



SOUVENIRS

DE CREQUY.





SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

TOME II.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, 14.

Cousin, Maurice

SOUVENIRS

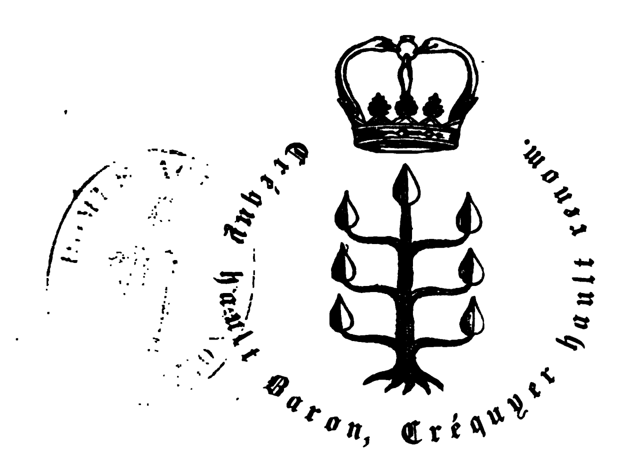
DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY

1710 A 1802

TOME DEUXIÈME.

3e ÉDITION.



PARIS

LIBRAIRIE DE FOURNIER JEUNE,

RUE DE SEINE, N. 14 BIS.

1836

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

L'incendie. — Maladie de Louis XV. — Fête aux Tuileries pour sa guérison. — Passe-droit du Régent. — Démission du Marquis de Créquy. — Mort de Cartouche. — Départ de l'auteur pour l'Italie. — Rencontre d'un faux-monnoyeur qu'on mène au supplice. — Sa déclaration prétendue. — Le Marquis de Créquy obtient sa grace. — L'héritière de Monaco. — Le Duc de Savoie. — Les seigneurs de Blacas. — La maison de Chabannes et M. de la Palice. — Mademoiselle Anjorran. — Les Anges-Orants. — Les Cousins du Roi. — Distinction entre les parens de la maison royale et les grands officiers de la couronne à qui l'on donne ce titre. — L'Evêque de Lisieux. — Matignoniana.

Je ne vous tiens pas quitte encore de cette malencontreuse année 1721, à qui j'ai toujours gardé rancune pour la fin tragique de ce pauvre Comte Antoine, et pour autres griefs dont je

me contenterai de vous parler sommairement. C'est à savoir d'abord la maladie du Roi, qui nous tortura pendant plus de quinze jours; la misère et la ruine générale après la chute du Système, la banqueroute et la fuite de Law, qu'on eut bien de la peine à soustraire à la fureur populaire; enfin la peste de Marseille et de plus un incendie qui dévora tout mon village de Gastines et qui nous a coûté plus de cent vingt mille livres, tant pour nos déboursés charitables que pour la perte de nos droits seigneuriaux et nos revenus fonciers, dont M. de Créquy fit la remise et l'abandon pour trois ans (1). Enfin, M. le Régent fit un passe-droit à M. de Créquy en faveur de M. de Bellisle, qui n'était pas alors Maréchal de France, et Duc et Pair, il s'en fallait de beaucoup. Votre grand-père y mit une hauteur parfaite; il écrivit au Roi, séant en son conseil, qu'il ne pouvait plus continuer de le servir avec honneur; il écrivit en quatre lignes à M. le Régent, nullement pour se plaindre, et seulement pour lui donner sa démission de Directeur-Général de l'infanterie, et nous voilà partis pour

(1) Les paysans de Gastines ont été pour nous d'une ingratitude horrible. Nous avions fait rebâtir leur village, et la première chose qu'ils ont faite, au commencement de la révolution, a été de brûler mon château. 1795. (*Note de l'Auteur.*)

Venise, où mon père était Ambassadeur extraordinaire.

Avant de quitter Paris, j'aurais voulu vous parler de la désolation générale pendant la maladie du Roi, comme aussi des jubilations qui furent la suite de sa guérison ; mais tous les écrivains du temps ne m'ont laissé rien à dire sur toutes les choses de prescription extérieure ; ainsi je vous dirai seulement que ce furent les corporations judiciaires, la ville de Paris, et le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de S. M., qui firent tous les frais des Te Deum et des réjouissances civiles, car le Régent et M. son fils n'en dénouèrent pas les cordons de leurs bourses. J'ai assisté à cette belle fête qui fut donnée aux Tuileries par M. de Villeroy, et c'est ici le cas de relever un faux rapport du Duc de Saint-Simon, qui ne s'y trouvait point et qui n'y pouvait pas être, attendu que le Maréchal n'y avait convié, ni lui, Duc de Saint-Simon, ni aucun autre familier du Palais-Royal.

Les Tuileries étaient magnifiquement illuminées en fleurs-de-lys, par des lampions de verre qui couraient d'un arbre à l'autre en guirlandes de fleurs-de-lys ; toutes les allées étaient garnies par de grands ifs découpés en fleurs-de-lys, et les feux d'artifice qu'on tirait tous les quarts-d'heure avaient la

même forme. On n'a jamais vu décoration plus royale et plus nationale. Les Tuileries, les rues adjacentes et jusqu'aux toits des maisons voisines étaient remplis et couverts d'une multitude de peuple en exultation tellement délirante que cela finit par donner des vertiges au petit Roi, qui s'en vint précipitamment se réfugier dans un coin de la salle des gardes, où il s'assit auprès de nous sur une banquette en disant qu'il n'y pouvait tenir; ce fut seulement au bout d'un quart-d'heure, que le Maréchal de Villeroy lui vint dire : — Mon maître, venez donc vous montrer à votre bon peuple qui vous aime tant et qui vous attend! Voilà, je vous assure, tout ce qui fut dit par le Maréchal, et le Roi s'en retourna tout aussitôt sur le balcon sans plus se faire prier.

M. de Villeroy m'a toujours paru le plus vaniteux, le plus déraisonnable et le plus fanfaron des courtisans; mais dans cette occasion-ci je vous puis certifier qu'il ne proféra pas une de ces paroles d'arrogance et de platitude que M. de Saint-Simon lui prête avec tant de complaisance. Remarquez bien qu'il est obligé de convenir, dans sa narration, qu'il n'était pas à cette fête, où Mme de Luxembourg et moi n'avons perdu de vue jusqu'à la fin, ni le Roi ni le Maréchal de Villeroy, qui était mon oncle et le grand-père de

Mme de Luxembourg, ce qui nous donna le privilége de rester continuellement tout auprès de S. M. Il est fâcheux de ne pouvoir s'en rapporter au Duc de Saint-Simon sur aucune chose et sur aucune personne de notre temps. — C'est inexcusable à lui, me disait la Maréchale de Luxembourg, quarante ans plus tard, car mon grand-père était certainement assez *étrange* pour qu'il ne fût pas nécessaire de sortir de la vérité quand on voulait absolument le ridiculiser.

Ce fut aussi pendant l'année 1721 que les amis de Cartouche eurent à déplorer sa mort, et c'est une perte à laquelle je ne fus pas des plus sensibles. Il avait souffert la torture ordinaire et l'extraordinaire avec une impassibilté prodigieuse, et n'avait voulu ni nommer ni désigner aucun de ses complices; mais le Curé de Saint-Sulpice, dont il avait demandé l'assistance, ne manqua pas de lui représenter qu'il est de première obligation pour un chrétien de dire la vérité lorsque le juge l'ordonne, et que le juge est institué par le souverain légitime. La religion finit par obtenir de ce malfaiteur ce que les plus horribles souffrances n'avaient pu en arracher. Il nomma tous ses complices en versant des torrens de larmes, et cet effort-là fut tellement sur-humain, douloureux et méritoire pour lui, qu'il en aura certai-

nement profité dans l'autre vie. Cet étrange Cartouche s'était fait apporter à la Conciergerie des livres de son choix, et M. d'Aguesseau nous dit que celui qu'il lisait et relisait continuellement avec un nouveau plaisir était intitulé : *Le Diacre Agapet, touchant les devoirs et les droits d'un Empereur*. Nous eûmes la curiosité de connaître cet ouvrage de prédilection pour Cartouche, et nous trouvâmes, Mme de Beauffremont et moi, que c'était le plus fade et le plus assommant bouquin du moyen-âge, dont l'ennuyeux traducteur est un carme appelé Jean Cartigny. Vous trouverez ce même volume dans ma bibliothèque, et vous y verrez sur presque toutes les marges des règles d'arithmétique, des petits bons-hommes à la plume et des signatures de Cartouche avec paraphe. Nous n'avons jamais pu nous expliquer le genre de plaisir qu'un pareil homme avait pu trouver à la lecture d'un pareil ouvrage.

La seule chose remarquable qui nous soit arrivée en traversant la France pour aller en Italie par Monaco, ce fut en nous promenant sur le port de Toulon. On y menait à la potence un faux-monnoyeur qui s'arrêta pour regarder M. de Créquy, et qui s'écria qu'il savait quelque chose de très important pour le service du Roi,

qu'il ne voulait révéler qu'à mon mari, lequel avait commandé pendant long-temps à Toulon, où il était idolâtré, soit dit sans métaphore. M. de Créquy fut d'abord un peu surpris; ensuite il me dit à l'oreille qu'il n'en croyait rien, mais qu'il ne voulait pas refuser. On fait éloigner la foule, et me voilà qui m'accroche au bras de votre grand-père afin de ne pas rester toute seule au milieu de cette population cuivrée, déguenillée, hurlante et parfumée d'ail; car les principaux officiers du port qui nous faisaient escorte avaient été séparés de nous par le tumulte. — Vous ne reconnaissez pas Thierry, Monseigneur? Thierry, votre ancien fourbisseur? Est-il possible que vous ayez oublié Thierry?... — Que me veux-tu? lui répondit votre grand-père. — Monseigneur, ayez la charité d'écrire au Roi que vous avez trouvé ici le pauvre Thierry qui était dans un cruel embarras. Voilà tout ce que j'ai à vous dire; mais ne refusez pas de me rendre ce service-là! je vous en prie, Monseigneur!

Mon mari garda merveilleusement bien son sérieux; il dit au Prévôt : — Je vous demanderai, Monsieur, de ne pas faire exécuter cet homme avant que vous n'ayez reçu de mes nouvelles. Il écrivit le soir même à M. de Maurepas, qui se fit un divertissement de nous faire accor-

der la grace de ce pauvre faux-monnoyeur. J'ai toujours grand'pitié des faux-monnoyeurs qu'on met à mort. C'est une loi qu'on dirait inspirée par des traitans et des trafiquans arabes plutôt que par des conseillers nobles et des magistrats chrétiens.

Nous passâmes huit jours à Monaco chez notre cousine de Valentinois, qui nous fit grand'chère et qui nous avait fait adresser, par sa forteresse, une salve de treize coups de canon. Lorsque M. de Créquy voulut s'en expliquer, en lui demandant, sous forme de plaisanterie, « à qui « elle en avait, et pourquoi l'on nous avait reçus « dans sa ville princière avec une solennité pa« reille ? » — Laissez-moi donc tranquille, Louis-le-Débonnaire, répondit-elle ; est-ce que la grand'mère de ma grand'mère n'était pas de votre maison ? Le plus beau de mon visage en est fait, de mon quartier de Créquy ! si vous en dites un mot de plus, je vous ferai tirer, quand vous partirez, vingt et un coups de canon, comme pour mon voisin le Duc de Savoie, Roi de Chypre et de Jérusalem. Il est bon de vous dire que le feu Duc de Savoie s'était passionné pour elle, et qu'il arrivait souvent à Monaco, sans tambours ni trompettes, afin de l'y surprendre agréablement. Mme de Valentinois, qui aimait beaucoup

son jeune mari, et qui, surabondamment, n'aimait pas du tout leur voisin de Chypre et Jérusalem, lequel était septuagénaire et bossu comme un sac de noix, n'avait rien trouvé de mieux, pour le dégoûter de ses amoureuses et galantes surprises, que de le faire guetter quand il arrivait à Nice, et de faire tirer toutes les batteries du fort de Monaco aussitôt qu'il avait passé les frontières de la principauté.

Cette noble et puissante héritière des anciens princes de Carignan, de Salerne et de Monaco, était la dernière fille de la souveraine maison de Grimaldi. Elle avait pris alliance avec un petit-fils du Maréchal de Goyon-Matignon, à la charge d'adopter pour leur postérité son nom et ses armes de Grimaldi, sans aucune addition d'autres nom et armoiries, ce qui fut trouvé mortifiant et cruellement dénaturé par la noblesse de Bretagne; car c'est un pays où ce vieux nom celtique de Goyon sonne comme une cloche. Les Monaço d'aujourd'hui sont donc les aînés de la maison de Goyon. Il est singulier que ce soit cette famille bretonne qui se trouve en possession de l'héritage des anciens Rois d'Arles, dont il existe encore une branche cadette en Provence. Ce sont des seigneurs qui portent le nom de Blacas et qui proviennent évidemment de la

maison royale de Baux, dont ils tiennent leur seigneurie patrimoniale d'Aulps en Provence, et dont ils ont conservé les armoiries pleines et sans brisure (c'est une comète à seize rayons). Si vous rencontrez jamais quelques personnes de ce nom-là, j'ose attendre de vous, mon Enfant, que vous aurez plus d'égard à la noblesse de leur extraction qu'au mauvais état de leur fortune.

A propos des Goyon-Matignon, je vous dirai qu'ils ont produit un des hommes du monde le plus admirablement prodigieux pour la bêtise, ou plutôt la sottise; car celui-ci n'était pas tout bonnement stupide, il était dénigrant, loquace, épilogueur et susceptible à l'excès, par-dessus le marché. Il ergotait continuellement sur toute sorte de sujets, avec un certain air de satisfaction dédaigneuse et méprisante qui l'aurait fait souffleter cent millions de fois s'il n'avait pas été coiffé de la mitre épiscopale de Lisieux, dont on l'avait affublé, Dieu sait comment; car il paraît que sa famille l'avait tenu caché dans un séminaire jusqu'au moment de sa présentation à Versailles, où sa tante, la Duchesse de Longueville, avait eu l'attention de recommander qu'on ne lui laissât proférer aucune parole. Elle avait fait dire au Roi et au père Le Tellier qu'il était de bonnes mœurs, ce qui n'a jamais été démenti; et puis

qu'il était dans la bonne doctrine, ce qui n'était pas facile à vérifier, à cause de son manque d'esprit et de son ignorance; enfin qu'il était horriblement bègue, ce qui n'était pas vrai le moins du monde. Le Roi Louis XIV et son confesseur avaient eu la délicatesse de ne lui rien dire qui demandât réplique; et comme il avait la plus décente et la meilleure apparence du monde, on ne manqua pas de l'envoyer auprès de son oncle, l'Evêque de Lisieux, qui n'avait eu garde de le demander pour coadjuteur, parce que c'était un sage et digne prélat, s'il en fût jamais. Aussi fut-il confondu de cette nomination prélative et de cette manœuvre, dont il écrivit, pour l'acquit de sa conscience, au père Le Tellier. Celui-ci répondit à M. de Lisieux qu'on avait surpris la religion du Roi, mais que le scandale aurait beaucoup d'inconvénients, et qu'on aurait l'attention de fournir de bons grands-vicaires à cet étrange Évêque. Le père Le Tellier a souvent dit à mon père que le Roi n'aurait pas voulu sévir contre MM. de Matignon, parce qu'ils étaient les plus proches parens qu'il eût en France après la famille royale, et parce que la grand'mère paternelle de cet Abbé était la tante de Henri IV (Marie de Bourbon, Duchesse d'Estouteville et Comtesse de Saint-Pol). Le père et les grands-

oncles de l'Abbé de Matignon avaient été conviés comme parens au mariage de Louis XIV, où l'on avait eu soin de leur accorder le pas sur les Créquy, les d'Harcourt, les La Tour d'Auvergne et les Beauvau, qui n'étaient pas aussi proches parens du Roi.

Mon oncle de Tessé disait toujours qu'il y a trois grandes variétés dans les espèces de gens; c'est à savoir les blancs, les nègres et les princes; mais sur l'article de la consanguinité, Louis XIV était comme la plupart des nobles, et même comme un gentilhomme de campagne; il aimait ses parens, et c'était pour les d'Harcourt et les Créquy, par exemple, une sorte de bonté qui allait quelquefois jusqu'à la tendresse. Il s'informait toujours de leurs affaires, de leurs enfans, et jusque là qu'il se faisait expliquer les distributions et l'ajustement de leurs châteaux; mais où la sensibilité du Roi se manifestait le mieux pour ses parens, c'était quand il était question pour eux de quelque mésalliance, et tout le monde a su qu'il avait donné quatre cent mille écus au Marquis de Chabannes-Curton, pour dégager ses terres et pour le dispenser d'épouser la fille unique de Colleteau, qui était un riche marchand de Rouen.

Au lieu d'effectuer cette vilaine alliance avec

le comptoir et les rouenneries, Henry de Chabannes libéra son marquisat de Curton tout aussi bien que son comté de Rochefort en Auvergne, et se maria l'année suivante avec Mademoiselle de Montlezun, qui était admirablement belle et qui mourut de la petite-vérole. Il avait épousé l'an 1709 Catherine d'Escorailles, laquelle était veuve de notre cousin Sébastien de Rosmadec, Marquis de Molac et de Guébriant. C'était en 1748 une vieille ridicule qui se cachait et s'enfermait toujours pour manger, dans la crainte de laisser apercevoir qu'elle était sans dents. Elle est morte étranglée par une demi-boule d'ivoire qu'elle portait dans sa bouche afin de se renfler et s'arrondir la joue droite, ou peut-être la gauche, car je ne me rappelle pas quel était le côté de sa mâchoire qui se trouvait en plus mauvais état. Toujours est-il que c'était l'un ou l'autre, et qu'elle en est morte en parlant comme un Polichinel, à cause de ce morceau d'ivoire qu'elle avait dans le gosier. Le prêtre qu'on était allé chercher pour entendre sa confession ne manqua pas d'imaginer qu'elle se voulait moquer du monde; ses domestiques ne savaient qu'en dire, et si la Vidame de Vassé n'était pas survenue, cette malheureuse femme aurait péri sans avoir reçu l'absolution.

L'alliance de Messieurs de Chabannes avec la maison royale de France était provenue du mariage de Catherine de Bourbon-Vendôme avec Gilbert de Chabannes, en 1484, et quoiqu'il n'en fût pas résulté d'enfans, le titre de *Cousins* du Roi ne leur en est pas moins resté jusqu'ici par une faveur spéciale, et peut-être en témoignage de gratitude et bonne volonté pour la mémoire du Maréchal de la Palice.

Je ne saurais entendre chansonner populairement ce brave Grand-Maître sans en éprouver une véritable contrariété. Je ne sais quelle est la plate engeance de poète à qui l'on doit attribuer cette sotte chanson qui me paraît d'une insolence intolérable, et j'en avais tant dit là-dessus devant M. de Sartines qu'il avait fini par faire interdire la chanson de M. de la Palice à tous les chanteurs du Pont-Neuf et des boulevards de Paris.

Voyez un peu de qui dépendent et à quoi tiennent les réputations populaires! allez donc conquérir le royaume de Naples et vous faire navrer en cent batailles! allez donc gouverner les Duchés de Gênes et de Milan, pour en finir glorieusement à la bataille de Pavie où vous tombez frappé de mille coups! Voilà qu'il se trouve un sot qui fait rimer des niaiseries, et voilà le peuple français qui prendra jusqu'à la fin des temps un

héros pour un nigaud. C'est une sorte d'indignité qui m'a toujours mise en révolte, et l'ancien Évêque de Clermont (Massillon) s'en divertissait beaucoup. Le Duc, depuis Maréchal de Richelieu, lui disait un jour chez moi : — N'est-il pas vrai, M. de Clermont, que Mme de Créquy manque essentiellement à la charité chrétienne, et qu'elle ne devrait jamais approcher des sacremens sans avoir été se réconcilier et faire excuse à tous ces chanteurs des rues qui se moquent du Maréchal de la Palice?

M. l'Évêque de Clermont nous conta le même jour qu'il y avait une jeune pensionnaire de l'abbaye Saint-Antoine qui avait donné de grandes inquiétudes à la maîtresse des classes, parce qu'on ne pouvait ni découvrir ni lui faire dire comment elle employait l'argent qui lui provenait de sa famille et qui consistait dans un louis d'or par mois. On la soupçonnait de gourmandise ou de quelque autre dissimulation coupable ; enfin l'Évêque de Clermont, qui était l'ami de son père, entreprit d'éclaircir la chose, et il se trouva qu'elle employait sa petite prébende à faire dire des messes de *Requiem* pour tous les Rois et toutes les Reines de France dont le salut lui paraissait le plus incertain. C'était à partir de Clotaire Ier jusqu'à Louis XI, sans oublier les Ultrogothe et les Frédégonde et les Brunehaut.

— Mais, M. de Clermont, se prit à lui dire M. de Richelieu qui cherchait toujours à ricaner sur les Évêques, ne vous représentez-vous point la surprise et la satisfaction de Frédégonde et de Brunehaut, quand elles auront éprouvé qu'il y avait encore à Paris des gens qui s'intéressaient pour elles? Est-il à supposer que ces deux Princesses étaient restées si long-temps en purgatoire à ne rien faire? et pensez-vous que l'argent de la petite fille ait été bien employé?

— Monsieur, lui répondit tout doucement le doux Massillon, j'ai l'habitude de ne parler théologie que dans la chaire et au confessionnal. Venez m'y trouver.

Cette bonne petite royaliste était de cette ancienne famille Anjorrant qui rendait si bonne justice et qui siégeait héréditairement sur les fleurs-de-lys long-temps avant que le parlement de Paris fût devenu sédentaire. Il paraît que l'ancien nom de leur famille était de Vanvres, et que c'était le Roi saint Louis qui leur avait donné le surnom d'Anges orants, parce qu'il en trouvait toujours en oraison dans la Sainte-Chapelle du Palais.

Trois cents ans plus tard, les Anges-Orants s'en allèrent passer leurs vacances de Pâques dans leur vieux manoir seigneurial de Claye-en-

Brie, où le Roi François Ier survint brusquement de nuit close, et brisé de fatigue à la poursuite de quelque bête fauve, apparemment. Le vieux magistrat se trouvait environné de tous ses enfans et domestiques, auxquels il récitait les prières du soir, « *et neul ne s'en esmeut non seullement* « *pour retourner la teste devers sa Majesté royalle* « *jusqu'aprets le dernier ainsy-soit-il des complies,* » dit le Mémorial du palais. « *Et par ma foy, mon* « *Consceiller, dict le Roy François, vous avez bon* « *droict et juste à ce nom d'Angeorant que vous* « *portez. A touts seigneurs touts honneurs! et leur* « *concéda ces deux anges vestus de thuniques au* « *blazon royal de France quy sont tenants de leurs* « *armes à trois lys nateurels en champ d'azur.* »

Il n'existe pas beaucoup de maisons militaires qui puissent se vanter d'avoir porté leur nom pendant si long-temps, avec une dignité si modeste et si bien soutenue. La famille Anjorrant est une de ces trois anciennes races parlementaires pour qui la plus haute noblesse du Royaume a toujours professé la plus juste vénération, mais les deux autres sont éteintes. Les familles de Mesmes et de Harlay sont à peu près aussi considérables que les plus anciennes; mais tout le reste de la magistrature de Paris est sorti de l'avocasserie en passant par le châtelet ou par la cham-

bre des comptes. Je n'en excepte assurément pas MM. de N..... qui sont assurément des plus illustres et dont le véritable nom de famille est tout simplement Nicolas.

Pour en revenir au titre de Cousin donné par le Roi, je me contenterai de vous citer La Roque, en son chapitre 99 du *Traité de la Noblesse*, où vous verrez que « *nos rois ne qualifiaient anciennement personne de leur parent, s'ils ne l'étaient, et que ladite qualité de Cousin n'a été donnée par eux aux Ducs et Pairs, Maréchaux de France et autres Grands-Officiers de leur couronne, qui n'étaient pas réellement parens des Rois très-chrétiens, que depuis le règne de François Ier.* » J'ajouterai seulement à ceci que les maisons de la Tour (d'Auvergne), de Beauvau, d'Harcourt, de Créquy, de Chabannes, et la branche aînée de l'ancienne maison de Laval, étaient les seules familles de France qui fussent en possession de ladite qualification de Cousins du Roi, avant le seizième siècle ; ce qui témoigne assez que ce titre-là ne saurait être considéré pour les familles en question comme une faveur de protocole, et que leur consanguinité subsiste avec la maison de France en pleine réalité.

Lorsque l'Abbé de Matignon fut arrivé chez son oncle, à Lisieux, on s'empressa de lui mon-

trer la Cathédrale, en lui disant que c'étaient les Anglais qui l'avaient bâtie. — Je voyais bien, dit-il avec un air dégoûté, que cela n'avait pas été fait ici.

Pour en finir plus vite avec les histoires de cet Abbé qui me reviendront à l'esprit, je vais les écrire en forme d'Ana. Sautez par-dessus, si vous n'êtes pas en fantaisie de lire des bêtises.

La première chose qu'il fit en s'installant à l'évêché de Lisieux, ce fut de faire étaler une épaisse litière de paille sous ses fenêtres et dans toute la partie de la grande cour de l'évêché qui avoisinait son appartement. — Voilà comme on fait à Paris pour se préserver du bruit, dit-il à son oncle. — Mais vous n'êtes pas malade et vous n'avez pas à craindre un grand bruit de carrosse à Lisieux. — C'est vrai, Monseigneur, mais il paraît que vous comptez pour rien le bruit des cloches. Je le déteste, le bruit des cloches, et je ne veux négliger rien pour l'amortir!

Il disait quelque temps après à ma grand'mère de Froulay : — Voilà M. de Lisieux qui vient de mourir, grace à Dieu! vous devriez bien dire à Mme de Maintenon de me faire donner le cordon bleu qu'avait mon oncle. — Quel âge avez-vous? lui dit-elle. — Ah! mon Dieu, je n'ai que 34 ans, c'est une année de moins qu'il ne faudrait d'a-

près les statuts ; mais vous pourrez dire à Mme de Maintenon que je devrais en avoir 35, parce que ma mère avait fait une fausse couche l'année d'avant ma naissance. J'ai toujours compté que cela m'avait retardé d'un an, poursuivit-il avec un air de suffisance et de calcul expérimenté.

Quand la princesse de Monaco, sa belle-sœur, fut accouchée de son premier enfant (qui était le Marquis de Baux), il s'empressa d'annoncer une si bonne nouvelle à son frère aîné qui était à l'armée ; mais il avait négligé de s'informer de quel sexe était le nouveau-né, et vous allez voir comme il se tira d'affaire. (M. de Créquy se trouvait en même temps à l'armée de Flandres, où le Comte de Thorigny servait sous ses ordres, et il avait pris copie de cette curieuse lettre que je vous transcris fidèlement.) « Je suys de present « a torigny venu pour les cousches de vostre chaire « femme quy a failly de mourir et quy vient d'es« tre heureuxement délivrée d'un gros enfant quy « fait des crys de chouhette en colesre au point « que jen suys si joyeux et si troublé que je ne « vous saurais dire encore si je suis son oncle ou « sa tante. Adieu seyez monsieur mon frère et « bien des complimens. »

† Leon Evêque et Comte de Lisieux.

— Pourquoi, disait-il à sa ménagère de basse-cour, n'as-tu pas l'esprit de vendre mes pintades à quatre pistoles la pièce, comme des perroquets qui sont moitié moins gros? — *Cé là voyez vous qu' lés pintad d Monseigneur y n'parlent point!* — Si mes pintades ne parlent pas, elles n'en pensent pas moins, lui répondit-il en colère, et c'est de là que ce mot est devenu proverbe.

La Duchesse de Brissac affirmait et nous a juré ses grands dieux qu'elle avait réellement reçu de lui, qui se trouvait à Gacé, chez leur cousin de Matignon, l'original de cette sotte lettre qui se voit à présent dans tous les recueils de jannoteries. « Madame, sachant combien vous aimez les « perdrix rouges, je vous en envoye six, dont « trois grises et une bécasse; vous trouverez ma « lettre au fond du panier. » Dans les récits traditionnels et les altérations qui s'ensuivent toujours, on a changé la bécasse en pied de cochon; je laisse dire avec une indifférence de mépris pour les citations erronées, mais vous pourrez vous flatter et vous vanter d'avoir la version primitive.

Il avait en lui, du reste, toute sorte de facilité pour se montrer flatteur et courtisan, mais c'était là qu'on voyait éclater le mieux sa bêtise, ainsi qu'il y parut auprès de Mademoiselle de Sens (1).

(1) Alexandrine-Charlotte de Bourbon-Condé, Damoiselle de Sens,

Il avait été chargé, je n'ai jamais compris ni par qui ni comment, d'aller annoncer à cette Princesse la mort de M. le comte de Charolois (Louis-Henry de Bourbon-Condé), lequel était une infernale créature! Mademoiselle de Sens qui le vit arriver en habit d'Évêque et qui n'en savait rien autre chose, commença par lui demander si son frère avait eu le temps de songer à ses dispositions......, elle entendait sûrement *testamentaires*; mais il avait compris *salutaires*, et le voilà qui se mit à lui dire avec un air de pédanterie douloureuse : — Hélas! Mademoiselle, on sait bien que c'était un abominable homme, et qu'il avait tué sa sœur naturelle avec un couteau de chasse, et qu'il tirait sur les paysans de Chantilly comme sur des lièvres; sans compter qu'à Paris il abattait les couvreurs de dessus les toits, et les faisait dégringoler à coups de fusil, dans la cour du Palais de Bourbon; mais la miséricorde divine est bien grande, Mademoiselle, et le bon Dieu doit y regarder à deux fois avant de damner un prince du sang (1)!

Vicomtesse de Sennonais, etc. Elle est morte célibataire, en 1759, et je vous parlerai plus tard de ses bizarreries.

(*Note de l'Auteur.*)

(1) — Monsieur, je vous ai fait grace encore pour cette fois-ci, lui dit un jour Louis XV, en présence de tout ce qui se trouvait à

Je vous ferai grace de toutes ces histoires de la cheminée, de la sonnette et du couteau de M. de Matignon qui sont tombées dans le domaine populaire, autant vaut dire dans le ruisseau des halles; mais il me reste à vous en conter une historiette que je crois inédite et que je tiens du Maréchal de Tessé.

Mon oncle était allé passer quelques jours d'automne à Thury chez la Duchesse d'Harcourt où se trouvait le Coadjuteur de Lisieux. On y parlait, pour se divertir, d'un vieux hableur des environs qui passait pour un illustre dans tout le pays, parce qu'il portait régulièrement les deuils de cour et qu'il allait quelquefois dépenser ses économies dans les maisons garnies et les cafés de la capitale. Il disait à ses camarades de chasse et de table que le Roi (Louis XIV) l'avait toujours traité avec une distinction sans pareille, et qu'en le voyant accourir de Paris à Versailles, en nage et couvert de poussière, il avait toujours la bonté de le recevoir à bras ouverts. — Eh! bonjour, mon ami Gaudreville, il y a tantôt mille ans qu'on ne vous a vu; comment vous portez-vous? — Mais, Sire, cela n'en va pas plus mal,

son grand lever, mais je vous jure et vous proteste, foi de gentilhomme, entendez-vous! que j'accorderai des lettres de grace pleine et entière à celui qui vous tuera. (*Note de l'Auteur.*)

et si ce n'était la fatigue du chemin.... — Vous ne seriez peut-être pas fâché de vous rafraîchir avec une bouteille de mon vin de Mâcon? — Par ma foi, ça n'est pas de refus!..... Ici, le hobereau fut interrompu par un Écuyer du Maréchal de Tessé qui se trouvait de la partie de chasse et qui ne put retenir un éclat de rire. — Eh bien! reprit un gentilhomme campagnard, auditeur bénévole, est-ce que le vin du Roi n'est pas des meilleurs?.... — Mais, répliqua le Gaudreville en regardant du côté de l'Écuyer avec un air déconcerté.... — Je n'en ai pas bu. — Pourquoi donc point? — C'est, voyez-vous, poursuivit-il, en sacrifiant quelque chose de son histoire pour sauver le reste, et en reprenant courage, c'est qu'on est toujours venu dire au Roi que la Reine était à Vêpres et qu'elle avait emporté les clefs de la cave.

Le Coadjuteur se prit à dire avec un air futé : — Quel imbécile! il aurait bien dû s'apercevoir que c'était une défaite de la Reine qui ne voulait pas donner de son vin!

J'estime qu'il ne pourra jamais sortir de la bouche d'un grand seigneur aucune bêtise aussi bien conditionnée que celle-ci.

CHAPITRE II.

Première ambassade du père de l'auteur. — Motif apparent de cette mission diplomatique à Venise. — Son motif secret à Rome. — La cour de Modène. — Le Duc Renaud III. — Son fils. — La Princesse héréditaire. — Les robes de Perse. — Le Cardinal de la Mirandole. — Le télescope de Ferraccino. — La Princesse des Ursins, marraine de l'auteur. — Abrégé de son histoire biographique. — Le Chevalier d'Aubigny. — Le Prince de Mansfeld et la Comtesse Fagnani. — Le défunt Pape Clément XI. — Son humilité, sa charité, ses autres vertus. — Les Cardinaux des deux partis. — Les *Zelanti* et les *Politichi*. — Les Cardinaux des deux divisions. — Les *Papabili* et les *Papegianti*. — Les Cardinaux des quatre factions. — Les *Romani*, les *Italiani*, les *Gallicani* et les *Tedeschi*. — La cour des Stuarts au palais Borgia. — La Reine Marie Sobieska. — Son héritage du Roi Jean III. — La Duchesse de Bedford et Lady Tavistock. — La chanson française. — Le conclave. — L'Abbé de Beaumont, alors Conclaviste et depuis Archevêque de Paris. — Son aventure dans la campagne de Rome. — Le mort et l'amoureux. — Anecdotes romaines, etc.

Mon père n'avait voulu accepter en Italie qu'une ambassade extraordinaire, et quelque talent qu'il se sentît pour les négociations, il aimait toujours mieux la vie de Paris qu'un séjour habituel en aucun pays étranger. On avait imaginé depuis la mort du Roi qu'il était dans l'intérêt de la France de faire cause commune avec l'Angleterre, ce que mon père ne pouvait adopter en principe,

mais ce qu'il approuva temporairement à propos de l'établissement de la banque d'Ostende, où l'Empereur Charles VI avait entrepris d'attirer à lui tous les bénéfices commerciaux des autres états et des puissances maritimes en particulier. On avait besoin de se concerter avec la République de Venise, où M. de Frémont, Ministre résidant ordinaire de France, était soupçonné de quelque propension favorable aux Impériaux. Tel était le motif apparent de cette ambassade du Comte de Froulay; mais comme la santé du Pape allait toujours déclinant et qu'il était aisé de prévoir un prochain conclave, mon père avait alors mission d'aller jusqu'à Rome, afin d'y ménager les intérêts de la France, en y faisant porter l'exclusion de cette couronne et de celle d'Espagne sur les Cardinaux Charles Colonne, Pic de la Mirandole et Zondodari, lesquels étaient des prétoriens sous la pourpre, des Césariens, de véritables Gibelins du XIII[me] siècle.

En arrivant à Milan dans les premiers jours du mois de mars, nous y apprîmes la mort du Pape et le départ du Comte de Froulay pour Rome, où nous arrivâmes après nous être arrêtés pendant huit jours à la cour de Modène. M. de Créquy avait absolument voulu faire cette politesse à l'aîné de la maison d'Est, son parent, qui nous

donna des fêtes à l'église, des festins à la cour, des bals au théâtre et des parties de plaisir en campagne, à profusion.

M. le Duc de Modène (Renaud d'Est, IIIme du nom) avait été cardinal avant d'épouser la sœur du premier Duc de Hanovre, dont il était veuf depuis quelques années, et laquelle princesse était sœur aînée de l'impératrice Amélie de Brunswick, femme de Joseph premier. C'était une manière de colosse érudit, discuteur et didactique, avec deux yeux immenses, le regard innocent et l'air doctoral; infiniment courtois, du reste, et connaissant parfaitement bien la cour de France, au point de m'en avoir appris certaines particularités relatives à MM. de Dangeau, de Noailles et de Maulévrier, dont le nom de famille était Langeron, me dit-il, et non pas Damas, comme je l'avais supposé mal à propos.

Monsieur son fils, le Prince héréditaire, avait l'air intérieur, affecté, langoureux, ce qui ne l'empêchait pas d'être enthousiaste et frondeur; il avait la figure et l'encolure d'un enfant malade; mais pour se donner belle apparence, il avait de la poudre d'or sur les cheveux, avec du blanc, du rouge, et des habits si ridiculement chamarrés de rubanneries en aiguillettes, en bouffettes et nœuds flottans, qu'on aurait dit un petit Masca-

rille. Il avait épousé, comme je vous l'ai déjà fait savoir, une fille de M. le Régent, qui nous reçut d'assez mauvaise grace, en disant qu'elle ne m'avait jamais vue chez son père; ce que je ne fis pas mine d'entendre et ce que M. de Modène eut l'air de trouver tout naturel, attendu que les honnêtes femmes n'allaient guère au Palais-Royal et qu'il n'en ignorait pas la cause. Comme elle se rabâchait et se ruminait dans la même phrase, en répétant « la Marquise de Créquy ne venait pas chez mon père, » le Duc Renaud finit par s'en impatienter. — N'oubliez pas que vous êtes ici chez votre beau-père, lui dit-il avec une sécheresse admirable, et Dieu merci nous ne la revîmes plus, sinon pour en aller prendre congé, ce qui se passa très poliment.

Le Prince François de Modène était fort choqué de ce que sa femme s'habillait quelquefois en toile de Perse, et il me demanda s'il était possible et s'il était vrai que ce fût devenu l'usage à Paris?

Je fus obligée de convenir que plusieurs jeunes femmes avaient adopté cette sorte d'étoffe pour des robes négligées, en troisième saison, mais nullement pour des habits de printemps, jamais pour des robes du soir, et encore moins pour des habits de cour.

La Princesse de Modène était la première femme de qualité à qui j'eusse vu porter de ces robes de toile peinte, ce qui m'a toujours paru misérablement chétif, ainsi que les habits de mousseline et de linon.

Nous apprîmes là, sur cette Princesse héréditaire, des choses impossibles à réciter. Tout ce que je vous en puis dire en restant dans la bienséance, c'est que la feue Duchesse de Berry et la Reine d'Espagne auraient paru des Sainte-Nitouche à côté de leur sœur de Modène. C'était au point que M. le Duc d'Orléans se mit à sangloter en lisant la dépêche où mon père en avait cru devoir rendre compte à M. de Torcy. M. le Régent n'avait certainement ni moralité ni dignité, et s'il vous paraît extraordinairement susceptible, ayez donc patience! Le Régent n'était qu'au deuxième degré de Louis XIV; il fallait bien que le germe d'Orléans eût le temps de fermenter pour se développer et pour éclater dans tout son lustre à la génération de Philippe-Égalité.

On ne parlait alors dans toute la Haute-Italie que de Ferraccino, le célèbre Ferraccino, qui ne savait pas lire et qui pourtant venait d'ajuster un télescope de son invention sur la tour de la Mirandole. Il est bon d'observer en passant que

l'Empereur Charles VI avait dépouillé les Picci de leur droit héréditaire à la souveraineté de cette petite province, dont il avait gratifié son beau-frère, le Duc de Modène et de Reggio, ce qui n'empêchait pas le Cardinal Pico de rester gibelin moyennant une pension de quarante-cinq mille écus que lui payait l'Empereur; ce dont il n'aurait jamais eu le profit si le Duché de la Mirandole était resté dans sa famille.

C'était là tout le secret du dévouement du Cardinal de la Mirandole à la *cesarea corona*. — Erano Cesari tedeschi chi noi avevano fatti sovrani Principi del imperio, disait-il à mon père, avec un faux air de résignation douloureuse. — Eh bien! mon Prince, Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum! Il paraît que vous suivez le précepte évangélique à la lettre, lui dit mon père, et c'est une excellente disposition pour entrer en conclave. Malheureusement pour le César germanique et ses protégés, il se trouve que notre conseil royal de régence ne montrera pas cette abnégation généreuse et cette mansuétude archangélique dont vous donnez à tous les princes de la terre un si mémorable exemple; aussi bien dois-je avertir votre Altesse Éminentissime que s'il était question de choisir un Pape dans les Cardinaux de la fac-

tion d'Autriche, les Couronnes de France et d'Espagne y mettraient certainement leur véto négatif.

La déclaration fut suffisante, et tous les efforts de l'Autriche se concentrèrent et se dirigèrent uniquement contre l'élection du Cardinal Ottoboni, bénéficier français; mais retournons au télescope de Bartolomeo Ferraccino.

C'était un merveilleux instrument dont les proportions étaient calculées de manière à pouvoir observer, non pas des taches au soleil ou ce qui survient dans la lune (je n'ai jamais pu m'intéresser à ces révolutions du Promontoire d'Herschel, de la Mer-de-Nectar et du Cap-des-Songes); mais à pouvoir distinguer tout ce qui se passait à quatre ou cinq lieues de la Mirandole, et avec une lucidité parfaite. Je l'ai vu braqué (c'est le télescope et ne l'oubliez pas) sur une maison du petit village de Strolla; c'était une hôtellerie dont on pouvait aisément distinguer l'enseigne, qui représentait une figure de Nonne avec l'inscription suivante, *Alla Beata Giulia Falconieri.* Il y avait pour ce moment-là, sur un banc de pierre auprès de la porte de l'auberge, un soldat vétéran qui récitait son chapelet, en compagnie d'un enfant qui tressait une corbeille de joncs, et l'on voyait par le mouve-

ment alternatif de leurs lèvres que le petit garçon répondait le rosaire à cet invalide qui était habillé d'un reste d'uniforme jaune et qui avait une jambe de bois; je le vois d'ici. Il y avait, à vol d'oiseau, de la Mirandole à Strolla, nous fut-il également dit par les *Dotti* de l'observatoire et les *Contadini* de la basse ville, à peu près quatre lieues géographiques de 25 au degré.

Environ trois semaines avant notre arrivée dans l'état de Modène, il s'était trouvé que deux novices du couvent des capucins étaient montés à l'observatoire afin d'y voir le même télescope, et que l'un d'eux s'était mis à diriger l'instrument sur un petit bois de chênes verts au milieu duquel était située, bien loin dans la campagne, une autre capucinière où ce novice avait fait ses premières études et pour laquelle il avait toute sorte de prédilection. A peine a-t-il regardé dans la lunette qu'il fait un cri terrible; ensuite il dit quelques mots à l'oreille de son compagnon qui regarde sans rien dire, et puis les deux jeunes religieux descendent précipitamment, après avoir eu soin de détourner le télescope, en disant à Ferraccino que s'il avait la témérité de regarder ce qu'ils avaient eu le malheur de voir, il se trouverait en péché mortel et cas réservé. Ferraccino n'en tint compte, mais tout ce qu'il

aperçut, c'était un grand capucin qui sortait de sous les chênes verts et qui s'acheminait du côté de la Mirandole, en suivant la grande route de la Secchia.

Cependant les deux novices étaient allés faire au Père Gardien de leur communauté la révélation de ce qu'ils avaient vu par le télescope, et voici le Père Gardien qui arrive au Palais Ducal et qui force la consigne, en disant qu'il veut parler à Son Altesse et le plus tôt possible! On lui répond que S. A. fait la siesta, et voilà ce capucin qui s'arrache la barbe en s'écriant qu'il y va de l'honneur de l'ordre de Saint-François; ce fut le duc de Modène qui nous raconta tout ceci. — Mais voyez donc ce que peut vouloir me dire ce gardien des Franciscains, dit-il à ses gentilshommes de la chambre, et ceux-ci rentrèrent en disant qu'il ne voulait s'en expliquer qu'avec le duc.

Ce que les deux novices avaient aperçu, et ce qui ne pouvait avoir été vu qu'au moyen du télescope ou par les oiseaux du ciel, c'était l'assassinat d'un capucin que le meurtrier dépouilla de sa robe et dont il traîna le cadavre dans un ravin. Il se revêtit ensuite de la robe du mort, et sortit du bois en se dirigeant du côté de la ville, où le Duc de Modène était arrivé depuis deux jours afin

d'assister aux solennités de je ne sais quelle fête patronale.

Ce que désirait le Père Gardien, c'était que le Duc de Modène envoyât dans son couvent quelques soldats, gens de cœur et de résolution, et non pas des pleutres comme les sbires, qui d'ailleurs et presque toujours sont en connivence avec les brigands. C'était afin de se pouvoir saisir du meurtrier, qui ne manquerait pas de venir demander un asile aux religieux de Saint-François à l'abri de sa robe de franciscain, et d'autant plus certainement que, d'après la coutume italienne, il ne pouvait s'héberger dans aucune autre maison de la ville. Les deux novices avaient observé toute chose avec une attention singulière.

On ne pouvait s'y tromper, attendu que la robe du moine était de beaucoup trop courte pour le voleur, attendu qu'il était sans barbe, et qu'en faisant tomber le capuchon dont il avait couvert sa tête, on trouverait qu'il avait de longs cheveux, noirs et crépus; enfin comme il n'avait pu faire entrer ses pieds dans les sandales du mort, il arriverait infailliblement avec des souliers, si ce n'était les pieds nus, et tout ceci se trouva d'une exactitude parfaite.

Le Duc écrivit en conséquence de ce rapport des novices et de la supplique de leur supérieur,

au Commandeur Hercule d'Est, qui était Gouverneur de la Mirandole et frère naturel de Son Altesse. On aposta des soldats dans l'intérieur du cloître, où l'on captura ce meurtrier, qui était un chef de brigands piémontais. C'était deux jours avant notre arrivée qu'il avait été pendu la tête en bas, après avoir eu les poings coupés.

On aurait dit que j'étais condamnée, depuis six mois, à me trouver continuellement pourchassée par des récits et des images de supplices.

En arrivant à Rome, je désirais aller, avant toute autre chose, à la Basilique de Saint-Pierre, pour y faire mes dévotions au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, ce que M. de Créquy ne désapprouva point. Nous nous fîmes descendre à l'entrée de cette grande colonnade qui ferme la place, et nous allâmes à pied jusqu'à l'église, où je vis passer mon père qui se rendait processionnellement à la chapelle Sixtine au milieu d'une grande foule de Cardinaux, de Gentilshommes et de Prélats Mentellone ou Mentelletta, car c'est uniquement à la longueur de l'habit qu'on peut distinguer ces deux sortes de Monsignori. Je fis ma prière avec autant de componction qu'il me fut possible, ce qui ne veut pas dire que ce fût sans distractions, et puis nous nous fîmes conduire au palais de Sicile, où le Cardinal Pamfili,

Grand-Prieur de Rome, avait eu l'obligeance de nous réserver un appartement, que Mme des Ursins, tante de Son Eminence, avait pris la peine de faire ajuster le mieux du monde.

Je n'ai pas besoin de vous dire, et vous trouverez partout ailleurs qu'ici, comment la Princesse des Ursins avait été précipitée du faîte de la puissance et de la domination qu'elle exerçait sur les Espagnes; et comment, en allant au-devant de la Reine Elisabeth Farnèse dont elle venait d'arranger le mariage avec le Roi Philippe V, ces deux nouveaux mariés la firent saisir et conduire inopinément en grand habit de cour, en carrosse doré, sans linge et sans argent, sans femme de chambre, et qui pis est sans mantille, jusqu'à la frontière de France, où ses valets espagnols avaient reçu l'ordre de la déposer sur le pavé, avec son fard coulé, sa robe de brocard et les pierreries dont elle était couverte; ce qui fut exécuté fidèlement et aussi respectueusement que possible. C'était assurément la plus singulière mesure de précaution qu'on eût jamais délibérée dans le conseil suprême de Castille. Mme des Ursins s'alla réfugier d'abord en son château de Chanteloup, qu'elle avait fait édifier auprès d'Ambroise en Touraine, avec l'intention d'en faire le chef-lieu d'une petite souveraineté qu'elle avait rêvé

d'établir à son profit, au milieu de la France ; mais elle ne manqua pas de s'y trouver trop à l'étroit et de s'y déplaire à mourir : Louis XIV et Mme de Maintenon n'avaient conservé pour elle aucune illusion favorable, et force lui fut d'aller se réfugier à Rome, où du moins elle était certaine de se retrouver et pouvoir maintenir sur un pied d'importance et de considération qu'on n'y pourrait dénier à la sœur du Cardinal de la Trémoille et la veuve du Prince degli Orsini, Duchesse douairière de Braccianno. Elle avait profité de sa faveur et de son crédit en Espagne pour y faire accorder la grandesse au neveu de son premier mari, M. de Chalais, ce qui fut la première assise de la première fortune des Talleyrand, comme je vous l'ai dit plus tôt. Elle accordait encore l'honnenr de sa confiance et de ses bonnes graces au sieur d'Aubigny, gentilhomme poitevin,qu'elle appelait Don Louis, parce qu'il avait été son confident favori pendant son usurpation d'Espagne. C'était un grand dégingandé, vaniteux, loquace et le plus familier du monde. Le Cardinal de Mailly disait qu'il devait ressembler à Conchino-Conchini, le maréchal d'Ancre. Il s'avisa de venir un jour m'assaillir de propos galans auprès de la Reine d'Angleterre, Marie Sobieska, chez qui Mme des Ursins, qui cherchait

à le faufiler partout (pour honorer sa prédilection), l'avait envoyé faire un message. Il m'avait abordé si cavalièrement que j'en fus outrée et que je lui demandai comment il s'appelait? — Mais, Madame, je suis le Chevalier d'Aubigny, dit-il en se mordant les lèvres. Je lui répondis: — C'est bon, Monsieur, je m'en souviendrai.

Vous savez déjà que la Princesse des Ursins était ma proche parente et ma marraine. Elle était glorieuse autant qu'on peut l'être quand on s'est appelé pendant quinze ou seize ans Mademoiselle de la Trémoille. Vous pouvez bien penser que le nom de Créquy sonnait assez haut dans toute l'Europe, et particulièrement à Rome, en mémoire du Cardinal, du Maréchal et du Duc de Créquy-Lesdiguières, Ambassadeurs de France sous le règne du feu Roi : aussi Mme des Ursins nous y reçut-elle en perfection. C'était plaisir de l'entendre parler de MM. de Créquy, dont la première aïeule était fille de Charlemagne. Mais comme ensuite elle avait toujours grand soin de m'appeler *ma nièce*, la reconnaissance de votre grand-père en était un peu diminuée.

Je vous dirai que ma marraine me parut une personne artificieuse, insidieuse, dominante et souverainement déplaisante. On soutenait qu'elle avait un reste de beauté; mais je trouvai qu'il n'y

paraissait pas. Ce qu'elle avait conservé sans la moindre altération, c'étaient les plus grands airs du monde, avec l'habitude de se mêler de ce qui ne la regardait point. Elle faisait des toilettes prodigieuses avec sa vilaine poitrine et ses vieilles épaules à découvert. — Mais vous qui êtes de la famille, me disait un jour le Prince de Mansfeld, dites-moi donc si vous savez pourquoi la Princesse des Ursins nous fait un pareil étalage? et pour faire plaisir à qui, s'il vous plaît? — C'est pour faire plaisir à nous autres jeunes femmes, et notamment à la Comtesse Fagnani, lui répondis-je en lui montrant ma voisine qui avait la plus belle poitrine et les plus belles épaules. Voilà que Mme la Comtesse Fagnani, qui avait, indépendamment de sa belle poitrine, une belle passion pour le Prince de Mansfeld, et des inquiétudes à son sujet apparemment, s'avisa de se fâcher contre lui parce que nous avions causé d'un air d'intelligence, et dans une langue dont elle ne comprenait pas un mot. Je ne sais comment il répondit à ses reproches, mais toujours est-il qu'il en reçut un coup de poignard dont il faillit rendre l'âme, et dont il alla se faire guérir à Venise où mon père était encore Ambassadeur. C'est un accident que je n'ai pas sur la conscience, en vérité!

La mémoire du Pape Clément XI doit être à

jamais vénérable (1). Sa mort était restée pour les Romains un sujet de regret général et d'affliction. Il n'avait accepté le souverain pontificat qu'au bout de quatre jours après son élection dans le conclave, où l'on eut grand'peine à triompher de sa résistance. Il avait rempli la chaire apostolique à l'édification de l'univers chrétien pendant vingt et un ans. Il avait rigoureusement exécuté la déclaration de son prédécesseur, Innocent XII, contre le népotisme. Ses mains sacrées et paternelles étaient ouvertes à tous les malheureux de tous les pays, et tout le monde a su qu'il avait envoyé des bâtimens chargés de grains et d'argent pour le soulagement des pauvres Marseillais pendant l'hiver de 1720. Docte, modeste et courageux pontife, c'était à lui qu'on doit rapporter le bienfait des constitutions *Unigenitus*, *Augustinus* et *Vineam Domini*. Il a pacifié l'église en démasquant le jansénisme : que son saint nom soit éternellement béni!

Je vous dirai que les membres du sacré collége

(1) Jean-François Albani, fils de Don C. Albani, Sénateur Romain, né le 22 juillet 1649, créé Cardinal, du titre de Saint-Silvestre, en 1690 ; élu souverain Pontife après 45 jours de conclave, en 1700. Il avait pris le nom de Clément en mémoire de ce que son exaltation pontificale avait eu lieu le jour où l'église célèbre la fête de Saint-Clément, Pape et Martyr. Il était mort le 19 mars 1721, âgé de 72 ans. (*Note de l'Auteur.*)

étaient partagés alors en deux factions capitales, les *Zelanti* et les *Politichi*; ce qui ne signifiait pas que les Zélés fussent des fanatiques, ni que les Politiques fussent des gens sans scrupules, car on n'appliquait ces dénominations qu'à la manière d'envisager la direction qu'il fallait donner aux affaires du Saint-Siége, et le caractère ou les habitudes personnelles des Cardinaux ne s'y trouvaient pour rien. Ces deux grands partis étaient divisés en quatre factions; la Romaine, l'Italienne, la Gallicane et la Tudesque. Le but de la faction Romaine était d'élire un sujet romain, grand seigneur, et ceci pour le profit et l'agrément de la noblesse suburbicaire. Les Italiens travaillaient pour empêcher ce monopole, les Germains intriguaient pour faire élire un pensionnaire de l'Empereur, et les Français manœuvraient pour contrarier les Impériaux, en inclinant vers les *Politichi* des trois autres factions. Le grand Roi n'existait plus, et c'était là toute l'ambition de notre conseil de régence.

Les Cardinaux de la nation française étaient alors Nosseigneurs de Rohan, de Noailles, de Gèvres, de Polignac et de Bussy; et le chef de la faction gallicane en Italie n'était rien moins que le neveu du Pape Alexandre VIII, le Cardinal Ottoboni, Évêque de Sabine et Abbé de Saint-

Paul de Verdun. (Prenez garde à cette qualification française.) Nous avions aussi dans notre parti les Cardinaux espagnols au nombre de quatre; c'est à savoir d'Arias, Archevêque de Séville; Borgia, Patriarche des Indes; Moncade, Évêque de Carthagène, et Cienfuegos de Transtamare et la Cerda, qui passa tout le temps qu'il fut en conclave à dessiner ses armoiries sur de petits papiers. On s'appuyait également sur le suffrage et la voix du Cardinal Évêque des Algarves, autant qu'il est permis de compter sur un Portugais. Enfin notre parti s'était renforcé du Cardinal Évêque de Javarin, le Prince Auguste de Saxe, ainsi que des Cardinaux d'Aquaviva, Carraccioli, et Thomas Ruffo, Archevêque de Nicée (tous les trois Napolitains), ce qui nous assurait de treize à quatorze voix dans le sacré collége.

La faction germanique était composée de Romains *Politichi*, lesquels étaient dirigés par le Cardinal Colonne, Archevêque de Ravenne et Majordome du Sacré-Palais. Il avait pour adjudans principaux le Cardinal de la Mirandole dont je vous ai parlé, Zondodari, Siennois et sujet romain; de Strattenbach, Évêque d'Olmutz; de Schoœnborn, Évêque de Spire et Chancelier d'Autriche; de Czacki, Métropolitain d'Hongrie, et finalement du Cardinal d'Hennin, à qui l'Em-

pereur avait eu soin d'accorder l'investiture de l'Archevêché de Malines aux Pays-Bas, ce qui ne l'empêcha point de voter avec les cardinaux français.

Dans la faction des Romains, proprement dits, il se trouvait une subdivision de *Zelanti* qui négociait contre les Tudesques, en soumission pour la couronne de France et sous la direction du Cardinal Pamfili, neveu du Pape Innocent X et Prince romain. Les Cardinaux Origo, Sagripanti et Tanara, étaient les agens les plus actifs et les plus expérimentés de cette demi-faction qui finit par l'emporter dans le conclave, en y faisant élire un Romain, grand seigneur et *Zelante Gallicano*. (Sous toutes réserves de la déclaration du clergé de France touchant le temporel des Princes et l'infaillibilité des Papes, car on n'a jamais pu rien comprendre à Rome et nulle autre part à ces quatre propositions de Bossuet, dont la première est annulée par les trois autres.) Enfin c'était le Cardinal del Giudice, Archevêque de Montréal en Sicile et Doyen du Sacré-Collége, que les Cardinaux de la faction italienne avaient élu pour leur régulateur. C'étaient de nobles Vénitiens, Milanais et Génois; des Cornaro, Barbarigo, Priuli, Spinola, Caprara, de Fiesque, *e tutti quanti nobilissimi porporati.*

Il me reste à vous dire à présent que tous ces Cardinaux romains, italiens, français, germains et castillans, zélés ou politiques, se trouvaient encore partagés, non pas en factions, ni par fractions pour cette fois-ci, mais par une autre division toute naturelle et toute chrétienne, en Cardinaux *Papabili* et *Papegianti*, c'est-à-dire *papables* et *papisians*. Les sujets les mieux connus alors pour être dignes de la tiare étaient les Cardinaux romains Paulucci, Gualterio, Piazza, Conti, Légat du Pape à Ferrare, et Corradini, Préfet de la signature aux conciles. Le Cardinal Papegiante par éminence et non par exellence, attendu que la justice et la sincérité n'étaient pas ses vertus principales (1). . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

et mon père avait su qu'il avait entrepris de négocier en faveur du Cardinal Zondodari. L'opinion de cette Éminence était aussi qu'en agissant de concert avec les intentions électorales des Cardinaux *Papegianti e Zelanti* pour opérer l'élection d'un Cardinal *Papabile* de leur faction,

(1) Tout donne à penser que les ratures auxquelles on doit attribuer cette lacune auront encore été déterminées par quelque scrupule de conscience et par esprit de charité. (*Note de l'Editeur.*)

on était assuré d'agir en sûreté de conscience et conformément aux inspirations du Saint-Esprit, qui procède à l'élection des Papes, en définitive, et qui n'y veut procéder qu'en employant les moyens humains. Le Cardinal de Fiesque était devenu son pis-aller. Monsignor Passionei se portait caution de sa bienveillance et de sa bonne volonté pour les deux couronnes de France et d'Espagne : enfin, le Cardinal Zondodari devait être indubitablement un grand et saint Pape, et le Roi d'Angleterre en était persuadé non moins que la Reine et Monseigneur Passionei ; ce qui ne fit pas changer d'avis à l'ambassade de France, et ce qui n'influa nullement sur les résolutions et la conduite de nos Cardinaux.

Le Chevalier de Saint-Georges, à qui le saint Père avait accordé les honneurs royaux dans les États de l'Église, et qui s'était marié depuis son voyage en France avec la petite-fille du Roi de Pologne, Jean Sobieski, vivait noblement et paisiblement à Rome, où tous les jacobites affluaient pour entretenir ses espérances, et tout au moins pour y rendre hommage à ce noble exilé, leur souverain légitime, et leur unique souverain, suivant la conscience et la loi de leur pays.

La Reine Marie-Clémentine était belle, ai-

mable et polie; elle avait du goût, un esprit fort aimable et beaucoup d'attrait pour la noblesse de France, où sa sœur avait trouvé de riches partis; car, après la mort du Duc de Créquy-Blanchefort, avec qui le contrat de mariage de cette Princesse était déjà signé, elle avait épousé successivement, c'est le mot propre, le Duc de Bouillon-Turenne et le Prince de Turenne, héritier de son frère. Votre oncle de Créqui-Canaples avait très mal accueilli la proposition d'épouser Marie-Casimire Sobieska: je vous ai déjà dit comment il avait reconnu sa bonne intention pour lui. Quand la Reine eut appris par moi combien M. de Canaples était souverainement déraisonnable, et lorsque je lui dis que la Princesse Charlotte de Rohan, sa première femme, en était morte d'affliction: — Vous me soulagez agréablement, dit-elle, car j'étais blessée de ce qu'une personne de votre famille eût montré de l'inconsidération pour nous.

J'avais bien compté sur le bon effet de mes contasseries. Dans la soirée du lendemain, la Reine eut l'extrême bonté de vouloir me faire une visite que je m'empressai d'aller recevoir dans son carrosse, à la porte de notre palais; et depuis notre explication sur M. Canaples, il ne m'est jamais arrivé, pendant mon séjour à Rome,

de rester une seule journée sans avoir eu l'honneur de lui faire ma cour. — Oh ! l'équivoque et l'amphibologie! je n'ai jamais fait ma cour à M. de Canaples, au moins. N'allez pas vous y tromper.

La cour d'Angleterre était fort bien établie dans le palais Borgia, que la Reine douairière, Marie de Modène, avait acheté pour son fils, du Cardinal Hovard de Norfolk, et sur la porte duquel on n'avait pas manqué de placer les armes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, avec celles de France au premier quartier. Je ne pouvais m'en taire, et je ne sais comment les Rois très chrétiens ont bien voulu tolérer cette absurdité-là (1)? La devise de l'écu britannique est en français, ainsi, m'a-t-on dit, que les inscriptions qui marquent les noms et les titres des chevaliers de la Jarretière et du Bain dans les chapelles de Windsor et de Westminster; et comme il en est ainsi du serment, des statuts de ces ordres et des principales formules de la couronne envers

(1) Le gouvernement et les Princes anglais ont retranché les fleurs-de-lys de l'écu britannique sous le règne de Georges III, en exécution d'un article dont Buonaparte avait fait la stipulation secrète à l'occasion du traité d'Amiens. C'est encore à dater du même traité que les rois d'Angleterre ne prennent plus le titre de Roi de France, qu'ils s'obstinaient à porter depuis l'usurpation de la couronne de France par Henri VI. (*Note de l'Éditeur.*)

le parlement britannique, il paraît qu'on ne peut ni regarder, ni rien écouter à la cour d'Angleterre sans y trouver partout le sceau profondément appliqué des Normands et des Angevins, avec la marque, les meurtrissures et la trace ineffaçable de la conquête.

Il est assez digne d'observation que les Français abandonnent toujours leurs anciennes coutumes, tandis que toutes les coutumes auliques de l'Europe ont pour origine un ancien usage français. Une ordonnance de Henry III enjoint aux gentilshommes de sa chambre « de ne plus « négliger dores-en-avant de porter *leurs clefs* « *d'or* au dossier de leur pourpoint, suivant les « ordonnances et *l'ordinaire* de la Cour »; et nous voyons aujourd'hui porter des clefs d'or à tous les gentilshommes de la chambre ou les chambellans du monde, excepté ceux du Roi de France. Le cérémonial du saint Empire le réglement de la cour d'Autriche et l'étiquette du palais de Madrid sont évidemment établis sur la *loy des honneurs de la cour de Bourgogne*, mais en aucun pays et chez aucun peuple l'origine et l'imitation ne sont aussi visibles et plus méconnues qu'en Angleterre. Tous les antiquaires anglais s'accordent pour le nier, et l'opiniâtreté qu'ils y mettent est prodigieusement ridicule,

en ce qu'ils ne sauraient nier que le serment, les statuts et les inscriptions des ordres royaux, comme aussi toutes les principales formules de la couronne et de la chancellerie d'Angleterre ne soient purement et simplement des phrases françaises. Le Chancelier de la Grande-Bretagne est encore obligé, deux fois par an, de proférer judiciairement, si ce n'est judicieusement : *Le Roi remercie son bon peuple de son bénévolence.* Enfin tous les monumens numismatiques et lapidaires, les temples et les palais des Rois anglais, leurs tombeaux, l'écu britannique et jusqu'à la monnaie du pays, tout est couvert d'insignes, de cris gaulois et de légendes françaises. Les sujets anglais ne peuvent pas même adresser la parole à leur souverain sans lui parler français et sans l'appeler SIR ; ils disent MADAM à leur Reine et non pas *Milady*. Voilà qui me paraît mortifiant pour la suffisance anglicane ; mais ce que je trouve admirablement curieux, c'est que le Roi d'Angleterre touche encore les écrouelles en sa qualité de *Roi de France !* Je passe condamnation sur son titre de *défenseur de la foi*. LILIA NON LABORANT NEQUE NENT ; les lys ne travaillent ni ne filent et sont plus superbement vêtus que Salomon dans toute sa gloire. MM. les Anglais ont eu beau faire, la pourpre

des autres Rois ne saurait égaler l'éclat des lys.

Pour sa part de la succession royale des Sobieski, la Reine Marie-Clémentine avait eu, sans compter de belles terres en Pologne et trois millions d'écus romains, un lit de parade et trois rubis inestimables. Ce lit superbe était un trophée de la bataille de Vienne, et l'étoffe en était provenue de la courtine où l'on abritait l'étendard de Mahomet avec l'alcoran. C'était un brocard de Smyrne à fond d'or avec des versets islamites écrits en turquoises et perles fines. Les cadres de la tenture et de la couche, qui valaient sept cent mille livres tournois, étaient en vermeil admirablement ciselé, sans parler de leurs desseins à l'émail et des pierres de couleur à profusion, comme on en voit dans les contes arabes. Cette riche monture était un présent de la noblesse immédiate de l'Empire au Roi Jean III, en rémunération de la délivrance de Vienne. (Vous saurez que l'Empereur Léopold ne voulut pas recevoir chez lui le grand Sobieski, son libérateur, à raison de l'étiquette, et parce qu'un roi de Pologne n'est pas un monarque héréditaire. On dirait que l'Empereur d'Allemagne ne serait pas un monarque électif, lui-même ?)

Les trois rubis de S. M. Britannique avaient été trouvés dans la tente où le grand-visir Amu-

rat avait parqué ses femmes, à la très illustre bataille de Choczim. Ce sont des pierres orientales de la plus vieille roche. La plus grande est circulaire, et les deux autres en forme de pendeloque. C'est d'après mon avis qu'on les a fait garnir en feuillage d'émeraude et monter comme une rose avec deux boutons (1).

On a remarqué que les trois quarts des Anglaises sont timbrées, et particulièrement celles qui voyagent. Je me souviendrai toujours d'une certaine Duchesse de Bedford, qui ne pouvait porter que le titre de Comtesse en présence des Majestés du palais Borgia, et qui, bien que son mari fût hanovrien fanatique, avait sollicité la permission de faire sa cour aux Stuarts exilés, par la raison qu'elle était *non-dépendante !* — Votre Majesté, dit-elle un jour à la Reine, en français, mais avec un accent anglais et des mouvemens de figures inconcevables ; voici la femme de mon fils, Miladi Marquionesse de Tavistock, que j'ai l'honneur de produire à vous, Madame,

(1) Ces belles pierres ont été léguées à la sacristie du Vatican par le fils de Marie-Clémentine Sobieska, le Cardinal-Duc d'York, mort à Rome en 1807. Mme la Comtesse d'Albany, veuve du dernier Prétendant et belle-sœur de ce Cardinal, a vendu le lit de la Reine sa belle-mère à un juif de Florence ; mais ce n'était pas la première et ce n'est pas la dernière ou la plus forte preuve d'indélicatesse dont elle a scandalisé l'Italie. (*Note de l'Éditeur.*)

et qui parle français très bien ; très bien chante, et souvent la chanson charmante que lui apprit la parisienne gouvernante. — Marquionesse, ayez la bonté pour la chanter à la Reine et la Marquionesse de Créquy. — Oh ! non, répondit sa belle-fille. — Allons, Marquionesse, ayez cette bonté ! Si vous chantez la française chanson, vous aurez pour vous ma robe à caros flambés que vous admirez tant ! (Tout ceci se passait dans le grand salon de la Reine avant que nous nous fussions assises.) La belle-mère ajouta quelques mots en anglais, et voilà Miladi Marquise de Tavistock qui se met à nous chanter dans le fond de sa gorge :

Ah ! qu'il est donc bon
Le poil de mouton,
Quand il est tondu dans sa saison !
On en fait des mitaines,
Des Capuchons aux moines,
On en fait des aumusses,
Des manteaux aux pique-puces ;
Ah ! qu'il est donc bon
Le poil de mouton,
Quand il est tondu dans sa saison !

Cette agréable et spirituelle composition n'avait pas moins de sept à huit couplets, et comme je craignais d'éclater de rire, en m'impatientant de me tenir sur mes jambes pour écouter pareil-

les bêtises, j'interrompis la chanteuse en demandant au Cardinal Pamfili des nouvelles de sa santé! La Duchesse de Bedford alla disant partout que les françaises Marquionesses n'étaient pas du tout polies.

On procédait cependant aux dispositions intérieures du Vatican pour la tenue du Conclave, et la Reine d'Angleterre eut la bonté de me prendre avec elle, afin d'en aller voir les préparatifs. Il ne fallait pas moins qu'un privilége de tête couronnée pour obtenir pareille faveur, car une autre femme, et si qualifiée qu'elle soit, ne passe jamais le seuil pontifical du Vatican, et les audiences que le Saint-Père accorde aux plus grandes Dames étrangères aussi bien qu'aux Princesses Romaines, ont toujours lieu dans la sacristie d'un couvent de filles. Je ne vous parlerai pas de la porte murée, ni du tour, ni de la chapelle du Saint-Esprit, et je vous adresse aux lettres de M. de Coulanges pour tous ces détails ordinaires à l'intérieur d'un Conclave; je vous dirai seulement que ce qui m'y parut le plus remarquable était la parfaite uniformité de ces 72 appartemens dont la principale pièce était tendue, parois, voûte et plancher, en damas violet et sans autres meubles qu'un crucifix doré, deux torchères avec des cierges en cire jaune, un fauteuil

couvert de même étoffe, et finalement un prie-Dieu, garni de son coussin. Les chambres à coucher des Cardinaux électeurs ne sont que des alcôves adhérentes à la cellule de leur Conclaviste.

A propos de Conclaviste, je vous dirai que le Cardinal de Gèvres en avait un qui s'appelait l'Abbé de Beaumont; j'aurai l'occasion de vous en parler souvent et pendant long-temps, attendu qu'il est mort archevêque de Paris en 1781. C'était alors un joli garçon de 18 à 20 ans, qui était modeste comme un ange et qui mangeait comme un diable. Il était curieux d'antiquités et courait continuellement dans la campagne de Rome.

Le Cardinal avait pour Caudataire un autre abbé français avec qui le petit de Beaumont faisait parfois ses excursions d'archéologiste ou ses pélerinages extrà-muros, et voilà qu'une fois ils furent obligés de rester à coucher dans une auberge à cause d'un violent orage. Le Caudataire alla se coucher sans vouloir souper, ce qui n'aurait pas accommodé le Conclaviste, et quand il eut fini sa réfection, voici qu'on lui donne une petite lampe en lui disant d'aller se coucher avec son camarade (on n'avait pas d'autre lit à lui donner); — la petite porte à droite au fond du

grand corridor à gauche, au rez-de-chaussée ; vous monterez deux marches ; il était impossible de s'y tromper, et le voilà qui s'établit à côté de son compagnon.

Il faut vous dire que cette chambre avait autrefois servi de cuisine, et qu'on entretenait dans l'âtre un feu de résines et branches de genièvre, afin d'y faire sécher et fumer des quartiers de porc. Cinq à six minutes après s'être mis au lit, l'Abbé de Beaumont voit ouvrir la porte et voit entrer une jolie fille avec un grand garçon qui vont s'agenouiller modestement aux deux angles de la cheminée et qui se mettent à réciter les litanies des saints. Le garçon s'était insensiblement rapproché de la jeune fille en marchant avec ses genoux, et quand il fut tout auprès d'elle, il entreprit de l'embrasser, ce qui la fit bondir jusqu'à l'autre bout de la chambre, en s'écriant : — Sarrazin que vous êtes ! en présence d'un mort !... L'Abbé de Beaumont s'aperçut alors qu'il avait une jambe toute froide à côté de la sienne, et fit un mouvement pour se retourner et pour envisager la figure inconnue d'un horrible défunt !..... Pensez comment il sortit de ce lit brusquement, et jugez de la frayeur de cette pauvre fille !

CHAPITRE III.

Intrigues à Rome en faveur de Dubois. — Le Comte de Froulay refuse d'y participer. — Il se retire à Venise. — Son rappel en France. — Le Pape Innocent XIII. — Sa famille et les Princes romains du nom de Conti. — Mort du Pape Michel Conti. — Présomptions sur la cause de sa mort. — Un brigand romagnol. — Absolution donnée par le Pape *in caso particolare*. — Le Cardinal grand-pénitencier. — Les cas de conscience. — Opinions du Saint-Office en désaccord avec celles du Clergé français. — Présentation au Saint-Père. — Souvenir du Duc de Créquy. — Il avait été insulté par la garde corse. — Réparation de la cour de Rome. — La pyramide du Vatican. — Lettre de Louis XIV au Pape Alexandre VIII. — Mot du Pape Innocent XIII à propos du même Duc de Créquy. — Le Doge de Gênes. — Le Prélat brocanteur. — L'amour et la peste. — L'Abbé de Tencin. — Son procès avec des Jansénistes. — Libelles contre lui. — Ses charités dans son diocèse de Lyon. — Calomnies contre sa sœur la Comtesse de Tencin. — Jean le Rond, surnommé d'Alembert. — Moqueries de Voltaire au sujet d'une illusion de ce philosophe.

. . . . et tout aussitôt qu'on sut la mèche éventée, on rappela précipitamment le Père Laffitau qui fut désavoué, ce qui va sans dire, et qui laissa tous les papiers de

notre Ambassade au Prince Armand-Gaston de Rohan. Celui-ci ne pouvait accepter la qualité d'Ambassadeur à cause de sa dignité de Cardinal, qui prime d'honneur sur l'autre, mais il prit le singulier titre de chef de la mission chargée des affaires du Roi de France à Rome.

Telle avait été la condescendance et la faiblesse de ce pauvre moine ; mais quand on eut à mettre en délibération d'avoir à satisfaire l'amour-propre et l'ambition de M. l'Abbé Dubois, mon père alla déclarer qu'il se retirait de la négociation. Ce fut en vain qu'on entreprit de l'y faire intervenir, ne fût-ce au moins qu'à titre d'assistance et de conseil ; il persévéra jusqu'à la fin dans l'inaction, la froideur, et, je puis ajouter, le juste mépris qu'il avait manifesté pour cette manœuvre (1). Il alla jusqu'à dire à M. de Sisteron que ses instructions, à lui Comte de Froulay, ne portaient rien d'analogue à l'objet de cette lettre, ce qui lui paraissait plus sensé qu'à M. Dubois n'appartenait, attendu qu'il n'aurait jamais voulu se charger de pareille mission. Il en fut conférer prudemment avec les autres Cardinaux français qui n'étaient certainement pas d'humeur à vendre

(1) Il n'était pas encore question de solliciter le chapeau rouge pour l'Abbé Dubois, et c'était seulement un titre d'Archevêque *in partibus* qu'on voulait obtenir pour lui. (*Note de l'Auteur.*)

le Saint-Esprit, sans compter qu'ils n'avaient nulle envie de se déshonorer aux yeux du Sacré-Collége à titre de Simoniaques, et voilà ce qui fit que M. le Régent et M. Dubois furent obligés d'en rester là pour cette fois-ci. Je vous ai déjà dit que mon père était parti pour Venise avant la fin du Conclave, et comme il avait rempli la mission d'un gentilhomme et d'un chrétien, au lieu de remplir l'office d'un commissionnaire de M. le Duc d'Orléans et d'un mandataire de l'Abbé Dubois, il y trouva (c'est à Venise) des lettres de récréance que le favori du Régent avait eu la précaution de faire anti-dater, car il y avait toujours de la fourberie, de la faiblesse et de la lâcheté dans tous leurs actes de *rouerie*. Mon père alla tout aussitôt signifier son rappel à son bon ami le Duc de Venise, Jean-Marie Cornaro, qui nous avait fait inscrire au livre d'or, et qui avait été long-temps Ambassadeur en France ; et puis mon père arriva joyeusement à Paris, où vous pouvez bien penser qu'il n'a jamais voulu remettre les pieds chez M. le Duc d'Orléans.

Il est douteux que l'ancien chargé d'affaires de France eût pu trouver dans tout le Sacré Collége une seule oreille ouverte aux insinuations du Régent et de son protégé ; mais dans tous les cas, l'élection du Pape Innocent XIII aurait

pleinement démontré l'inutilité de leurs intrigues.

Michele-Archangelo Conti, Prince des États Romains et du Saint-Empire, était issu de ces immenses et fameux Princes de Conti, Ducs de Toscanelle et de Pola, lesquels avaient déjà fourni cinq Papes et vingt-trois Cardinaux à l'église romaine. Il était le quatrième enfant du Prince Charles Conti, Duc de Guadagnole et Grand-Maître héréditaire du Palais-Apostolique. Sa mère était la sœur du Duc de Muti d'Acqua-Sparta, sa sœur avait épousé le fils aîné du Connétable Colonne; enfin toutes les alliances de leur famille étaient les plus illustres de la Ville et du Patrimoine de Saint-Pierre; ainsi vous pouvez juger s'il était de la faction romaine *in toto corde, vicieris et medula*, comme disait l'Abbé Phélippeaux d'Herbaut, qui parlait quelquefois latin *comme vous voyez*. Avant d'atteindre à la calotte rouge, il avait été Nonce apostolique en Portugal et à Madrid. Il était un des *porporati zelanti* les plus papables et les moins papifians, car il se maintenait dans une réserve impénétrable et continuelle. C'est justement là pourquoi la France ou l'Autriche n'auraient jamais eu l'idée d'entraver son exaltation, qui se trouva déterminée par un compromis fractionnaire après qua-

rante-quatre jours de conclave. Il avait choisi le même nom que le Pape Innocent III, le plus illustre des Conti qui fût monté sur le Saint-Siége (en 1198). Il était profondément religieux, conciliant, affable, humble devant Dieu, bien qu'il eût conservé devant les hommes un grand air de haute noblesse, avec certains mouvemens de physionomie qui dénotaient le souvenir du laticlave et les traditions du patriciat romain. Il était d'une austérité rigoureuse envers lui-même ; il était pour les autres indulgent et doux comme un *agnus Dei*. Il aimait l'architecture et les arts libéraux. Enfin c'était un choix infiniment agréable à la majorité des Cardinaux, et c'était du reste, *uno Papa di tempo*, valétudinaire et septuagénaire.

J'ai déjà dit comment tous les efforts de la faction d'Autriche avaient été réunis et dirigés contre l'élection du Cardinal Ottoboni, grand ami des Français. Je ne sais véritablement ce qu'il aurait pu faire de plus et de mieux pour complaire à M. le Régent, que ne fit le Cardinal Michel Conti, qui fut exalté Souverain Pontife à la satisfaction de l'Autriche en dépit de la France, et qui mourut, dix-neuf mois après, de chagrin, pour avoir eu la faiblesse d'accorder la pourpre romaine à l'Abbé Dubois.

Ne craignez pas que j'abuse de la circonstance où nous nous trouvons pour vous parler des ruines et des palais de Rome. J'aimerais cent fois mieux vous parler des pigeons romains et des buffles, je crois! J'aurais du moins la chance et l'espérance de vous dire certaines choses nouvelles, et je suis tellement excédée du faux savoir, du faux enthousiasme et des répétitions continuelles de nos voyageurs, que j'en ai pris l'Aurore du Guide et l'Aurore du Guerchin dans une égale animadversion! J'aimerais mieux vous conter une histoire de voleur, mon petit Prince; et si vous voulez entendre la belle histoire du brigand Marto, dont tout le monde parlait à Rome en 1721, approchez-vous pour écouter votre grand'mère.

Il y avait une fois, dans une ville de la Romagne appelée Palestrine, un armurier qui s'appelait Domenico Marto, et qui se promenait solitairement tous les soirs, après le coucher du soleil, sur la grande place de la cathédrale, avec une épée de longueur et des pistolets à sa ceinture. Il était le beau-frère du barrigel, et tous les sbires de la principauté Colonna le saluaient avec un air d'intelligence.

On savait qu'un riche bourgeois de la ville était venu lui dire un soir : — Domenico, voici

cent onces d'argent que je vous donne. Dans une demi-heure d'ici, vous allez voir passer deux jeunes gens qui auront des habits d'écarlate; vous vous approcherez d'eux avec un air de mystère, et vous leur direz à demi-voix : — N'êtes-vous pas le Chevalier Feltri? Celui-ci vous dira : — C'est moi. Vous lui donnerez un coup de poignard, et dans le cœur, si vous pouvez; l'autre jeune homme est un poltron qui ne manquera pas de s'enfuir, et vous achèverez Feltri, s'il en est besoin. Il est inutile que vous alliez vous réfugier dans une église; retournez tranquillement chez vous où je ne manquerai pas d'aller vous retrouver.

Dominique exécuta ponctuellement les instructions du jaloux; et sitôt qu'il fut rentré dans sa boutique, il y vit arriver ce riche bourgeois dont il avait servi le ressentiment. — Je suis très content de ce que vous avez fait pour moi, dit-il à Dominique; et voici encore une bourse de cent onces que vous allez partager avec le premier homme de justice qui viendra chez vous. Le chef des sbires entra bientôt dans la boutique de l'armurier, sous prétexte d'y marchander une espingole, et sans autre explication Marto lui mit dans la main les cinquante onces destinées à la justice de Palestrine; après quoi, le chef

des sbires invita l'armurier à venir chez lui pour y faire un souper d'amis. Ils se rendirent à son logement, qui touche à la prison publique, et ils y trouvèrent pour convives le barrigel avec le geôlier de la carcera principata.

— Signor Marto, lui dit-on, les messes de la cathédrale ne sont qu'à douze taris la pièce. On dit que le Chevalier Feltri a été poignardé; faites-en dire une vingtaine pour le repos de son ame et n'en parlons plus. Le reste de la soirée fut assez gai.

On disait aussi qu'un autre jour, un domestique inconnu était venu lui proposer de le suivre à la porte de la ville, et qu'il y trouva un homme âgé, très bien mis et accompagné par quatre valets à cheval. Le même seigneur lui dit : — Maestro Marto, voici deux bourses de quarante sequins ; je vous prie de venir avec moi jusqu'à mon château, mais ne vous refusez pas à ce que je vous fasse bander les yeux. — Volontiers, répondit l'autre; et après une heure de marche, ils arrivèrent au vieux château du Duc d'Andria, comme on l'a su quelque temps après.

On détacha le bandeau qui couvrait les yeux *del bravo*, lequel se vit dans une chambre superbe, où se trouvait une jeune femme attachée sur un fauteuil, et baillonnée par une poire d'an-

goisse, de manière à ne pouvoir pousser que des cris inarticulés.

Le vieux Seigneur lui dit : — Mio bravo, je vous dirai que mes valets ne sont que des poules mouillées! et vous saurez que je n'ai plus le poignet assez vigoureux pour porter un coup assuré. En conséquence, ayez la complaisance de poignarder ma femme.

Domenico lui répondit: — Excellence, on vous a trompé sur mon compte. J'attends des gens (qui peuvent se défendre) au coin d'une rue, ou je les attaque résolument dans un bois; mais je ne veux pas mettre à mort une signora qui est garrottée dans un fauteuil de velours, et baillonnée par une figue de Venise : c'est un office du bourreau qui ne saurait convenir à un homme d'honneur. Et voilà Domenico qui jette les deux bourses aux pieds de cet époux vindicatif.

Celui-ci n'osa pas insister avec une indiscrétion mal séante. Il pria l'armurier de se laisser encore bander les yeux, et puis il le fit reconduire jusqu'à la porte de la ville. Cette action délicate et noble avait fait beaucoup d'honneur et d'amis à Domenico Marto, mais il en est une autre qui fut encore approuvée plus généralement (1).

(1) On allait jusqu'à nommer ces personnages indiqués par la cla-

Il y avait dans les deux cités de Palestrine et de Gallicano deux familles rivales et deux hommes de qualité qui ne se pouvaient pas souffrir. C'étaient les Cirulli, qui provenaient d'un Échanson du Connétable Pompée Colonna, Prince de Palestrine, et les Serra d'Ognano, qui descendaient d'un Thuriféraire du pape Martin V (Othon Colonna). Le Comte Cirulli fit appeler Dominique et lui proposa cinq cents sequins s'il voulait assassiner le Marquis d'Ognano; le digne armurier s'en chargea; mais il demanda du temps, parce qu'il avait su que le marquis se tenait sur ses gardes.

Deux jours après, celui-ci fit appeler Domenico Marto dans un lieu très solitaire et très écarté: — Mon ami, lui dit-il, voici une bourse de cinq cents sequins, à l'effigie de Saint Marc de Venise: elle est à vous si vous me promettez de poignarder Cirulli.

Domenico prit la bourse et lui répondit: — Seigneur Marquis, je vous donne ma parole d'hon-

neur populaire; ce mari jaloux devait être Tiberio Caraffa, Duc d'Andria, Comte de Montecalvo et Prince de l'Académie des *Otiosi* de Naples; le nom de sa malheureuse femme était, disait-on, Auréliane Imperiali de Francavilla, et dans tous les cas, ce Duc d'Andria ne pouvait plus sortir de ses fiefs de Sicile, attendu que les tribunaux romains et napolitains l'avaient condamné à mort en 1718. (*Note de l'Auteur*.)

neur de tuer Don Fabio Cirulli, n'importe avec quoi, ni comment; mais il faut que je vous dise une chose, c'est que je lui avais déjà donné ma parole de faire mourir Votre Excellence.

Le Marquis lui répondit en souriant: — J'espère que vous n'en ferez rien, désormais? Mais Marto lui répliqua sérieusement: — Pardonnez-moi, Excellence, je l'ai promis et je vais m'en acquitter sur-le-champ.

Le Marquis d'Ognano voulut tirer son épée, mais l'armurier prit un pistolet à sa ceinture et fit sauter la cervelle au Marquis; ensuite il se rendit chez M. le Comte auquel il annonça que son ennemi n'existait plus.

Cet honorable gentilhomme en fut bien aise; il embrassa Marto sur les deux joues, il lui fit boire de son vin de Syracuse et du Lacryma-Christi de la meilleure année; il lui fit donner une superbe lame en acier de Damas, et finalement il acquitta son obligation des cinq cents sequins.

Dominique alors se prit à lui dire, avec un air un peu embarrassé, que le Marquis d'Ognano lui avait également promis, pour l'assassiner, cinq cents sequins qu'il lui avait payés d'avance. Le Cirulli dit à l'armurier qu'il était charmé d'avoir prévenu son ennemi... — Seigneur Comte, lui

répliqua cet homme de conscience, cela ne vous servira de rien, car j'avais donné ma parole d'honneur... et ce disant, il applique à Cirulli deux coups de stylet qui lui percent le cœur. Les domestiques du Comte étaient accourus au cri qu'il avait fait en tombant; mais Marto se débarrassa d'eux à coups de poignards, et s'enfuit dans les monts bénéventins, où tous les brigands d'Italie vinrent se rallier autour de lui. C'est un acte de probité qui se trouvait alors dans toutes les bouches plébéiennes; les bandits sont les héros du peuple dans tout le midi de l'Italie; et je pense que dans la Romagne Emiliane et Flaminienne, on parlera long-temps *del bravo Dominico Marto* (1).

Au moment où le pape Innocent XIII faisait son entrée dans la Basilique de Saint-Jean de Latran qui est l'église cathédrale de Rome, car celle de Saint-Pierre n'est, à proprement parler, qu'un grand oratoire et que la chapelle palatine du Vatican, ceci dans la hiérarchie sacerdotale, au moins, et suivant les traditions presbytérales

(1) Un anonyme a fait imprimer une partie de cette anecdote en 1819, sans nom d'auteur et sans autre embarras que celui d'y changer les noms des personnages et celui de la ville.

Il est assez connu que les deux opuscules attribués à cet anonyme ont été copiés dans un manuscrit intitulé *Mémoires inédits du Comte de Cagliostro*. L'éditeur des *Souvenirs de Mme de Créquy* a déjà réclamé contre cet abus de confiance. (*Note de l'Éditeur.*)

de la ville sainte, je vous dirai que je m'y trouvais placée dans une tribune, à côté de la Duchesse d'Anticoli, belle-sœur du Pape, et qu'on y vit s'exécuter subitement, au milieu de la nef et du cortége, un temps d'arrêt, précédé par une sorte de mouvement tumultueux dont il était impossible de s'expliquer la cause. Nous vîmes ensuite que toute cette foule empourprée, solennelle et dorée des Princes de l'Eglise et des Princes *del Soglio*, s'éloigna du Saint-Père en laissant un grand cercle vide autour de lui. Les douze caudataires du Pape avaient laissé tomber son immense robe de moire blanche qui couvrait, derrière lui, peut-être bien soixante palmes de ce beau pavé de Saint-Jean de Latran. (Je me rappelle que ces caudataires étaient revêtus de vastes simarres en étoffe d'or avec des bordures en velours cramoisi.) Cependant, le Pape était resté debout, tout seul au milieu de la nef, la tiare en tête et sa crosse d'or à la main. — *Chi sa? Chi non sa? Che sarà dunque?* — C'était un transtevère, un villanello, un soldat peut-être, et c'était dans tous les cas un homme du peuple avec un air sauvage et la figure d'un bandit, qui demandait à se confesser au Souverain Pontife, afin d'en obtenir l'absolution d'un *caso particolar e pericoloso*. Le Saint-Père n'avait pas voulu se refuser à

cette demande, qu'il aurait pu trouver téméraire, en bonne conscience et sans manquer à la charité pontificale, assurément! il se fit *spontanément*, comme on a dit pour la première fois à l'assemblée nationale, un profond silence; et pendant cette confession, qui dura huit ou dix minutes notre Saint-Père eut constamment son oreille inclinée, jusqu'à la bouche de ce villageois qui était agenouillé à ses pieds. Je remarquai que, tout de suite après avoir entendu les premiers mots de cet aveu, la figure du Pape était devenue d'une pâleur extrême : il avait eu l'air d'éprouver un saisissement douloureux, un sentiment d'effroi compatissant et de consternation. Après avoir proféré quelques paroles à voix très basse, il imposa une de ses mains sur la tête du pénitent auquel il fit baiser l'anneau du pécheur, et Sa Sainteté (c'est un mot qui n'est pas ici de simple formule) éleva pour lors sa tête et ses yeux vers le ciel, avec un air de simplicité, de miséricorde et de majesté sur-humaine! Les Cardinaux-chefs d'ordres, les Princes romains, les Patriarches latins et grecs, avec les autres Assistans du Soglio, reprirent leurs places auprès du Souverain Pontife : la magnifique procession se remit en marche, et cet homme alla se perdre dans la foule.

Le peuple imagina que c'était Domenico Marto,

« Que si l'on habite un pays où les co-
« médies ne soient pas ou soient mal cen-
« surées, et que, par suite et conséquence,
« aller aux théâtres y soit sujet de trou-
« bles intérieurs ou de scandale pour le
« prochain, on s'en doit abstenir.

« Que si l'on est en pays où lesdites re-
« présentations soient prudemment châ-
« trées et que les séculiers bien vivans ne
« s'en abstiennent point, j'estime qu'on y
« peut aller en sûreté de conscience. »

« Quant à l'abstinence de boire afin de
« ne point rompre son jeûne, on n'y sau-
« rait être obligé que pour le jeûne sa-
« cramentel en bonne santé, pourvu
« néanmoins que le malaise enduré par
« suite de l'altération puisse occasionner
« une préoccupation qui gêne consécu-
« tivement durant plus de dix minutes.
« C'est à cette règle d'hygiène à déter-
« miner cette relâche pénitentielle. Il
« n'est permis d'user alors que de bois-
« sons purement désaltérantes et nulle-
« ment nourrissantes, à raison de ce qu'il

« ne s'agit que de se préserver d'une in-« flammation d'intérieur. L'emploi du su-« cre ou du miel est tolérable pour cet « effet, mais non pas celui du lait ou du « vin, de la cervoise et autres boissons « fermentées ; sinon dans tous les cas d'in-« commodité sérieuse, où nulle abstinence « n'est de précepte, ainsi qu'il est assez « connu. »

« Pour les alimens dont il est permis « d'user au repas de collation, les jours « de jeûne, il y a si grande diversité dans « les coutumes, et de plus, les climats et « les habitudes y doivent influer telle-« ment sur les ordonnances de l'autorité « diocésaine, qu'on n'est point obligé de « s'en tenir à l'une ou l'autre de ces cou-« tumes en changeant de lieu, vu qu'on a « changé d'Évêque. Ce qu'il est bon de « suivre et d'observer, c'est l'usage des « personnes les plus régulières du dio-« cèse où l'on se trouve. C'est la seule « prescription qu'on vous puisse et doive « indiquer à ce même sujet, prudem-« ment et justement. »

« Que si vous manquez à ouïr la sainte

« messe en votre église paroissiale, de « trois dimanches l'un, suivant une pres- « cription disciplinaire qui n'est pas exi- « gée dans la ville capitale du monde « chrétien, non plus que dans les évê- « chés suburbicaires, et non plus que « dans tout le reste de l'Italie, où l'on « s'en tient simplement au commande- « ment de l'église, lequel commande- « ment n'astreint en nulle sorte à ladite « prescription gallicane d'assister à la « messe de sa paroisse, de trois diman- « ches l'un, vous n'en devrez avoir aucun « scrupule; et que si vous manquez à « vous en accuser en confession, nous es- « timons que vous ne pécherez point. »

Je ne vous en dirai pas davantage au sujet de mes cas de conscience, attendu que les autres décisions du Grand-Pénitencier portaient sur des choses qui ne sont nullement applicables à une personne de votre sexe et qui ne serait pas mariée. Je vous dirai que j'aurais cru pécher mortellement en allant encourager et voir applaudir les comédiens de Paris; tout le monde pourra vous témoigner qu'on ne m'a jamais vue dans au-

cune salle de spectacle en France, mais toujours est-il vrai que j'ai laissé dire et prêcher les Abbés jansénistes ou gallicans, pour le surplus, sans m'en embarrasser non plus que du Prêtre-Jean d'Éthiopie. Nous étions à Paris sept ou huit dévotes pour lesquelles ces explications du Cardinal-Vicaire ont été d'un grand soulagement. Cette pauvre Abbesse de Panthemont avait toujours étranglé de soif en carême et les jours de jeûne, jusque là que je lui fisse voir ce document dont nous prîmes autorisation pour boire de l'eau d'orange ou de l'eau d'épine-vinette autant qu'il en faudrait. — *Liquidum jejunium non frangit.* — Je vous en crois, me disait-elle, en s'en donnant à cœur-joie ! La petite de Richelieu nous demanda la traduction de cette phrase latine ; c'était au parloir de sa tante, et ma cousine du Châtelet lui répondit agréablement que cela voulait dire : « Mme de Créquy m'a tiré une fière épine du pied. » Voilà ce que Mme du Châtelet a jamais dit, *véritablement*, de plus ingénieux. Cette agréable repartie avait toujours le plus grand succès dans son salon géométrique, où l'on a répété pendant vingt-cinq ou trente ans que c'était la plus excellente plaisanterie du monde. Voltaire en étouffait de rire et Mairan s'en pâmait. Il n'y avait là que Fontenelle et Mme de Boccage qui se pos-

sédassent raisonnablement, ce qui faisait dire à Mme du Châtelet qu'ils *étaient insensibles à l'esprit des autres.*

Nous avions rencontré plusieurs fois le Cardinal-Prince Conti chez les Cardinaux de notre nation, où cette Éminence romaine avait toujours montré pour nous beaucoup de prévenance. Il n'en fallut pas moins se faire présenter au Pape Innocent XIII, et Sa Sainteté voulut bien nous faire prévenir qu'elle nous admettrait *con ogni piacere*. M. de Créquy s'empressa de se rendre au Vatican, et pendant toute l'audience, qui dura trois quarts-d'heure, il ne fut question que du Cardinal de Créquy, du Duc de Créquy, Charles II, et du Maréchal de Créquy, Charles III, dont la mémoire était restée présente à tous les anciens du Sacré-Collége.

Montaigne a dit avant moi combien il est fastidieux de « ramentavoir et longuement destailler « les choses cognües et contenües ez livres d'his- « toire ; » aussi ne vous *ramentavoirai*-je ni les démêlés du Pape Alexandre VIII avec Louis XIV, ni cette audacieuse entreprise d'insulte contre le Duc de Créquy, son ambassadeur, par des soldats de la garde pontificale, en plein jour et dans la rue du Corso. Je vous dirai seulement qu'un des pages de l'Ambassadrice, appelé M. de Poli-

gnac, avait été tué derrière son carrosse, et que ces misérables soldats avaient assailli de coups de pierres la Marquise de Créquy, belle-sœur du Duc, à sa sortie de l'église de Saint-Louis-des-Français (1). L'Ambassadeur de France se retira d'abord sur les terres de Naples, au pas de ses chevaux, escorté par ses gentilshommes et sa livrée, comme aussi par tous les sujets du Roi qui se trouvaient dans l'État romain ; mais la Duchesse et la Marquise de Créquy restèrent, avec seulement une vingtaine de domestiques, dans Rome et dans leur palais Farnèse, dont on ouvrit, pour lors, toutes les grilles et toutes les portes majeures, avec un air de fière indifférence et de sécurité méprisante, parce que le représentant, ou pour mieux dire l'envoyé du Roi très chrétien ne s'y trouvait plus (2).

(1) Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. Elle nous a laissé des manuscrits dont je vous recommande la lecture. Cette relation de son voyage à Rome est écrite avec un esprit et un agrément infinis.

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Je ne puis jamais laisser dire qu'un Ambassadeur soit le *représentant* du Souverain qui l'accrédite, à moins que ce ne soit par hyperbole emphatique et manière de parler. Un Ambassadeur représente si peu le Roi son maître, à l'étranger, que ni les Rois, ni les ministres, ni les particuliers d'aucun pays, n'ont jamais traité un Ambassadeur comme un souverain. J'ai ouï dire au Chevalier de Folard que le Maréchal de Créquy avait fait arrêter et s'était fait amener un plénipotentiaire de l'Électeur de Mayence, dont on suspectait la conduite et

sédassent raisonnablement, ce qui faisait dire à Mme du Châtelet qu'ils *étaient insensibles à l'esprit des autres.*

Nous avions rencontré plusieurs fois le Cardinal-Prince Conti chez les Cardinaux de notre nation, où cette Éminence romaine avait toujours montré pour nous beaucoup de prévenance. Il n'en fallut pas moins se faire présenter au Pape Innocent XIII, et Sa Sainteté voulut bien nous faire prévenir qu'elle nous admettrait *con ogni piacere*. M. de Créquy s'empressa de se rendre au Vatican, et pendant toute l'audience, qui dura trois quarts-d'heure, il ne fut question que du Cardinal de Créquy, du Duc de Créquy, Charles II, et du Maréchal de Créquy, Charles III, dont la mémoire était restée présente à tous les anciens du Sacré-Collége.

Montaigne a dit avant moi combien il est fastidieux de « ramentavoir et longuement destailler « les choses cognües et contenües ez livres d'his- « toire ; » aussi ne vous *ramentavoirai*-je ni les démêlés du Pape Alexandre VIII avec Louis XIV, ni cette audacieuse entreprise d'insulte contre le Duc de Créquy, son ambassadeur, par des soldats de la garde pontificale, en plein jour et dans la rue du Corso. Je vous dirai seulement qu'un des pages de l'Ambassadrice, appelé M. de Poli-

gnac, avait été tué derrière son carrosse, et que ces misérables soldats avaient assailli de coups de pierres la Marquise de Créquy, belle-sœur du Duc, à sa sortie de l'église de Saint-Louis-des-Français (1). L'Ambassadeur de France se retira d'abord sur les terres de Naples, au pas de ses chevaux, escorté par ses gentilshommes et sa livrée, comme aussi par tous les sujets du Roi qui se trouvaient dans l'État romain ; mais la Duchesse et la Marquise de Créquy restèrent, avec seulement une vingtaine de domestiques, dans Rome et dans leur palais Farnèse, dont on ouvrit, pour lors, toutes les grilles et toutes les portes majeures, avec un air de fière indifférence et de sécurité méprisante, parce que le représentant, ou pour mieux dire l'envoyé du Roi très chrétien ne s'y trouvait plus (2).

(1) Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. Elle nous a laissé des manuscrits dont je vous recommande la lecture. Cette relation de son voyage à Rome est écrite avec un esprit et un agrément infinis.

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Je ne puis jamais laisser dire qu'un Ambassadeur soit le *représentant* du Souverain qui l'accrédite, à moins que ce ne soit par hyperbole emphatique et manière de parler. Un Ambassadeur représente si peu le Roi son maître, à l'étranger, que ni les Rois, ni les ministres, ni les particuliers d'aucun pays, n'ont jamais traité un Ambassadeur comme un souverain. J'ai ouï dire au Chevalier de Folard que le Maréchal de Créquy avait fait arrêter et s'était fait amener un plénipotentiaire de l'Électeur de Mayence, dont on suspectait la conduite et

L'inflexible et résolu Pontife en fut atterré. Le gouvernement romain en était paralysé de terreur. Le Duc de Créquy ne voulut écouter aucune explication, recevoir aucune excuse, aucune satisfaction personnelle.

Certains détails de cette étrange affaire n'ont pas été bien rendus, ni peut-être bien connus par nos historiographes de France, car notre Ambassadeur avait commencé, comme je vous l'ai dit, par se transporter à Campoli, sous la domination du Roi d'Espagne et des Deux-Siciles; et voici la copie de la première lettre qui fut écrite au Pape Alexandre, par le Roi notre maître, à l'occasion de cet événement. L'original en est aux archives pontificales, d'où Monseigneur Falconnieri voulut bien m'en faire avoir une transcription que je vais copier avec une attention scrupuleuse. (Les inscriptions qui précèdent la lettre du Roi sont du fait de la chancellerie romaine, et sont écrites à l'encre violette.)

qu'on avait trouvé dans une salle d'auberge à Strasbourg. Le plénipotentiaire se démenait comme un diable, et s'écriait qu'il était le *représentant* de son Altesse Électorale. — Vous représentez si mal un Archevêque, lui dit ce Maréchal à coups de boutoir, qu'on vous a trouvé dans une tabagie, et vous représentez si peu l'Électeur-Archi-Chancelier du Saint-Empire, que je vais vous faire appliquer cent coups de bâton, si vous dites un mot de plus. (*Note de l'Auteur.*)

Alla Santità del Beatissimo Padre
il Papa Alessandro VIII°, Pontefice Massimo,
Nostro Signore.
in Roma la santa.

Settima lettera di sua Maestà, il Re cristianissimo Ludovico XIV°.

Trento d'agosto. 1662. Risp. 149. XXV.

« Très Sainct Père, nostre Cousin le Duc de « Créquy nous ayant fait connoistre l'attentat « commis sur sa personne, le vingt aoust dernier, « dans les rües de Rome par les gardes corses de « vostre Saincteté, nous avons tout aussitost « mandé à nostre dit Cousin qu'il eust à sortir « de vos estats, à fin que sa personne et nostre « dignité n'y restent pas exposées à des actes in- « nouïs mesme chez les barbares. Nous avons « égallement ordonné au Sieur Abbé de Bour- « lemont, Auditeur de Rote, qu'il ait à savoir de « vostre Beatitude si elle a dessein de nous en « proposer une satisfaction proportionnée à la « grandeur de l'offense, laquelle a non seullement « attaqué, mais indignement renversé et violé « le droit des gens. Nous ne demanderons rien à « vostre Saincteté en cette remontre. Elle a pris « une si longue habitude de nous refuser toute « chose, et témoigné jusqu'icy tant d'adversion

« pour nostre personne et nostre couronne, que
« nous voulons laisser à sa seule prudence le soin
« de lui fournir une résollution sur laquelle la
« nostre se reglera : souhaitant seullement de
« pouvoir rester de vostre Beatitude, le très de-
« vot et révérend fils aisné,

LOUIS.

« A Versailles, ce 30 aoust 1662. »

Il est assez connu que le Souverain-Pontife envoya son neveu (de son nom), le Cardinal Fabio Chigi, avec le titre de Légat *à latere*, pour en demander publiquement excuse au Roi, séant sur son trône à Versailles. On avait décimé les Corses pour la galère, et la garde corse fut licenciée à perpétuité. Enfin, pour attester la réparation d'un pareil outrage, la cour de Rome érigea dans la grande cour du Vatican une pyramide en marbre noir avec une inscription satisfaisante. Ni M. de Créquy, ni moi lorsque j'allai dans ce palais avant le conclave, ne voulûmes jeter les yeux du côté de cette pyramide, ce qui fut équitablement apprécié par les Romains et fort approuvé du Cardinal de Rohan. Nous savons pourtant que les Corses ne sont pas traités charitablement dans l'inscription de cette pyramide, qui les qualifie de nation toujours infâme, odieuse

aux peuples, et désormais indigne de servir les Rois. Pour les Corses, avait dit Tacite, *primo vindicta, secundo mentiri, tertio negare Deos.*

J'obtins quelques jours après mon audience personnelle dans la sacristie du couvent des Chanoinesses du Saint-Esprit, où je fus baiser les pieds du Saint-Père et recevoir sa bénédiction. M. de Créqui voulut m'y faire l'honneur de son escorte, et le Saint-Père ne pouvait se lasser de converser avec lui. Voici les dernières paroles qu'il nous ait dites avec un air de dignité modeste et d'enjouement rempli d'urbanité. — «Nous « n'oserions vous dire que nous vous aimons in« finiment, les personnes de votre maison sont « trop fières avec les Papes. Nous ne saurions « vous dire, non plus, que nous serions bien « aise de vous avoir ici pour Ambassadeur et pour « Ambassadrice, à cause de ce terrible nom que « vous portez, mais nous serions bien heureux et « fort honoré de vous avoir pour sujets du Saint« Siége; ✝ Benedicat vos omnipotens Deus! »

Je me souviens qu'il y avait à Rome, en qualité d'Ambassadeur du Roi catholique, un original de Grand d'Espagne en expectative, appelé le Comte-Duc de Luna. Sa mère était une infante de Montézuma, ce qui lui faisait bien de la peine, et malgré qu'il en eût recueilli des trésors au

Mexique avec la titulature des Ducs de Montézuma, c'était toujours un crèvecœur pour lui. Il abhorrait la France, et je crois bien qu'il était contraire à Philippe V et favorable à l'Archiduc au fond de son cœur; mais toujours est-il qu'il ne parlait jamais que du feu Roi Philippe IV. On nous rapporta qu'il nous trouvait trop prévenans pour lui, et qu'il avait dit un jour, avec un air orgueilleux, que le Roi Don Philippe IV n'ôtait jamais son chapeau que pour le Saint-Sacrement. — *Y de muy mala gana*, répondit le Cardinal d'Arias, ami des Français et fort homme d'esprit, ce qui veut dire également en espagnol, *à contre-cœur et de mauvaise grace*. Il était surtout pour le Marquis et pour moi d'une froideur persistante et d'une sécheresse inexplicable, ce qui n'alla cependant jamais jusqu'à l'incivilité, parce que votre grand-père était là. M. le Comte-Duc a pourtant fini par ouvrir son cœur ulcéré contre nous au Cardinal d'Hénin (l'Archevêque de Malines), et voici le motif de son aversion pour votre grand-père. Étant bien jeune et servant sous les ordres du dernier Maréchal de Créquy, lequel était, comme on sait, infiniment brusque et morose, il avait été lui demander congé pour aller voir son père de Mendoce et sa mère de Montézuma qui venaient de tomber malades en Catalogne, et qui,

disait-on, le demandaient à cor et à cri, et notez bien que c'était la veille d'une bataille. Le Maréchal de Créquy lui répondit avec son air sombre et fier ; — Allez, Monsieur ; *père et mère honoreras, afin de vivre longuement* ; ce qui fut répété dans toute l'armée, et d'où venait que ce vieux Castillan de la vieille roche en avait conservé l'horreur des Créquy. Les paroles d'un supérieur à ses inférieurs ne sauraient jamais être assez mesurées, et surtout dans l'état militaire. Vous ne sauriez imaginer combien les duretés et les amertumes du Maréchal de Créquy avaient fait d'ennemis à votre maison ; vous en verrez encore un exemple dont j'ai fait l'épreuve. C'était encore le temps du point d'honneur : on était plus susceptible et plus mémoratif qu'aujourd'hui.

Ce même Comte-Duc avait pour unique espoir de postérité masculine un mauvais garnement, dont on avait long-temps parlé sous le nom de Marquis de Sa, et qui s'appelait alors Osmand-Charry-Bey, sans que l'ambassadeur, son père, en fût déconcerté le moins du monde. Toutes les capitales de l'Europe avaient retenti de ses déportemens, et le Vice-Roi de Naples avait fini par le faire condamner aux galères, à propos du meurtre d'un chanoine. Ce Marquis de Sa trouva moyen de s'enfuir en Barbarie, où il s'était fait

Mahométan chez l'Empereur de Maroc dont il avait épousé les deux filles, *e sempre bene!* Le père en était parfaitement quitte à ses propres yeux pour avoir renié son renégat de fils, et quand il avait à parler de sa maison, c'était pour dire qu'elle allait s'éteindre, attendu qu'il était octogénaire, et qu'il était le dernier des Urtado de Mendoça qui avaient droit de chaudière à la cour du Roi Pélage. Et puis c'était des rengorgemens aragonnais, des airs de tête andaloux et autres folies d'Espagne à lui rire au nez.

J'ai remarqué que l'infamie du père s'étend toujours sur le fils, tandis que la mauvaise conduite du fils n'influe presque jamais sur la considération du père; et pourtant celui-ci devrait rester sous la responsabilité de son exemple à l'intérieur, et des soins qu'il a dû prendre, et de ceux qu'il a fait donner à l'éducation de ses enfans; mais il n'importe, et comme la gloire qu'on tire de ses ancêtres est la plus incontestable et presque toujours la plus profitable, le monde en aura sûrement conclu qu'il fallait hériter des charges avec le bénéfice.

Parmi les étrangers qui figuraient à Rome, il se trouvait encore un singulier personnage, Andréa Grimaldi, noble Génois et proche parent de ma grand'mère de Froulay, qui nous avait dit

assez souvent que leur maison marchait en avant des Doria, des Fiesque et des Spinola, ce qui la plaçait à la sommité de la haute et superbe aristocratie génoise, et ce qu'on accordait aux Grimaldi-Monaco dans toute l'Italie, sans difficulté.

Celui-ci avait été Doge de Gênes, mais il ne s'embarrassait pas beaucoup des affaires de la République, et lorsque le secrétaire du Sénat vint lui dire le *come vostra serenità* (1), il ne prit que le temps de se dépouiller de la *Stolla Dogarescale* pour monter en chaise de poste et s'aller promener sur la Corniche. Il aurait bien voulu s'avancer jusqu'à Paris, mais le Sénat ne permettait guère aux Patrices génois de sortir de l'Italie, et les poteaux armoiriés du Duc de Savoie étaient pour eux les colonnes d'Hercule. Le Duc André s'en fut toucher barre au pont de Beauvoisin ; ensuite il s'en alla sans débrider jusqu'à Otrante (à la pointe de la botte) ; il était allé successivement de tous les côtés, jusqu'aux extrêmes frontières d'Italie qu'il ne pouvait franchir, et c'était pour attacher ses regards amoureux et passionnés sur les mers du littoral ou sur

(1) « *Come vostra Serenità ha fornito suo tempo, vostra Excellenza sene vadi a casa.* »

Comme votre SÉRÉNITÉ a fini son temps, votre EXCELLENCE peut s'en aller chez elle.

sédassent raisonnablement, ce qui faisait dire à Mme du Châtelet qu'ils *étaient insensibles à l'esprit des autres.*

Nous avions rencontré plusieurs fois le Cardinal-Prince Conti chez les Cardinaux de notre nation, où cette Éminence romaine avait toujours montré pour nous beaucoup de prévenance. Il n'en fallut pas moins se faire présenter au Pape Innocent XIII, et Sa Sainteté voulut bien nous faire prévenir qu'elle nous admettrait *con ogni piacere.* M. de Créquy s'empressa de se rendre au Vatican, et pendant toute l'audience, qui dura trois quarts-d'heure, il ne fut question que du Cardinal de Créquy, du Duc de Créquy, Charles II, et du Maréchal de Créquy, Charles III, dont la mémoire était restée présente à tous les anciens du Sacré-Collége.

Montaigne a dit avant moi combien il est fastidieux de « ramentavoir et longuement destailler « les choses cognües et contenües ez livres d'his« toire ; » aussi ne vous *ramentavoirai*-je ni les démêlés du Pape Alexandre VIII avec Louis XIV, ni cette audacieuse entreprise d'insulte contre le Duc de Créquy, son ambassadeur, par des soldats de la garde pontificale, en plein jour et dans la rue du Corso. Je vous dirai seulement qu'un des pages de l'Ambassadrice, appelé M. de Polir

gnac, avait été tué derrière son carrosse, et que ces misérables soldats avaient assailli de coups de pierres la Marquise de Créquy, belle-sœur du Duc, à sa sortie de l'église de Saint-Louis-des-Français (1). L'Ambassadeur de France se retira d'abord sur les terres de Naples, au pas de ses chevaux, escorté par ses gentilshommes et sa livrée, comme aussi par tous les sujets du Roi qui se trouvaient dans l'État romain ; mais la Duchesse et la Marquise de Créquy restèrent, avec seulement une vingtaine de domestiques, dans Rome et dans leur palais Farnèse, dont on ouvrit, pour lors, toutes les grilles et toutes les portes majeures, avec un air de fière indifférence et de sécurité méprisante, parce que le représentant, ou pour mieux dire l'envoyé du Roi très chrétien ne s'y trouvait plus (2).

(1) Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. Elle nous a laissé des manuscrits dont je vous recommande la lecture. Cette relation de son voyage à Rome est écrite avec un esprit et un agrément infinis.

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Je ne puis jamais laisser dire qu'un Ambassadeur soit le *représentant* du Souverain qui l'accrédite, à moins que ce ne soit par hyperbole emphatique et manière de parler. Un Ambassadeur représente si peu le Roi son maître, à l'étranger, que ni les Rois, ni les ministres, ni les particuliers d'aucun pays, n'ont jamais traité un Ambassadeur comme un souverain. J'ai ouï dire au Chevalier de Folard que le Maréchal de Créquy avait fait arrêter et s'était fait amener un plénipotentiaire de l'Électeur de Mayence, dont on suspectait la conduite et

L'inflexible et résolu Pontife en fut atterré. Le gouvernement romain en était paralysé de terreur. Le Duc de Créquy ne voulut écouter aucune explication, recevoir aucune excuse, aucune satisfaction personnelle.

Certains détails de cette étrange affaire n'ont pas été bien rendus, ni peut-être bien connus par nos historiographes de France, car notre Ambassadeur avait commencé, comme je vous l'ai dit, par se transporter à Campoli, sous la domination du Roi d'Espagne et des Deux-Siciles; et voici la copie de la première lettre qui fut écrite au Pape Alexandre, par le Roi notre maître, à l'occasion de cet événement. L'original en est aux archives pontificales, d'où Monseigneur Falconnieri voulut bien m'en faire avoir une transcription que je vais copier avec une attention scrupuleuse. (Les inscriptions qui précèdent la lettre du Roi sont du fait de la chancellerie romaine, et sont écrites à l'encre violette.)

qu'on avait trouvé dans une salle d'auberge à Strasbourg. Le plénipotentiaire se démenait comme un diable, et s'écriait qu'il était le *représentant* de son Altesse Électorale. — Vous représentez si mal un Archevêque, lui dit ce Maréchal à coups de boutoir, qu'on vous a trouvé dans une tabagie, et vous représentez si peu l'Électeur-Archi-Chancelier du Saint-Empire, que je vais vous faire appliquer cent coups de bâton, si vous dites un mot de plus. (*Note de l'Auteur.*)

Alla Santità del Beatissimo Padre
il Papa Alessandro VIII°, Pontefice Massimo,
Nostro Signore.
in Roma la santa.

Settima lettera di sua Maestà, il Re cristianissimo Ludovico XIV°.

Trento d'agosto. 1662. Risp. 149. XXV.

« Très Sainct Père, nostre Cousin le Duc de « Créquy nous ayant fait connoistre l'attentat « commis sur sa personne, le vingt aoust dernier, « dans les rües de Rome par les gardes corses de « vostre Saincteté, nous avons tout aussitost « mandé à nostre dit Cousin qu'il eust à sortir « de vos estats, à fin que sa personne et nostre « dignité n'y restent pas exposées à des actes in- « nouis mesme chez les barbares. Nous avons « égallement ordonné au Sieur Abbé de Bour- « lemont, Auditeur de Rote, qu'il ait à savoir de « vostre Beatitude si elle a dessein de nous en « proposer une satisfaction proportionnée à la « grandeur de l'offense, laquelle a non seullement « attaqué, mais indignement renversé et violé « le droit des gens. Nous ne demanderons rien à « vostre Saincteté en cette remontre. Elle a pris « une si longue habitude de nous refuser toute « chose, et témoigné jusqu'icy tant d'adversion

« pour nostre personne et nostre couronne, que
« nous voulons laisser à sa seule prudence le soin
« de lui fournir une résollution sur laquelle la
« nostre se reglera : souhaitant seullement de
« pouvoir rester de vostre Beatitude, le très de-
« vot et révérend fils aisné,

LOUIS.

« A Versailles, ce 30 aoust 1662. »

Il est assez connu que le Souverain-Pontife envoya son neveu (de son nom), le Cardinal Fabio Chigi, avec le titre de Légat *à latere*, pour en demander publiquement excuse au Roi, séant sur son trône à Versailles. On avait décimé les Corses pour la galère, et la garde corse fut licenciée à perpétuité. Enfin, pour attester la réparation d'un pareil outrage, la cour de Rome érigea dans la grande cour du Vatican une pyramide en marbre noir avec une inscription satisfaisante. Ni M. de Créquy, ni moi lorsque j'allai dans ce palais avant le conclave, ne voulûmes jeter les yeux du côté de cette pyramide, ce qui fut équitablement apprécié par les Romains et fort approuvé du Cardinal de Rohan. Nous savons pourtant que les Corses ne sont pas traités charitablement dans l'inscription de cette pyramide, qui les qualifie de nation toujours infâme, odieuse

aux peuples, et désormais indigne de servir les Rois. Pour les Corses, avait dit Tacite, *primo vindicta, secundo mentiri, tertio negare Deos.*

J'obtins quelques jours après mon audience personnelle dans la sacristie du couvent des Chanoinesses du Saint-Esprit, où je fus baiser les pieds du Saint-Père et recevoir sa bénédiction. M. de Créqui voulut m'y faire l'honneur de son escorte, et le Saint-Père ne pouvait se lasser de converser avec lui. Voici les dernières paroles qu'il nous ait dites avec un air de dignité modeste et d'enjouement rempli d'urbanité. — « Nous « n'oserions vous dire que nous vous aimons in- « finiment, les personnes de votre maison sont « trop fières avec les Papes. Nous ne saurions « vous dire, non plus, que nous serions bien « aise de vous avoir ici pour Ambassadeur et pour « Ambassadrice, à cause de ce terrible nom que « vous portez, mais nous serions bien heureux et « fort honoré de vous avoir pour sujets du Saint- « Siége; ✝ Benedicat vos omnipotens Deus! »

Je me souviens qu'il y avait à Rome, en qualité d'Ambassadeur du Roi catholique, un original de Grand d'Espagne en expectative, appelé le Comte-Duc de Luna. Sa mère était une infante de Montézuma, ce qui lui faisait bien de la peine, et malgré qu'il en eût recueilli des trésors au

Mexique avec la titulature des Ducs de Montézuma, c'était toujours un crèvecœur pour lui. Il abhorrait la France, et je crois bien qu'il était contraire à Philippe V et favorable à l'Archiduc au fond de son cœur; mais toujours est-il qu'il ne parlait jamais que du feu Roi Philippe IV. On nous rapporta qu'il nous trouvait trop prévenans pour lui, et qu'il avait dit un jour, avec un air orgueilleux, que le Roi Don Philippe IV n'ôtait jamais son chapeau que pour le Saint-Sacrement. — *Y de muy mala gana*, répondit le Cardinal d'Arias, ami des Français et fort homme d'esprit, ce qui veut dire également en espagnol, *à contre-cœur et de mauvaise grace*. Il était surtout pour le Marquis et pour moi d'une froideur persistante et d'une sécheresse inexplicable, ce qui n'alla cependant jamais jusqu'à l'incivilité, parce que votre grand-père était là. M. le Comte-Duc a pourtant fini par ouvrir son cœur ulcéré contre nous au Cardinal d'Hénin (l'Archevêque de Malines), et voici le motif de son aversion pour votre grand-père. Étant bien jeune et servant sous les ordres du dernier Maréchal de Créquy, lequel était, comme on sait, infiniment brusque et morose, il avait été lui demander congé pour aller voir son père de Mendoce et sa mère de Montézuma qui venaient de tomber malades en Catalogne, et qui,

disait-on, le demandaient à cor et à cri, et notez bien que c'était la veille d'une bataille. Le Maréchal de Créquy lui répondit avec son air sombre et fier ; — Allez, Monsieur ; *père et mère honoreras, afin de vivre longuement ;* ce qui fut répété dans toute l'armée, et d'où venait que ce vieux Castillan de la vieille roche en avait conservé l'horreur des Créquy. Les paroles d'un supérieur à ses inférieurs ne sauraient jamais être assez mesurées, et surtout dans l'état militaire. Vous ne sauriez imaginer combien les duretés et les amertumes du Maréchal de Créquy avaient fait d'ennemis à votre maison ; vous en verrez encore un exemple dont j'ai fait l'épreuve. C'était encore le temps du point d'honneur : on était plus susceptible et plus mémoratif qu'aujourd'hui.

Ce même Comte-Duc avait pour unique espoir de postérité masculine un mauvais garnement, dont on avait long-temps parlé sous le nom de Marquis de Sa, et qui s'appelait alors Osmand-Charry-Bey, sans que l'ambassadeur, son père, en fût déconcerté le moins du monde. Toutes les capitales de l'Europe avaient retenti de ses déportemens, et le Vice-Roi de Naples avait fini par le faire condamner aux galères, à propos du meurtre d'un chanoine. Ce Marquis de Sa trouva moyen de s'enfuir en Barbarie, où il s'était fait

Mahométan chez l'Empereur de Maroc dont il avait épousé les deux filles, *e sempre bene !* Le père en était parfaitement quitte à ses propres yeux pour avoir renié son renégat de fils, et quand il avait à parler de sa maison, c'était pour dire qu'elle allait s'éteindre, attendu qu'il était octogénaire, et qu'il était le dernier des Urtado de Mendoça qui avaient droit de chaudière à la cour du Roi Pélage. Et puis c'était des rengorgemens aragonnais, des airs de tête andaloux et autres folies d'Espagne à lui rire au nez.

J'ai remarqué que l'infamie du père s'étend toujours sur le fils, tandis que la mauvaise conduite du fils n'influe presque jamais sur la considération du père; et pourtant celui-ci devrait rester sous la responsabilité de son exemple à l'intérieur, et des soins qu'il a dû prendre, et de ceux qu'il a fait donner à l'éducation de ses enfans; mais il n'importe, et comme la gloire qu'on tire de ses ancêtres est la plus incontestable et presque toujours la plus profitable, le monde en aura sûrement conclu qu'il fallait hériter des charges avec le bénéfice.

Parmi les étrangers qui figuraient à Rome, il se trouvait encore un singulier personnage, Andréa Grimaldi, noble Génois et proche parent de ma grand'mère de Froulay, qui nous avait dit

assez souvent que leur maison marchait en avant des Doria, des Fiesque et des Spinola, ce qui la plaçait à la sommité de la haute et superbe aristocratie génoise, et ce qu'on accordait aux Grimaldi-Monaco dans toute l'Italie, sans difficulté.

Celui-ci avait été Doge de Gênes, mais il ne s'embarrassait pas beaucoup des affaires de la République, et lorsque le secrétaire du Sénat vint lui dire le *come vostra serenità* (1), il ne prit que le temps de se dépouiller de la *Stolla Dogarescale* pour monter en chaise de poste et s'aller promener sur la Corniche. Il aurait bien voulu s'avancer jusqu'à Paris, mais le Sénat ne permettait guère aux Patrices génois de sortir de l'Italie, et les poteaux armoiriés du Duc de Savoie étaient pour eux les colonnes d'Hercule. Le Duc André s'en fut toucher barre au pont de Beauvoisin; ensuite il s'en alla sans débrider jusqu'à Otrante (à la pointe de la botte); il était allé successivement de tous les côtés, jusqu'aux extrêmes frontières d'Italie qu'il ne pouvait franchir, et c'était pour attacher ses regards amoureux et passionnés sur les mers du littoral ou sur

(1) « *Come vostra Serenità ha fornito suo tempo, vostra Excellenza sene vadi a casa.* »

Comme votre SÉRÉNITÉ a fini son temps, votre EXCELLENCE peut s'en aller chez elle.

« messe en votre église paroissiale, de
« trois dimanches l'un, suivant une pres-
« cription disciplinaire qui n'est pas exi-
« gée dans la ville capitale du monde
« chrétien, non plus que dans les évê-
« chés suburbicaires, et non plus que
« dans tout le reste de l'Italie, où l'on
« s'en tient simplement au commande-
« ment de l'église, lequel commande-
« ment n'astreint en nulle sorte à ladite
« prescription gallicane d'assister à la
« messe de sa paroisse, de trois diman-
« ches l'un, vous n'en devrez avoir aucun
« scrupule; et que si vous manquez à
« vous en accuser en confession, nous es-
« timons que vous ne pécherez point. »

Je ne vous en dirai pas davantage au sujet de mes cas de conscience, attendu que les autres décisions du Grand-Pénitencier portaient sur des choses qui ne sont nullement applicables à une personne de votre sexe et qui ne serait pas mariée. Je vous dirai que j'aurais cru pécher mortellement en allant encourager et voir applaudir les comédiens de Paris; tout le monde pourra vous témoigner qu'on ne m'a jamais vue dans au-

d'une salle de spectacle en France, mais toujours est-il vrai que j'ai laissé dire et prêcher les Abbés jansénistes ou gallicans, pour le surplus, sans m'en embarrasser non plus que du Prêtre-Jean d'Éthiopie. Nous étions à Paris sept ou huit dévotes pour lesquelles ces explications du Cardinal-Vicaire ont été d'un grand soulagement. Cette pauvre Abbesse de Panthemont avait toujours étranglé de soif en carême et les jours de jeûne, jusque là que je lui fisse voir ce document dont nous prîmes autorisation pour boire de l'eau d'orange ou de l'eau d'épine-vinette autant qu'il en faudrait. — *Liquidum jejunium non frangit.* — Je vous en crois, me disait-elle, en s'en donnant à cœur-joie ! La petite de Richelieu nous demanda la traduction de cette phrase latine ; c'était au parloir de sa tante, et ma cousine du Châtelet lui répondit agréablement que cela voulait dire : « Mme de Créquy m'a tiré une fière épine du pied. » Voilà ce que Mme du Châtelet a jamais dit, *véritablement*, de plus ingénieux. Cette agréable répartie avait toujours le plus grand succès dans son salon géométrique, où l'on a répété pendant vingt-cinq ou trente ans que c'était la plus excellente plaisanterie du monde. Voltaire en étouffait de rire et Mairan s'en pâmait. Il n'y avait là que Fontenelle et Mme de Boccage qui se pos-

sédassent raisonnablement, ce qui faisait dire à Mme du Châtelet qu'ils *étaient insensibles à l'esprit des autres.*

Nous avions rencontré plusieurs fois le Cardinal-Prince Conti chez les Cardinaux de notre nation, où cette Éminence romaine avait toujours montré pour nous beaucoup de prévenance. Il n'en fallut pas moins se faire présenter au Pape Innocent XIII, et Sa Sainteté voulut bien nous faire prévenir qu'elle nous admettrait *con ogni piacere*. M. de Créquy s'empressa de se rendre au Vatican, et pendant toute l'audience, qui dura trois quarts-d'heure, il ne fut question que du Cardinal de Créquy, du Duc de Créquy, Charles II, et du Maréchal de Créquy, Charles III, dont la mémoire était restée présente à tous les anciens du Sacré-Collége.

Montaigne a dit avant moi combien il est fastidieux de « ramentavoir et longuement destailler « les choses cognües et contenües ez livres d'his- « toire ; » aussi ne vous *ramentavoirai*-je ni les démêlés du Pape Alexandre VIII avec Louis XIV, ni cette audacieuse entreprise d'insulte contre le Duc de Créquy, son ambassadeur, par des soldats de la garde pontificale, en plein jour et dans la rue du Corso. Je vous dirai seulement qu'un des pages de l'Ambassadrice, appelé M. de Poli-

gnac, avait été tué derrière son carrosse, et que ces misérables soldats avaient assailli de coups de pierres la Marquise de Créquy, belle-sœur du Duc, à sa sortie de l'église de Saint-Louis-des-Français (1). L'Ambassadeur de France se retira d'abord sur les terres de Naples, au pas de ses chevaux, escorté par ses gentilshommes et sa livrée, comme aussi par tous les sujets du Roi qui se trouvaient dans l'État romain ; mais la Duchesse et la Marquise de Créquy restèrent, avec seulement une vingtaine de domestiques, dans Rome et dans leur palais Farnèse, dont on ouvrit, pour lors, toutes les grilles et toutes les portes majeures, avec un air de fière indifférence et de sécurité méprisante, parce que le représentant, ou pour mieux dire l'envoyé du Roi très chrétien ne s'y trouvait plus (2).

(1) Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. Elle nous a laissé des manuscrits dont je vous recommande la lecture. Cette relation de son voyage à Rome est écrite avec un esprit et un agrément infinis.

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Je ne puis jamais laisser dire qu'un Ambassadeur soit le *représentant* du Souverain qui l'accrédite, à moins que ce ne soit par hyperbole emphatique et manière de parler. Un Ambassadeur représente si peu le Roi son maître, à l'étranger, que ni les Rois, ni les ministres, ni les particuliers d'aucun pays, n'ont jamais traité un Ambassadeur comme un souverain. J'ai ouï dire au Chevalier de Folard que le Maréchal de Créquy avait fait arrêter et s'était fait amener un plénipotentiaire de l'Électeur de Mayence, dont on suspectait la conduite et

L'inflexible et résolu Pontife en fut atteré. Le gouvernement romain en était paralysé de terreur. Le Duc de Créquy ne voulut écouter aucune explication, recevoir aucune excuse, aucune satisfaction personnelle.

Certains détails de cette étrange affaire n'ont pas été bien rendus, ni peut-être bien connus par nos historiographes de France, car notre Ambassadeur avait commencé, comme je vous l'ai dit, par se transporter à Campoli, sous la domination du Roi d'Espagne et des Deux-Siciles; et voici la copie de la première lettre qui fut écrite au Pape Alexandre, par le Roi notre maître, à l'occasion de cet événement. L'original en est aux archives pontificales, d'où Monseigneur Falconnieri voulut bien m'en faire avoir une transcription que je vais copier avec une attention scrupuleuse. (Les inscriptions qui précèdent la lettre du Roi sont du fait de la chancellerie romaine, et sont écrites à l'encre violette.)

qu'on avait trouvé dans une salle d'auberge à Strasbourg. Le plénipotentiaire se démenait comme un diable, et s'écriait qu'il était le *représentant* de son Altesse Électorale. — Vous représentez si mal un Archevêque, lui dit ce Maréchal à coups de boutoir, qu'on vous a trouvé dans une tabagie, et vous représentez si peu l'Électeur-Archi-Chancelier du Saint-Empire, que je vais vous faire appliquer cent coups de bâton, si vous dites un mot de plus. (*Note de l'Auteur.*)

Alla Santità del Beatissimo Padre
il Papa Alessandro VIII°, Pontefice Massimo,
Nostro Signore.
in Roma la santa.

Settima lettera di sua Maestà, il Re cristianissimo
Ludovico XIV°.

Trento d'agosto. 1662. Risp. 149. XXV.

« Très Sainct Père, nostre Cousin le Duc de « Créquy nous ayant fait connoistre l'attentat « commis sur sa personne, le vingt aoust dernier, « dans les rües de Rome par les gardes corses de « vostre Saincteté, nous avons tout aussitost « mandé à nostre dit Cousin qu'il eust à sortir « de vos estats, à fin que sa personne et nostre « dignité n'y restent pas exposées à des actes in- « nouïs mesme chez les barbares. Nous avons « égallement ordonné au Sieur Abbé de Bour- « lemont, Auditeur de Rote, qu'il ait à savoir de « vostre Beatitude si elle a dessein de nous en « proposer une satisfaction proportionnée à la « grandeur de l'offense, laquelle a non seullement « attaqué, mais indignement renversé et violé « le droit des gens. Nous ne demanderons rien à « vostre Saincteté en cette remontre. Elle a pris « une si longue habitude de nous refuser toute « chose, et témoigné jusqu'icy tant d'adversion

« pour nostre personne et nostre couronne, que
« nous voulons laisser à sa seule prudence le soin
« de lui fournir une résollution sur laquelle la
« nostre se reglera : souhaitant seullement de
« pouvoir rester de vostre Beatitude, le très de-
« vot et révérend fils aisné,

LOUIS.

« A Versailles, ce 30 aoust 1662. »

Il est assez connu que le Souverain-Pontife envoya son neveu (de son nom), le Cardinal Fabio Chigi, avec le titre de Légat *à latere*, pour en demander publiquement excuse au Roi, séant sur son trône à Versailles. On avait décimé les Corses pour la galère, et la garde corse fut licenciée à perpétuité. Enfin, pour attester la réparation d'un pareil outrage, la cour de Rome érigea dans la grande cour du Vatican une pyramide en marbre noir avec une inscription satisfaisante. Ni M. de Créquy, ni moi lorsque j'allai dans ce palais avant le conclave, ne voulûmes jeter les yeux du côté de cette pyramide, ce qui fut équitablement apprécié par les Romains et fort approuvé du Cardinal de Rohan. Nous savons pourtant que les Corses ne sont pas traités charitablement dans l'inscription de cette pyramide, qui les qualifie de nation toujours infâme, odieuse

aux peuples, et désormais indigne de servir les Rois. Pour les Corses, avait dit Tacite, *primo vindicta, secundo mentiri, tertio negare Deos.*

J'obtins quelques jours après mon audience personnelle dans la sacristie du couvent des Chanoinesses du Saint-Esprit, où je fus baiser les pieds du Saint-Père et recevoir sa bénédiction. M. de Créqui voulut m'y faire l'honneur de son escorte, et le Saint-Père ne pouvait se lasser de converser avec lui. Voici les dernières paroles qu'il nous ait dites avec un air de dignité modeste et d'enjouement rempli d'urbanité. — «Nous « n'oserions vous dire que nous vous aimons in« finiment, les personnes de votre maison sont « trop fières avec les Papes. Nous ne saurions « vous dire, non plus, que nous serions bien « aise de vous avoir ici pour Ambassadeur et pour « Ambassadrice, à cause de ce terrible nom que « vous portez, mais nous serions bien heureux et « fort honoré de vous avoir pour sujets du Saint-« Siége; ✝ Benedicat vos omnipotens Deus! »

Je me souviens qu'il y avait à Rome, en qualité d'Ambassadeur du Roi catholique, un original de Grand d'Espagne en expectative, appelé le Comte-Duc de Luna. Sa mère était une infante de Montézuma, ce qui lui faisait bien de la peine, et malgré qu'il en eût recueilli des trésors au

Mexique avec la titulature des Ducs de Montézuma, c'était toujours un crèvecœur pour lui. Il abhorrait la France, et je crois bien qu'il était contraire à Philippe V et favorable à l'Archiduc au fond de son cœur; mais toujours est-il qu'il ne parlait jamais que du feu Roi Philippe IV. On nous rapporta qu'il nous trouvait trop prévenans pour lui, et qu'il avait dit un jour, avec un air orgueilleux, que le Roi Don Philippe IV n'ôtait jamais son chapeau que pour le Saint-Sacrement. — *Y de muy mala gana*, répondit le Cardinal d'Arias, ami des Français et fort homme d'esprit, ce qui veut dire également en espagnol, *à contre-cœur et de mauvaise grace*. Il était surtout pour le Marquis et pour moi d'une froideur persistante et d'une sécheresse inexplicable, ce qui n'alla cependant jamais jusqu'à l'incivilité, parce que votre grand-père était là. M. le Comte-Duc a pourtant fini par ouvrir son cœur ulcéré contre nous au Cardinal d'Hénin (l'Archevêque de Malines), et voici le motif de son aversion pour votre grand-père. Étant bien jeune et servant sous les ordres du dernier Maréchal de Créquy, lequel était, comme on sait, infiniment brusque et morose, il avait été lui demander congé pour aller voir son père de Mendoce et sa mère de Montézuma qui venaient de tomber malades en Catalogne, et qui,

disait-on, le demandaient à cor et à cri, et notez bien que c'était la veille d'une bataille. Le Maréchal de Créquy lui répondit avec son air sombre et fier : — Allez, Monsieur ; *père et mère honoreras, afin de vivre longuement* ; ce qui fut répété dans toute l'armée, et d'où venait que ce vieux Castillan de la vieille roche en avait conservé l'horreur des Créquy. Les paroles d'un supérieur à ses inférieurs ne sauraient jamais être assez mesurées, et surtout dans l'état militaire. Vous ne sauriez imaginer combien les duretés et les amertumes du Maréchal de Créquy avaient fait d'ennemis à votre maison ; vous en verrez encore un exemple dont j'ai fait l'épreuve. C'était encore le temps du point d'honneur : on était plus susceptible et plus mémoratif qu'aujourd'hui.

Ce même Comte-Duc avait pour unique espoir de postérité masculine un mauvais garnement, dont on avait long-temps parlé sous le nom de Marquis de Sa, et qui s'appelait alors Osmand-Charry-Bey, sans que l'ambassadeur, son père, en fût déconcerté le moins du monde. Toutes les capitales de l'Europe avaient retenti de ses déportemens, et le Vice-Roi de Naples avait fini par le faire condamner aux galères, à propos du meurtre d'un chanoine. Ce Marquis de Sa trouva moyen de s'enfuir en Barbarie, où il s'était fait

Mahométan chez l'Empereur de Maroc dont il avait épousé les deux filles, *e sempre bene!* Le père en était parfaitement quitte à ses propres yeux pour avoir renié son renégat de fils, et quand il avait à parler de sa maison, c'était pour dire qu'elle allait s'éteindre, attendu qu'il était octogénaire, et qu'il était le dernier des Urtado de Mendoça qui avaient droit de chaudière à la cour du Roi Pélage. Et puis c'était des rengorgemens aragonnais, des airs de tête andaloux et autres folies d'Espagne à lui rire au nez.

J'ai remarqué que l'infamie du père s'étend toujours sur le fils, tandis que la mauvaise conduite du fils n'influe presque jamais sur la considération du père; et pourtant celui-ci devrait rester sous la responsabilité de son exemple à l'intérieur, et des soins qu'il a dû prendre, et de ceux qu'il a fait donner à l'éducation de ses enfans; mais il n'importe, et comme la gloire qu'on tire de ses ancêtres est la plus incontestable et presque toujours la plus profitable, le monde en aura sûrement conclu qu'il fallait hériter des charges avec le bénéfice.

Parmi les étrangers qui figuraient à Rome, il se trouvait encore un singulier personnage, Andréa Grimaldi, noble Génois et proche parent de ma grand'mère de Froulay, qui nous avait dit

assez souvent que leur maison marchait en avant des Doria, des Fiesque et des Spinola, ce qui la plaçait à la sommité de la haute et superbe aristocratie génoise, et ce qu'on accordait aux Grimaldi-Monaco dans toute l'Italie, sans difficulté.

Celui-ci avait été Doge de Gênes, mais il ne s'embarrassait pas beaucoup des affaires de la République, et lorsque le secrétaire du Sénat vint lui dire le *come vostra serenità* (1), il ne prit que le temps de se dépouiller de la *Stolla Dogarescale* pour monter en chaise de poste et s'aller promener sur la Corniche. Il aurait bien voulu s'avancer jusqu'à Paris, mais le Sénat ne permettait guère aux Patrices génois de sortir de l'Italie, et les poteaux armoiriés du Duc de Savoie étaient pour eux les colonnes d'Hercule. Le Duc André s'en fut toucher barre au pont de Beauvoisin ; ensuite il s'en alla sans débrider jusqu'à Otrante (à la pointe de la botte) ; il était allé successivement de tous les côtés, jusqu'aux extrêmes frontières d'Italie qu'il ne pouvait franchir, et c'était pour attacher ses regards amoureux et passionnés sur les mers du littoral ou sur

(1) « *Come vostra Serenità ha fornito suo tempo, vostra Excellenza sene vadi a casa.* »

Comme votre SÉRÉNITÉ a fini son temps, votre EXCELLENCE peut s'en aller chez elle.

les terres ultramontaines. Enfin, ce pauvre captif en plein air était venu s'emprisonner dans Rome la sainte.

C'était bien le personnage le plus naturellement original de ce grand pays où tout le monde est naturel et par trop naturel quelquefois; et c'était du reste un beau grand jeune homme à pleine-peau d'un beau blanc mat avec une forêt de cheveux bouclés, de sourcils noirs et de barbe fine. On aurait dit une plante vivace et touffue.

Il était le neveu d'un avare et triste Cardinal Grimaldi, qui n'osait pas manger de peur de boire, et qui était Patriarche d'Antioche *in partibus infidelium*. Le Cardinal était de ces gens qui font d'une cerise trois morceaux et qui gardent les arêtes quand ils mangent du poisson. Le Père Laffitau, Évêque de Sisteron, qui n'était pas moins avare que lui, avait eu pourtant la générosité de lui faire présent de quatre bouteilles de vin de Champagne. Huit jours se passent, et voyant qu'il n'en obtenait aucune promesse en faveur de l'Abbé Dubois, il écrivit à son Éminence pour le prier de lui renvoyer les bouteilles vides, ou tout au moins leurs bouchons. — Vous m'en aimerez peut-être un peu moins, Monseigneur, mais vous m'en estimerez davantage, di-

sait-il en terminant sa lettre. Comme il avait une écriture très difficile à lire, et surtout pour un Patriarche d'Orient qui ne savait que l'italien, le Cardinal empocha l'épître du moine et l'emporta à la *conversation* de la Princesse de Sainte-Croix, afin de se la faire lire et traduire avec fidélité par quelque Français de considération qui fût digne de confiance et dont la discrétion ne fût pas douteuse. Arrive un Abbé français docte et prudent, et c'était le Conclaviste du Cardinal de Rohan, l'Abbé de Tencin, qui se mord les lèvres après lecture faite, et qui répond sérieusement que c'est une écriture impossible à déchiffrer. Ni le Cardinal de Tencin, ni moi, n'avons jamais dit un mot sur tout ceci devant ma grand'mère : elle aurait été surprise et désolée qu'on eût pu se moquer d'un Grimaldi; mais pour un Spinola, pour un Fiesque, ou pour un Doria-Pamfili, je ne dis pas.

André Grimaldi avait à Rome encore un autre oncle, et, comme disait toujours M. de Buffon, *c'était bien une autre paire de manches!* C'était un diable de Prélat-Familier qui était enragé pour faire la contrebande, et qui faisait toujours du commerce et du brocantage au mépris de ses bas violets et des *fiocchi d'oro* qu'il avait à son chapeau, d'où vint qu'immédiatement après la

mort du Pape, le Cardinal interrégnant fit publier à son de trompe et afficher dans toutes les rues de Rome qu'il était interdit de rien vendre à Monseigneur Imperiali, Chanoine de Sainte-Marie-sur-la-Minerve, et qu'il était défendu de rien acheter de sa Révérence Illustrissime, sous peines d'interdiction canonique pour les prêtres et de huit écus d'amende pour les nobles, avec huit jours de prison par-dessus le marché, pour les simples citoyens romains. Marforio se mit à dialoguer là-dessus avec Pasquin, et le neveu du prélat brocanteur en faisait des rires inextinguibles.

Le Duc André Grimaldi n'avait pas manqué d'avoir des aventures en parcourant toute l'Italie de long en large; c'est un bon pays pour les aventures, et je me suis toujours souvenue de celle-ci qu'il avait racontée à votre grand-père, et qui venait de lui arriver il y avait sept ou huit jours.

C'était dans les alentours de Fermo, tout près de la grande route et non loin du bord de la mer. Il aperçut un bois épais et sombre, ce qui n'est pas commun dans la Marche d'Ancône, et l'envie lui prit d'aller s'y reposer et dormir au frais. Son équipage était resté sur la grande route avec ses gens qui s'abritèrent comme ils purent, et ce bosquet lui parut si charmant qu'il oublia

de faire sa méridienne et qu'il se mit à s'y promener.

Ces lieux enchantés étaient ornés de belles statues, de grands vases, de balustrades et de bancs circulaires en marbre blanc, ainsi que de jolies volières en grillage doré, sans compter qu'ils étaient rafraîchis par des fontaines jaillissantes et des filets d'eau vive au bord des allées. Le Duc André, toujours cheminant, finit par se trouver en face d'un pavillon d'une architecture élégante; il entre et n'y voit personne; il s'assied dans une première salle, et comme il était accablé de fatigue il s'endort. Il ajouta que les stores étaient baissés et qu'il avait été s'établir, par une sorte d'instinct, dans la partie la plus reculée, la plus obscure et la plus fraîche de l'appartement.

Il avait le sommeil léger comme tous les Méridionaux; à peine était-il assoupi qu'il fut réveillé par un bruit de petites clochettes et qu'il aperçut un vieux moine blanc qui se traînait sur le pavé de la salle en s'appuyant sur une béquille, et qui traînait derrière lui, au moyen d'un crochet de fer emmanché d'une gaule énorme, un tout petit panier qui était surmonté d'une croix et d'une sonnette. (Le Duc André croyait rêver.) Il entendit ouvrir plusieurs portes, et quand le vieux

moine eut fini sa messagerie, il ressortit du pavillon comme il était entré. C'était un religieux de l'ordre des Mathurins, et le Duc André paraissait vouloir en rester là.

— Il est impossible que ce soit là fin de votre histoire, lui dit M. de Créquy? — Je n'ose pas vous dire... — Allons donc! — Vous n'en parlerez pas à mon oncle d'Antioche? — Je vous promettrai, si vous voulez, de ne lui parler de ma vie? — Je vous dirai donc, poursuivit André Grimaldi, que la curiosité m'aiguillonnait comme un diable et que j'entrai dans l'appartement d'où sortait le moine, afin de regarder ce qu'il avait fait de son petit panier. Je traversai cinq ou six pièces admirablement bien décorées, et je parvins jusqu'à une chambre à coucher au fond de laquelle il y avait une alcôve; dans cette alcôve, un lit de repos; et sur ce lit, une jeune beauté; je n'ai jamais rien vu de plus ravissant!... Comme on était dans la saison, dans le climat et à l'heure de la plus forte chaleur, elle avait pour tout voile et pour tout vêtement une tunique de gaze de Mequinez, ses longs cheveux épars, ses mains et quelques roses effeuillées, peut-être. Elle avait commencé par me regarder de la tête aux pieds avec un air surpris et puis de la manière la plus aimable. Je lui dis certaines choses que vous

pouvez bien imaginer; elle y répondit avec un air de bienveillance et d'ingénuité rempli d'attraits; enfin nous restâmes quatre ou cinq heures ensemble, après quoi cette petite personne me dit qu'elle était la fille aînée d'un Comte à baldaquin, et me demanda qui j'étais? — Je suis né sujet de la Sérénissime République de Gênes, lui répondis-je, et j'éprouve un appétit dévorant! Qu'est-ce qu'il y avait dans votre petit panier de ce matin?...

— C'était ma panaccia et ma cioccolata que m'apportait Fra Pio, mais je les ai mangées tout de suite et je n'ai rien à vous donner jusqu'à mon souper; c'est à dix-sept heures que va revenir Fra Pio : il faudra vous cacher! vous saurez vous bien cacher, n'est-ce pas?

— Mais pourquoi donc cette petite clochette avec la croix, et comment se fait-il que vous soyez ici toute seule?...

— C'est répondit-elle avec un ton dégagé, parce qu'on a su que j'avais été me promener sur le bord de la mer avec un Capitaine algérien qui débarque souvent dans le pays, et c'est qu'on a peur que j'aie gagné la peste...

Je tirai ma révérence à cette aimable Comtesse à baldaquin et je m'enfuis de son pavillon dans la frayeur d'y voir arriver le vieux Mathurin, qui

aurait sonné toutes ses clochettes et qui m'aurait fait poursuivre pour me faire conduire au lazaret N'en parlez pas au Cardinal-Patriarche, car il me ferait mettre en quarantaine.

Je ne vous ai rien dit encore de Messire Pierre-Paul de Guérin de Tencin, Prieur et Docteur de Sorbonne, lequel était alors Abbé commandataire de Vezelay, ce qui lui valut un procès suscité par les jansénistes et gagné par miracle, car tous ces ennemis de nos PP. étaient acharnés à sa condamnation, dont ils se faisaient une affaire de vengeance contre les molinistes. L'Abbé de Tencin, qu'on avait accusé de simonie, n'eut aucune peine à prouver son innocence. C'était lui qui avait reçu l'abjuration du fameux John Law qui venait de se réfugier à Venise, où, du reste, il a persévéré dans les sentimens les plus catholiques jusqu'à la fin de sa vie, en 1729. Le Cardinal de Rohan-Soubise avait élu M. de Tencin pour son premier Conclaviste; ce fut lui qui resta Ministre de France à Rome après le départ de Son Eminence, et ce fut N. S. P. le Pape qui voulut le sacrer lui-même, à titre d'Archevêque d'Embrun. Il était devenu Cardinal du titre de Saint-Georges-au-Voile-d'Or, Archevêque de Lyon, Ministre d'état du Roi Louis XV; il a courageusement et continuellement lutté contre le

jansénisme et le philosophisme; aussi vous puis-je assurer que les jansénistes, les calvinistes et autres sophistes, ont débité contre lui plus d'atrocités diffamatoires et publié sur le frère et la sœur plus de libelles enragés et de pamphlets calomnieux qu'il ne vous serait possible d'en lire en six mois. Le Cardinal de Tencin touchait annuellement 266 mille livres en sa qualité d'Archevêque et Comte de Lyon; le bordereau de ses aumônes était de 200 mille livres par an; c'est tout ce que je vous en dirai pour aujourd'hui, me réservant de vous produire une ample dissertation sur le Cardinal et la Comtesse de Tencin, qui ont été bien assurément les deux personnages les plus étrangement calomniés du dernier siècle. Ce n'est pas que cette Comtesse Alexandrine n'eût bien mérité quelques épigrammes, et surtout quand elle avait abandonné son couvent régulier des Augustines de Montfleury pour entrer au Chapitre séculier des Chanoinesses de Neuville, mais il ne s'ensuit pas qu'elle ait été la mère du philosophe Jean le Rond, surnommé d'Alembert; il est de toute fausseté qu'elle ait jamais eu la pensée de chercher à lui faire comprendre une indignité pareille! Aussi verrez-vous que ce fut une invention des encyclopédistes, qui voulurent faire d'une pierre trois coups,

en diffamant la sœur de leur antagoniste, en exhaussant leur bâtard de géomètre jusqu'à cette famille noble, et en accrochant ce d'Alembert à la soutane d'un Cardinal qui tonnait et fulminait contre le jansénisme, le philosophisme et l'impiété dans tous ses mandemens. Ce qu'il y eut de plus étrange en tout ceci, c'est que M. d'Alembert avait été pendant deux ou trois ans la dupe de ses confrères en philosophie ; il ne doutait pas que cette pauvre Madame de Tencin ne fût sa mère naturelle, et l'on avait été jusqu'à lui persuader que son père devait être un certain *Chevalier de la Touche* qui n'a jamais été qu'un être de raison, disait Fontenelle, et que la Comtesse de Tencin n'avait jamais, dans tous les cas, ni vu ni connu. C'était au point que d'Alembert finissait par se fâcher tout rouge et vouloir montrer les dents, quand on parlait avec trop d'inconsidération devant lui, non-seulement de la Comtesse Alexandrine de Tencin, mais encore du Cardinal Archevêque de Lyon, qu'il avait adopté pour son oncle avec tout l'empressement possible.

Les philosophes avaient commencé par débiter que leur ami d'Alembert était fils de la Comtesse et du Cardinal de Tencin; mais en voyant que la pudeur publique et le bon sens public se mon-

traient également révoltés d'une supposition pareille, ils se mirent à dire que le père et la mère de ce géomètre étaient le Chevalier de la Touche et Mme de Tencin, ce qui n'était ni moins faux, ni moins facile à démontrer pour calomnieux. Je vous assure que Voltaire en faisait souvent de bonnes moqueries et de beaux rires chez ma cousine du Châtelet. Je reviendrai sur ce chapitre-là.

CHAPITRE IV.

Retour en France, — M. de Belsunce. — La Peste de Marseille. — Lettre pastorale de cet Évêque. — Dévouement de son Clergé. — Charité parfaite et désintéressement de ce Prélat. — Hostilité des Jansénistes à son égard. — Motif de plusieurs libelles contre lui. — Le Jansénisme et les Oratoriens. — Fouché de Nantes. — Les Dames de Forbin. — Locutions provençales. — Le Cardinal Giraud. — Sa naissance et son extraction. — La famille Giraud. — — Ses relations avec celle de l'auteur. — Le Duc de Richelieu. — Epitaphe de la mère du Régent. — Désappointement de Voltaire. — Projet d'une dédicace au Roi. — Refus du Cardinal de Fleury. — Voltaire dédie la Henriade à la Reine Anne d'Angleterre.

A notre passage en Provence, nous n'avions pu voir M. de Marseille qui ne sortait guère de sa ville épiscopale, et qui nous avait fait conseiller de n'y pas séjourner avant qu'elle ne fût tout-à-fait purgée de l'air de la peste (1). M. de Créquy

(1) Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, Evêque de Marseille, Abbé de Montmorel, de Saint-Arnould de Metz, etc., mort en 1755, âgé de soixante-quinze ans. Sa mère était la fille du dernier Maréchal de La Force, et sa sœur était la vieille Duchesse de Biron. Leur père avait été tué dans la guerre de Flandres en 1712, et l'on avait remarqué que le Marquis de Belsunce était le neuvième officier-général de sa famille et de sa filiation qui fût mort sur un champ de bataille. (*Note de l'Auteur.*)

voulut rentrer en France par la Provence, où il avait tenu garnison dans sa première jeunesse, et où il avait commandé depuis ce temps-là. Il voulut revoir encore une fois sa chère Provence et ce digne M. de Marseille, qui nous reçut avec une cordialité paternelle. Son pauvre palais était resté dans un état de délabrement et de nudité qui me parut attendrissant; nous y mangeâmes sur de la faïence : « Je n'ai conservé que ma « croix d'or et ma crosse d'argent doré, » nous dit-il un jour, avec une simplicité qui me fit venir des larmes aux yeux : « Personne n'a « voulu me les acheter; mais tous les orfèvres en « ont payé cent fois la valeur, et à plus de vingt « reprises. Quand je n'avais plus rien, je ren- « voyais ma crosse et ma croix se promener dans « toutes les rues de Marseille, afin d'y trouver un « acheteur de porte en porte; on me les a tou- « jours rapportées quant et quant des boisseaux « d'écus. C'était comme un talisman. »

Cinquante mille individus avaient péri dans Marseille, c'est-à-dire environ moitié des habitans de cette grande ville; presque tous les prêtres et les religieux qui soignaient les pestiférés avaient succombé, soit à l'excès de la fatigue, soit aux atteintes de la contagion; il n'en était resté debout autour de leur Évêque que trois ou quatre, en y

comprenant un jeune sous-diacre appelé M. de Bournazel et digne neveu de ce grand Prélat. C'était un ange de bonté, de douceur et de beauté parfaite. Ce jeune Abbé m'a donné la liste de ces victimes de la charité chrétienne et sacerdotale, au nombre de 240 ecclésiastiques; savoir: soixante-six prêtres séculiers, quarante-deux Capucins, trente-deux frères de l'Observance, vingt-huit franciscains Récollets, trente-trois Augustins, vingt-et-un Jésuites et pas un Oratorien; à propos des RR. PP. jésuites, il est à noter que leur communauté de Marseille était peu nombreuse, et qu'il n'en avait survécu que deux sur vingt-trois. Mais écoutons parler l'Évêque de Marseille à ses malheureux diocésains :

« La mort a fauché jusque sous nos pieds, « O Nos très chers Frères, la peste a gagné le « toit du pasteur, où tous nos officiers et domes- « tiques en sont frappés. N'allez plus nous cher- « cher dans un palais; notre seule place est dans « les églises et les voies publiques, à la porte de « notre cathédrale, au milieu des rues de cette « ville affligée, partout où nous trouverons des « malades à soulager et des infortunés à bénir. « Sans entrer ici dans le secret de tant de familles « et de tant de maisons désolées par les horreurs « de la peste et de la faim, où l'on n'entendait

« autre chose que des cris d'angoisses, où des
« corps morts pourrissaient à côté des malades,
« et souvent sur une même couche; sans parler
« de toutes les horreurs qui n'ont pas été publi-
« ques et dont notre cœur de père est resté na-
« vré, de quels spectacles affreux n'avons-nous
« pas été, pendant quatre mois, Nos très chers
« Frères, et ne sommes-nous pas encore les té-
« moins? Nous avons vu toutes les rues de cette
« ville bordées des deux côtés par des cadavres à
« demi corrompus, et si remplies de hardes, de
« meubles et autres effets pestiférés, jetés par les
« fenêtres, que nous ne savions où mettre les
« pieds, ni comment y trouver place pour soi-
« gner les pauvres malades, administrer les sa-
« cremens de l'église et consoler les mourans.
« Nous avons vu toutes les places publiques et
« toutes les portes des églises, traversées par des
« entassemens de cadavres, en plus d'un endroit
« dévorés par des chiens. Nous avons vu tous ces
« moribonds tendre vers nous leurs mains sup-
« pliantes, en nous témoignant une sorte de joie
« de ce qu'ils nous revoyaient auprès d'eux, en-
« core une fois, avant que de mourir, et pour
« nous demander notre absolution pastorale. Ah!
« Nos très chers Frères! allons nous réfugier
« dans les plaies sacrées du cœur de Jésus, etc. »

Je ne sais comment il a pu se faire que M. de Belsunce ait trouvé grace et miséricorde auprès des philosophes encyclopédistes? Mais toujours est-il qu'ils n'ont jamais voulu faire cause commune avec les Jansénistes contre lui. J'ai vu des libelles écrits par les Jansénistes contre M. de Belsunce, moi qui vous parle; mais Voltaire en était resté malgré lui sous les impressions de sa jeunesse, et jamais il n'aurait parlé de M. de Marseille autrement que pour exalter la charité, la simplicité parfaite et la générosité de cet intrépide Évêque. Il est bon d'ajouter ici que M. de Belsunce avait été désigné par le Roi pour l'Évêché Duché-Pairie de Laon, qu'il avait refusé très modestement, sans en rien dire à personne, et pour ne pas quitter son premier diocèse. Il refusa quelque temps après l'Archevêché de Toulouse, et puis celui de Bordeaux, ce qui fait que le Duc de Saint-Simon s'est cru dans l'obligation de nous avouer que M. de Belsunce était un prélat *désintéressé*. C'est un bel effort de justice et de générosité pour un janséniste, et surtout pour un janséniste aussi déchaîné contre M. de Belsunce! Ce Duc de Saint-Simon ne lui pardonnait pas d'avoir soutenu le Père Girard contre la demoiselle Cadière et messieurs les Oratoriens, qui faisaient manœuvrer cette malheureuse et vou-

laient s'en faire un instrument d'hostilité contre les Jésuites. La constitution civile du clergé nous a montré ce que c'était que le jansénisme, et le citoyen Fouché nous a fait voir où le jansénisme avait conduit les Oratoriens.

Nous allâmes nous promener et collationner chez le grand-père de Mme votre mère, le Marquis du Muy, dans votre charmante habitation de la Reynarde, auprès de Marseille, et nous trouvâmes là des Castellane et des Simiane, avec des Glandevès et des Pontevès en belle quantité ; mais ce qui foisonnait dans la Provence, était surtout les Forbin de Janson, des Issarts, de Labarbin, d'Oppède ; c'était à n'en pas finir avec les Dames de Forbin, qui parlaient toutes à la fois et qui provencialisaient avec un air d'assurance et de sécurité merveilleux. — J'avais *sorti* ma bourse et j'avais *tombé* mon mouchoir (*de poche.*) On discuta long-temps sur une certaine dame qui *s'était changée* de maison parce qu'elle *espérait* la fièvre, et l'on convint assez généralement qu'elle *risquait* d'en guérir à sa bastide; mais quant au jeune officier qui lui courait *après*, on *doutait* bien qu'il était capable *pour* lui marcher *dessus*. — Je vous embrasse *à tous;* c'était la formule d'adieu parmi ces dames.

Nous nous arrêtâmes à Lyon chez M. Giraud,

Banquier de la cour de Rome en France ; et beau-frère du Prévôt des marchands, qui, comme à Paris, est le premier officier municipal de la cité, et qui reçoit, comme à Paris, des lettres de noblesse en entrant en charge. Il m'a toujours semblé que cette élection des Maires dans les bonnes villes était la meilleure manière d'acquérir la noblesse, et j'ai toujours fait un autre état de ces bonnes familles de la haute bourgeoisie qui nous sont agrégées par élection de leurs pairs, en vertu de l'estime et de la considération qu'on leur porte et comme un libre aveu de leur primauté dans leur pays, que non pas de ces promotions vénales, ou de ces concessions accordées par la faveur et arrachées par l'intrigue. On ne saurait nombrer les anoblissemens indignes obtenus sous la régence. L'Abbé Dubois en a fait un trafic honteux ; et c'est une chose à jamais déplorable !

M. Giraud descendait d'un intendant de mon grand-père, qu'il regardait comme le premier auteur de sa fortune, et nos deux familles en gardaient un souvenir bienveillant. Mme Giraud s'apprêtait à faire ses couches et j'acceptai bien volontiers le poupon qu'elle attendait, pour mon filleul. C'est un enfant à qui j'ai vu jouer dans le monde un assez grand rôle. J'aurai l'occasion de

vous reparler de Monseigneur Giraud, Nonce apostolique à Paris, et puis Cardinal-Secrétaire d'État sous le règne de Pie VI. Vous vous rappellerez qu'il était mon filleul; mais si j'oubliais que je vous ai déjà parlé de lui, je pourrais bien vous annoncer que j'étais sa marraine, car en vérité je ne vous promets pas d'avoir la patience de relire et de corriger tous ces cahiers que j'écris à votre intention.

Mon suisse de l'hôtel de Créquy nous fit prévenir tout de suite après notre arrivée que M. le Duc de Richelieu envoyait journellement pour s'enquérir de notre retour, et qu'il demandait à me parler le plus promptement possible. Nous en étions à discuter et nous interroger sur ce, votre grand-père et moi, maritalement, quand on nous vint annoncer M. de Richelieu, que M. de Créquy voulut absolument laisser entrer. — Explique-moi donc ce que tu peux avoir à dire à ma femme? — Ah! le fâcheux, le curieux impertinent! tu ne le sauras point, je te le jure! et je demande à Mme de Créquy la permission de lui parler en particulier. — Le voulez-vous bien? me dit votre grand-père. — Eh! pourquoi donc pas? Supposeriez-vous que j'eusse peur de M. de Richelieu? Vous ne me connaîtriez guère et lui non plus. Il est d'une finesse et d'une

sagacité parfaites ; il sait très bien les personnes auxquelles il s'adresse, et pourvu que je n'accepte pas un laquais de son choix et d'après sa recommandation, je vous puis assurer que je n'ai rien à craindre de lui. — Pouvez-vous rabâcher de la sorte, à votre âge, et n'en avez-vous pas honte? ajouta-t-il en me faisant la moue. — Mais, Monsieur de Créquy, repris-je alors, vous avez des papiers que vous voulez arranger le plus tôt possible, et les voilà précisément sur cette table ; ainsi restez à les mettre en ordre, tandis que je vais écouter M. de Richelieu, dans cette même chambre. — Saurez-vous parler tout bas, demandai-je à M. de Richelieu ?.....

Le Marquis n'était pas tellement préoccupé de ses papiers qu'il ne regardât souvent de notre côté, et tout de suite après les premières paroles de la conférence, il aperçut que j'avais eu l'air d'éprouver une satisfaction très vive. — *Otium ?* disait M. de Richelieu. *Otium ! Otium !* lui répétais-je. — Écrivez-moi donc ce mot-là pour que je n'y fasse pas de faute, et surtout gardez-moi le secret !....

Je m'étais approchée de la table où votre grand-père épluchait ses lettres et j'écrivis sur un morceau d'enveloppe Hic jacet Otium ; mais celui-ci m'arracha le papier des mains, avec un air moitié

jovial et moitié colérique : — Eh bien ! dit-il, *Otium* ? C'est l'oisiveté !

— Oui, Monsieur, c'est la mère de tous les vices.

— Ci-git l'Oisiveté : A qui donc comptez-vous appliquer cette épitaphe, ou plutôt cette épigramme-là ?

— C'est à la mère du Régent, si vous permettez, du Régent, père de la Duchesse de Berry, de Mme de Modène, de la Reine Louise, de Mme de Chelles...

— Et de Mlle de Beaujolais, ajouta M. de Créquy, — n'est-il pas vrai, Richelieu ?

— C'est une idée, reprit M. de Richelieu sans répondre à mon mari, c'est une idée qui m'est venu tout de suite après la mort de Madame ; mais j'ai mis bonne garde à ne pas la dire en français, de peur que son fils ne me renvoie à la Bastille, au lieu qu'en la donnant en latin, dont je ne sais pas un mot, personne ne la pourra croire de moi ; sinon pourtant la Marquise et vous qui êtes les plus honnêtes personnes du monde ; aussi vous pouvez compter que j'attendais la Marquise impatiemment pour déguiser mon savoir-faire et faire circuler mon épitaphe.

Ce fut encore ce pauvre Massillon qui fut de corvée pour l'oraison funèbre de cette Duchesse d'Orléans, dont il se tira le mieux possible, en

se rabattant sur la pureté de ses dispositions naturelles et la rigidité de sa franchise. Elle avait toujours été ridiculement laide et mal tournée ; elle avait dit, pendant cinquante ans de séjour à Versailles, les vérités les plus impertinemment dures à tout le monde et sur tout le monde ; parlez-moi d'une camarde, pour avoir un petit nez !

Avant mon mariage et celui de Mademoiselle de Guise, on avait été forcé de ne plus nous conduire aux sermons de la chapelle royale, à cause du Maréchal de Villeroy qui nous y donnait toujours des distractions insupportables ; et je me souviens d'un édifiant très beau discours de M. Massillon qui fut interrompu par un fou rire de la Duchesse de Boufflers. Le texte en était *Bienheureux les peuples dont les Rois sont d'ancienne race* ; il n'y avait certainement rien là qui fût de nature à provoquer des éclats de rire, mais à chaque fois que le texte sacré revenait à la bouche de l'orateur, M. de Villeroy, Gouverneur de S. M., se mettait à pleurer d'attendrissement, à sangloter d'un air obséquieux en regardant le Roi, et à grimacer si sensiblement que la pauvre jeune femme ne pouvait y résister, ce qui fut un scandale étrange. — Ne sauriez-vous point qui ma petite fille de Boufflers avait en face d'elle au sermon ? nous demanda le Maréchal : il m'a paru

que c'était justement cette Landgrave de Hesse qui n'était point en grand deuil, et qui m'a toujours semblé ridicule ?

A peu près à la même époque où Massillon prêchait devant le jeune Roi cette admirable suite de sermons qu'on appelle aujourd'hui le Petit-Carême, le jeune Arouet, qui s'appelait déjà M. de Voltaire et qui commençait à faire le gentilhomme de lettres, avait entrepris d'assister le Roi de ses bons conseils. Il avait fait un poème assez médiocre à son origine, et qu'on nomme à présent la Henriade ; il aurait désiré que S. M. voulût en agréer la dédicace, et voici venir encore une autre négociation de M. de Richelieu.

Mme Arouet, la mère du poète, avait été fort de ses amies. M. de Richelieu vint me recommander M. de Voltaire, que je recommandai à Mme de Froulay, en la priant de le recommander à M. de Fleury, qui devait le recommander au Roi ; mais l'Évêque de Fréjus répondit à ma grand'mère que la dédicace n'était pas moins malséante que le poème, et de plus il ajouta que le poète ne méritait pas autrement l'honneur qu'il ambitionnait et qu'on sollicitait pour lui, par la raison que c'était un vaurien. En désespoir de cause, on apprit que Voltaire avait dédié la première édition de son poème à la Reine d'Angleterre, et

du reste voici son projet de dédicace au Roi Louis XV, ainsi qu'il me fut rendu par M. de Fréjus. Je n'en ai jamais donné de copie qu'au Chevalier de Pougens, et je ne crois pas qu'on l'ait jamais imprimée dans aucune collection des œuvres de Voltaire.

« Sire,

« Tout ouvrage où il est parlé des grandes « actions de Henri IV doit être offert à Votre Ma- « jesté.

« C'est le sang de ce héros qui coule dans vos « veines; vous n'êtes Roi que parce qu'il a été « un grand homme, et la France qui Vous sou- « haite autant de vertus et plus de bonheur qu'à « lui, se flatte que le jour et le trône que vous « lui devez vous engageront à l'imiter.

« Henri IV était, de l'aveu de toutes les na- « tions, le meilleur Prince, le maître le plus « doux, le plus intrépide capitaine, le plus sage « politique de son siècle.

« Il conquit son royaume à force de vaincre « et de pardonner; après plus de cent combats « sanglans et plus de deux cents siéges, il se vit « enfin maître de la France, mais de la France « épuisée d'hommes et d'argent; les campagnes

« étaient incultes, les villes désertes, les peuples
« misérables. Henri IV en peu d'années répara
« tant de ruines; et parce qu'il était juste et
« qu'il savait choisir de bons ministres, il réta-
« blit l'ordre dans l'État et dans les finances; il
« sut en même temps enrichir son épargne et
« son peuple.

« Heureux d'avoir connu l'adversité, il com-
« patissait au malheur des hommes et il modé-
« rait les rigueurs du commandement que lui-
« même avait ressenties.

« Les autres rois ont des courtisans il avait
« des amis; son cœur était plein de tendresse
« pour ses vrais serviteurs. Il écrivit au fameux
« Du Plessix-Mornay, qui avait reçu un outrage :
« Comme votre roi je vous ferai justice, et comme
« votre ami je vous offre mon épée. Plusieurs
« Français gardent avec un respect religieux quel-
« ques lettres écrites de sa main, monument de
« sa justice et de sa bonté. Une à M. de Cau-
« martin, depuis Garde-des-Sceaux, qui com-
« mence par ces mots : *Euge, serve bone et fide-
« lis, quia supra pauca fuisti fidelis, supra multa
« te constituam.* Courage, bon et fidèle serviteur;
« puisque vous m'avez bien servi dans les petites
« choses, je vous en confierai de plus impor-
« tantes.

« Ce Roi, qui aimait véritablement ses sujets, « ne regarda jamais leurs plaintes comme des sé- « ditions, ni les remontrances des Magistrats « comme des attentats à l'autorité souveraine. « Quelquefois son conseil prit des moyens odieux « pour rétablir les finances. On créa des impôts « qui firent soulever les peuples. Henri IV re- « poussa doucement les séditions, il rétablit les « impôts pour marquer son autorité, et les révo- « qua presque en même temps pour signaler sa « bonté. Les députés des villes où les séditions » s'étaient allumées vinrent se jeter aux pieds du « Roi, dans la crainte que l'on ne bâtît des ci- « tadelles dans leurs villes : — Je n'en veux point « d'autres, répondit-il, que le cœur de mes su- « jets.

« Ce fut à peu près dans une pareille occur- « rence que l'un des plus sages et des plus ver- « tueux magistrats que la France ait jamais eus, « *Miron*, Lieutenant civil de Paris et Prévôt des « marchands, fit au Roi des remontrances har- « dies au sujet des rentes de l'hôtel-de-ville, « dont on voulait faire une recherche préjudi- « ciable à l'intérêt et au repos des familles ; les « paroles de *Miron*, qui n'étaient que fortes, pa- « rurent séditieuses aux courtisans. Plusieurs con- « seillèrent au roi de le faire enfermer à la Bas-

« tille. Au premier bruit de ces conseils violens,
« le peuple, qui idolâtrait *Miron*, et qui n'avait
« pas encore perdu cette audace et cette impé-
« tuosité que donnent les guerres civiles, accou-
« rut en foule à la porte de ce magistrat. Il fit
« retirer la populace avec sagesse, et vint se pré-
« senter à Henri IV, plein d'une confiance que
« lui donnaient sa vertu et celle de son maître.
« Quand il parut devant le Roi, il n'en reçut que
« des éloges. Le Prince approuva sa fidélité et
« la hardiesse de son zèle. *Vous avez voulu*, dit-il,
« *être le martyr du bien public; mais je ne veux*
« *point en être le persécuteur*. Il fit plus, il révo-
« qua son édit, et apprit aux rois, par cet exem-
« ple, qu'ils ne sont jamais si grands que lors-
« qu'ils avouent qu'ils se sont trompés. Le dirai-
« je, Sire? oui, la vérité me l'ordonne; c'est une
« chose bien honteuse pour les rois que cet
« étonnement où nous sommes, quand ils aiment
« sincèrement le bonheur de leurs peuples. Puis-
« siez-vous un jour nous accoutumer à regarder
« en vous cette vertu comme un apanage insé-
« parable de votre couronne! Ce fut cet amour vé-
« ritable de Henri IV pour la France qui le fit
« enfin adorer de ses sujets.

« Les cœurs que l'esprit de la Ligue avait en-
« durcis s'attendrirent; ceux qui s'étaient le plus

« opposés à sa grandeur n'en désiraient plus que
« l'affermissement et la durée. Dans ce haut de-
« gré de gloire, il allait changer la face de l'Eu-
« rope ; il partait à la tête d'une armée formida-
« ble ; on allait voir éclore un dessein inouï, que
« seul il avait pu concevoir et qu'il était seul
« capable d'exécuter, lorsqu'au milieu de ces
« préparatifs et sous les arcs de triomphe prépa-
« rés pour son épouse, il fut assassiné !

« A ces paroles qui furent en un moment por-
« tées dans tout Paris : *Le Roi est mort !* la cons-
« ternation saisit tous les cœurs ; on n'entendit
« que des cris et des gémissemens, on s'embras-
« sait dans les rues en versant des larmes. Les
« vieillards disaient à leurs enfans : — *Vous avez*
« *perdu votre père.* Ce ne sont point là des exa-
« gérations, Sire, c'est l'exacte peinture de la
« douleur que sa mort fit ressentir à la France.

« Vous êtes né, Sire, ce que Henri-le-Grand
« devint par son courage. Ce trône qu'il conquit
« à quarante ans, dont il trouva les fondemens
« ébranlés et teints du sang des Français, la na-
« ture vous l'a donné dans votre enfance, glorieux
« et paisible. Les cœurs des Français que ces ver-
« tus forcèrent si tard à l'aimer, vous les possé-
« dez dès votre berceau. Vos yeux ne se sont ou-
« verts que pour voir autour de vous des hommes

« pénétrés d'une tendresse respectueuse; que « dis-je? la France vous adore, etc. »

Cet ouvrage de la jeunesse de Voltaire est un monument assez curieux, en ce qu'il peut servir à l'histoire du philosophisme. Il y règne un ton didactique et régulateur, au moins déplacé de la part d'un homme de lettres, lorsqu'il adresse la parole au Roi son souverain, fût-il mineur, et l'on y pressent déjà toute l'arrogance et l'irritation qui, vingt ans plus tard, ont fait dresser la tête à tous ces mauvais dragons de l'encyclopédie. L'autorité d'un Évêque est une autre autorité que celle d'un poète; et cependant Massillon parle au jeune Roi dans son *Petit Carême*, avec un respect d'autant plus touchant qu'il paraît plus profond. On voit dans ces égards d'un Pontife pour un enfant, la religion, la royauté, la loi de l'État, la manifestation de l'ordre, et l'ame y puise de la joie dans la sécurité. La voix de Massillon s'élève avec une gravité respectueuse et pleine de douceur; le ton du philosophe est impérieux, hostile, et la franchise en est suspecte. Le grand Roi n'existait plus, le grand siècle était écoulé; la confusion, la familiarité dans les rapports étaient arrivées à la suite de la régence et de ses déréglemens.

Il est à remarquer que tous ceux qui méditent

la chute des trônes ont toujours soin de préconiser le pardon, l'oubli, la compassion miséricordieuse, et l'on dirait véritablement que la fermeté, la résolution, l'esprit de science, de justice et de force, ne seraient pas des qualités aussi recommandables aux bons rois que l'indulgence et la bénignité.

Quand les gouvernans font ce qu'ils doivent, les gouvernés ne font pas ce qu'ils veulent, disait Alexis Comnène au Sénat de Constantinople, et l'on aurait pu répliquer à Voltaire, au nom de Louis XV, à propos de la clémence des Rois, par ces paroles du même Henri IV : « Trop de mi« séricorde est iniquité jointe à faiblesse ; la clé« mence ne sied qu'aux *barbes grises* et aux *vic« torieux.* »

CHAPITRE V.

Mort de Dubois et du Régent. — Renvoi de l'Infante. — La Reine Marie Leczinska. — La Comtesse de Saint-Florentin. — M. de Moncrif, lecteur de la Reine. — Scrupule de cette Princesse à l'égard des Princes lorrains. — La Comtesse de Marsan. — Un Pélerinage au dix-huitième siècle. — Mme du Deffand et M. de Pont-de-Vesle. — Le Cocher Girard. — Le Comte de Créquy-Canaples. — Lettre de Voltaire à propos de Sainte-Geneviève. — L'officialité de Paris. — M. de Beaumont. — La Maréchale de Noailles. — Elle écrit à la Sainte-Vierge. — Elle vole des reliques. — Elle entre dans la loge des lions. — On lui interdit l'usage des Sacremens. — L'Abbaye-aux-Bois. — Le Vicomte de Chabrillant. — Un Tableau de Boucher.

Le ciel avait permis qu'un homme sans foi, sans probité, sans honneur, sans consistance et sans autre habileté que celle de la fourberie, fût élevé subitement au faîte de la puissance et des honneurs, afin de nous y montrer l'abjection sous la pourpre, et pour nous inspirer le mépris des grandeurs humaines. Mais à peine eût-on vu qu'il avait pu toucher à ces objets de son ambition, que son bras fut paralysé par un coup de foudre. La Providence avait attaché la peine à la suite du crime, et la punition fut précipitée sur le scandale avec tant de rapidité qu'on eut à

peine le temps d'en avoir gémi pour l'Église et rougi pour la France. Le Régent descendit quelques mois après dans la tombe, à la suite de son indigne favori. Il n'était âgé que de quarante-neuf ans, et Dubois, qui ne disait jamais son âge, ne paraissait pas en avoir plus de soixante. On aurait supposé qu'ils devaient encore exploiter l'autorité royale pendant longues années; mais la justice de Dieu les surveillait, et *irridebit eos.*

Je n'aurai pas grand'chose à vous dire sur M. le Duc de Bourbon ni son ministère, attendu que nous nous en fûmes passer trois ans, votre grand-père et moi, dans nos terres d'Artois, de Picardie, du Maine et d'Anjou, pour y faire ajuster nos châteaux, établir de nouveaux intendans (qui nous ont volés tout comme les autres), et surtout pour y faire mes couches en pleine tranquillité. Le Roi Louis XV et sa fiancée, l'Infante Marie-Anne-Victoire, avaient bien voulu donner leurs noms de baptême à mon fils aîné, qui fut leur filleul. On renvoya l'Infante à ses parens, comme vous savez, et pour lors ce fut la Reine Marie de Pologne qui voulut bien être marraine de mon second fils, lequel est devenu votre père.

Cette bonne Marie Leczinska m'en voulut d'abord un peu de ce que je n'allais pas assez sou-

vent à Versailles, et surtout de ce que j'avais refusé d'entrer chez elle en qualité de Dame du Palais; mais elle était du reste la plus indulgente et la plus vertueuse, la plus digne et la plus modeste, la plus bienveillante et la plus aimable Princesse de la terre. Après la Comtesse de Saint-Florentin, noble et douce Allemande de la maison de Platen, je crois bien que j'étais devenue la favorite de la Reine, et tant il y a qu'elle m'avait donné sa décoration de Saint-Jean Népomucène, ainsi qu'à Mme de Saint-Florentin. Dieu m'est témoin que je n'ai jamais obtenu d'elle aucune autre chose et que je n'ai jamais rien sollicité de Sa Majesté. Le seul privilége de faveur dont Mme de Saint-Florentin fût en jouissance était de se faire amener en chaise à porteurs jusqu'à l'entrée du grand cabinet, quand elle ne pouvait marcher, parce qu'elle avait des engelures; et la Reine me dit un jour : — Comprenez-vous et ne blâmez-vous point qu'elle ne m'ait jamais demandé nulle autre chose que cela?

— Le plus bel éloge du Prince est la modestie du favori, lui répondis-je.

La Reine Marie de Pologne avait appris le français dans son enfance, et Dieu sait comment, par une gouvernante bourgeoise, ou par une Suissesse, peut-être? de sorte qu'elle en avait pris

d'abord une foule de locutions vulgaires à surprendre; et par exemple, elle nous disait alors *éduquer* pour *élever*, *flattée* pour *satisfaite*, *osé* pour *hardi*, etc. Moncrif, son lecteur, en était contrarié comme bon serviteur de la Reine, désolé académicien et désespéré comme puriste. Il en disait respectueusement son avis à Sa Majesté, qui prenait toujours la chose en très bonne part et qui travaillait assidûment pour s'en corriger.

A la fin d'un billet qu'elle avait fait écrire à M. de Moncrif par un autre secrétaire de ses commandemens et pour une chose de son service, elle ajouta de sa propre main, *Devinez?...* et Moncrif y répondit par le quatrain suivant :

Ce mot tracé par une main divine
Ne m'a causé que trouble et qu'embarras.
C'est être *osé* si mon cœur le devine;
C'est être ingrat s'il ne devine pas!

Le Roi blâma cet emploi du mot *osé*; — mais c'est une épigramme contre moi, répondit cette bonne Princesse; et depuis ce temps-là je n'ai pas su qu'elle ait mal appliqué cette même expression?

— Je ressens beaucoup d'estime et beaucoup d'attrait pour Mme de Marsan, me disait un jour la Reine, et si ce n'était une sorte d'embarras

que j'éprouve toujours avec les personnes de cette maison, j'aimerais à la voir souvent. Pensez-vous donc que le Roi mon père se puisse trouver en parfaite sûreté de conscience, étant devenu Duc de Lorraine et de Bar, tandis qu'il y a tant de Princes lorrains qui devaient hériter de ces deux provinces?...

— Ah! juste Dieu! m'écriai-je, l'héritage des Ducs de Lorraine, y comprît-on leur royaume de Jérusalem, ne pourra jamais nous dédommager de tous les maux que leur famille a faits à la France et de tout ce que nous a coûté la maison de Guise! Ce sont les petits-enfans du Roi Stanislas, et, par conséquent, c'est la couronne de France qui doivent hériter du Duché de Lorraine; j'estime que la Reine ne devrait en conserver aucun scrupule.

Puisque je vous ai nommé M[me] de Marsan, je vais profiter de mes réserves, en empiétant d'une quinzaine d'années sur le temps futur, et je vais commencer par cette bonne Princesse une petite galerie de portraits, qui vous puisse représenter les personnes que j'ai le mieux aimées ou le plus connues.

Il paraît qu'il était dans ma destinée de me trouver calomniée dans l'esprit du *peuple français?* Long-temps avant qu'il fût question de l'*as-*

semblée nationale et de mon procès contre le citoyen Bésuchet, j'avais été soupconnée d'un autre forfait abominable : on m'avait accusée d'avoir commis un vol sacrilége, et voici comment nous en fîmes la découverte.

Mme de Marsan (1), avec qui je faisais souvent de petites dévotions en parties fines, s'en vint un jour me chercher pour aller boire de l'eau du puits de Sainte-Geneviève, à Nanterre, pendant la neuvaine de sa fête patronale, car elle avait nom Geneviève ; et nous voilà parties dans son

(1) Marie-Louise-Geneviève de Rohan-Soubise, veuve de Gaston de Lorraine, de Guise et d'Armagnac, Prince de Pons et Comte de Marsan. Elle avait été Gouvernante des Enfans de France, et l'extrémité septentrionale du château des Tuileries, qu'elle habitait, en a pris le nom de *Pavillon Marsan*. Ses contemporains avaient trouvé que le couplet suivant peignait assez bien ses habitudes aristocratiques et son horreur pour les *mésalliances*. On voit dans les notes de Mme de Créquy que ce même couplet avait été ajouté par le Comte de Maurepas aux *Noels de la Cour*, et l'on ne croit pas qu'il ait jamais été imprimé.

« Je suis, sans être vaine,
« Dit la prude Marsan,
« Princesse de Lorraine,
« Et (qui plus est) Rohan !
« J'amène prudemment
« A Joseph et Marie,
« Une fille de ma Maison,
« De peur que le divin poupon
« Un jour se mésallie. »

vis-à-vis doré, moitié disant nos patenôtres, et moitié nous divertissant sur notre pélerinage; car il ne fallait pas, disait-elle, essuyer le godet de fer dans lequel on buvait de l'eau de Sainte Geneviève : il était enchaîné à la fontaine; et, sur toute chose, il ne fallait pas en laisser une seule goutte au fond du godet, qui tenait pour le moins une demi-pinte. Je me révoltais contre ces deux prescriptions-là; mais la bonne Princesse objectait qu'il ne fallait pas scandaliser les simples, et je lui promis enfin de m'en rapporter à son expérience et sa direction. Elle était passée maître en fait de pélerinages et de *dévotionnettes*, comme disait le Cardinal de Fleury.

Il faut vous dire que c'était une eau souveraine pour les yeux, où nous n'avions aucun mal, et lorsque nous fûmes arrivées en vue de la fontaine, elle était entourée d'une si grande quantité de paysannes et de campagnards qu'il était impossible d'en approcher, ce qui fit que nous descendîmes de carrosse et nous tînmes à l'écart avec une modestie charmante.

Nous y vîmes arriver, pour faire ses dévotions, devinez qui? Mme du Deffand, qui ne croyait à rien, et qui se fit ouvrir un passage par le Chevalier de Pont-de-Vesle, assisté de plusieurs laquais. Elle était déjà presque aveugle, et son

cavalier n'y voyait guère mieux qu'elle ; ainsi, ce breuvage *oculi-pharmaque*, comme disait le vieux Sénac, n'était pas pour eux, comme il était pour nous, une simple médecine de précaution. Nous eûmes la satisfaction de les voir avaler exactement et scrupuleusement chacun un plein godet de cette eau bénite. Nous imaginâmes bien qu'ils n'iraient pas s'en vanter dans leur société philosophique, mais nous résolûmes de n'en rien dire non plus, afin de ne donner sujet à aucune plaisanterie sur une pratique de dévotion, et surtout pour éviter, sur ces deux étranges pélerins, certaines réflexions dont la charité de la Comtesse de Marsan s'alarmait outre mesure.

J'avais beau lui dire que cette Mme du Deffand n'avait pas grand'chose à perdre en fait d'estime publique et de considération personnelle, en ajoutant que l'intimité dans laquelle elle vivait avec le Pont-de-Vesle était depuis long-temps un sujet de propos scandaleux... — Ce serait capable de les empêcher de retourner en pélerinage et de remettre jamais les pieds dans une église, me répondait-elle ; et toujours est-il que nous en gardâmes un secret absolu, si ce n'est pour M. le Duc de Penthièvre, à qui nous disions toujours toute chose, attendu qu'il était la sûreté même. Il se divertit beaucoup de ce pélerinage

entrepris par ces deux amans philosophes encyclopédistes, afin d'obtenir la conservation des beaux yeux de Mme du Deffand, par le suffrage et l'intercession de la Bienheureuse Geneviève de Nanterre. Si leurs amis d'Alembert et d'Holbach avaient appris ceci? jugez quel déboire!

Je me lamentais continuellement de ce qu'on m'avait ôté la liberté de mettre en circulation cette aimable histoire, et Mme de Marsan finit par s'en inquiéter au point d'en aller parler à M. de Paris (1), qui m'imposa, sous peine de *cas réservé*, l'obligation du silence. Je n'avais jamais été plus contrariée par ce Prélat, qui m'a pourtant contrariée souvent et péniblement, ainsi que vous le verrez dans notre affaire avec les hospitalières du faubourg Saint-Marcel.

Il faut vous dire que les valets de Mme de Marsan, qui portaient les couleurs de Lorraine et de Jérusalem, étaient confondus de notre humilité, et qu'ils se trouvèrent choqués de nous voir primées, et, supposaient-ils, opprimées par Mme du Deffand. Le premier laquais de la Princesse vint

(1) Christophe de Beaumont du Repayre, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France et Commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il avait été, comme je vous l'ai déjà dit, conclaviste du Cardinal de Gèvres pendant l'élection du Pape Innocent XIII. Il est mort à Paris en 1781. (*Note de l'Auteur.*)

nous proposer d'écarter aussi les concurrens, à celle fin de nous faire arriver plus vite à portée du godet; mais nous répondîmes que nous n'avions rien à faire dans notre ménage ou dans nos vignes, ainsi que tous ces braves gens, et nous ordonnâmes qu'on les laissât tranquilles.

Voilà qui blessa profondément l'amour-propre de nos valets et qui faillit les mettre en révolte contre nous. Comme je risquerais de l'oublier, et comme il est bien convenu que je ne me refuserai jamais la commodité des épisodes, j'ajoute ici que le cocher de Mme de Marsan, qui nous menait à Nanterre, avait l'ame ulcérée contre moi, tellement qu'il avait refusé d'être à mes gages, et voici pourquoi. — De chez qui sortez-vous? lui dis-je (assez naturellement), quand il se présenta pour entrer à mon service. — Madame, j'étais chez Monseigneur l'Abbé-Duc de Biron, mais il est allé devant le bon Dieu! — Si celui-là est allé devant le bon Dieu, il n'y sera pas resté long-temps, dis-je à part moi, et voilà ce cocher qui prend un air courroucé. Il me dit qu'il était gentilhomme, ainsi que presque tous les valets de l'hôtel de Biron. Je lui répondis que la livrée de Créquy ne faisait pas plus déroger que celle de Gontaut, et je lui dis de monter chez mon intendant pour y régler ses gages. —

Mais, reprit-il, avant d'aller m'engager, je voudrais bien savoir de Madame à qui Madame cède le pas? — A tout le monde ! je cède le pas à tout le monde, excepté dans les rues et les cours de Versailles. — Comment donc? Madame ordonnerait à son premier cocher de céder le pas, dans les rues de Paris, à des Présidentes? — Eh! mais, sans doute; et c'est avec d'autant plus de raison que je vais souper tous les jeudis dans leur quartier du Marais. — Mais enfin, Madame ne doit pas céder à des Financières, et Madame sent bien que si les gens d'un Financier voulaient disputer le pas à son cocher, ce serait à leur couper la figure à coups de fouet. — Oh! les Financiers doivent se connaître en livrées, et du reste, monsieur le cocher, je n'entends pas que sur le pavé de Paris, et pour tenir tête à des personnages absolument sans conséquence, on aille culbuter mes équipages et faire écraser mes gens, ou tout au moins estropier mes chevaux. — Il est vrai que Madame n'a que douze chevaux; et d'ailleurs j'ai l'habitude de ne jamais céder qu'à des Princes du sang, ainsi je ne saurais convenir à Madame. — Il était parti furieux. — Mme de Marsan l'avait pris à son service à la pleine satisfaction des deux parties contractantes; et c'était lui qui poussait nos laquais à la révolte, en di-

« et que vous êtes excommunié par votre neveu,
« l'Evêque de Tournay, qui n'est guère plus sage
« que vous. Ayez la bonté de ne jamais interve-
« nir et vous initier dans les choses de mon ser-
« vice, et soyez assuré que je ne vous laisserai pas
« plus vous mêler de la tutelle de mon fils que
« des affaires de mon écurie. M. le Chancelier
« vient d'écrire à l'Intendant de votre province, à
« propos des assignations que vous m'envoyez, et
« j'espère que vous allez avoir la complaisance de
« me laisser tranquille (1). »

Ce qu'il y a de curieux dans tout ceci, c'est que ce même cocher, prétendu gentilhomme et professeur en héraldique, lequel était si passionné pour le maintien des *Honneurs du Louvre*, et si pointilleux sur les prérogatives des *Couronnes fermées*, a fini par devenir un des plus enthousiastes révolutionnaires et des plus fameux orateurs de la section des Droits de l'Homme. *Le citoyen Girard* avait débuté dans le gouvernement républicain par être administrateur des *subsistances*, ensuite il devint président du comité des *recherches*, et finalement il était *accusateur pu-*

(1) Après la mort de M. de Canaples, on nous renvoya ses papiers de famille, où j'ai trouvé cette lettre, dont je n'aurais certainement pas eu l'intention ni l'attention de garder copie.

(*Note de l'Auteur.*)

blic au tribunal révolutionnaire en 93. J'ai vu dans les journaux qu'il avait été guillotiné comme *orléaniste* ou *fédéraliste*, je ne sais plus lequel des deux.

Pendant qu'il préludait sur le pavé de Nanterre à ses destinées politiques, en tenant les rênes d'un vis-à-vis à sept glaces et en excitant nos laquais à l'insurrection, nous étions parvenues au bord du puits où j'avalai ma ration d'eau bénite avec une docilité parfaite. Ensuite il était question d'aller rendre graces à Dieu dans l'église paroissiale de Nanterre, auprès des reliques de la Sainte, et c'est ici que la chose commençait à devenir sérieuse; car on doit bien penser que c'était là le véritable et raisonnable motif de notre voyage. Aussi nous acheminâmes-nous du côté de l'église avec un recueillement profond, avec cette impression de confiance et d'attendrissement que j'ai toujours éprouvée pour la sainte et vénérable Patronne de Paris.

Il y a, suivant moi, dans la dévotion des habitans de Paris pour sainte Geneviève, quelque chose de particulièrement touchant, de local, et de notoirement vrai. C'est comme un enfant de la paroisse; on dirait qu'elle est morte hier. Ensuite, c'était un humble fille, une simple villageoise; on n'a pas dû la flatter pendant sa vie,

ni l'exalter injustement après sa mort? Il y a tant de simplicité d'intention, de droiture et d'ingénuité dans cette chronique! On voit qu'il y a de l'authentique et de l'incontestable au fond de cette légende! Et puis, ce tombeau devant qui tous les chefs sicambres et les Rois chevelus se sont agenouillés; et ces ossemens vénérés, sur qui les magistrats, les peuples et les princes français ont toujours eu les yeux fixés depuis quatorze siècles! — Enfin toutes ces traditions de notre vieux Paris, tous ces actes d'une charité mémorable, et ces faits miraculeux qui sont enregistrés dans l'histoire profane, ont eu cela de particulier, du moins, qu'ils n'ont jamais été démentis ni contestés par aucuns sectaires, et l'on dirait véritablement que la douceur et l'humilité de sainte Geneviève auraient désarmé les ennemis de la foi. « Ayez donc la justice et la bonté « de ne pas m'attaquer sur les prodiges opérés « par cette bonne Gauloise (m'écrivait un jour « Voltaire, et je garde sa lettre)! Celui *des Ardens*, par exemple, m'est aussi bien démontré « que la mort de Tibère ou la brutalité de Calvin! J'éprouve une émotion d'enfant sitôt qu'il « est question de Geneviève! C'est ma bergère, « et c'est ma bonne vierge, à moi! N'en parlons « plus, Madame, à moins que vous n'ayez juré « de me persécuter. »

L'église de Nanterre était si remplie que nous fîmes appeler les sacristains pour leur demander s'ils ne pourraient pas nous placer dans l'enceinte à côté du reliquaire ! — Ah ! Mesdames, on n'entre plus dans le sanctuaire ! M. le Doyen nous a défendu de laisser les Dames de la Cour approcher des reliques, et vous savez sûrement que Mme de Créquy nous a volé l'année dernière un morceau de la vraie Croix ! — Mme de Créquy, dites-vous ? — Ah ! mon Dieu ! oui, Mesdames, elle a volé sur l'autel un morceau de la vraie Croix ! J'en étais partie d'un éclat de rire, et Mme de Marsan leur demanda comment ils avaient pu supposer que la voleuse de reliques était Mme de Créquy ? — Ah ! c'est bien sûr, Madame. Elle est arrivée dans son carrosse à six chevaux qui avait une couverture rouge (1) ; elle avait ses domestiques en habits jaunes avec des galons rouges, et il y avait là deux autres domestiques de Paris qui nous ont dit que c'était Mme de Créquy. Elle avait pour le moins le double de votre taille... — Vous verrez, me dit la comtesse à voix basse et d'un air consterné, que ce sera la Maréchale de Noailles, et la malheureuse n'en fait jamais d'autres !

(1) *L'impériale* en velours cramoisi, insigne extérieur des *honneurs du Louvre*, ainsi que le Dais, érigé dans une pièce de l'appartement ; le Manteau doublé d'hermine, étalé sous les armoiries, etc.

Je me souvins qu'effectivement on avait accusé la Maréchale de Noailles de plusieurs délits de la même nature, et notamment d'avoir *filouté*, comme dirait le peuple, une parcelle du bras de la Bienheureuse Jeanne de Chantal. Elle avait emprunté cette relique aux sœurs de la Visitation, qui ne purent jamais se la faire restituer ; ensuite on découvrit que *la malheureuse* en avait disposé pour opérer la guérison de monsieur son fils, le Duc d'Ayen, qui avait la rougeole, et que la relique avait été délayée dans une médecine après avoir été pilée dans un mortier sous les yeux de la Maréchale. On avait même ajouté que l'administration qu'elle en fit n'avait pas été si respectueuse, et qu'elle ne se contenta pas de la faire employer dans un *breuvage*. Quoi qu'il en soit, nos couleurs et nos honneurs étaient les mêmes : ainsi des cochers moins érudits que M. Girard, et des valets qui béyaient à la porte d'une église, avaient bien pu se tromper entre son équipage et le mien. On a su quelque temps après que ce vol de Nanterre avait été véritablement commis par la Maréchale de Noailles, qui voulait absolument, coûte que coûte, avoir une *relique dérobée* en sa possession. C'était pour satisfaire à je ne sais quelle imagination superstitieuse et procéder à je ne sais quelle opération

suivant sa lubie du moment. M. l'Archevêque envoya son Promoteur à l'hôtel de Noailles, et la Maréchale répondit, pour ses raisons qu'elle avait eu besoin d'une *relique dérobée*, et qu'elle avait préféré se trouver chargée de la responsabilité du délit plutôt que d'exposer toute autre personne à la pénalité d'un vol sacrilége.

Ce fut à cette occasion-là que l'Archevêque de Paris et l'Évêque de Chartres eurent la précaution de lui interdire l'usage de la Communion, ce qui fut généralement désapprouvé, parce qu'ils ne voulurent pas en faire connaître le véritable motif. Je me trouvai, sans m'en douter, partie nécessaire au procès qu'on poursuivit à l'Officialité Métropolitaine, et j'y comparus avec la Comtesse de Marsan, en vertu d'un Monitoire épiscopal et sous la foi du secret de la confession. Je n'ai jamais rien vu de plus grandiose et de plus sévèrement imposant que toute cette procédure mystérieuse et sacramentelle au pied d'un tribunal ecclésiastique!

Les parens de la Maréchale étaient mécontens de la sentence et surtout de l'interdiction sacramentelle; mais s'ils avaient connu la vérité, ils auraient certainement rendu grace à la charité pastorale, à la délicatesse, à la sollicitude attentive de ces deux Prélats. Ceux-ci n'opposè-

rent à l'improbation de la Cour et aux criailleries du philosophisme que le silence et la résignation la plus angélique.

Si l'on n'avait pas vécu familièrement avec la Maréchale de Noailles, on ne se serait jamais douté que c'était une folle, et qu'elle entretenait une correspondance épistolaire avec la Sainte-Vierge et les Patriarches. Elle allait déposer ses épîtres dans le haut d'un pigeonnier, à l'hôtel de Noailles; et comme elle y trouvait toujours des réponses à toutes ses lettres, on a supposé que c'était son aumônier qui les écrivait. L'aumônier de la Maréchale était le fameux abbé Griselet.

Elle était quelquefois un peu choquée du ton de familiarité que la Vierge Marie prenait avec elle. — *Ma chère Maréchale, et à la troisième ligne,* disait-elle avec un air aigre-doux; il faut convenir que le formulaire est un peu familier de la part d'une petite bourgeoise de Nazareth; mais il ne faut pas être exigeante avec la mère de notre Sauveur, reprenait-elle en inclinant sa tête ainsi qu'on fait au sermon quand un prédicateur y prononce le saint nom de Jésus; et, du reste, ajoutait la Maréchale, il est à considérer que le mari de la Vierge était de la race royale de David. — J'ai toujours pensé, disait-elle à la Duchesse de Lesparre, j'ai toujours pensé que saint Joseph

était issu d'une branche cadette que l'infortune ou l'injustice avait fait tomber dans la roture. C'était absolument comme dans ces anciennes parades mysticoquentieuses où l'on voit figurer l'Abbé Jésus qui s'entretient pieusement avec Mademoiselle de Capharnaüm, ou qui fait des lectures édifiantes à Mme la Marquise de Samarie.

La Maréchale de Noailles était toujours en quête de toutes les idées superstitieuses et saugrenues dont elle pouvait faire la découverte, dont elle absorbait la substance et dont elle s'appropriait toutes les folles pratiques. Elle avait découvert ou cru découvrir, par exemple, qu'elle avait une aïeule de cette grande maison des Loups de Gascogne, dont on a vu, depuis ce temps-là, tant de gentillâtres avoir la prétention d'être issus, à commencer par les Montesquiou, et la Maréchale était parsuadée que, par conséquent, la fée Mellusine apparaissait et ne pouvait manquer d'apparaître au pied de son lit toutes les fois qu'il devait mourir un descendant de ladite Mellusine et du Comte Geoffroy *à la Grand'dent*, qui était son mari. Ce qu'il y a de véritablement curieux, c'est que la Maréchale de Noailles a justement prophétisé la mort de quarante à cinquante personnes dont elle avait eu l'avertissement et la prévision par ce moyen-là, disait-elle. On expli-

quera ceci comme on voudra, mais c'est un fait avéré.

Par suite de sa parenté avec Messieurs de Lévis, qui n'étaient parens de la Vierge Marie que par alliance et par suite du mariage qu'elle avait eu l'honneur de contracter avec saint Joseph, avait soin d'observer la Maréchale, voilà qu'elle arrive un soir à la ménagerie de Versailles, et qu'elle se fait ouvrir d'autorité la loge des lions. Ces animaux restèrent confondus en voyant arriver auprès d'eux cette grande femme avec un grand habit sur un si grand panier! Apparemment que leur instinct les avertit qu'ils ne pourraient pas tirer grand profit d'une vieille femme si sèche et si bien défendue par vingt-cinq ou trente aunes de soieries épaisses, étalées sur des cerceaux et renforcées par des matelassures *insapides*, comme diraient les physiciens, mais toujours est-il que les lions se mirent à bâiller en la regardant, et qu'ils la laissèrent ressortir de leur loge comme elle y était entrée. L'Évêque diocésain de la Ménagerie et de la Maréchale, qui était M. de Chartres, entreprit de lui faire un cas de conscience, en lui disant qu'elle avait *tenté Dieu!* Mais elle le rabroua de la belle manière en lui répliquant qu'il n'avait pas bien lu la Bible ou qu'il était un homme de peu de foi, attendu que *les lions ne*

peuvent rien contre la race de Lévy. Si l'on avait voulu déterminer la Duchesse de Ventadour et surtout le Maréchal de Mirepoix à tenter l'essai de ce privilége-là, on aurait eu bien de la peine à les y décider (1).

L'Abbesse de l'Abbaye-aux-Bois, qui était une sainte fille et qui était une fille d'esprit, avait une histoire charmante sur la Maréchale de Noailles (2). Elle avait appris qu'elle venait souvent dans son église à l'heure où tout le monde est à dîner : on observa la pélerine et l'on découvrit qu'elle allait adresser des discours interminables à la statue de la Sainte-Vierge, avec laquelle elle avait l'air d'entrer en contestation et même de se disputer quelquefois.

Elle arrive un jour à l'autel de Notre-Dame, en lui faisant des révérences avec toutes sortes de prévenances et des politesses charmantes.

(1) Charlotte de La Mothe-Houdancourt, veuve de Louis de Lévis, Duc de Ventadour, et Gouvernante du Roi Louis XV, morte en 1744. Elle avait peur de toute espèce d'animaux.

Gaston de Lévis, *Maréchal héréditaire de la Foi*, Duc et Marquis de Mirepoix, etc., mort en 1757. On avait dit de lui qu'il n'avait pas d'autre *valeur* que celle de ses *beaux habits*, et qu'il avait pour toute *bravoure* une *gloutonnerie formidable*. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Madelaine de Créquy-Canaples, ensuite Abbesse du Paraclet et de Sainte-Waltrude. Elle a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793.
(*Note de l'Auteur.*)

La prière du jour avait pour objet de faire obtenir à M. le Maréchal-Duc de Noailles, époux de la solliciteuse, une somme de dix-huit cent mille livres dont il avait besoin pour le moment; ensuite l'ordre de la Jarretière dont il avait la plus grande envie, parce que c'était la seule illustration capitale qui ne fût pas entrée dans sa famille; et finalement, un diplôme de Prince du Saint-Empire Romain, parce que la qualification *principale* était le seul titre héréditaire dont il ne fût pas en possession.

On entendit subitement une petite voix flûtée qui se prit à dire : « Madame la Maréchale, vous « n'aurez pas les dix-huit cent mille francs que « vous demandez pour votre mari ; il a déjà cent « mille écus de rente, et c'est bien honnête ! il « est déjà Duc et Pair, et Grand d'Espagne, et « Maréchal de France ; il a déjà le collier du Saint-« Esprit et celui de la Toison-d'Or; votre famille « est accablée sous les bienfaits de la cour; si vous « n'en êtes pas satisfaite, c'est qu'il est impossible « de vous contenter, et je vous conseille de re-« noncer à devenir Princesse de l'Empire. Votre « mari n'aura pas non plus la jarretière de Saint-« Georges ! »

Cette extravagante Maréchale ne s'en trouva pas autrement surprise ou désorientée. Elle ima-

gina que c'était l'Enfant-Jésus qui avait pris la parole, et la voilà qui se met à crier: — *Taisez-vous, petit sot, et laissez parler votre mère.* Alors on entendit l'explosion d'un rire éclatant....... C'était le petit de Chabrillan, qui était un espiègle et qui s'était caché derrière l'autel (1).

Ce que la Maréchale avait imaginé de plus surprenant, c'était d'avoir fait peindre par Boucher, et dans un même tableau, tous ses petits-neveux en Amours (et complètement nus, ce qui va sans dire), avec des bandeaux, des flambeaux, des carquois, des ailes, enfin tout le surplus de leur attirail mythologique et de leurs affiquets érotiques; mais comme il n'aurait pas été juste et bienséant de représenter des enfans de la maison de Noailles comme des divinités vulgaires, des Amours du peuple ou des Cupidons bourgeois, on leur avait mis le *plastron de Malte* sur la poitrine, entre cuir et chair, afin de montrer qu'ils étaient nés *Grand'Croix* de l'ordre. On voyait écrit sur une exergue d'architecture, au fond du tableau, que la mère de tous ces AMOURS était

(1) Henri de Moreton, Vicomte de Chabrillan, premier Page de la Reine, et Mousquetaire de la garde. Il était neveu de la Coadjutrice abbatiale de Mme de Canaples, ce qui doit expliquer l'intimité de ses relations avec ce monastère, où toute chose était d'une régularité parfaite. (*Note de l'Auteur.*)

une Vénus et qu'elle était LA DERNIÈRE DE LA MAISON D'ARPAJON. Il y avait encore un de ces Cupidons Grands Baillis de Malte, qui portait à la pointe de sa flèche ou son *trait-vainqueur*, une banderolle où l'on avait inscrit les initiales de la devise de l'ordre F. E. R. T. *Fortitudo ejus Rhodam tenuit* (leur valeur a sauvé Rhodes). Je ne sache pas qu'on ait jamais rien vu de plus hétéroclite, et tous les Noailles en riaient à se tenir les côtés. Il est à noter que tous les Noailles étaient gens d'esprit et du meilleur goût, mais c'était néanmoins et pour tout dire, à la restriction du Prince de Poix qui n'a jamais eu ni l'un ni l'autre.

CHAPITRE VI.

La Comtesse d'Egmont.— Son Portrait.— Le Maréchal de Richelieu. — Sa Famille et sa Généalogie. — Anecdote sur Fléchier. — L'Oraison funèbre. — Le Comte de Gisors. — Le Maréchal de Bellisle. — Le Vidame de Poitiers. — L'Hôtel de Lusignan. — Pressentiment de Mme d'Egmont. — L'Abbé Cochin. — Scène étrange à l'Hôtel-de-Ville. — Faux miracle. — Le Comte d'Egmont. — Son Portrait.— Pressentimens de la Duchesse de Bourbon.— Pressentimens de l'auteur. — Singuliers pressentimens d'une Dame polonaise. — Le jeune Séverin. — Le Testament. — Le Catafalque et Mme de Parabère. — Voltaire et Mme de Créquy. — Mlle Clairon. — Le grand Couvert. — Lettre du Cardinal de Fleury. — Le Curé de Saint-Jean-en-Grève.— Le vieux Comte d'Aubigné. — L'Office du Saint-Esprit. — Restitution d'une Serviette.

Malgré la distance entre les dates et malgré la différence des âges et des caractères, après vous avoir fait entrevoir ma plus ancienne et ma meilleure amie, Mme de Marsan, je voudrais aujourd'hui vous faire connaître ma dernière et ma plus chère amie, Mme d'Egmont. On n'a jamais été plus parfaitement raisonnable et plus justement considérée que ne l'était Mme de Marsan ; on n'a jamais été plus étrangement déraisonnable et plus injustement calomniée que ne l'a été

Mme d'Egmont; mais on est forcé de convenir qu'elle y donnait sujet par un air de préoccupation romanesque, et surtout par un air d'ennui dédaigneux et mortifiant qu'elle avait toujours avec les ennuyeux. Vous ne sauriez imaginer combien le silence et l'air ennuyé de cette charmante jeune femme avaient excité d'animosité contre elle. De tous les labeurs, le plus pénible est celui de cacher l'ennui qu'on nous cause, et voilà pourquoi les personnes *nerveuses* se font toujours beaucoup d'ennemis.

Sophie Septimanie de Richelieu était la fille unique du Maréchal de Richelieu et de la Princesse Élisabeth de Lorraine, héritière des Guise. Elle était beaucoup plus sensible à l'honneur de sa descendance maternelle qu'à l'illustration de ses ancêtres paternels, et comme elle n'avait pas toujours la précaution de le dissimuler devant son père, elle en recevait quelquefois de bons coups sur les doigts. M. de Richelieu avait toujours eu beaucoup d'estime et de confiance pour ma grand'mère. Ils s'appelaient toujours mon Compère et ma Commère, comme s'ils eussent été des gens du faubourg Saint-Denis; et, quand on avait l'air d'y prendre garde, M. de Richelieu disait pour leur justification que c'était à l'exemple du roi Louis XIII, qui disait tou-

jours très sérieusement, comme tout ce qu'il disait, « ma Commère la ville d'Anvers, et mes « bons Compères les treize cantons suisses. » On n'a jamais pu savoir à quoi rimait, ni d'où pouvait provenir cette manière de se parler qui datait de leur première jeunesse et dont ils n'avaient plus aucun souvenir originel ; voilà qui n'importe guère, et toujours est-il que ma grand' mère était à peu près la seule personne avec qui le Maréchal de Richelieu eût l'habitude de parler à cœur ouvert.

— Vous croyez peut-être aussi, lui disait-il un jour, que nous sommes des gens de rien?

— Mais qu'est-ce qu'il vous prend de me demander pareille chose? lui répondit ma grand' mère ; je ne vous répondrai pas!

— J'en suis bien fâché, lui répliqua le Maréchal, parce que je vous aurais confondue!

— Allez toujours, mon Compère, allez toujours, et débattez-vous comme si je vous avais dit des indignités! Je serai bien aise de vous savoir encore plus grand seigneur que je ne le croyais.

De fil en aiguille, il en vint à lui conter une anecdote où figurait le célèbre Fléchier, et que je vous rapporterai parce qu'elle me paraît curieuse et tout-à-fait dans les mœurs de notre grand siècle.

Le Maréchal Duc de Richelieu, qui ne se laissait molester sur aucun sujet, et qui ne se serait pas laissé entreprendre sur un tel chapitre que celui de son extraction nobiliaire, car c'était la base et le fondement de toute considération solide en ce temps-là, ce qui prouve que les temps sont bien changés! le Maréchal de Richelieu, vous disais-je, eut pourtant la bonhomie d'avouer à ma grand'mère qu'il éprouvait une inquiétude perpétuelle au sujet de l'opinion qu'on pouvait avoir sur le plus ou moins d'ancienneté de sa noblesse, en ajoutant qu'en dépit de la comédie qu'il avait jouée par un calcul de vanité facile à comprendre, le plus beau jour de sa vie avait été celui où il avait épousé Mlle de Guise, dont il n'était amoureux que pour ses croix de Lorraine et ses alérions d'or. Il est assez connu que son duel avec un prince lorrain n'avait eu lieu qu'à la suite d'un propos tenu par celui-ci contre la maison de Richelieu, à laquelle il trouvait que la sienne avait fait, par cette alliance, un honneur inespérable; mais revenons à l'anecdote que je vous ai promise et que je n'ai vue citée nulle part.

Vous savez que le cardinal de Richelieu, qui n'avait aucun parent de son nom, avait fait substituer son immense fortune avec son nom, ses

armes et ses titres, aux enfans de sa sœur, qui avait épousé un gentilhomme poitevin du nom de Vignerot? Les Richelieu d'aujourd'hui sont donc Vignerot par origine et par extraction primitive, et l'on a toujours débité que l'origine de leur famille paternelle était obscure. Lorsque la fameuse Duchesse d'Aiguillon, qui était la nièce du Cardinal et qui s'appelait Marie de Vignerot, mourut à Versailles, Bossuet n'en pouvait plus, et le Roi décida que ce serait Fléchier qui ferait l'oraison funèbre de l'illustre défunte. On voit que Louis XIV se mêlait de toutes choses, et l'on est obligé de convenir que toutes choses n'en allaient pas plus mal.

Avant d'obtempérer aux ordres du Grand Roi, l'Évêque de Nîmes alla faire une visite au Duc de Richelieu, neveu de Madame d'Aiguillon, afin de s'informer si l'intention de ce Seigneur était d'obliger le panégyriste funéraire à parler de la noblesse de leur famille... M. de Richelieu répondit modestement que c'était l'usage, et qu'il ne voyait aucun motif pour s'en dispenser. Fléchier lui déclara, le plus honnêtement possible, que sa conscience ne lui permettrait peut-être pas d'obéir au Roi, parce qu'il ne devait et ne pouvait composer avec des vanités humaines ou des illusions, et surtout dans la chaire de vérité. Le Duc

[illegible] affirma que la
[illegible] Vigneron,
[illegible] des plus ancien-
[illegible] d'Aquitaine. [illegible]
[illegible]
[illegible] exhumer les par-
[illegible]
[illegible] dans son
[illegible] examin-
[illegible] maison de Vi-
[illegible]
[illegible] que nous
[illegible]
[illegible]

[illegible]

en sa possession la lettre de Fléchier à son grand-père, où ce prélat faisait une sorte d'amende honorable à la gloire et à l'antiquité de la maison de Vignerot ; il ne manqua pas de la montrer à sa commère ; mais les envieux ne se sont pas piqués du même scrupule de conscience que l'équitable Fléchier.

Quel siècle c'était pourtant, que celui où un simple Évêque osait exercer un pareil contrôle sur les prétentions d'un aussi grand Seigneur que le Duc de Richelieu, héritier du Cardinal, en osant décliner un mandement, un ordre formel, un commandement exprès d'un si grand monarque! un siècle où la livrée de Paris s'en allait porter plainte à M. le prévôt des Marchands, parce qu'on n'avait pas compris les gens de livrée dans la capitation que les autres Parisiens étaient obligés de payer pour les frais de la guerre! Allez donc chercher aujourd'hui

DOMOIS, PAIR DE FRANCE, ET DAME D'ATOURS DE LA REINE-MÈRE, veuve de Haut et Puissant Seigneur, Messire Anthoine de Beauvoir de Grimoard du Roure, Chevalier, Marquis de Comballet, etc., *par Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Messire Esprit Fléchier, Évesque et Comte de Nismes, Abbé Commendataire et Seigneur de Saint-Savarin, Prieur et Châtelain de Saint-Jean de Villemort, Conseiller du Roi en tous ses conseils et l'un des Quarante de l'Académie française*). Opuscule du temps, en cinquante-trois pages d'impression, avec les armes de Vignerot-d'Aiguillon sur le titre.

de Richelieu tombait des nues! Il affirma que la maison de Vignerot, ou plutôt de Wignerod, était d'origine anglaise, et l'une des plus anciennement établies dans le duché d'Aquitaine. L'orateur funèbre n'en démordit pas, et tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut d'examiner les parchemins qui devaient justifier les prétentions du Duc de Richelieu. Fléchier les emporta dans son carrosse, ensuite il fit scrupuleusement examiner et vérifier tous les titres de la maison de Vignerot par les Bénédictins et les Minimes, ce dont il résulta toutes les belles choses que nous voyons dans l'oraison funèbre de cette sainte personne (1). Le Maréchal de Richelieu avait

(1) ... « Elle n'a été grande que pour servir Dieu plus noblement; « riche, que pour assister plus libéralement les pauvres de Jésus-« Christ; vivante, que pour se disposer continuellement à bien mou-« rir. Seigneur! posez sur mes lèvres cette garde de circonspection « et de prudence que vous demandait autrefois le Roi-Prophète, et ne « permettez pas qu'il se glisse aucun sentiment profane dans un éloge « que je vais prononcer en face de vos autels, et que je dois régler sur « la vérité de la parole évangélique!

« La noble maison de Wignerod, originaire d'Angleterre, établie « en France sous le règne de Charles VII, s'est élevée au rang qu'elle « y tient, par une succession de vertus, et a mérité, par de signalées « victoires remportées sur terre et sur mer, un perpétuel accroisse-« ment d'honneur et de gloire, etc. »

(ORAISON FUNÈBRE DE TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE DAME, MADAME MARIE-MADELEINE DE WIGNEROD DE PONT-DE-COURLAY, DUCHESSE D'AIGUILLON, COMTESSE D'AGÉNOIS ET DE CON-

en sa possession la lettre de Fléchier à son grand-père, où ce prélat faisait une sorte d'amende honorable à la gloire et à l'antiquité de la maison de Vignerot : il ne manqua pas de la montrer à sa commère ; mais les envieux ne se sont pas piqués du même scrupule de conscience que l'équitable Fléchier.

Quel siècle c'était pourtant, que celui où un simple Évêque osait exercer un pareil contrôle sur les prétentions d'un aussi grand Seigneur que le Duc de Richelieu, héritier du Cardinal, en osant décliner un mandement, un ordre formel, un commandement exprès d'un si grand monarque ! un siècle où la livrée de Paris s'en allait porter plainte à M. le prévôt des Marchands, parce qu'on n'avait pas compris les gens de livrée dans la capitation que les autres Parisiens étaient obligés de payer pour les frais de la guerre ! Allez donc chercher aujourd'hui

DOMOIS, PAIR DE FRANCE, ET DAME D'ATOURS DE LA REINE-MÈRE, veuve de Haut et Puissant Seigneur, Messire Anthoine de Beauvoir de Grimoard du Roure, Chevalier, Marquis de Comballet, etc., *par Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Messire Esprit Fléchier, Évesque et Comte de Nismes, Abbé Commendataire et Seigneur de Saint-Savarin, Prieur et Châtelain de Saint-Jean de Villemort, Conseiller du Roi en tous ses conseils et l'un des Quarante de l'Académie française*). Opuscule du temps, en cinquante-trois pages d'impression, avec les armes de Vignerot-d'Aiguillon sur le titre.

une pareille marque de patriotisme, je ne dirai pas chez les valets, mais parmi les bourgeois d'aujourd'hui! Ce n'était pas qu'on traitât ses domestiques avec plus de considération qu'à présent, car j'avais une tante (1) qui envoyait toujours ses laquais en grande livrée sur la place de Grève, quand on y devait pendre quelque malfaiteur, en leur disant qu'ils allassent à l'école. Mais voilà que je vous ai mené bien loin de Mlle de Richelieu.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire exactement cette charmante personne, parce qu'elle était d'une grace indéfinissable, et c'était pour ainsi dire une représentation de la France d'autrefois. C'était un composé de charmes, d'esprit, de politesse noble, de traditions parfaites et d'originalité piquante avec des manières exquises, et comme une élégance parée sous laquelle on entrevoyait un germe de mort prochaine. Mme d'Egmont m'a laissé le souvenir d'une sylphide insaisissable, et son idée m'est toujours restée comme la suite d'un rêve enchanteur. Elle était grande et svelte; elle avait des yeux bruns, noirs ou gris, dont la couleur était assortie à son impression du moment. On n'a jamais revu des

(1) La Comtesse d'Esclots.

yeux pareils à ceux-là pour les variétés de leur expression ni pour leur effet magique.

Ma bonne grand'mère avait mis dans sa tête de lui faire épouser le fils du maréchal de Bellisle, le comte de Gisors, qui était le jeune seigneur le plus beau, le plus brave et le plus aimable de son temps. — Grand merci, lui répondait le Maréchal de Richelieu! je n'ai pas envie de donner ma fille au petit-fils du surintendant Fouquet! Je ne dis pas, si j'étais de la maison d'Auvergne ou de celle de Créquy! Mais nous sommes trop sottement chicanés sur la noblesse pour aller nous allier à des gens de robe. — Mais je vous dis qu'ils s'aiment, ils s'adorent! — Eh! jarni, ma commère! ils se retrouveront dans le monde, et je n'ai pas l'envie de faire de Mademoiselle de Richelieu une religieuse du Paraclet. On n'y put rien gagner, et Septimanie fut mariée, malgré qu'elle en eût, avec le plus grand seigneur et le plus gros gentilhomme des Pays-bas (1).

L'aimable comte de Gisors fut tué à l'armée, ce

(1) Casimir-Auguste d'Egmont-Pignatelli, mort en 1786. Il avait eu pour première femme Blanche-Alphonsine de Saint-Séverin d'Aragon-Borgia-Guzman-Tolède et Cordoue, dont il n'avait eu que trois filles, mortes en bas âge. Ensuite il épousa Sophie-Louise-Amande-Septimanie de Vignerot du Plessis-Richelieu, dont il n'a jamais eu d'enfans. C'était assurément le plus révérencieux, le plus silencieux et le plus ennuyeux mari de la terre. (*Note de l'Auteur.*)

qui fit que le Roi Louis XV alla faire une visite de condoléance au Maréchal-Duc de Bellisle, son père, et c'était, disait celui-ci, la seule consolation qui pût triompher de son affliction paternelle. Ensuite il obtint la Grandesse d'Espagne avec un diplôme de prince du Saint-Empire, et vous pouvez compter qu'il n'y paraissait plus. Ce Maréchal de Bellisle était certainement le plus égoïste et le plus vaniteux des humains (1) !

Mme d'Egmont était idolâtrée son père, à moins pourtant qu'elle eût l'air de s'appuyer sur les alérions de Lorraine, car alors elle était accablée de reproches épigrammatiques et soumise au régime de la Déclaration de Fléchier, que son père lui administrait assidûment pendant sept ou huit jours. Du reste, M. de Richelieu aimait encore moins son fils unique que le Maréchal de

(1) Charles-Louis-Auguste Fouquet de Bellisle, Duc de Gisors, Marquis de Bellisle-en-Mer, Comte des Andelys et de Vernon, Vicomte de Melun, Baron de Vaux, etc., Pair et Maréchal de France, Prince du Saint-Empire, Chevalier des ordres du Roi, et l'un des quarante de l'Académie française. Il est mort en 1761, âgé de 77 ans. De sa seconde femme Marie-Casimire de Béthune, il avait eu pour unique enfant Louis-Marie, Comte de Gisors, qui fut tué en 1758 à l'armée du Rhin, à l'âge de 26 ans, et qui n'a pas laissé d'enfans de son mariage avec Hélène-Julie-Diane de Mancini-Mazarini, ce qui fait que la postérité du surintendant Fouquet se trouve éteinte.

(Note de l'Auteur.)

Bellisle n'avait regretté le sien, qui était cependant un autre personnage que le duc de Fronsac. Je me souviens qu'ayant demandé de ses nouvelles à son père le Maréchal de Richelieu, celui-ci répondit à moi : — M. de Fronsac? je n'ai pas eu l'honneur de le voir depuis long-temps. Je ne sais pas si nous sommes parens ; mais nous ne sommes pas amis !...

On a beaucoup parlé de l'ignorance affectée du Maréchal de Richelieu, qui se divertissait à paraître ne pas savoir les choses les plus simples. Il est vrai qu'il ne savait pas grand'chose en fait de géographie ni d'orthographe ; mais il était fort habile en histoire ecclésiastique et en astronomie, ce qui me faisait dire qu'on ne lui avait pas fourni de chemises, et qu'il avait acheté des manchettes ; mais, du reste, on aurait dit que la vivacité de son esprit suppléait magnifiquement à tout ce qu'il ne savait pas. Le chevalier de Montbarrey m'a conté que le Maréchal, se promenant un jour dans le parc de Versailles à la suite de Madame la Dauphine (1), cette princesse lui demanda, je ne sais pourquoi, quelle différence il y avait entre les Dryades et les Hama-

(1) Marie-Joséphine de Saxe, femme du Dauphin, père et mère des Rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

dryades? — Mais, Madame, lui répondit le Maréchal, qui n'en savait pas un mot, il m'est avis que c'est comme qui dirait entre l'Archevêque de Sens et l'Évêque d'Auxerre que voilà, car j'ai vu qu'il s'était rangé pour laisser passer l'Archevêque, qui est son Métropolitain. Le Duc de Nivernais, qui était un savant mythologiste, ne se serait certainement pas tiré d'affaire avec plus de sagacité!

Une des bonnes histoires du Maréchal de Richelieu, c'est celle d'une leçon qu'il avait été donner à son petit-fils, pendant qu'il était au collége, et voici comment : C'était un 30 décembre, et par une assez belle journée d'hiver; on vient avertir le Principal du Plessis que le carrosse de M. le Maréchal de Richelieu vient d'arrêter à la porte du collége, et qu'il demande à voir M. le Comte de Chinon, son petit-fils, âgé pour lors de seize à dix-sept ans (1). On s'aheurte, on s'empresse, et toutes les autorités collégiales viennent se ranger autour des portières dorées et blasonnées du vieux Seigneur, qui s'opiniâtre à

(1) Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerot du Plessis, alors Comte de Chinon et de Pontcourlay, depuis Duc de Richelieu et de Fronsac, Pair et grand Veneur de France, ex-Président du conseil des Ministres, etc., mort en 1822. La date de cette anecdote, qui n'est pas précisément indiquée, paraît être de 1785 à 1786.

laisser les deux glaces baissées par civilité. On a fait sortir M. le Comte de Chinon de sa classe de rhétorique, et, quand on a fait établir dans sa petite chambre un grand fauteuil en point de Bergame, avec un bout de vieux tapis pour mettre sous les pieds du Maréchal, on conduit processionnellement le vainqueur de Mahon jusqu'à la porte de cette chambre, où l'on n'avait pas eu la précaution de faire allumer du feu, et puis chacun se retire avec la discrétion la plus respectueuse. Le jeune homme a rapporté qu'après cinq ou six minutes de conversation, son grand-père lui avait demandé, avec un air de sollicitude et de bonhomie prévoyante : *Est-ce que vous avez encore de l'argent?* — Ah! certainement, Monsieur le Maréchal, lui répondit le rhétoricien d'un air de triomphe et avec tout l'amour-propre qui peut résulter, pour un écolier soigneux et rangé, d'une sobriété parfaite et d'un amour de l'économie pleinement satisfait. Il ajouta qu'il n'avait pas eu besoin de toucher à une bourse de cinquante louis que le Maréchal lui avait envoyée pour le jour de sa fête, il y avait de cela cinq ou six mois! *Voyons donc ça, s'il vous plaît?* lui répliqua son grand-père, et tout aussitôt qu'il eut les cinquante louis entre les mains, le vieux Maréchal se lève, il ouvre une fenêtre,

il regarde, et se met à crier : — *Ditt'-donc, m'sieux! m'sieux l'balayeux!* (car vous saurez que le Maréchal de Richelieu parlait toujours comme un faubourgeois de Paris, suivant la mode qu'il en avait prise et gardée du temps de la régence, dont il avait conservé d'autres habitudes moins excusables que cette affectation de mauvais langage et de prononciation vicieuse.) — *V'nez donc par ici... v'là quéques louis que m'sieux l'Comte de Chinon m'a chargé de vous donner pour vos étrennes*, et il jette la bourse par la fenêtre. —*Monsieur*, dit-il, en se retournant, *à votre âge, et quand on est destiné à porter le nom de Richelieu, faut pas mettre son argent dans son secrétaire, et faut jamais garder cinquante louis dans sa poche à ne rien faire....*

On a fait beaucoup d'histoires de galanterie sur la Comtesse d'Egmont, et notamment on avait beaucoup parlé de Rhullières; mais la vérité certaine est qu'après la mort de M. de Gisors elle n'a jamais eu qu'un seul attachement qui n'a jamais cessé de remplir son cœur et sa tête, et qui l'a suivie jusqu'au tombeau, où le chagrin l'a fait descendre prématurément. C'est une histoire tellement romanesque et si bien prouvée que la moitié du monde a refusé d'y croire, tandis qu'une autre partie du public ne pouvait en

douter, malgré son invraisemblance, et c'est dans cette dernière *partie du monde* que je me suis trouvée par suite de nos relations intimes avec l'hôtel de Richelieu. Ce n'est jamais d'un *courtaud de boutique* qu'il a été question, et les mauvais romanciers ont confondu l'aventure de Mme d'Egmont avec une des histoires de la Duchesse d'Orléans (1). C'était un jeune et séduisant gentilhomme que la mauvaise fortune avait forcé d'entrer dans les gardes françaises en qualité de simple soldat, et comme il ressemblait inconcevablement au comte de Gisors, avec plus de jeunesse et plus d'agrément encore, s'il est possible, on pourrait dire, à la défense de cette malheureuse Comtesse d'Egmont, que ce dernier attachement fut une preuve de la solidité de son caractère, et la marque de sa fidélité pour le premier objet de son affection. Comme cet aimable jeune homme avait une ressemblance extraordinaire avec M. de Gisors pour la figure et la physionomie, pour la taille et la démarche et jusque pour le son de la voix, on supposa qu'il pouvait être fils du même père; et du reste, voici l'anecdote avec tous ses détails.

Mademoiselle de Richelieu était donc devenue

(1) Mère de Louis-Philippe-Égalité.

Comtesse d'Egmont et tout ce qui s'ensuit, c'est-à-dire une des *sommités aristocratiques* les plus élevées de l'Europe, ainsi qu'on a la bonne grace et la simplicité de s'exprimer aujourd'hui; c'est-à-dire Princesse de Clèves et de l'Empire, Duchesse de Gueldres, de Julliers, d'Agrigente et de Bisacia, enfin Grande d'Espagne à la création de l'empereur Charles-Quint, côte à côte avec les Duchesses d'Albe et de Medina-Celi, qui sont les deux plus grandes dames de l'Europe. On remplirait quatre pages avec la titulature et la liste des majorats de cette grande et puissante maison d'Egmont, qui descendait en ligne directe des Souverains-Ducs de Gueldres, et que la haute noblesse de tous les pays a eu la contrariété de voir s'éteindre. On a toujours dit que c'était à Mademoiselle de Richelieu qu'on avait à le reprocher!...

La comtesse d'Egmont vivait donc poliment avec son mari, mais voilà tout. Pendant qu'on la mariait à son marquis de Carabas, on avait fait épouser Mlle de Nivernais à M. de Gisors, qui fut tué quelques mois après son mariage. Ainsi nos deux amoureux n'eurent pas le temps de se *rencontrer dans le monde*, où ils ne s'étaient jamais parlé que le langage des yeux; mais le souvenir du Comte de Gisors était resté tellement présent et sensible à Mme d'Egmont

qu'on l'aurait fait s'évanouir si l'on avait prononcé son nom devant elle. Le Prince-Abbé de Salm s'avisa de vouloir en faire un jour l'expérience à l'hôtel de Richelieu; la pauvre jeune femme en fut prise de convulsions abominables, et tous les honnêtes gens firent défendre leur porte à ce méchant bossu. Le Maréchal de Richelieu s'en fut quelques jours après lui faire une visite en grand équipage, comme si de rien n'était et pour le bon air de ne se douter de nulle chose, ce qui fut bien compris et trouvé du meilleur goût.

Il y avait par le monde, ou plutôt hors du monde, un vieux seigneur de la véritable maison de Lusignan, qui s'appelait le Vidame de Poitiers. On savait qu'il était à végéter dans une grande maison du Marais, mais personne ne le voyait, parce qu'il était d'une sauvagerie et d'une bizarrerie singulières. On racontait sur lui des choses étranges, et l'on disait notamment que, s'il ne sortait jamais de son hôtel, c'était à raison d'une lettre de cachet. On ajoutait que, s'il avait le malheur de sortir, on le remettait à la Bastille, où il avait déjà passé plusieurs années, et l'on prétendait que le Lieutenant de Police entretenait chez lui deux ou trois surveillans... Les ministres et les magistrats faisaient toujours

la sourde oreille et ne se laissaient jamais entamer sur le chapitre de ce Vidame, qui était pour les gens du monde à peu près comme la Supérieure des carmélites ou (sans comparaison) comme le bourreau, qu'on sait exister, mais que les gens du monde n'ont jamais vu. (Pendant que j'y pense, et de peur de l'oublier, laissez-moi vous faire une parenthèse au sujet du bourreau de Paris, ainsi qu'à l'occasion de cet étrange Vidame dont je n'aurai jamais celle de vous reparler.) Le charitable Abbé Cochin, Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et fondateur de l'hospice qui porte son nom, était certainement un personnage de la véracité la plus parfaite. Dans sa jeunesse, en hiver, un jour qu'il sortait à cinq heures du matin de chez son père, qui était un vieux conseiller d'état, domicilié dans le Marais, il voulut traverser la place de Grève, dont il trouva tous les abords obstrués et barrés par des soldats aux gardes-françaises; on vit qu'il était ecclésiastique, et le sous-officier le laissa passer en lui faisant un signe d'intelligence auquel il ne comprit rien du tout. Arrivé près de l'Hôtel-de-Ville, dont la grand'porte était ouverte, il entrevoit du mouvement et des flambeaux; la curiosité l'excite, et, comme il avait des habitudes à l'Hôtel-de-Ville, où tous ses grands-pères et ses grands-

oncles avaient toujours été Conseillers, Échevins et Quartiniers de père en fils, il monte ; et jugez quel est son étonnement en apercevant au milieu de la cour tous les préparatifs d'une exécution capitale? Il s'y trouvait sept à huit figures sinistres, dont un exécuteur avec son damas, à côté d'un billot couvert d'un drap noir et d'un autre billot sans draperie. Il y régnait un profond silence, mais bientôt l'on vit arriver deux beaux jeunes gens qu'on fit agenouiller chacun à portée de son billot, en ayant soin de les faire reculer ou avancer plus ou moins, suivant les prescriptions de l'exécuteur.

L'Abbé Cochin, qui tremblait de tous ses membres et qui s'était reculé derrière un pilier des arcades qui font de cette petite cour une espèce de cloître, vit ensuite que ces deux malheureux jeunes gens laissèrent tomber leurs têtes plutôt qu'ils ne les posèrent sur les billots, et puis le bourreau tira son coutelas dont il essaya le tranchant avec son doigt ; mais voilà qu'au lieu de couper la tête à ces deux gentilshommes, il se contenta de leur passer le dos du sabre sur le col, avec un air de grande importance ; après laquelle manœuvre il essuya soigneusement son grand damas, qu'il remit dans le fourreau, et il se tint tranquille. Les deux patiens restèrent

sept à huit minutes avant de pouvoir s'imaginer qu'ils fussent en liberté de relever la tête ; et pour lors un vieux magistrat se mit à leur lire des lettres de grace, où l'Abbé Cochin entendit très distinctement qu'il était question du Prince de Conty et du Vidame de Poitiers. L'Abbé Cochin s'esquiva comme il put de l'Hôtel-de-Ville ; il raconta l'aventure à ses jeunes confrères en Sorbonne, et c'est ainsi qu'elle se trouva répandue parmi ses contemporains. Ils disaient aussi que M. Cochin, le père, avait été mandé le lendemain matin par le Cardinal de Fleury, pour qu'il eût à commander à M. son fils de garder le silence, attendu que la correction dont il avait été témoin touchait à l'honneur de la maison royale, et qu'elle était par conséquent un secret de l'état. On connaît la sévérité du Cardinal et l'horreur de Louis XV à l'égard de certain vice. (Autre parenthèse entre parenthèses, Madame d'Egmont voudra bien attendre, et je ne vous tiens pas quitte de l'Abbé Cochin, dont il me reste à vous raconter un miracle.)

In illo tempore, l'Abbé Cochin demeurait au séminaire de Saint-Sulpice, où ses parens lui donnaient tous les mois, pour ses menus plaisirs, un double-louis qu'il dépensait en aumônes. Au nombre de ses pensionnaires, il y avait une pau-

vre mère de famille que l'Abbé trouva un jour de congé devant la porte du séminaire, où elle attendait sa sortie pour se recommander à sa charité, à propos de je ne sais quel surcroît de misère et d'affliction. On était à la fin du mois, et l'Abbé Cochin lui répondit qu'il fallait attendre encore quelques jours par la raison qu'il n'avait plus d'argent. Voilà cette femme qui lui soutient que la chose est impossible, et que si peu qu'il lui donne il lui rendra la vie. L'Abbé proteste en baissant les yeux qu'il ne possède pas même un denier. Enfin la pauvre femme à l'air d'extravaguer; elle s'écrie qu'il est un Saint! qu'il est dans le cas d'opérer des miracles! et que s'il veut prendre seulement la peine de fouiller dans sa poche elle est bien assurée qu'il y trouvera quelque chose à laquelle il ne s'attend pas et qui suffira pour ses besoins du moment. Pour en avoir la paix, le Saint Abbé s'apprête à retourner sa poche; mais en y fouillant, voilà qu'il y trouve, à sa grande surprise, trois pièces de six francs... L'Abbé lesdonna tout de suite à cette malheureuse femme, et puis il courut s'agenouiller, avec une joie remplie d'humilité, dans la chapelle de la Bonne-Vierge à Saint-Sulpice, où il passa le reste de la journée en actions de grace pour la vertu miraculeuse que Dieu avait eu la gratuité de met-

tre en lui, et dans le trouble d'un saint effroi pour cette portion de la puissance divine dont il était devenu dépositaire.

En rentrant au séminaire, il entend crier : Le voilà ! le voilà ! — Humilions-nous, se dit-il, humilions-nous !... — Par ma foi ! Cochin, tu m'as joliment impatienté, lui cria son camarade de cellule qui l'attendait à la porte ; tu m'as laissé ta culotte au lieu de la mienne où j'avais dix-huit francs... Jugez du désappointement du jeune Thaumaturge ! Le bon Curé de Saint-Jacques contait cette histoire de la manière la plus charmante. Il était le confesseur de tous mes grands parens. La parenthèse a été longue ; mais si vous voulez, je vais m'engager à ne jamais vous reparler de la famille Cochin.

La Comtesse d'Egmont reçut un jour une lettre du Vidame de Poitiers, qui la suppliait de vouloir bien prendre la peine de passer chez lui, parce qu'il avait à l'entretenir d'une affaire importante, et qu'il n'était pas *transportable* ; c'est le mot dont il se servait, et sur lequel on ne manqua pas d'épiloguer à l'hôtel de Richelieu. — Irais-je ? — Il est devenu fou ! — N'allez pas chez un pareil sorcier ! — Ne manquez pas d'aller à son rendez-vous, dit le Maréchal à sa fille.

Il avait été question d'envoyer chez le Vidame,

à la place de Mme d'Egmont, une grosse demoiselle assez ridicule pour une chanoinesse à trente-deux quartiers, car elle parlait français comme une servante de Maubeuge, et c'était une Comtesse de Sainte-Aldegonde; mais le Maréchal avait pris un air d'autorité si résolu que la Comtesse d'Egmont fut obligée d'en prendre son parti. Elle a souvent répété qu'elle avait éprouvé sur cette entrevue des pressentimens extraordinaires; enfin la voilà partie pour l'hôtel de Lusignan, que personne ne savait comment trouver, parce que les gens du monde n'y allaient et n'y envoyaient jamais.

Sans avoir aucun air de magnificence à l'extérieur, c'était un véritable palais de fée que cette maison, et toute habituée qu'était Mme d'Egmont à la délicieuse élégance de l'hôtel de Richelieu et à la splendeur du château de son grand-oncle le Cardinal, qui est sans égale, elle en fut émerveillée. Le vestibule et les escaliers de marbre étaient garnis de statues et de grands arbres verts: les antichambres étaient remplies de valets en grande livrée qui étaient rangés sur deux files; toutes les pièces de l'appartement étaient d'une richesse et d'une recherche nonpareilles, et tout cela venait aboutir à une longue et haute galerie, en jardin d'hiver, qui conduisait sous

une voûte d'orangers, entre des buissons de myrtes et de rosiers fleuris, et sur un tapis de gazon frais et fin, jusqu'à une sorte de petit degré rustique, dont les marches étaient des troncs de baliveaux entre-calfatés avec de la mousse, et dont la rampe était formée de raboteux branchages tortus, rabougris, bifourchus, tricornus et récouverts de leur charmante écorce galeuse. C'était pastoral et bocager à faire pâmer de satisfaction; c'était la folie du temps.

Le gentilhomme du Vidame, qui était venu recevoir et qui conduisait Mme d'Egmont, lui demanda beaucoup de pardon de la part de son maître; Mme d'Egmont se mit à grimper le petit escalier silvestre, qui, du reste, n'avait rien d'incommode, et voilà qu'elle se trouve sur une espèce de soupente, dans une étable, et qu'elle aperçoit sur une couchette un vieux monsieur, en bonnet de nuit, qui dormait profondément. Le gentilhomme servant s'était retiré sans entrer sur la soupente, où Mme d'Egmont resta fort embarrassée !... En attendant le réveil de M. le Vidame, elle observa curieusement que cette espèce de tribune était ajustée dans le style le plus champêtre. Les parois ainsi que les murs de l'étable étaient badigeonnés à la chaux vive, et l'on voyait quatre ou cinq belles vaches flandrines au râte-

lier. Le mobilier de la soupente ne consistait que dans la couchette, qui était sans rideaux, avec une couverture de laine verte et des draps de toile écrue; deux chaises de paille aussi communes que celles des églises ou des chaumières, une petite table sur laquelle il y avait une serviette bise, avec quelques ustensiles de poterie rougeâtre et grossière, tout cela d'une propreté parfaite; et, de plus, on voyait, sur les murs éclatans de blancheur, une suite d'images rustiques attachées par de gros clous qu'on avait eu la précaution de garnir avec des morceaux de cartes à jouer (afin de ménager et préserver le papier des images, et suivant la coutume des paysans). Cette recherche et cette affectation de simplicité villageoise au milieu de Paris et dans un palais divertissaient beaucoup la Comtesse d'Egmont, qui prit le parti de s'asseoir et d'attendre paisiblement (1). Au bout d'un quart-d'heure, elle se mit à tousser avec discrétion, et puis elle se mit à tousser plus fort, et puis elle se mit à tousser de toutes ses forces, au point d'en

(1) Je ne sais pourquoi les médecins ne conseillent plus aux personnes qui souffrent de la poitrine de séjourner dans une étable, et surtout d'y coucher aussitôt que la température est devenue rigoureuse. C'était une prescription très salutaire, et dont j'ai vu des effets miraculeux. (*Note de l'Auteur.*)

avoir craché du sang. Enfin, voyant qu'il n'en résultait rien, elle trouva divertissant de s'en aller sans en rien dire au gentilhomme du Vidame, qui l'attendait au bas de l'escalier champêtre et qui la reconduisit jusqu'à son carrosse. Imaginez la surprise et les éclats de rire à l'hôtel de Richelieu, où nous étions réunis pour attendre le retour de Mme d'Egmont!

Le Maréchal survint inopinément chez sa fille, et le voilà qu'il se mit à ratatiner sa petite bouche en fermant ses petits yeux, ce qui était chez lui le signe pathologique du mécontentement.

— *Comtesse d'Egmont*, dit-il de sa voix la plus creuse et la plus enrouillée, ce qui n'est pas peu dire! *vous n'auriez pas dû, ce me semble, en agir de la sorte, à l'égard d'un homme de cette naissance et de cet âge-là, sans compter qu'il est très malade; et je vous conseille de retourner à l'hôtel de Lusignan, pas plus tard que demain matin.*

— Hélas! Monsieur, répondit-elle en adoucissant encore sa voix si douce, et en tournant vers lui ses yeux enchanteurs, qui étaient moitié supplians et moitié malicieux, comment voulez-vous que je puisse le réveiller?

— *Vous pourrez vous adresser à son gentilhomme!*

— Mais que supposez-vous donc qu'il ait à me dire?

— *Pour le savoir, il faudra que vous preniez la peine de retourner chez lui demain matin; et j'ose espérer que vous n'y manquerez pas!*

Le Maréchal essaya de nous parler d'autre chose, mais il ne put jamais se dérider. Il nous quitta pour aller à Versailles, où il devait faire une semaine de service pour un des premiers gentilshommes de la chambre qui était malade, et plût à Dieu que sa pauvre fille ne fût jamais retournée à l'hôtel de Lusignan!

Mme d'Egmont se trouvait mortellement contrariée par cette nouvelle injonction du Maréchal, et sitôt qu'il fut sorti pour s'en aller à Versailles, elle nous dit impatiemment que c'était une exigence inconcevable, et qu'elle en éprouvait toutes sortes d'ennui, d'abord à cause de la peine qu'elle aurait à s'empêcher de rire au nez de M. le Vidame, auprès duquel elle allait se trouver dans la sotte position d'une grande Dame qui lui serait allée faire une espièglerie de petite fille, et surtout parce qu'elle ne pouvait se délivrer d'un pressentiment funeste, et qu'elle éprouvait une sorte d'effroi, de saisissement et d'appréhension lugubre, en pensant qu'elle allait être obligée de rentrer dans cet hôtel de Lusignan. Il me semble, disait-elle, que si je pouvais parler à ce malencontreux Vidame autre part que chez

lui, je n'aurais pas la même inquiétude, et vous savez que je n'ai jamais été trompée par mes pressentimens! Enfin elle se monta si bien la tête et se trouva si bien pénétrée de cette contrariété-là qu'elle se mit à pleurer à chaudes larmes, et que je m'en fus trouver son mari qui était dans sa bibliothèque à feuilleter ses recueils de Brefs et ses collections de Bulles, avec ses dissertations sur les Décrétales, et ses histoires des Conciles, car c'était là son occupation continuelle.

J'aurais été la gouvernante Marguerite d'Autriche, l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, Stathouderesse des Pays-Bas, et j'aurais même été Marie de Bourgogne, que M. d'Egmont n'appelait jamais autrement que *Magna Maria*, ce qu'il faisait en s'inclinant profondément (comme faisaient toujours le président de Kuillé et son frère, l'Évêque de Quimper, quand ils nous parlaient à Versailles de la *Redoutable et Miséricordieuse Anne de Bretagne*, leur *Souveraine*, qui, comme on sait, était morte en l'année 1514, ce qui vous prouvera que rien n'était plus mémoratif et plus curieusement suranné qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, il y a cinquante ans); je vous disais donc que si j'avais été l'héritière de Bourgogne et des dix-sept provinces appelées, je ne sais pourquoi, les Pays-Bas, le comte d'Egmont

n'aurait pu recevoir ma visite avec plus de cérémonies et des embarras plus obséquieux.

D'abord, il ne voulut jamais souffrir que je restasse avec lui dans sa bibliothèque, attendu qu'il ne s'y trouvait que des chaises à dossier. Il sonna de toutes ses sonnettes pour faire ouvrir les deux battans de toutes ses portes; il était malheureusement sans gants, le formaliste gentilhomme! mais il eut soin de me présenter la main par-dessous la basque de son juste-au-corps, et nous traversâmes je ne sais combien de salles avant d'arriver jusqu'à celle de son dais, où je fus obligée, bon gré mal gré, de m'établir sur le fauteuil, tandis qu'il ne voulut jamais s'asseoir que sur un pliant, sur la seconde marche de l'estrade, à la place de son chancelier de Clèves ou de son majordome de Saragosse-la-Royale. Nous avions l'air de jouer *à la Grande-d'Espagne*, comme diraient des pensionnaires, et j'eus bien de la peine à garder mon sérieux pendant cette visite, où je me trouvais en apparence d'une bourgeoise qu'on aurait fait trôner pour jouer la comédie. Je frémissais qu'il ne survînt quelqu'un, ce qui m'aurait fait rire aux éclats. Imaginez le scandale, et jugez de ma frayeur!

Je lui dis pourtant que sa femme était désespérée d'avoir à retourner chez le Vidame de Poi-

tiers ; que le Maréchal de Richelieu n'aurait pas le courage de l'exiger s'il la voyait dans l'état où je l'avais laissée, et que lui, M. d'Egmont, devrait bien intervenir contre l'exécution de cette ordonnance du Maréchal, afin de retarder cette inexplicable visite à l'hôtel de Lusignan jusqu'au retour de son beau-père, avec qui l'on serait toujours à temps pour s'en expliquer.

—Madame la Marquise, me répondit le comte d'Egmont avec une gravité sententieuse et périodique, en s'écoutant parler comme aurait fait un Drossard au conseil suprême de Brabant, je suis sensiblement touché de votre extrême bonté pour Madame la Comtesse d'Egmont, et je ne suis pas moins sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en venant ici pour nous en donner ce nouveau témoignage. Il est sûrement fort à désirer que Madame la Comtesse d'Egmont n'éprouve aucune contrariété relativement à cette visite à l'hôtel de Lusignan, dont je ne saurais imaginer, pas plus que vous, Madame la Marquise, et pas plus que Madame la Comtesse d'Egmont, quels peuvent être le motif et l'utilité; mais il me paraît non moins à désirer que Monsieur le Maréchal de Richelieu n'ait point à nous reprocher de n'avoir pas suivi les intentions qu'il a manifestées en votre présence à Madame sa

fille, et je ne vois pas comment on pourrait concilier cette prescription qu'il a cru devoir lui faire avec l'attente de son retour à Paris; car cette attente de son retour à Paris nécessiterait infailliblement un retard d'une semaine, à peu près, pendant laquelle semaine on aurait à redouter que M. le Vidame de Poitiers ne vînt à mourir sans avoir pu parler à Madame la Comtesse d'Egmont...

Je ne pus rien gagner sur cet homme aux inconvéniens, et nous apprîmes le lendemain qu'il était parti pour aller passer huit jours à l'Ile-Adam, chez M. le Prince de Conty. On voit qu'il était pour le moins aussi fin politique qu'habile orateur.

Mon Dieu, que de pressentimens j'ai vus se réaliser! Si vous avez des pressentimens obstinés, ne les méprisez pas et ne les négligez point, mon Enfant! ce serait une folie dangereuse et peut-être coupable; car enfin que savons-nous et pouvons-nous savoir qui ne doive céder à l'expérience? Il est à remarquer qu'on n'a jamais eu de pressentiment qui tendît à nous éloigner d'une obligation de conscience ou de l'acquit d'un devoir religieux; et comme ces sortes de prévisions-là ne portent jamais que sur des actions qui sont en dehors des préceptes, je ne vois pas pourquoi

l'on ne céderait point à leur avertissement. Croyez-en d'autant mieux l'avis que je vous donne ici qu'il est produit par une suite d'observations les plus attentives, et remarquez bien que je n'ai jamais eu de pressentimens que je ne me sois raidie contre eux et que je ne m'en sois mal trouvée.

Mme la Duchesse de Bourbon m'a souvent entretenue des pressentimens qui la tourmentent et de sa malheureuse aptitude pour les prévisions sinistres. Elle a des données qui prennent le caractère de la révélation et dont elle ne saurait se délivrer. Elle est, par exemple, indubitablement convaincue qu'elle mourra de mort subite, et tout ce qu'elle demande à Dieu c'est de mourir dans une église au pied de la croix !... C'est afin de réparer le scandale qu'elle croit avoir donné par sa négligence à remplir ses devoirs religieux pendant quelques années, où son jugement dogmatique avait été troublé par les rêveries du Martinisme et les folies des Swedenborgiens (1). Elle avait eu des pressentimens si douloureux et si précis relativement à son indigne

(1) Le pressentiment dont il est question s'est pleinement réalisé. Mme la Duchesse de Bourbon est tombée morte en faisant sa prière dans l'église et auprès des reliques de sainte Geneviève, en 1822.

frère (1), qu'elle envoya près de lui, du fond de son exil, en 1792, un gentilhomme de confiance, afin de lui révéler ce qu'elle croyait avoir appris et ce qui s'est rigoureusement vérifié. Quand on lui parlait à Vittoria des héritiers de cet abominable homme, elle éprouvait un saisissement inexprimable. —Quand je pense à la destinée qui les attend, disait-elle avec un air de consternation, je voudrais qu'ils fussent morts à la mamelle! . . . .

En fait de pressentimens et de fatalité prédestinée qui serait capable de faire tomber dans le jansénisme, il faut que je vous raconte une histoire dont je ne saurais douter, et dont tous les émigrés français en Autriche pourront vous attester la réalité, l'enchaînement inévitable et le singulier résultat.

Le Prince et la Princesse de Radziwil avaient recueilli chez eux une de leurs nièces appelée la Comtesse Agnès Lanskoronska, qui se trouvait orpheline, et qu'ils faisaient élever avec leurs enfans dans leur château de Newiemsko en Gallicie. Pour communiquer de la partie du château où logeaient les enfans avec les grands appartemens habités par le Prince et la Princesse, il était in-

(1) Louis-Philippe-Égalité.

dispensablement nécessaire de traverser une salle immense qui partageait et coupait le centre du bâtiment dans toute sa profondeur. La Comtesse Agnès, âgée pour lors de cinq à six ans, faisait toujours des cris déchirans quand on la faisait passer sous la porte de la grande salle qui s'ouvrait sur le salon de compagnie où se tenaient ses parens. Aussitôt qu'elle fut en âge de parler et de s'expliquer sur cette étrange habitude, elle indiqua, toute tremblante et paralysée de terreur, un grand tableau qui se trouvait sur ladite porte, et qui représentait, disait-on, la sibylle de Cumes. C'est en vain qu'on essaya de la familiariser avec cette peinture, horrible pour elle, et qui pourtant n'avait rien qui dût effrayer un enfant; elle entrait en convulsions dès qu'elle entrait dans la salle, et comme son oncle ne voulait pas céder à ce qu'il appelait une manie, en faisant mettre au grenier sa sibylle de Cumes (qui du reste était un magnifique tableau du Titien), la Princesse de Radziwil, étant plus compatissante, avait fini par ordonner qu'on fît arriver Agnès par l'extérieur du château, soit par la grande cour ou par la terrasse du jardin, mais toujours de manière à parvenir à l'autre extrémité du logis sans avoir à traverser la grande salle. S'il pleuvait ou s'il tombait de la neige, on la portait en chaise, et

c'est ainsi qu'elle arrivait dans l'appartement de sa tante, et qu'elle en est sortie régulièrement deux ou trois fois par jour pendant douze ou treize ans. Tous les amis de la famille et tous les hôtes du château de Newiemsko ont été les témoins de ce que je vous rapporte ici.

Cette jeune personne était devenue de la figure la plus ravissante : elle était grande, élancée; elle avait les cheveux et les sourcils d'un noir de jais, avec les yeux d'un bleu sombre et doux. Elle était d'une telle blancheur qu'on aurait dit un marbre de Carrare, et l'on n'a jamais vu un col avec des épaules et des bras si parfaitement admirables. Le surplus se trouvait encore un peu dans les futurs contingens ; mais, à tout prendre, c'était la plus charmante et la plus aimable jeune fille qu'on puisse imaginer.

Voici la fin de son histoire, ainsi que je la tiens du Prince d'Hohenlohe. Il se trouvait au château de Newiemsko, pendant les fêtes de Noël, dans une réunion de cinquante à soixante Magnats et Dames du voisinage, y compris les Demoiselles et les jeunes Seigneurs que leurs parens avaient amenés avec eux, suivant l'usage du pays ; et tous ces jeunes gens voulurent se livrer, après l'office du soir, à une espèce de divertissement qui est originaire de France, où il est passé

de mode, et qu'on appelle en Gallicie *la Course du Roi.* Il est question d'aller s'établir dans la grande salle du château; et, pour la première fois de sa vie, la Comtesse Agnès n'en montre aucune frayeur. Son oncle observe tout bas qu'elle est devenue bien raisonnable, et la Princesse ajoute que sa résolution provient sûrement de ce qu'elle va se marier dans trois jours, et qu'elle aura craint de mécontenter son oncle en refusant d'entrer dans la grande salle où le bal de sa noce devait naturellement avoir lieu. Enfin la bonne et douce Agnès se décide à triompher de sa répugnance; on a soin de la faire passer la première (parce qu'elle était fiancée avec un Prince Wisnowiski, qui est un Jagellon). Mais quand elle arrive au seuil de la porte, le cœur lui faillit, elle n'ose entrer; son oncle la sermonne, ses cousins et son fiancé se moquent d'elle; elle s'accroche aux battans de la porte, on la pousse en avant, on referme les battans sur elle, afin de l'empêcher de sortir; ensuite on l'entend gémir et supplier de rouvrir la porte, en disant qu'elle est en danger de mort, qu'elle va mourir, et qu'elle en est certaine! Ensuite on entendit une espèce de bruit formidable et puis....... on n'entendit plus rien.

Par suite de l'ébranlement qu'on venait de

causer à la boiserie de cette porte, le maudit tableau s'était détaché de l'imposte avec son parquet et son cadre massif; un des fleurons de la couronne des armes de Radziwil, qui était en fer doré, lui était entré dans la tête, et la malheureuse était tombée raide morte.

Vous verrez plus loin quels ont été mes pressentimens et ma résistance pour ne pas assister aux fêtes de la ville de Paris à l'occasion du mariage de Louis XVI, où je fus entraînée par obéissance, et où je manquai d'être écrasée sur la place Louis XV, après avoir été versée sur le Pont-au-Change, en revenant du banquet de l'Hôtel-de-Ville; mais revenons à Mme d'Egmont.

Son père arriva de Versailles, et lui dit, entre autres choses, que le Vidame lui avait rendu jadis et du temps de sa première jeunesse un service tellement signalé qu'il pourrait dire que le Vidame lui avait sauvé l'honneur et la vie. Il ajouta que si M. de Poitiers avait demandé à le voir lui-même, il n'aurait pas manqué de se rendre chez lui avec empressement; mais que c'était sans doute par délicatesse et par discrétion qu'il ne voulait pas s'adresser à lui plus directement, afin de ne pas le discréditer. Le Maréchal ne doutait pas que son ancien ami n'eût quelque chose à lui faire dire, et peut-être quelque ser-

vice à lui demander. — Retournez donc chez lui, dit-il à sa fille avec douceur, mais avec persistance; il a sûrement une recommandation quelconque à me faire parvenir : c'était un courageux et généreux homme ! c'était, il y a cinquante ans, la plus aimable créature du monde, et je ne saurais, encore aujourd'hui, penser à cette preuve de dévouement qu'il m'a donnée sans en éprouver un juste ressentiment.

La Comtesse d'Egmont prit son parti de retourner chez le Vidame de Poitiers qu'elle retrouva dans son étable. Il avait l'air d'être à l'agonie, mais il retrouva des forces en la voyant paraître ; il ne sembla nullement embarrassé de ce qu'il avait à lui dire, et voici comment il y procéda méthodiquement.

Après les premiers complimens d'excuse et les remercîmens les plus respectueux, mais sans parler en aucune façon de la première visite que Mme d'Egmont avait pris la peine de lui faire pendant qu'il dormait et sans l'avoir fait réveiller, il se fit apporter une cassette dont il tira des papiers en la suppliant d'en prendre lecture. C'étaient des lettres du feu Comte de Gisors, adressées au Vidame, et qui témoignaient assez de leur amitié réciproque, ainsi que de la pleine confiance et de l'estime respectueuse que cet honorable jeune

homme accordait audit M. de Poitiers. Il était continuellement question de Mme d'Egmont dans toutes ses lettres, et c'était si tendrement qu'il en parlait que la pauvre femme en avait le cœur serré comme à l'écrou. Il s'y plaignait de l'inhumanité de son père, le Maréchal de Bellisle, à l'égard d'un pauvre enfant qu'il abandonnait à son malheureux sort, et que son fils recommandait au Vidame avec la plus tendre sollicitude. — Je ne reviendrai pas de cette campagne où je veux me faire tuer, disait-il dans sa dernière lettre, je n'en reviendrai pas, j'en ai la conviction; mais je vous recommande Séverin et je vais mourir tranquille de ce côté-là.

Lorsque la Comtesse eut bien lu toutes ces lettres et qu'elle en eut assez pleuré, ce qui dura près d'une heure, elle essuya ses yeux; et le vieux seigneur ouvrit les siens, qu'il avait tenus fermés pendant tout ce temps-là, sans proférer une seule parole. — Madame, lui dit-il alors, celui que nous regrettons et que vous pleurez n'avait point de secrets pour moi, et j'avais pour lui des entrailles de mère. Il nous a laissé un autre lui-même; c'est un jeune homme à peu-près de son âge et pour lequel il avait un attachement fraternel; il est sans fortune, et je ne possède que du viager, car j'ai vendu toutes mes terres il y a long-temps,

et cette maison-ci ne m'appartient plus. Toutefois, j'aurai soin qu'il ait une part de ma succession mobilière, et je lui destine ma vaisselle et mes bijoux qui valent, pour le moins, septante mille écus; mais, par un motif que je ne saurais vous faire connaître et sur lequel il me paraît inutile d'attirer votre attention, je voudrais bien que ce jeune homme ne fût pas connu pour avoir été dans mes relations intimes et pour être devenu mon légataire; ainsi j'oserai vous prier d'accepter, en fidéi-commis, un legs de vingt mille pistoles que je voudrais lui faire, et pour lequel je vous demanderai la permission de vous nommer dans mon testament. Il ajouta que, depuis la mort du Comte de Gisors, ce jeune homme, appelé M. de Guys, se trouvait délaissé par le Maréchal de Bellisle, dont on le croyait fils naturel, qu'il en était tombé dans le désespoir le plus sombre, et qu'en dépit de tout ce que M. de Poitiers avait pu dire et faire pour le tranquilliser, il était allé s'engager dans les gardes-françaises, où, du reste, on était parfaitement satisfait de sa bonne conduite. — Il est censé le fils légitime d'un gentilhomme appelé le Chevalier de Guys, qui mourut l'année dernière, étant Capitaine des gardes-côtes à Bellisle-en-Mer, poursuivit le moribond: avec les septante mille écus que je vais

lui laisser, il ne saurait être à charge à personne, et tout ce que je vous demande est l'honneur de votre protection pour lui. Il ne fut pas question de celle du Maréchal de Richelieu que M. de Poitiers eut la discrétion de laisser dans les sous-entendus. Il ne dit rien qui pût faire entendre qu'ils se fussent connus autrefois.

Mme d'Egmont, qui jusque là n'avait encore péché que par omission et par pensée, peut-être, éprouva l'inquiétude d'avoir à se reprocher une action que le monde pourrait blâmer. Elle éprouvait, à l'égard de la Comtesse de Gisors, un sentiment d'inquiétude respectueuse et de contrainte embarrassante (1) : elle avait à ménager la susceptibilité de son père et la *méticulosité* de son mari (c'est un mot du diable, et c'est pourquoi je l'emprunte à Voltaire); elle avait sur toute chose à laisser dormir en paix l'orgueil ombrageux et la vanité féroce du Maréchal de Bellisle, qui était ministre de la guerre, et de qui dépendait particulièrement la situation présente

(1) Cette jeune femme était la douceur et la vertu mêmes, et la mort de son mari, qu'elle avait à peine connu, l'avait fait entrer dans une telle dévotion qu'elle passait toute sa vie dans les couvens, les oratoires et les hôpitaux. Elle était remplie d'intelligence et d'esprit, ce dont elle ne montrait presque rien dans la conversation, par excès d'humilité chrétienne. C'était une véritable sainte, et nous l'appelions *Sœur Gisors*. (*Note de l'Auteur.*)

et l'avenir du jeune soldat; aussi, tout en acceptant pour lui le fidéi-commis du Vidame, eut-elle attention de stipuler précisément :

1° Que le testament ne mentionnerait pas son nom de Comtesse d'Egmont, comme étant légataire du testateur, mais celui du Curé de Saint-Jean-en-Grève, qui était son confesseur, et qui lui remettrait la valeur des 200 mille livres en rentes sur l'Hôtel-de-Ville ou sur le clergé, comme on voudrait;

2° Que le jeune homme en question n'aurait aucune connaissance de son entremise ou son intervention dans cette affaire du fidéi-commis, non plus que dans la délivrance du legs;

3° Qu'elle consentait à lui remettre les titres de rente *en main propre*, après la mort de M. le Vidame et de sa part, ainsi qu'il le désirait, mais à condition que ce serait en présence du Curé, soit au presbytère de Saint-Jean, soit dans tout autre lieu dont on conviendrait et où elle aurait soin de le faire mander, sans qu'il pût savoir qu'elle était Mme d'Egmont.

On voit que cette pauvre Comtesse ne négligea nulle précaution pour n'avoir aucunes relations superflues avec le jeune Séverin, et s'il en arriva tout autrement, on pourra dire au moins que ce ne fut pas de sa faute.

Le Vidame de Poitiers mourut cinq ou six jours après, et la Reine de Portugal était morte cinq à six semaines auparavant, ce qui fait qu'il y eut pour elle un catafalque à Notre-Dame. Je me trouvai dans l'obligation d'y fonctionner à la suite de Mesdames, Filles du Roi, bien qu'assurément je n'eusse aucune espèce de charge à la cour de Louis XV, et, soit dit sans trop de fierté, Dieu merci !

Comme il était question de fiancer Madame Adélaïde avec le Prince du Brésil, héritier de la petite couronne de Portugal, ce qui ne plaisait guère à cette fille de France, on avait trouvé convenable que Mesdames assistassent aux obsèques de la Reine Très-Fidèle, et comme leurs maisons n'avaient pas encore été formées, on avait choisi plusieurs femmes de qualité pour leur faire cortége, et c'est moi qui fus désignée par le Roi pour remplir l'office de Dame d'honneur auprès de Madame Louise de France, laquelle est aujourd'hui Carmélite au couvent de Saint-Denis. C'était donc moi qui portais la queue de la mante ou plutôt la pointe du voile de cette Princesse, qui la couvrait de la tête aux pieds et qui traîna de quatorze aunes, lorsque j'en laissai tomber la pointe en entrant dans le sanctuaire, ainsi qu'il m'avait été prescrit. C'était ma tante

de Parabère qui portait la queue du mien, mais celui-ci n'avait en longueur que trente-six pieds-de-roi, ni plus ni moins, et bien exactement suivant l'aunage et le compas de l'étiquette du Louvre. La Marquise de Parabère était une assez grande Dame, et certes! elle était fille de qualité; mais il paraît qu'on avait pourtant combiné la chose à dessein de maintenir et manifester la différence qui se trouvait entre les deux noms que nous avions *l'honneur* de porter (soit dit poliment pour elle). Le degré d'ascendance en parenté n'a rien à faire en ces choses-là; c'est le rang qui décide, et j'ai vu, dans une autre cérémonie, la Marquise douairière d'Hautefort porter la robe de la femme de son petit-fils, parce que cette dernière était née Grande d'Espagne, et qu'elle avait droit aux honneurs du Louvre, en vertu du *pacte de famille.* Peut-être aussi m'avait-on jointe à Mme de Parabère afin d'être bien assuré qu'elle ne recevrait de son acolyte et sa parente aucune marque d'inconsidération fâcheuse et désagréable pour elle. Il y avait long-temps que personne ne la voyait plus, à cause de ses vilaines intrigues du temps de la régence; mais je ne saurais dire que personne ait pu la voir ou l'entrevoir ce jour-là, à cause de toutes les étamines et de tous les crêpes noirs dont nous étions affublées.

Pendant que les femmes des Atours de Mesdames étaient à nous ajuster nos voiles, à l'Archevêché, lieu du rendez-vous pour le départ du cortége, nous y vîmes arriver Mme de Parabère, toute voilée, et je suppose que c'était par embarras de s'y montrer différemment. Les jeunes Princesses la reçurent avec une indulgence parfaite, une bonté charmante, et cette malheureuse femme en fut tellement émue que la voix lui manqua pour répondre à Mesdames. Quant à moi (la phrase est ici pour le mieux), je lui fis une salutation cérémonieuse, sans aucune autre sorte de politesse; je m'en serais fait un cas de conscience, et, du reste, la chose avait été réglée par M. de Créquy, lequel avait gardé pour cette indigne parente un dégoût rhubarbatif. Les honnêtes femmes de mon temps se seraient fait scrupule d'encourager une autre femme dans la mauvaise conduite et le scandale, en usant d'un faux semblant de considération pour elle, et en simulant une apparence d'égards ou d'empressement qu'on aurait pu traduire en faux air d'approbation. Quoi qu'il en fût de ce procédé général, on nous dit au château que c'était le Roi qui lui avait voulu donner cette marque de bienveillance ou de commisération qu'elle ne méritait guère; on disait aussi que c'était par la raison que le

Roi se rappelait toujours avec bonté que Mme de Parabère lui donnait à manger, pendant sa minorité, des gaufrelettes et des grimblettes à Bichon, qu'il allait grignoter en arrière de l'Évêque de Fréjus, et surtout bien en cachette du Maréchal de Villeroy, qui disait continuellement que les familiers du régent voulaient empoisonner Sa Majesté. Il ne serait pas impossible que ce fussent les criailleries du vieux gouverneur qui eussent garanti la vie du jeune Roi? La Providence emploie tout le monde à ses fins, jusqu'aux imbéciles, et le Maréchal en avait tant et tant dit que, si le Roi fût mort, on n'aurait pas douté que ce ne fût par le poison! On aurait infailliblement lapidé Maître Dubois et consorts; les parlemens auraient instrumenté, les provinces se seraient mises en révolte, et le Roi d'Espagne aurait trouvé bien des auxiliaires au cœur de la France. On a toujours pensé que la vie de cet enfant royal n'avait tenu qu'à ces craintes-là, et c'était l'opinion du Cardinal de Fleury, du moins (1).

(1) A propos de ce bon Cardinal et du Maréchal de Villeroy, lequel était devenu tout-à-fait insupportable et qu'on avait fini par exiler honorablement dans son gouvernement du Lyonnais, je vous dirai, de peur de l'oublier, qu'un jour ledit Maréchal s'avisa de griffonner, suivant son usage, et d'adresser de Lyon à l'ancien Évêque de Fréjus, ci-devant précepteur du Roi, devenu son premier Ministre et Cardinal de la Sainte Église Romaine, une lettre des plus altières et des

Pour en revenir aux obsèques de la Reine de Portugal, qui venait de mourir empoisonnée, véritablement et bien évidemment, je vous dirai que j'avais eu chez moi, la veille, une furieuse dispute avec Voltaire, à propos du luthéranisme, et parce qu'il avait entrepris de me soutenir qu'on pouvait être parfaitement bon chrétien tout en restant hors de l'unité catholique. Tout en portant le manteau de Madame Louise de France, qui devait mourir sous le manteau de sainte Thérèse et sous la bure du Carmel, et malgré les

plus impertinentes, au sujet de je ne sais quelle recommandation qu'il avait faite en pure perte à son Éminence; et voici comment lui répondit le Cardinal :

« J'ai reçu, Monsieur le Maréchal, une lettre que je n'ai pu lire et « que je n'ai pu me faire déchiffrer, mais dont la signature m'a paru « ressembler à la vôtre. Si vous prenez la peine de m'écrire une autre « fois, et si vous désirez que j'aie l'honneur de vous répondre, ayez « soin de vous y prendre différemment. Il ne faut pas qu'on puisse « dire que le roi avait un gouverneur qui ne savait pas écrire et un « précepteur qui ne savait pas lire. Recevez avec bonté l'assurance des « sentimens que je vous conserve et qui sont bien particuliers, étant « et voulant rester à jamais, Monsieur le Maréchal, votre affectionné « serviteur.

« Le Cardinal de Fleury. »

La copie de cette lettre, que vous trouverez dans mes papiers, est de la propre main du Cardinal, à l'âge de 89 ans. Il me l'a copiée et donnée lui-même à Issy, le 28 décembre 1742, un mois avant sa mort.

(*Note de l'Auteur.*)

crêpes qui m'aveuglaient, j'aperçus Mons de Voltaire qui se trouvait au premier rang sur notre passage, et qui babillait avec une espèce d'évêque anglican nommé Davidson, en s'appuyant sur son épaule. — Monsieur, lui dis-je en passant, vous ne me nierez plus que l'hérésie socinienne l'impiété! il a toujours cité cela comme un à-propos miraculeux.

La Comtesse d'Egmont m'avait dit qu'elle était obligée, pour complaire à son mari, d'aller à ce beau catafalque, où sa dignité de Grande d'Espagne lui donnait le droit de prendre séance au premier rang, avec les femmes de nos Ducs et Pairs, mais le banc réservé pour nos Duchesses était presque vide; il ne s'y trouvait qu'un gros paquet informe et mal assujéti, qu'on supposa devoir contenir Mme de Mazarin, ensuite une manière de grand piquet raide et immobile, qui devait être la Duchesse de Brissac, et de plus une petite chauve-souris qui s'agitait continuellement et trépigna pendant tout l'office, ce qui nous fit voir que c'était la Comtesse de Tessé. Rien dans tout cela ne ressemblait à Mme d'Egmont, que j'avais annoncée d'avance à ma princesse, en lui disant qu'elle ne pourrait s'y tromper en la voyant faire ses gracieuses et nobles salutations, au milieu de la nef et du chœur de Notre-Dame. Ce fut

une véritable contrariété pour Madame Louise et pour nous. Mme d'Egmont, faisant la révérence en grand habit, était une sorte de curiosité merveilleuse : j'aurais voulu qu'on pût faire son portrait dans l'action de saluer l'autel ou la tribune royale à la chapelle de Versailles, et je n'ai jamais vu que deux femmes qui saluassent *à la Fontanges* aussi bien qu'elle. C'était la Reine Marie-Antoinette, et (sauf le respect qu'on doit porter à la Reine de France) Mlle Clairon de la Comédie-Française. (Bien entendu que je n'ai jamais vu celle-ci faire la révérence à la cour ou dans une chapelle ; c'était seulement chez le Maréchal de Richelieu, qui la traitait favorablement et qui la faisait venir deux ou trois fois l'an pour déclamer devant sa fille. On lui donnait toujours vingt-cinq louis pour sa peine, et jamais elle ne manquait à donner dix louis de pourboire au cocher qui la ramenait dans un équipage du Maréchal.)

Après les cérémonies de l'absoute, où les Princesses et les femmes titrées n'assistent jamais, on nous apprit en rentrant à l'archevêché que Mme d'Egmont s'était trouvée mal en arrivant au milieu de l'église, et qu'elle avait fait un cri terrible en s'évanouissant.

Je la trouvai chez moi qui m'attendait. Elle

était pâle comme un suaire et n'était pas encore débarrassée de son attirail funéraire. Elle ne pouvait parler qu'à peine, et tout ce que j'en pus tirer, c'est qu'en approchant du catafalque pour le saluer avant d'aller s'asséoir au chœur, elle avait cru voir le Comte de Gisors en habit d'uniforme et sous les armes. — On m'a portée sans connaissance à la sacristie, me dit-elle, on m'a fait revenir en m'aspergeant d'eau bénite, et me voilà. Ne vous moquez pas de moi; je l'ai vu, j'en suis certaine, et j'en suis plus morte que vive!

Je lui répondis que M. de Nivernais m'avait déjà parlé d'un jeune soldat aux gardes qui ressemblait à feu M. de Gisors à s'y tromper, et que c'était sans doute le même soldat qui se trouvait en sentinelle auprès du catafalque? — Hélas! dit-elle en étouffant de sanglots, ne voyez-vous pas que ce sera le jeune Séverin, son frère, auquel il faudra que je remette ce legs de M. de Poitiers! Je l'ai promis: il faudra que je le revoie encore une fois; je m'en effraie, et je suis bien malheureuse, en vérité! Nous pleurâmes ensemble avec amertume, ce qui ne manquait jamais d'arriver quand je la voyais en affliction; mais voilà qu'on vint m'annoncer la Maréchale de Maillebois, avec la Comtesse de Gisors et le Duc de

Nivernais leur père........ Nous eûmes à peine le temps d'essuyer nos yeux, et nous dévorâmes nos larmes du mieux qu'il nous fut possible. Heureusement que nous n'avions pas mis de rouge, à cause de la cérémonie du matin, car nous en aurions été risiblement barbouillées, comme il arrive aux jeunes mariées qu'on mène à la tragédie. Il fallait choisir son heure et les momens pour s'attendrir sans qu'il y parût, dans ce temps-là. Les galans soupçonneux et les maris jaloux ne savaient pas toutes les graces qu'ils avaient à rendre à l'usage du rouge, à la poudre, à la coiffure étagée de leurs belles et surtout à leurs paniers de quatre aunes et demie d'envergure! Quand une femme de bonne compagnie n'était pas vieille et qu'elle recevait la visite d'un homme, on ne fermait jamais la porte de la chambre où ils se trouvaient. Aucun visiteur ne s'asseyait devant nous qu'*à distance respectueuse* (l'idiotisme en est dérivé de l'usage), et jamais on n'aurait vu des hommes aller s'installer et s'étaler à côté d'une femme sur un canapé. Pour qu'une femme de qualité se conduisît mal, il fallait absolument qu'elle en eût la décision bien prise, et c'était *l'occasion* qui manquait si *l'herbe tendre* ne manquait pas. Mais il est temps d'en revenir à cette pauvre Septimanie, qui était dans une agitation

cruelle, et dont la charmante figure avait pris, en voyant entrer Mme de Gisors, quelque chose de sinistre et de calamiteux. Nous nous séparâmes bien tristement, et je reçus le lendemain la visite du Curé de Saint-Jean-en-Grève, qui demandait à me parler pour une affaire indispensable. J'étais en colloque avec tous les Sully, les Charost et les Montmorency du pays, pour un conseil de famille, et j'ordonnai qu'on le fît entrer dans mon oratoire, où je le trouvai qui disait l'office du Saint-Esprit dans un bréviaire de l'ordre, qu'il avait trouvé sur mon prie-Dieu. Il me fit signe de ne pas l'interrompre... J'ai su depuis que cette pratique, dont il était venu s'acquitter dans mon oratoire, était la suite d'un arrangement qu'il avait fait avec le frère de Mme de Maintenon, le vieux comte d'Aubigné, qu'il assistait à la mort, et qui se tourmentait beaucoup de n'avoir pas dit son office du Saint-Esprit depuis je ne sais combien d'années, quoiqu'il eût fait le serment de le réciter chaque jour, en exécution des statuts de l'ordre, et quand il en avait reçu le collier, à la fameuse promotion de 1688. C'était donc pour le soulagement de sa conscience et la paix de ses derniers momens que le bon Curé lui avait promis de dire à son intention l'office du Saint-Esprit jusqu'à la fin de ses jours; et vous

voyez qu'il y procédait charitablement sitôt qu'il en trouvait l'occasion. Les curés et les notaires de Paris sont, comme chacun sait, les deux corporations les plus estimables du royaume ; mais ce Curé de Saint-Jean, qui s'appelait l'Abbé Duhesme, était la fleur des Saints. La quantité des aumônes et des restitutions qu'il faisait opérer et qui lui passaient par les mains était prodigieuse. Je ne doutais pas qu'il ne voulût me parler du fidéi-commis de sa pénitente et du légataire de M. de Poitiers ; mais il se trouva qu'il avait tout simplement à me faire une restitution de cinquante-quatre livres, avec une serviette ouvrée des armes de Créquy, ce dont il me laissa toute désorientée.

CHAPITRE VII.

La Comtesse d'Egmont (suite). — Recette pour conserver les perles. — Les XII Mazarins. — La Couronne héraldique des Créquy. — Son Origine. — Présentation de Mme Dubarry. — La Marquise d'Aloigny et la Comtesse de Béarn. — Un Grand-Couvert à Versailles. — Mme de Coigny. — Son Tabouret, qu'on ne saurait placer. — Dissertation sur les *femmes titrées*. — Sur les Princes étrangers. — Sur la noblesse de plusieurs familles allemandes. — Sur la maison d'Autriche et celle de Prusse. — Étiquette de la Cour de France pour les éventails. — Grande surprise du jeune Séverin. — Mot de Louis XV à M. de Jouffroy. — Disparition de Séverin. — Désespoir de Mme d'Egmont. — Sa maladie. — Sa mort.

A partir d'ici, vous me trouverez moins bien informée, et je vous avouerai qu'il ne m'aurait pas convenu de l'être mieux. L'Abbé Duhesme avait refusé de participer à l'exécution d'un fidéi-commis, scrupule assez légitime en ce que, dans tous les cas de contestations judiciaires où l'on est interrogé sur les faits, on est obligé de dire la vérité, lorsque le juge l'ordonne, et parce que, relativement aux fidéi-commis, la volonté du législateur et l'intention de la loi se trouvent toujours en opposition directe avec celle du testateur. Le Curé de Saint-Jean s'en était fait un cas de conscience ; il était allé consulter M. de Beau-

mont, son Archevêque, et celui-ci défendit au curé, sous peine d'*interdiction*, de se laisser entremêler dans une affaire agencée pour *frauder la loi*. Mme d'Egmont fut donc obligée de renoncer à l'assistance de son confesseur, qu'elle avait fait remplacer dans le testament de M. de Poitiers par une autre personne dont je n'ai pas su le nom parce qu'elle avait exigé de rester inconnue. Les héritiers naturels du Vidame, qui étaient le Marquis de Lusignan, le Marquis de Turpin, le vieux Lafayette, etc., n'avaient fait aucune espèce de chicane, et Mme d'Egmont me dit quelques mois après, avec un air assez embarrassé, qu'elle avait fait venir M. de Guys dans une église, où elle s'était rendue à pied, sans suite et sans toilette, et qu'elle lui avait fait la remise de deux cent vingt mille livres, en assignations de rentes, ce qui était le produit de la vente des pierreries et de l'argenterie du Vidame de Poitiers. Je m'aperçus que son front rougissait en me parlant, et je crus m'apercevoir qu'elle aurait désiré m'en dire un peu plus, mais je ne fis rien pour provoquer sa confiance; je sentis qu'elle en pourrait arriver à des confidences ou des explications dont je me trouverais embarrassée, parce que je ne voulais pas l'encourager dans ses attendrissemens, et parce qu'il m'aurait été pénible de la sermon-

ner et de l'affliger par une sévérité qui ne servirait à rien, puisque l'affaire était finie. Je lui dis seulement que j'étais surprise et fâchée qu'elle eût donné son rendez-vous dans une église... Je la vis baisser les yeux et mordre ses lèvres avec un mouvement nerveux qu'elle ne put réprimer, mais je crus devoir changer de propos d'un ton sec et dégagé qui me faisait un mal horrible. Mme d'Egmont ne fut pas la dupe de cette petite manœuvre ; je m'en aperçus bien à son air amical et résigné; elle n'en fut pas moins affectueuse et moins empressée pour moi quand je la rencontrai chez son père, mais ses visites à l'hôtel de Créquy devinrent beaucoup moins fréquentes, et je fus pendant cinq à six mois sans entendre reparler du jeune M. de Guys.

Un soir de grand orage, il m'en souvient à merveille et c'était une vigile de la Saint-Louis, j'avais été souper à l'hôtel de Richelieu, où le Maréchal me demanda si je ne comptais pas aller faire ma cour à Versailles et m'asseoir au grand-couvert du lendemain ? Je lui dis que c'était mon intention. — Ma fille y doit aller, reprit-il; laquelle de vous deux mènera l'autre ?

Il m'avait toujours semblé que j'étais la personne avec laquelle il aimait le mieux voir aller sa fille ; je devinai que le fin matois s'était aperçu

que nous étions ce qui s'appelle en délicatesse, et qu'il avait calculé qu'il suffisait de nous mettre en vis-à-vis pour nous raccommoder parfaitement. Entre honnêtes femmes on n'a jamais sujet de brouillerie personnelle et persistante. Nous nous regardâmes en souriant, sa fille et moi, et nous convînmes d'arriver ensemble à Versailles pour l'heure de la messe.

Je n'ai jamais vu Mme d'Egmont plus brillante et mieux parée! Elle avait un grand habit noir, en dauphine lampassée, lequel était garni sobrement et suffisamment par une élégante et riche broderie de fleurs de capucines, en couleur et de grandeur naturelles, avec leur feuillage en or. Elle avait mis toutes les perles héréditaires de la maison d'Egmont, qui valaient au moins quatre cent mille écus, et qui étaient substituées à perpétuité, ni plus ni moins qu'un majorat de Castille ou qu'une principauté de l'Empire. C'étaient ces mêmes perles sur lesquelles la République de Venise avait prêté tant d'argent au Comte Lamoral d'Egmont, pour soutenir la guerre des Pays-Bas contre le Roi Philippe et le Duc d'Albe, son Stathouder. Il est à remarquer que, sur toutes ces perles, il n'y en avait que deux ou trois qui se fussent éteintes depuis le seizième siècle. M. d'Egmont disait que, pour empêcher

les perles de s'éteindre et même de se ternir, sans mourir et se pulvériser, il était suffisant de les enfermer avec un morceau de racine de frêne. M. de Buffon n'y voulait pas croire, mais une expérience qui s'est transmise de génération en génération, dans une famille ancienne, est tout autre chose, à mon avis, qu'une argumentation d'académicien; souvenez-vous de la recette de Messieurs d'Egmont quand vous hériterez de mon beau fil de perles, qui provient de la famille Gradenigo de Venise, et que mon père y avait payé quinze mille écus.

Ce qu'il y avait d'aussi magnifique et de mieux assorti dans cette admirable parure de Mme d'Egmont, c'était que les fermoirs de ses bracelets, l'agrafe de son collier et l'attache de son aigrette (où l'on voyait jouer quarante perles pendeloques du plus beau profil et du plus bel orient) étaient formés par des hyacinthes immenses, étincelantes, éblouissantes et de la plus belle couleur de capucine. Parmi les pierres les plus précieuses, j'ai toujours ouï dire qu'après la tourmaline et le béril, il n'était rien de si rare et de si précieux que les hyacinthes de la vieille-roche.

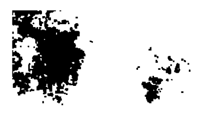
Je demandai à Septimanie comment il se faisait qu'elle eût mis un grand habit à fond noir, un jour de fête? C'était parce que M. d'Egmont



l'avait désiré, me dit-elle, attendu qu'il était *Condé Pariente* de Portugal, et que le deuil de la Reine Dona Marianne n'était pas terminé pour lui. Comme je voulais faire honneur à votre famille et n'avoir pas l'air de la duègne de l'infante à côté de Mme d'Egmont, sur qui j'avais toujours soin de prendre le pas, vu la parité du rang et la priorité d'âge, j'avais mis un très bel habit de cour en étoffe brochée de trois nuances de bleu, dont la plus sombre était le bleu de lapis, qu'on appelle à présent *œil de roi.* J'avais les plus beaux falbalas du monde en dentelle d'argent; enfin j'avais eu soin d'exhiber tous les diamans de votre couronne cygnale (1). La Reine me fit ap-

(1) L'intention de cette métaphore aristocratique paraît une allusion aux armes de Créquy, dont la couronne héraldique était fermée par *trois cols de cygne d'argent embecquant un anneau d'or, éclairé d'une escarboucle.* Le Mémorial de l'Abbaye de Ruisseauville rapporte que c'était en mémoire de Gérald II, Sire de Créquy, Despote d'Alep et Vice-Roi de Jérusalem, *lequel s'estoit [illegible] terre saincte, et, ratournant au sien chastel, advisa suz les foussées d'iceluy troix cignes blancs quy creuellement s'ebattoient et nafvroyent pour havoyr lannel de son espouzée Hyolande de Haynault, laquelle avoyt jecté sondict annel de marriaje en lesdictes foussées; cuidant son seigneur d'estre pery de malemort ez guerres d'oultremer, pourquoi se voulloyt ancloistre au moustier prochain de Freschin, par grant ennuye d'affliction dolante. Lequel annel de rubits fut reprists aulx bestes par le mary, quy le fust remettre ez maints a sa dame, et dont grand liesse y fust ez terres de Créquy, pour estre le Sire adveneu sy bien a poinct, veu quauroyt lexiours ensuivant treuvay sa paulvre*

une femme de condition qui voulût se laisser commettre à cette présentation-là ; aussi bien, fut-ce parmi les Dames de la feue Duchesse de Berry, fille du régent, qu'on fut obligé d'aller quémander pour obtenir une pareille lâcheté. On n'avait pas osé s'adresser à des femmes parfaitement considérables, c'est-à-dire à des personnes du plus grand air pour le monde et du meilleur ton pour les mœurs ; on était descendu de certaines femmes de grande qualité, peu respectables du reste, et qui néanmoins refusèrent toutes à qui mieux mieux, avec des éclats de hauteur et des indignations admirables ! on était descendu, vous disais-je, à la Marquise d'Aloigny, qui prétexta d'un mal de jambe, et qui s'établit sur son lit, où elle eut la patience de rester deux ou trois mois encore après la présentation de Mme Dubarry. A défaut d'autre chose, on fut donc obligé de s'accommoder d'une misérable Gasconne, intitulée Comtesse de Béarn, vilaine joueuse à qui nous n'aurions pas voulu faire la révérence! Elle avait nom Mlle Morin, et la famille de son mari, bien noble et très ancienne au surplus, s'était emparé du nom de Béarn, à cause d'une alliance qu'elle avait contractée en 1508 avec une prétendue descendante des anciens Vicomtes de Béarn, tandis que cette maison souveraine





avait fini, l'an 1290, dans la personne de Gaston VII, qui n'avait laissé qu'une fille appelée Marguerite, laquelle épousa le Comte Roger de Foix, ainsi qu'il est prouvé surabondamment par toutes les histoires et tous les nobiliaires de Gascogne. L'usurpation de ces Gallard de Béarn était non moins visible et non moins ridicule que celle des Talleyrand de Périgord; aussi pris-je la liberté de dire un jour devant Louis XV que si M. de Créquy, votre grand-père et mon mari, ne se faisait pas appeler le Comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Boulonnais et de Ponthieu, c'était uniquement par égard pour la couronne de France et par bon procédé pour la souveraineté du Roi. Nous en étions, ce me semble, à mon voyage de Versailles avec Mme d'Egmont pour y fêter la Saint-Louis?

Il me parut que Mme d'Egmont n'avait aucune envie d'entrer en explication avec moi, car elle me fit prier, à sept heures du matin, de venir la prendre en berline, afin de pouvoir emmener avec nous une de nos femmes. Elle avait passé toute la nuit sans pouvoir dormir, elle était souffrante, elle était courbattue, mais je trouvai qu'il n'y paraissait en aucune façon... Nous allâmes faire notre cour ensemble; nous fûmes déjeuner, goûter et collationner chez Mmes de Tarente

et d'Albret, car il ne fut pas question de dîner ce jour-là pour les commensaux de Versailles, et ceci, du moins, les dispensa de se mettre à genoux pour y boire à la santé du Roi, ce qu'on faisait encore à la table du Grand-Maître et à celle du grand commun; enfin nous allâmes prendre possession de nos tabourets au grand-couvert, où l'affluence était si grande que Mme de Coigny ne put jamais trouver une place pour y faire établir son bienheureux tabouret, ce qui nous divertissait agréablement, et ce qui nous trouva sans miséricorde pour une pareille hors-venue. Ladite Mme de Coigny, qui s'appelait mademoiselle de Navet, venait de recevoir son brevet pour les honneurs du Louvre, et c'était la première fois qu'elle se présentait pour s'asseoir devant la Reine. Elle était veuve de M. de Coigny, dont le père avait été créé Duc nompair, en 1747, et n'avait jamais pu faire les preuves de noblesse exigées pour recevoir le cordon bleu, d'où vint qu'il avait obtenu pour les produire un délai de cent ans, par ordre du Roi. Jugez s'il aurait pu fournir les preuves de sa noblesse en 1399, époque antérieure à celle des premiers annoblissemens, lesquelles preuves étaient cependant exigibles pour la présentation de sa belle-fille, qui n'avait seulement pas droit aux *honneurs*

de *Versailles*, c'est-à-dire à la présentation pure et simple, et à laquelle on attribuait effrontément les *honneurs du Louvre?* Voilà comme on a fait des recrues pour nous assister et nous encanailler sur les bancs de la haute noblesse! Comment voulez-vous qu'une monarchie puisse aller sans malencontre avec un pareil mépris de ses lois organiques et des droits acquis par tant de services après tant de siècles? avec ces actes d'une injustice impertinente? avec un pareil désordre au premier rang? Quand je pense que tout ce que nous voyons aujourd'hui sera un jour de l'histoire, je suis en révolte contre mes contemporains! Mais quand je pense que le mauvais temps d'aujourd'hui sera peut-être nommé le bon temps par ceux qui viendront après nous, je suis prête à revenir sur mes emportemens. Soyez donc tolérant pour votre grand'mère, mon cher Prince; soyez indulgent pour elle, à raison de ses vieilles idées aristocratiques et des habitudes de son temps qui ne ressemblera guère au vôtre, à ce qu'il me paraît? Quant à savoir lequel valait le mieux de votre temps ou du mien, ce sera vos petits-enfans qui en décideront.

On apprit en sortant du grand-couvert que la Maréchale d'Estrées et la Comtesse de Lamarck n'avaient pas pu s'y faire placer, ce qui parut une

chose autrement sérieuse que la déconvenue de Mme de Coigny. Les huissiers de la chambre avaient eu la sottise de laisser asseoir aux places des *femmes titrées* deux ou trois petites ambassadrices, dont les maris n'étaient seulement pas accrédités par des têtes couronnées, celle de Gênes et celle de Hollande, par exemple ; aussi tous les huissiers de la chambre en furent chassés, de cette affaire-là, et toute la cour alla se faire écrire aux portes de Mmes de Lamarck et d'Estrées, en témoignage de sympathie pour un accident si funeste !—Je vais encore ouvrir une parenthèse. (Vous aurez sûrement appris déjà que les personnes à qui nous accordons la qualification de *femmes titrées* ne sont que les Duchesses ou les Grandes d'Espagne, les femmes de Maréchaux de France, et les autres femmes qualifiées, n'importe de quel titre, dont les maris sont en possession des honneurs du Louvre *héréditaires*, avec le titre de COUSIN DU ROI. Il est bon de vous dire que les princes étrangers de maisons régnantes qui ne sont pas royales ne peuvent avoir aucun privilége de rang à la cour de France : n'oubliez jamais de vous en prévaloir et vous en réclamer à l'occasion. Vous pourrez dire que j'ai vu solliciter par le Prince de Salm et de Kirbourg, à défaut d'un brevet de Duc français, qu'il ne put obtenir

des Rois Louis XV et Louis XVI, que je l'ai vu solliciter un diplôme de Grand d'Espagne, à l'effet d'en obtenir le même rang que le nôtre à la cour de Versailles, afin de ne pas s'y trouver étouffé et comme étiolé dans la foule, avec les simples gentilshommes présentés. La sœur aînée de M. de Salm avait épousé le Duc de la Trémoille, et la seconde un prince de Croÿ, qui jouissait héréditairement des prérogatives ducales; mais la plus jeune avait épousé le Prince régnant de Hohenzollern-Sigmaringen, qui est un agnat de la famille électorale de Brandebourg, laquelle est parvenue à cet échafaudage de nouvelle et mauvaise fabrique, appelé trône de Prusse, et Mme de Hohenzollern ne pouvait aller à Versailles sous peine de s'y tenir à la même place que la Vicomtesse de Rouffignac et la Baronne de Kergriffec, dont les maris avaient fait les preuves de 1399 (1). Cet arrangement, qui paraît singulier, avait un grand air de dignité nationale, et c'est toujours cela! Il est, du reste, assez raisonnable et natu-

(1) La Princesse de Hohenzollern, dont parle Mme de Créquy, est encore vivante, et son frère, le Prince Frédéric de Salm, auquel appartenait l'hôtel de la Légion-d'Honneur, a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793. Cette Princesse de Hohenzollern est née en 1760. Elle a marié son fils, en 1808, avec Mlle Antoinette Bonafous, nièce de Joachim Murat.

rel que la haute noblesse française ait eu participation dans cette exclusive et superbe prééminence des Rois très chrétiens et des Princes de leur sang sur toutes les autres familles royales. Immédiatement après les seize familles de Venise, appelées vulgairement *les douze apôtres et les quatre évangélistes*, et non loin de ces trois grandes maisons romaines des Colonna de Palestrine, des Ursins et des Publicola de Sainte-Croix, il n'existe rien qu'on puisse mettre en parallèle avec les quatorze ou quinze premières familles de notre pays. Il y en avait trente-deux sur la même ligne, autrefois; mais il y en a moitié dont il ne subsiste plus rien que dans les pages de l'histoire. Le docte et consciencieux Baron de Leibnitz a dit à mon père qu'il n'y avait pas dans tout le Sacro-Saint Empire d'Allemagne une seule famille qui pût remonter au-delà du treizième siècle par documens authentiques; et tout ce qu'il y a de plus assuré sur la noblesse et la généalogie de la maison de Wurtemberg, par exemple, c'est qu'elle ne pourrait pas faire les preuves qui sont fournies par les gentilhommes de nos provinces, pour être présentés à Versailles.

C'est dans les pays les premiers civilisés qu'on doit nécessairement trouver les familles les plus

anciennes. Il n'y a point de noblesse sans priviléges et sans hérédité; point de priviléges et d'hérédité possible sans cartulaires; point de cartulaires sans titres écrits, et point de titres écrits quand personne ne sait encore ce que c'est que l'écriture. L'usage de l'écriture et l'établissement des cartulaires ne sont arrivés en Germanie qu'à la suite du christianisme, et par les Gaules qui l'avaient reçu de l'Italie. Les souverains allemands ne devraient pas oublier que le principal d'entre eux, le premier électeur de l'Empire, c'est-à-dire le duc ou roi de Bohême, était encore un idolâtre, un misérable sauvage, à la fin du onzième siècle; et certes, ils ne pourront pas nous contester que ces princes lorrains, qui portent aujourd'hui la couronne impériale, ont été les vassaux de nos rois jusqu'en 1748. En l'année 1729 ou 30, autant qu'il m'en souvient, j'ai vu à Versailles, et de mes deux yeux vu, l'Empereur François de Lorraine, aujourd'hui régnant, prêter foi et hommage pour son duché de Bar, à genoux, à deux genoux, devant le trône de France! J'ai vu M. le Comte de Clermont, prince du sang royal, mais simple cadet de la branche de Condé, prendre sans contestation le pas et la droite sur le duc de Bavière, électeur souverain de l'Empire et l'aîné de cette famille impériale. Enfin j'ai

vu les trois princes royaux de Saxe et de Pologne dîner et souper à Versailles à la table du premier maître de l'hôtel, parce que le cérémonial français ne leur accordait pas l'honneur de pouvoir manger ostensiblement, non pas avec le Roi, ce qui va sans dire, mais avec Madame la Dauphine, qui était leur propre sœur. Il est vrai que nous avons MM. de Crillon et de Coigny parmi nos ducs ; mais, du moins, les auteurs de ces deux familles étaient de vaillans guerriers et d'illustres capitaines ! Les princes de l'Empire en pourraient-ils dire autant de leur prince Fugger, qui n'est que le petit-fils d'un riche banquier (1)?

On nous répète à tout propos que la haute noblesse germanique ne se mésallie point, et j'en conviens sans difficulté ; mais a-t-elle sacrifié son

(1) Plusieurs écrivains du seizième siècle ont rapporté que le banquier Chigi, auteur de cette maison romaine, avait fait servir un jour à Léon X une collation dans laquelle il se trouvait un plat de cervelles de paon et un plat de langues de perroquet. A la même époque, le banquier Fugger brûla, sur un fagot de cannelle qu'il avait fait allumer dans une chambre où il donnait à coucher à l'Empereur Maximilien, pour deux cent mille florins d'obligations souscrites par Sa Majesté Césarienne, au profit des frères Fugger et compagnie. A présent les Chigi sont Princes romains, et les Fugger sont Princes de l'Empire. Qu'on nous dise, à nous autres Français, ce que sont devenus les descendans des Zamet et des Particelli, des Goullut, des Pâris et des Beaujon? La France est un pays où l'argent n'a jamais pu suppléer à la

patrimoine pour l'honneur de la couronne impériale et pour le bien de l'état? A-t-elle fait la guerre à ses dépens, avec un éclat magnifique et sans interruption pendant plus de huit siècles? Voilà notre affaire. La question que je fais ici réplique à tous les reproches ; c'est la meilleure réponse à toutes ces rabâcheries d'Allemagne, au sujet de nos mésalliances avec des financiers, qui du reste ont toujours été d'aussi bonne maison que les Fugger de Babenhausen, et qu'on a toujours eu soin de faire anoblir avant de contracter une alliance avec eux, et de les faire signer au contrat.

J'aurais bien autre chose à vous dire au sujet de cette maison de Prusse, qui n'avait originairement que la petite seigneurie de Nuremberg, et qui n'était parvenue jusqu'à son marquisat de

noblesse ; aussi je ne sache pas qu'il existe en France une seule famille qualifiée qui soit provenue du comptoir. La sacristie, la caserne et les audiences du royaume, voilà jusqu'à présent, Dieu merci ! les seules pépinières d'où soient sortis nos parvenus.

On assure que l'Empereur Joseph vient d'accorder un diplôme de Baron du Saint-Empire à un banquier juif, et l'on n'osera pas nous dire que le sceau royal de France ait jamais été profané par son application sur une telle pancarte. (*Note de l'Auteur.*)

Il est vrai que les premiers princes chrétiens qui se soient avisés de conférer des titres nobiliaires à des juifs ont été les empereurs d'Autriche, et c'est une concession qui paraît toujours d'autant plus scandaleuse qu'elle est toujours entachée de vénalité. (*Note de l'Éditeur.*)

Brandebourg et son duché de Prusse qu'en prêtant sur gages, et par une succession continuelle de fourberies et de filouteries les plus notoires. On pourrait dire que ces méchans puînés des seigneurs de Hohenzollern ont été les juifs du Saint-Empire. Je pourrais vous dire encore une chose qu'on voudrait dissimuler au sujet de ces petits comtes de Hapsbourg, qui sont devenus archiducs d'Autriche, et dont la postérité va s'éteindre avec la bonne et respectable Marie-Thérèse ; c'est à savoir que, dans toutes les anciennes chartes du royaume transjurain, ils ne se trouvent jamais nommés ou mentionnés qu'après les évêques de Bâle et de Lausanne, à la suite des comtes de Fribourg et des comtes de Gruyères, leurs voisins. Mais il y a long-temps que ma parenthèse est ouverte, et j'aurais envie de la fermer pour en revenir à Mme d'Egmont. Qu'en pensez-vous?)

Le public de Versailles entrait par une porte et sortait par une autre, en décrivant dans sa marche rapide un quart de cercle autour du grand-couvert. Nous étions assises à la droite du Roi, auprès de la porte d'entrée, et Mme d'Egmont se trouvait à mes côtés, la dernière au premier rang, c'est-à-dire au plus près du public.

J'avais entendu comme une sorte de rumeur

confuse et contenue, discrète, étouffée par le respect, et je vis l'Exempt des gardes-du-corps parler avec un militaire qui tenait ses regards attachés sur Mme d'Egmont. C'était un jeune homme admirablement beau, mais beau d'une étrange manière. Il nous regardait avec un air dominateur, comme s'il avait été le Roi de la création, comme si les merveilles de ce palais et les pompes de cette cour n'eussent été de rien pour lui. Son habit était celui d'un simple soldat; mais sa physionomie spirituelle et passionnée, sa tournure élégante et sa coiffure à la Létorières, auraient pleinement satisfait l'amour-propre ou la fatuité du grand seigneur le plus vaniteux. Vous vous doutez bien quel était ce jeune homme; mais comme je ne pensais pas continuellement à M. de Guys et que je ne rêvais jamais de M. de Gisors, je ne fus pas frappée de leur ressemblance au premier aspect.

Je jetai les yeux sur Mme d'Egmont, à qui je ne pouvais rien dire à l'oreille, à cause de nos paniers et de la ruelle d'étiquette entre nos tabourets.... la pauvre femme était dans un trouble visible; elle avait les yeux fixes, elle tenait son visage à moitié caché par un éventail (au mépris de l'étiquette de Versailles, car alors on ne prenait jamais la liberté d'ouvrir son éventail en présence de la

Reine, à moins que ce ne fût pour en user en guise de *soucoupe* et pour présenter quelque chose à S. M.). En attendant, le beau jeune homme en habit de soldat était immobile en arrêt, en contemplation sévère et non pas seulement en admiration pure et simple devant la belle dame aux hyacinthes, sans s'embarrasser de la présence du Roi, et sans prendre garde à M. l'Exempt qui lui disait de passer outre et de ne pas s'opiniâtrer à barrer l'entrée de la salle où son temps d'arrêt interrompait la marche du public et le service de MM. les gardes-du-corps. Il était préoccupé de je ne sais quelle idée contrariante, il n'écoutait pas et n'entendait rien. On fut obligé de l'arracher de la salle, et Mme d'Egmont ne put s'empêcher de faire entendre un gémissement dont je fus désespérée.

Le Roi, qui savait toujours par la police de Paris toutes les aventures et les allures de tout le monde, ce dont il gardait un secret impénétrable et glacé comme le marbre d'un sépulcre, le Roi suivit ici l'inspiration de son noble cœur et du sang généreux qui l'animait. Il fit approcher l'Exempt de ses gardes. — Monsieur de Jouffroy, lui dit-il, assez haut pour être entendu par nous, en tournant la tête et en dirigeant sa voix de notre côté, mais sans porter les yeux sur Mde d'Egmont, —

c'est l'appareil qui l'aura surpris et troublé ; — c'est peut-être là vue de la Reine? ajouta-t-il en s'inclinant devant elle et lui faisant un adorable sourire. — Qu'il aille en paix, ce jeune homme; allez commander qu'on le laisse tranquille. — Je ne vous en remercie pas moins pour votre exactitude.

Mme d'Egmont respira doucement et profondément, comme une personne allégée d'un poids accablant et d'un supplice affreux. Elle reprit un peu de contenance et de physionomie; mais il s'était établi des chuchotemens dont on voyait qu'elle était l'objet, et le Maréchal de Richelieu la regarda deux ou trois fois d'un air courroucé.

Que la fin du banquet me parut longue et que j'avais grand'pitié de sa fille! quelle situation pour elle, et quel embarras pour s'en expliquer avec une femme de mon caractère! avec moi, dont elle appréhendait toujours le blâme et dont elle redoutait la sévérité!... Elle aurait eu grand tort pour ce jour-là, et ce fut au point que l'amitié que je lui portais me rendit souple et câline à cet excès que j'en allai faire une foule de complimens affectueux et de politesses prévenantes aux ennemis des Richelieu, ainsi qu'à toutes les dames qui passaient pour ne pas aimer Mme d'Eg-

mont. J'espérais que ces coquetteries-là tourneraient à son profit. Pauvre Septimanie !....

Dans les ames religieuses et sensibles, le fruit de l'expérience est l'indulgence. Si la foi fait les dévots et si le zèle fait les martyrs, c'est la sensibilité qui fait les saints.

En montant dans nos chaises au pied de l'escalier, et sous le vestibule de Mesdames, filles de France, au moment où mes porteurs allaient soulever la mienne, qui devait passer la première, j'entendis derrière ma chaise une voix sonore et vibrante qui disait avec un accent d'alarme et d'enivrement : —C'est vous ! —c'est bien vous !... Je ne vis personne et je n'entendis pas la réponse de Septimanie, qui ne fit que pleurer sans me rien dire en nous en revenant à Paris. Heureusement que ma femme de chambre s'était endormie d'avance en nous attendant dans la berline, et qu'elle ne s'aperçut de rien.

J'allais aller à l'hôtel de Richelieu le lendemain matin, pour y voir Mme d'Egmont, quand on vint m'annoncer M. son père. Il avait sans doute espéré que mon empressement et ma surprise lui aplaniraient la voie des explications, et que j'allais ouvrir la tranchée devant lui ; mais le Maréchal de Richelieu n'était pas un homme à qui je voulusse parler ouvertement sur pareilles

matières. Les gens dissolus se trompent toujours à la compassion pour les peines du cœur, qu'ils suspectent de complaisance. Ils n'entendent rien à la bienveillance gratuite, à cette indulgence vertueuse et charitable à qui les théologiens ont donné le doux nom de mansuétude. Ils ne peuvent jamais s'expliquer un sentiment qui soit intermédiaire entre l'austérité rigoureuse et l'approbation coupable. La sévérité des honnêtes femmes et la connivence de celles qui ne le sont pas, voilà tout ce qu'ils attendent et voilà tout ce qu'ils savent de nous.

Je lui parlai continuellement de notre ennuyeux procès contre les Lejeune de la Furjonnière, et je le fis désemparer au bout d'une demi-heure, ainsi que je l'avais calculé d'avance, à quelques minutes de plus ou de moins. Ce fut un malheur avec un mauvais calcul de ma part, car il supposa que j'avais abandonné sa fille à l'irritation de M[mes] de Gramont, de Forcalquier, d'Esparbès, etc., qui disaient des indignités sur elle, en oubliant toutes les politesses que je leur avais faites au grand couvert. On osait dire insolemment et très injustement, je n'en doute pas, que M[me] la Comtesse d'Egmont avait eu des entrevues assez fréquentes avec un beau soldat qui la prenait pour une petite bourgeoise, qu'ils se

donnaient des rendez-vous à la barrière Saint-Jacques, etc..... Toujours est-il que ce fut Septimanie qui vint réclamer mon assistance auprès de son père, en faveur du jeune Séverin, que le Maréchal de Bellisle avait eu l'inhumanité de faire chasser des gardes-françaises, et qu'il voulait faire embarquer pour le Sénégal, où les Européens ne sauraient vivre plus d'un an. —*Allons donc, Marquise*, me dit le malicieux personnage, en ricanant de me voir empêtrée dans cette méchante affaire, et en triomphant de me voir venir à lui, *donnez-moi donc des nouvelles de votre procès avec M. Lejeune de la Furjonnière, qui voudrait s'armer d'un Créquier de gueules en champ d'or?*—Monsieur, lui répondis-je, je suis une de ces femmes à préjugés qui respectent leurs maris et le nom qu'elles portent; je n'entends pas raillerie sur nos armoiries; ayez la prudence de ne pas vous jouer avec des armes d'aussi bonne trempe et si bien chargées....

—*La détente en est facile, et dans tous les cas, la vôtre n'est pas rouillée, Marquise, à ce qu'il me paraît!*

—Ayez la bonté, Monsieur, de ne pas faire le joli-cœur avec moi; vous trouveriez à qui parler, je vous en préviens!

— *Mais bonnement*, reprit-il avec un faux air

de distraction, *comment voudrait-on que je prisse fait et cause et que j'allasse m'intéresser pour ce beau garçon? On dirait, j'espère, que c'est pour faire plaisir à ma fille; mais je ne veux pas traiter mon gendre comme un bœuf de son pays, en lui mettant des clochettes au bout des cornes.*

— Mettez-y plutôt du foin, comme on fait pour se garantir des buffles, lui dis-je alors, et soyez bien assuré que si vous abandonnez Septimanie à la méchanceté de mesdames telles et telles, son mari va la défendre et la soutenir envers et contre tous. Si nous abandonnons ce pauvre M. de Guys à la haine de son père, votre malheureuse fille en perdra la tête avant d'en mourir de chagrin. Vous la compromettrez avec le monde et avec son mari; qu'y gagnerez-vous? Ils ne se reverront jamais, j'espère, et m'assure-t-elle.....

Le Maréchal me dit alors: — *Je vous assure que j'en ai grand'pitie! je l'ai fait venir ici, votre jeune homme, et j'ai trouvé que c'était bien le plus doux, le plus hardi, le plus aimable, et le plus joli garçon de la terre. Si je lui donnais, dites donc? quelque papier, comme qui dirait une sauvegarde de la connétablie, par un brevet de moi pour être lieutenant des Maréchaux de France ou bien secrétaire à notre tribunal du Point-d'honneur?*

Qu'est-ce qu'il en dirait, M. de Bellisle, qui n'y pourrait que faire? Car, au fait, c'est moi qui suis Doyen des Maréchaux; c'est moi qui tiens la place du Connétable, et M. de Bellisle n'y verrait que du feu; du feu, c'est une chose dont il avait grand'peur, dans son jeune temps, soit dit en passant et sans mauvaise volonté contre lui.

Comme j'étais au fait de la haine infernale et de la diabolique animosité dont ces deux vieux courtisans étaient rongés l'un pour l'autre, je vis que le Maréchal de Richelieu prendrait plaisir à contrecarrer le Maréchal de Bellisle, en protégeant celui qu'il appelait mon jeune homme, et à qui je n'avais parlé de ma vie. J'aperçus alors que le Maréchal de Richelieu avait été bien aise d'en recevoir une sollicitation de ma part, afin de pouvoir s'appuyer sur l'approbation d'une personne considérable et qu'on n'accuserait pas d'agir étourdiment. J'acceptai sa proposition de sauvegarde, et puis je consentis à le voir chez moi, cet aimable, intéressant et malheureux Séverin? Je regrettai d'abord de ne l'avoir pas connu plus tôt; mais, depuis, j'ai souvent et douloureusement regretté de l'avoir jamais connu! M. de Créquy l'aimait comme son fils, et les Breteuil avaient fini par l'idolâtrer. Hélas! quelque temps après que son brevet de la conné-

tablie fut expédié, on apprit qu'il avait disparu de la maison qu'il habitait rue Saint-Jacques, pendant la nuit, et sans qu'on ait pu jamais découvrir par quel accident, par quels moyens, sans qu'on ait jamais pu savoir à quoi l'attribuer, à qui s'en prendre....

Ma pauvre Septimanie en a reçu le coup de la mort. Elle a langui pendant quelques années, et tant qu'un reste d'espérance a pu la soutenir. Enfin, je l'ai vue se consumer dans une fièvre lente, et le flambeau de sa vie si brillante et si fortunée s'est éteint dans les larmes.

Je n'oublierai jamais l'ardeur et la simplicité de ce double attachement, de cette prodigieuse affection, de ces deux amours bizarres, inexplicables, inouïes, qu'elle avait trouvé le secret de répartir, avec exactitude et comme en équilibre, entre deux objets tout-à-fait différens et parfaitement semblables; entre un homme mort et un vivant; entre le renommé, l'éclatant Comte de Gisors, et un malheureux enfant abandonné, un pauvre jeune homme obscur. Je n'oublierai jamais ses derniers momens, où le souvenir de ces deux aimables frères était confondu dans un même sentiment de fidélité si naïve et si tendre!

CHAPITRE VIII.

Un abbé Janséniste. — Recette pour étuver les choux rouges. — Chanson de Voltaire. — La Présidente Talon. — Le Chevalier Talon. — Sa petite femme et leurs descendans. — Le Diacre Pâris. — La vie qu'il menait. — Ses disciples. — La Baronne de Montmorency, née de Charette. — Anecdote sur M. de Talleyrand en 1792. — Le Chevalier de Folard. — M. Carré de Montgeron. — Le Vicomte de Nesmond, l'Abbé Taboureau, la famille Blanchard, etc. — Mort du Diacre Pâris. — Pélerinages à son tombeau. — Le Cimetière de Saint-Médard. — Les convulsions. — Fermeture du Cimetière. — Enlèvement nocturne du cercueil. — Révélation d'un ministre. — Louis Racine. — Son poème de la Grace et sa gouvernante crucifiée. — Manœuvre du Duc de Richelieu pour voir opérer les Convulsionnaires.

Un dimanche de la septuagésisme, à l'heure de vêpres, j'étais à la porte de Saint-Sulpice, où j'attendais un des suisses de l'église, que mes valets étaient allés chercher pour me faire ouvrir ma chapelle et m'y conduire à travers la foule. Je vois arriver à ma portière un jeune abbé très pâle et très maigre, avec des cheveux longs et plats. Il avait les mains tellement sales et il était si déguenillé que je l'aurais pris pour un mendiant. Il tenait un papier qu'il me présenta de la part de Madame Duchesse d'Orléans, la défunte, et me disant que c'était une obligation de cons-

cience qu'il avait à remplir. — MADAME est morte ADMIRABLEMENT, poursuivit-il en grimaçant l'édification béate, en baissant ses yeux en terre et formant sa bouche en ogive ; — il m'a paru que MADAME avait pris engagement de vous procurer cette présente chose que je lui ai promis de remettre à vous, en main propre, à celle fin de lui tranquilliser la conscience, lorsqu'elle a senti qu'elle allait passer de cette vie présente en la future, assistée par moi, qui ne vaux rien du tout, sinon par la gratuité du béni.

Je reconnus l'argot des Quesnellistes, et je lui répondis que la *gratuité* ne s'accordait guère avec la *prédestination.*

Cette exécution testamentaire de Madame consistait dans une recette pour accommoder les choux rouges avec du bouillon, deux quartiers de pommes de reinette, un ognon piqué de gérofle et deux verres de vin rouge pour un chou de moyenne grosseur. La défunte avait soin de me recommander de faire échauder les choux rouges à l'eau bouillante avant de les hacher pour les faire cuire au bouillon. — *Je vous veux envoyer ceci que je me souvenais vous avoir promis à plusieurs fois*, avait-elle ajouté sur la même feuille, *et c'est en marque de pleine et sincère réconciliation chrétienne.*

imbéciles. (Prenez garde à l'état de votre haut-de-chausses, lui dis-je à l'oreille ; si vous ne le faites pas raccommoder, vous nous montrerez bientôt... toute autre chose que les voies du ciel.) Il en fut d'abord interdit, cet Abbé ; ensuite, il jeta sur les gens de ma suite et sur ma personne un coup d'œil rempli d'amertume et de souverain mépris.

Il faut vous dire que la Présidente Talon s'était arrêtée pour nous regarder avec un air de surprise ; mais il faut commencer par vous dire un mot ou deux sur la Présidente Talon, Françoise de Chauvelin, laquelle était fille du Garde-des-Sceaux, et laquelle était veuve de mon cousin Louis-Denys Talon, Marquis du Bouloy et Président à Mortier au Parlement de Paris. Nous étions parens du quatrième au cinquième degré, parce que la grand'mère de ma mère était Mademoiselle Talon, fille de cet illustre Avocat-Général Omer Talon, Seigneur de Sèvres, qui nous a laissé de curieux mémoires. Cette famille parlementaire était traitée par le Roi Jacques et la Reine Marie de Modène, à leur cour de Saint-Germain, avec une distinction toute particulière, attendu que c'était la première famille de gentilshommes irlandais et catholiques qui se fussent expatriés pour garder la foi de leurs ancê-

tres, et qui fussent venus se réfugier sous l'abri du sceptre français. Le premier de ceux-ci fut un Baronnet d'Irlande qui s'appelait Sir Arthur Talon, lequel était colonel d'un régiment irlandais au service de Charles IX et de Henri III. C'était un géant pour la taille, un lion pour le courage, un taureau pour la force, et, je suppose, un dragon pour la jalousie, car il enfermait quelquefois sa petite Milady Talon, qui n'avait pas plus de trois pieds de haut, dans un coffret qu'il portait sous son bras. Mon oncle le Grand-Prieur en avait ouï dire aux vieilles gens et en avait retenu quantité d'histoires. Ce qui me reste à vous dire au sujet de la Présidente en question, c'est qu'elle était une aimable et spirituelle personne, intime amie des Breteuil.

— Mais, mon Dieu! me dit-elle, est-il possible et comment se fait-il que je vous trouve en colloque avec mon fanatique de neveu? — Comment c'était l'Abbé de Pâris, le Diacre, le fameux Diacre Pâris? — Et vraiment oui, dit-elle; — avec ses quatre-vingt mille livres de rente et sa charge de Conseiller de grand'chambre, vous savez la vie qu'il mène et vous voyez sa belle dégaine! Il y a deux ou trois ans que je ne l'avais aperçu.

— Prends garde à ton pied en entrant dans la maison du Seigneur! s'écria-t-il en regardant sa

tante avec un air comminatoire et pharisaïque. Ensuite il se prit à dire à un laquais qui portait le sac d'église de la Présidente et la queue de sa robe : — Ne frémis-tu point de ce que tu vas faire en présence du Dieux jaloux ? — et crac, il abat d'un coup au tranchant de son avant-bras, la queue de cette belle robe qui s'échappe des mains du laquais et tombe dans la poussière sur les marches du péristyle. — Mais le vilain fou, dit-elle, ne veut-il pas que je me salisse et que je laisse traîner mes robes, afin d'être aussi malpropre que lui ?

— Allez, Monsieur, allez ! s'écriaient les deux laquais et le cocher de Mme Talon (qui étaient rouges de colère), si ce n'était à cause de l'excommunication parce que vous êtes peut-être dans les ordres, nous vous casserions joliment les os pour avoir osé porter la main sur la robe de Madame la Présidente, que toute sa famille condamne à mort et que son mari en a fait pendre qui valaient cent fois mieux que vous, peut-être plus de deux mille !

Voltaire en avait fait une sorte de complainte que je ferai mettre dans mes pièces justificatives. Elle est amusante (1).

(1) *Voyez* Prédication janséniste de M. l'Abbé de Pâris, Conseiller du Roi en sa cour des Pairs et de Parlement, relativement à la ma-

On eut connaissance à la même époque d'une singulière requête des moines de Morimont, autres jansénistes, qui sollicitaient du Roi la faveur de sa protection pour obtenir de Rome un indult qui leur permît de s'habiller comme des prêtres séculiers, et qui les dispensât de l'obligation du jeûne conventuel et de l'abstinence des alimens gras pour tous les jours licites. Ils proposaient en échange de se charger de l'éducation de douze gentilshommes qu'ils s'obligeraient à faire élever convenablement. Il est à savoir que le Prieur claustral de l'abbaye de Morimont était alors Dom Louis de Pâris, oncle du fameux Diacre.

Le Roi n'avait pas manqué de mettre le placet à néant, mais je me chargeai de répondre à ces moines en publiant la requête suivante à N. S. P. le Pape.

« SUPPLIENT HUMBLEMENT,

« Les mousquetaires noirs et gris de la garde « du Roi, à l'effet d'obtenir par le crédit de Votre « Sainteté qu'ils puissent être dispensés de por- « ter l'uniforme et la soubreveste, afin de pou-

nière de fricasser les choux rouges. *Suivie* d'un sermon moliniste de Mme la Marquise de Créquy sur le déplorable et scandaleux état de la culotte du saint Diacre.

sa fortune aux *Appelans* contre la bulle *Unigenitus*, qui s'en sont fait le partage ; l'Archevêque schismatique d'Utrecht et sa petite église en ont recueilli trente-deux mille livres de rente, et l'Abbé Grégoire en touchait mille écus de pension quand il était à l'Assemblée constituante. On n'a supprimé cette *allocation* que lorsqu'il a été désigné pour évêque constitutionnel de *Loir-et-Cher* (1).

Cette folle Baronne était l'unique héritière de la branche aînée des Charette, qui n'avait pas moins de quarante mille écus de rente en belles terres nobles. Il en résulta que MM. de Charette de Bois-Foucault, de Monthébert et de la Contrie, qui devaient naturellement hériter d'elle, à défaut de Mme de Clisson qu'elle avait exhérédée,

(1) M. de Talleyrand fit écrire, à titre de confrère, à l'Archevêque janséniste d'Utrecht, M. Van Loon, pour se réclamer des services qu'il avait rendus à la *bonne cause* en faisant opérer l'organisation de l'église constitutionnelle de France. M. de Talleyrand ne possédait plus alors que *sept cent cinquante livres*, qui ne pouvaient, disait-on, suffire à son passage d'Amérique; il ne pouvait plus compter sur l'*obligeance de personne;* on savait qu'il devait exister, à la disposition de l'Archevêque d'Utrecht, des fonds applicables aux ecclésiastiques *opposans*, et provenant de la succession d'une Dame française à laquelle M. de Talleyrand prétendait avoir l'honneur d'appartenir (ce qui n'était pas du tout la vérité). Ce que je vous puis donner pour certain, c'est qu'il en a reçu quinze cents florins à titre de secours, en l'année 1795.

(*Note de l'Auteur.*)

ne manquèrent pas d'attaquer et de poursuivre judiciairement le premier légataire apparent de leur cousine; ce qui de cascade en écluse, et de fidéi-commissaires en prête-noms, finit par aboutir à ladite Boîte-à-Perette, où tous les biens de M[me] de Montmorency furent engloutis, faute de preuves, à ce que disaient Messieurs des Enquêtes, et faute de justice à espérer, disaient nos francs-bretons, quand il y avait à juger des appelans du formulaire au Parlement de Paris. Il est certain qu'il y avait tout à risquer quand on plaidait contre un non-conformiste devant la première et la deuxième chambre des Enquêtes; et si le Grand-Conseil n'avait pas pris le parti d'évoquer à lui l'instruction des miracles de saint Pâris, et de s'attribuer la police du cimetière de Saint-Médard, je suis persuadée que les jansénistes y feraient encore aujourd'hui leurs sauts périlleux, accompagnés de contorsions, de convulsions, d'épouvantables hoquets, de processions à quatre pattes et autres miracles.

Au troisième degré, dans la hiérarchie du Diacre Pâris et de la Baronne de Montmorency, tout le monde était consterné de voir figurer ce pauvre Chevalier de Folard, à qui la tête avait tourné par le quesnellisme.

Charles de Folard, Mestre-de-Camp, Gouver-

neur des ville et citadelle de Bourbourg, membre de l'Académie des sciences et de la Société royale de Londres, était né de parens nobles en 1669, au château de Varcy dans le comtat Venaissin. Il avait été honoré de la plus sincère amitié par le Maréchal de Créquy, le Maréchal de Villars, le Maréchal de Berwyck, le Roi Charles XII et le Maréchal de Saxe. Les principaux ouvrages qui nous restent de lui sont d'abord un excellent commentaire sur Polybe, en six volumes in-4°., lequel ouvrage est universellement estimé des tacticiens; ensuite un traité de la défense des places fortes, un ouvrage intitulé Nouvelles découvertes sur le système des colonnes, avec un traité de la guerre de Partisan, dont M. de Créquy faisait le plus grand cas; enfin, une relation des Miracles opérés par l'intercession du Bienheureux Diacre, François-Julien-Marc de Paris.

Le Chevalier de Folard avait été blessé d'une mousquetade dans les reins, ce qui le faisait boiter ridiculement en se renversant le corps en arrière et se relevant tout de travers, comme un automate à ressorts détraqués. Les convulsionnaires de Saint-Médard imaginaient apparemment que c'était un effet de la grace efficace; car aussitôt qu'ils le voyaient arriver dans leur cime-

tière ou dans leurs galetas, les cris pharamineux, les bonds, les sauts-de-carpe et les contorsions y centuplaient d'ardeur et d'activité frénétique.

Arrivaient ensuite à la file Dom Gabriel-du-Pineau, Genovéfain défroqué; M. Carré de Montgeron, Conseiller aux Enquêtes; le Vicomte de Nesmond qui était un imbécile; M. Danger de Sainville qui était en enfance depuis l'âge de raison; l'Abbé Taboureau qui sortait de Saint-Lazare et qui avait risqué de monter sur le tabouret; enfin M. Blanchard, Docteur en Sorbonne, avec Mme Blanchard et tous leurs enfans de tous les âges, au nombre de quatorze ou quinze. Les grands allaient au marché pour le saint Diacre et balayaient la rue devant sa porte, et les plus petits soufflaient le feu derrière la marmite, en protestant contre la bulle *Unigenitus* à qui mieux mieux. C'était un petit Blanchard de l'entre-deux qui mouchait toujours la chandelle et qui l'éteignait à chaque fois, de manière à ce qu'il était indispensable d'en faire couler et d'en sacrifier une partie pour rallumer le reste. M. de Nesmond nous disait que c'était une calamité bien rude, une croix bien lourde à porter! mais que le saint Diacre y mettait une douceur, une générosité surhumaines! et que surtout le père Blanchard édifiait tout le monde en recevant une

humiliation si fréquente avec une résignation miraculeuse (1) !

Les bas-côtés de la petite église étaient remplis d'ouvriers pénitens non-conformistes, de vieilles bourgeoises et de petites rentières ; de vieux Auditeurs des comptes, de clercs fanatiques et de paperassiers du Châtelet, pêle-mêle avec des servantes et des Oratoriens. Toutes les cuisinières et les vieilles servantes étaient devenues jansénistes. On n'a jamais pu s'expliquer pourquoi les cuisinières s'étaient passionnées pour les cent-et-une propositions que le Pape Clément XI avait censurées.

Cependant, toutes ces parades nocturnes au cimetière de Saint-Médard avaient quelque chose de si formidablement lugubre et de si scandaleux, que le Roi séant en son conseil ordonna d'en murer les portes, ce qui fut exécuté prestement malgré les réclamations, les oppositions, les suppliques et les mémoires à consulter du Conseiller Carré de Montgeron, qui fut exilé dans

(1) Je vous dirai surabondamment, à propos de ce Blanchard, que dans une assemblée de Sorbonne on avait mis en délibération d'acheter des nappes et des serviettes-neuves, et que le Docteur Blanchard s'était écrié : — « Messieurs, valons-nous donc mieux que nos devan« ciers qui se servaient de celles-ci pendant ma jeunesse, et sans se « plaindre de leur état de vétusté ? »

une de ses terres à quarante lieues de Paris. On sait que les jansénistes écrivirent sur une de ces portes condamnées :

« De par le Roi! défense à Dieu
« D'opérer miracle en ce lieu. »

Voilà comme ils se vengèrent de la puissance royale en attendant mieux, et du reste on escalada plusieurs fois les murailles du même cimetière afin d'y cueillir des herbes sur le tombeau du bienheureux Pâris. Quand ces végétaux salutaires eurent été moissonnés jusqu'à la racine, on y recueillit de la terre, et tellement que le cercueil en fut à découvert, ce qui décida le Lieutenant de police à le faire enlever nuitamment, inopinément, et sans que les Quesnellistes aient eu la consolation de savoir ce qu'il en avait fait. (M. de Maurepas m'a confié qu'on l'avait déposé dans le beau milieu de la rivière, entre l'île Saint-Louis et l'île Louviers. C'est une révélation que je n'aurais pas faite il y a quarante ans!)

Messieurs de Créquy, de Durfort et de Richelieu avaient comploté d'aller assister à une séance des convulsionnaires ; mais l'exécution du projet n'était pas facile. Il fallait découvrir d'abord le lieu de l'assemblée, il fallait être prévenu du jour de la réunion, il fallait se procurer une sorte de

mot d'ordre, et, sur toute chose, il fallait empêcher le Vicomte de Nesmond de s'y trouver ce jour-là (M. de Nesmond n'avait pas eu l'esprit de nous cacher la part qu'il y prenait), afin qu'il ne pût reconnaître aucun de ces Messieurs sous leur déguisement. Vous allez voir comment M. de Richelieu manœuvra pour en parvenir à ses fins.

M. Racine avait une gouvernante, et c'était une janséniste forcenée qui s'était déjà fait crucifier deux ou trois fois. Ce n'était pourtant pas que M. Racine fût devenu convulsionnaire et Pâricolâtre? Il n'était pas entièrement convaincu des miracles de saint Pâris; il n'éprouvait aucune édification de ce que Mlle Bergerat, sa gouvernante, allait se faire donner des coups de bûche sur la poitrine et des coups de maillet sur la tête en l'honneur du Père Quesnel et consorts; il avait osé désapprouver que Mlle Bergerat se fît enclouer les pieds à titre de *secours*, ce qui l'avait obligée de rester au lit pendant plus de six mois, au lieu de soigner leur petit ménage. Enfin ce pauvre M. Racine était un homme inconséquent; il était demeuré comme un *traîneur* en arrière des autres jansénistes; il en était resté sur le bord de l'abîme avec la logique et la grammaire de Port-Royal à la main.

C'était le Duc de Durfort qui nous avait donné

tous ces détails sur l'intérieur du ménage et le for intérieur de Louis Racine, car celui-ci ne voyait absolument aucune autre personne que le supérieur de l'Oratoire qui était son directeur, et la vieille Princesse de Bournonville qui était la grand'mère de M. de Durfort. Il nous disait aussi que Louis Racine ne faisait autre chose que de copier, raturer, recopier, revoir et corriger son fameux poème de la Grace. — Informez-vous donc, lui dis-je une fois, s'il a fini par se procurer le recueil des fables de M. de La Fontaine? Car on voit dans les lettres de son père que c'est un livre de poésies *qui méritent la peine d'être lues*, et Jean Racine ajoute en écrivant à son fils : — *Priez M. Despréaux de vouloir bien vous les prêter : je crois me souvenir qu'il en doit avoir un exemplaire.* Il est bon d'ajouter à tout ceci que M. de Richelieu demeurait encore à la Place-Royale, et que M. Racine, avec sa gouvernante, était logé dans une petite maison du cul-de-sac Guémenée, qui donnait sur le jardin de l'ancien hôtel de Richelieu.

CHAPITRE IX.

Le Duc de Richelieu séduit une janséniste. — Le conseiller honoraire. — La vénalité des charges. — Révélation d'un enfant janséniste touchant les paroisiennes de Saint-Roch. — Le Vicomte de Nesmond. — Il est mystifié par le Duc de Richelieu. — Son voyage à Fontainebleau par lettre-close. — Le gentilhomme ordinaire et les lettres de cachet. — Récit du Marquis de Créquy sur une séance des convulsionnaires. — Partialité du Parlement de Paris pour les Quesnellistes. — Arrêts du même Parlement contre les jésuites. — Arrêt du Parlement de Paris contre l'inoculation.

Le Duc de Richelieu commença par se déguiser en jeune ouvrier. (Je vous ai parlé du Maréchal de Richelieu dans sa vieillesse et le voilà qui se retrouve dans sa jeunesse, aujourd'hui : ne vous y perdez pas, mon Enfant ; c'est vous faire de la chronique à rebours, mais c'est qu'il a fallu reprendre l'histoire des convulsionnaires à son origine.) Représentez-vous donc M. de Richelieu qui s'est habillé comme un apprenti janséniste, et tandis que Louis Racine est à corriger son poème de la Grace efficace, le voilà qui s'introduit à pas de loup, le jeune Richelieu, dans la chambre à coucher de la gouvernante, à laquelle

il se met à raconter cinquante mille choses édifiantes et passionnées tout à la fois.

— Il avait une jolie fortune, et s'il était vêtu simplement, c'était par modestie. — Il était janséniste à l'excès! à l'égal de Saint Cornelius de Jansen, de Saint Quesnel, de Saint Soanen, de Saint Pâris et de Saint Cyran lui-même! — Saint Saint-Cyran, reprit-elle, — en parlant de notre Saint Frère le Saint Abbé du Verger d'Hauranne, il faut dire Saint Saint-Cyran; il est deux fois Saint! Ce mauvais garçon lui dit ensuite qu'il avait eu le bonheur et l'édification d'assister à l'administration des coups de bûche, à la crucification secourable et au reste de la passion de Sœur Françoise (Mlle Bergerat), ce dont il avait éprouvé toute sorte d'admiration pour elle. — Il avait une dévotion toute spéciale pour les reliques du petit Cottu, et particulièrement pour ce bienheureux bossu que les molinistes avaient martyrisé; — il était vrai, il était obligé de convenir, il avouait humblement, qu'il avait senti quelques mouvemens d'attrait sensuel et de prédilection corporelle pour Sœur Angélique (Mlle du Verger d'Hauranne, qui avait au moins soixante et dix ans). Il avait eu l'idée de la demander en mariage, mais elle avait fait vœu de célibat, et d'ailleurs elle était fort entichée de sa noblesse.

— Il avait peut-être un peu trop d'animosité contre les jésuites? Mais le principal défaut qu'il avait et qu'il avouait, c'était une malheureuse infirmité naturelle, originelle et honteuse, qui consistait dans l'effervescence et l'ardeur d'un sang trop amoureux, d'où venait qu'il devait se marier le plus tôt possible, afin de se prémunir contre les tentations de la chair et les distractions de l'esprit; il avait pensé que Sœur Françoise aurait peut-être assez de charité pour l'épouser, afin de le faire vivre en sûreté de conscience *et cætera*, s'il vous plaît, car il ne manqua pas d'appuyer sur d'étranges détails avec cette pauvre janséniste, et le reste de son dire était d'une impertinence et d'une effronterie qui vous confondraient!

La demoiselle Bergerat, qui n'était âgée que de cinquante-huit ans, ne manqua pas de mordre à la grappe. Je n'ai pas voulu savoir si le Duc de Richelieu s'était donné pour la décider plus de peine qu'il ne disait; je crois bien que certaines démonstrations ne lui coûtaient guère, et toujours est-il qu'il en rapporta pour ses deux amis et pour lui toute sorte de renseignement sur des noms, des adresses et des mots de passe, avec beaucoup plus d'informations détaillées qu'il ne leur en fallait.

Il faut vous dire à présent que le Vicomte de Nesmond était le fils et le frère de deux Présidens à Mortier de ce nom-là, et qu'il avait hérité d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris, dont il n'était resté que simple titulaire, à cause de son peu d'entendement. La grand' chambre avait décidé que Messire Joseph de Nesmond ne pouvait siéger sur les fleurs-de-lis, et qu'il eût à se contenter du titre de Conseiller honoraire. La grand'chambre d'une cour souveraine a toujours décidé souverainement sur la composition personnelle et la police intérieure de la compagnie; il est assez connu qu'on ne saurait exercer aucun office judiciaire, aucun emploi dont on hérite, ou dont on se propose de rembourser la finance (ce qui s'appelle improprement *acheter* une charge), à moins d'en avoir obtenu l'agrément et la permission du Parlement ou du corps de magistrature auquel on voudrait s'agréger. Voilà ce que nos sophistes de l'encyclopédie, les étrangers, les novateurs et les autres ennemis de la France, ont appelé *la vénalité des charges de judicature.*

M. Joseph de Nesmond s'était donc fait homme d'épée, et, par le crédit du Président, son frère, il avait obtenu que S. M. lui donnât, dans un brevet de capitaine au régiment de Créquy, le

titre de Vicomte, titre personnel et sans hérédité. — Mais quand j'aurai trouvé à faire un bon mariage, nous disait-il encore à soixante-treize ans, je pense bien que mon frère le Président, qui est déjà Comte et Patron de la Chapelle-en-Gâtinais, aura certainement le crédit de me faire ériger une terre en Vicomté véritable. Le Parlement ne pourrait exiger, suivant l'ordonnance, que trois clochers, dont un bourg avec moyenne et basse justice, et ceci n'est pas la rançon d'un Roi. — N'est-ce pas qu'il ne serait pas sortable et praticable que les hoirs des Présidens de Nesmond restassent sans titre à l'armée? C'est un ancien us et coutume de faire, qui ne subsiste plus quand on n'a pas l'honneur d'être du Parlement, où l'on met toujours sa gloire à ne porter d'autre qualification que celle de sa charge. — Je vous dirai donc que je cherche à me marier dans l'île Saint-Louis avec quelque fille riche et de bonne maison. Toutes les demoiselles de votre quartier de l'Abbaye sont des pauvresses et des mijaurées qui méprisent nos plus grandes familles de robe. Dans tous ces quartiers du rempart, il n'y aurait pour moi que les filles du Président Pinon, qui est Seigneur de la Grange-Batelière, mais elles sont déjà majeures et me semblent trop vieilles. J'ai déjà refusé, nous disait-il, je ne



sais combien de femmes de la paroisse Saint-Eustache, et je ne voudrais pas épouser une fille de la paroisse Saint-Roch quand on devrait me piler dans un mortier!...

M. de Créquy le tourmentait pour en savoir la raison. — Ne serait-ce pas qu'elles sont des coquettes, ou des sorcières, ou des voleuses, ou peut-être des molinistes?...

— Oh non! répondait-il charitablement, et plutôt que de vous en voir former trop mauvais jugement, je vous dirai ce que c'est, si vous promettez à moi de n'en parler point. C'est qu'elles ont presque toutes six orteils à chacun de leurs pieds; c'est le petit Cottu qui nous en a fait révélation.

— Il est vrai que ce serait difformité désagréable en hoirie, pour une famille de haute magistrature et de constitution régulière! lui répliqua votre grand-père qui parlait toujours comme il le voulait, et toujours très naturellement dans toute sorte de styles.

Notre vieux janséniste était donc officier supérieur de cavalerie, mais il n'avait jamais voulu se défaire de sa charge de Conseiller qu'il tenait prudemment en réserve, en faveur du fils aîné qu'il attendait et qui n'est jamais venu. La seule fonction parlementaire dont il eût droit de s'ac-

quitter, consistait à endosser sa robe rouge, une fois l'année, par-dessus son uniforme, afin d'aller, en compagnie de Nossieurs de la grand'chambre, à la procession du vœu de Louis XIII. Il n'y manquait jamais, et ce qu'il observait avec non moins d'attention, c'était de laisser flotter sa toge ouverte, afin de laisser voir son uniforme et son épée. Vous allez convenir que si je n'étais pas entrée dans tous ces détails de robe et de parlement, la suite de mon récit en aurait pu manquer de clarté.

Nous savions que le Parlement devait être mandé le premier vendredi d'octobre à Fontainebleau, pour y écouter une mercuriale en réplique à des remontrances, et pour entendre la volonté du Roi touchant l'enregistrement d'un édit. M. de Richelieu avait su que les convulsionnaires devaient se réunir le même jour dans une maison du cloître Saint-Médéric, et M. de Richelieu ne savait pas trop comment il s'y prendrait pour en écarter le Vicomte. — Je vas le faire enlever, disait-il, et je le ferai garder pendant vingt-quatre heures dans ma petite maison du Roule. Je dirai qu'on l'enferme dans un certain cabinet de la Chine qui n'est éclairé que par un œil-de-bœuf en vitre jaune, avec des magots et des magotines qui remuent la tête et les yeux,

qui gigottent en se tirant la langue et qui lui feront des postiqueries étonnantes. Il aura cru voir le diable !

En se promenant sur le Cours-la-Reine, il aperçut, arrivant de Versailles et galopant avec un portefeuille rouge en sautoir, un Ordinaire de la chambre du Roi qui s'appelait Marolles et dont le père avait été gentilhomme du vieux Duc de Richelieu.

Le Premier Gentilhomme de la chambre lui fait signe de la main ; il s'avance et lui demande ce qu'il a dans son portefeuille ?

Le Gentilhomme ordinaire s'arrête et lui répond que ce sont des lettres de cachet pour la convocation du Parlement.

— Si tu veux me donner ton scellé pour le Président de Nesmond qui doit souper chez moi, lui dit M. de Richelieu, cela va t'éviter bien de la fatigue et du tracas ; il est déménagé depuis qu'il a vendu son bel hôtel de la rue de Vendôme ; on ne saurait encore où le prendre (et cent autres mensonges à l'appui de cette invention-là).

M. de Richelieu le fait monter dans son carrosse, ils s'en vont à l'écart, on ouvre le portefeuille, et voilà M. de Richelieu qui se trouve en possession de la lettre de cachet. Il s'était bien

attendu que l'adresse en porterait : A Mons de Nesmond, Président en ma cour de Parlement, mais il eut soin d'appliquer sur le mot Président un barbouillage en cire rouge, comme si le cachet d'une autre lettre avait *poissé* sur l'adresse de celle-ci ; M. de Richelieu nous dit que la chose arrivait souvent par suite de la bêtise naturelle et de la négligence habituelle à MM. les Conseillers du Roi, Chauffes-cire en la Chancellerie de France. Il est certain que c'était la corporation la plus stupide du royaume, après celle des maîtres des comptes, et celle des tambours-majors, ajoutait le Maréchal de Villars. Imaginez la douce surprise et la préoccupation du Vicomte de Nesmond, quand il reçut au milieu de la nuit et DE PAR LE ROI ! cette lettre scellée du cachet rouge en sceau-privé sur lacs de soie verte?...

« Mons de Nesmond, je vous faits cette « lettre pour vous ordonner de vous rendre « dre en robe rouge, le vendredi 15 du « présent mois, à mon château de Fontai- « nebleau, en la salle dite Gallerie des « Cerfs, où vous attendrez, en silence, « mes ordres ultérieurs, à peine de déso- « béissance. La présente n'étant à autre

« fin, je prie Dieu, Mons de Nesmond,
« qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Écrit à Fontainebleau, etc.

Signé, LOUIS.

Et plus bas,

LE DUC DE LA VRILLIÈRE.

Il se fait éveiller à cinq heures, il se fait habiller précipitamment et s'en va d'abord à l'hôtel de Nesmond pour s'y recorder avec son frère, mais tout le Parlement avait déniché dès le point du jour, et le Président de Nesmond, qui n'avait pas tenu compte de la soustraction de sa lettre-close, était déjà sur la route de Fontainebleau avec tous ses collègues en remontrances et ses consorts en mercuriale. Le Vicomte ne pouvait ignorer que les Conseillers *ad honores* n'étaient jamais compris dans les convocations générales du Parlement, mais il imagina qu'il était mandé pour être interrogé sur le fait des miracles de Saint Pâris ; il se résigne à l'apostolat, il va rendre témoignage de *l'œuvre de secours ;* il y sacrifie l'édification qu'il devait trouver dans la séance des convulsionnaires, et le voilà parti pour affronter la persécution des jésuites et le martyre peut-être

(sans oublier sa robe rouge). Vous prévoyez bien si les deux cours de France et de Parlement se moquèrent de lui? Laissons-le tranquille à Fontainebleau, dans la galerie des Cerfs, où il attendit les ordres du Roi jusqu'à minuit sonné, ultérieurement et inutilement, par soumission pour la lettre-close et son protocole en ritournelle.

Je ne saurais mieux faire ici que de vous copier la fin d'une relation qui fut écrite et envoyée par votre grand-père à la Princesse de Horn, attendu que l'Archiduchesse était fort occupée des convulsionnaires, et qu'on s'inquiétait de ses dispositions jansénistes, à Bruxelles. — Laissons parler M. de Créquy, comme disait toujours le Cardinal de Gèvres.

« . . . . . Le Duc de Richelieu s'était mis en « ouvrier endimanché, M. de Durfort en boursier « de collége, et moi je ne sais trop comment. Je « devais avoir la mine d'un pauvre abbé qui se « déguiserait pour aller à quelque paradis de « théâtre. Nous arrivons de conserve dans la rue « Saint-Merry, en face de l'entrée du cloître. « Horrible maison, abominable escalier. La scène « était dans un grenier qui s'étendait sur toute la « maison. Il y avait 62 personnes et pas une figure « connue, sinon celles du Chevalier de Folard et

« de M. de Montgeron, dont nous ne nous appro-
« châmes point. Voilà M. de Richelieu qui com-
« mença par s'agenouiller et marmotter des pa-
« tenôtres. — Mauvais, mauvais, profanatoire!
« lui dit M. de Durfort à l'oreille, et Richelieu se
« releva d'un air contrit. Il a conservé cet air-là
« pendant tout le temps, ce qui n'a pas empêché
« qu'une des convulsionnaires vînt lui dire : —
« Donnez-moi donc secours, petit malicieux! par
« façon de contre-vérité railleuse, à cause de
« l'air innocent qu'il avait pris. Il s'était fait une
« physionomie si drôle que nous évitions de le
« regarder pour ne pas rire. Il a donné des coups
« de pied dans le ventre à cette femme tant qu'elle
« a voulu. Il avait voulu prendre une bûche,
« mais le directeur s'y est opposé, en disant qu'il
« y avait manière de s'en servir pour donner les
« secours, et qu'elle n'était connue que des
« *éprouvés*. Au moment de notre arrivée, il y
« avait trois femmes en convulsion, dont un jeune
« garçon, qui avait déjà de la moustache. C'était
« un drôle assez trapu, râblé, et qui parlait bas-
« normand. Je croirais assez que le directeur
« n'était pas la dupe de son costume. Richelieu
« s'est mis à lui porter secours à grands coups de
« souliers ferrés, de telle sorte qu'elle en jurait
« entre ses dents, cette convulsionnaire. Je l'ai

« pris par le bras en lui disant de se tenir tran-
« quille et qu'il nous ferait assommer par repré-
« sailles. Il avait donné parole d'honneur qu'il
« m'obéirait sur toute chose, il a tenu parole à
« peu près, et tant qu'il a pu. Le directeur est
« un père de l'Oratoire dont je n'ai pu savoir le
« nom. Il a commencé par porter ce qu'ils appel-
« lent des secours à une vieille femme qui se
« roulait par terre et qui faisait des bonds et des
« contorsions infernales, et lui donnant une cin-
« quantaine de coups avec une grosse bûche sur
« la poitrine et sur la tête, à tour de bras. On
« croyait entendre un crâne qui résonnerait le
« vide. On aurait cru que la poitrine de cette vi-
« laine femme allait se défoncer et sa tête se
« fendre, mais elle ne cessait de crier : —*secours!*
« *doux secours! secours!* Quand elle s'est trouvée
« suffisamment secourue, elle s'est relevée de
« sur le plancher, et s'est allée mettre dans un
« coin, où je l'ai suivie de l'œil. Elle a tiré de sa
« poche une petite fiole; on a dit que c'était de
« *l'eau de saint Pâris*, mais nous n'avons pas
« voulu demander ce qu'on entendait par-là? Elle
« en a mouillé ses tempes et son front, et j'ai vu
« en sortant qu'elle était accroupie dans le même
« endroit où elle paraissait endormie. Son nom
« janséniste est Sœur Marianne.

« Il paraît que cet immense galetas communi-
« que avec les greniers de la maison voisine.
« Nous avons d'abord entendu des sons discor-
« dans, et comme des chants éloignés, et puis
« nous avons vu s'ouvrir une petite porte à la-
« quelle on parvenait de notre grenier par cinq
« ou six marches en planches, à cause de la dif-
« férence d'étage, apparemment. Il en est sorti
« premièrement une grande personne de 25 à 30
« ans tout au plus, assez jolie, pour une folle, et
« vêtue raisonnablement. Elle a commencé par
« promener ses regards sur tous les assistans, et
« le directeur avait l'air d'en éprouver de l'anxiété.
« Quand il s'approchait d'elle, elle le repoussait
« de la main d'un air distrait, sans le regarder.
« *Le voilà, le voici, c'est celui-ci*, a-t-elle dit en
« montrant le Duc de Durfort... Mais le direc-
« teur et deux autres dignitaires sont sortis de la
« foule, et lui ont représenté que, pour le secours
« du *gros fer*, il fallait un *secouriste expérimenté*
« *dans la sapience.* Elle s'est mise à pleurer, et le
« beau Durfort m'a dit tout bas que si les trois
« corbeaux jansénistes n'étaient pas venus à son
« secours, il aurait dit qu'il était estropié du bras
« droit. Ce n'aurait pas été mentir, car il a fait,
« il y a quatre ou cinq jours, une chute de che-
« val dont il a le poignet foulé.

« eau sur le plancher?..... Richelieu n'en aurait « pas ri pour tout l'or du monde. C'est lui qui « vous devra demander excuse de ce que je vous « rapporte cette vilainie.

« Cependant, on coucha la croix par terre et « sœur Françoise s'y étendit sur le dos. On lui « avait mis un girard (1) sous les reins et un gros « livre sous la tête, ainsi que deux tampons d'é- « toupe autour des coudes. Elle parla quelque « temps en style figuré de la mission qu'elle avait « reçue d'en-haut pour convertir les impies et « pour témoigner la vérité des miracles opérés à « Saint-Médard, par l'intercession des bienheu- « reux Pâris et Quesnel. Le directeur lui appliqua « ensuite un de ses pieds sur le ventre et se sou- « leva de manière à ce que tout le poids de son « corps portât sur celui de Françoise; ensuite il « posa son même pied sur le front de Françoise « en se soulevant de la même manière, et sœur « Françoise en éprouvait une *consolation bénigne*, « disait-elle. Je vis qu'on l'attachait sur la croix « avec des sangles bouclées autour des reins, par- « dessous les bras, au-dessus des genoux, aux « poignets et au-dessus de la cheville des pieds. « Le directeur, assisté d'un vieux bélître à poil

(1) Espèce de manchon.

« gris, prit ensuite un linge mouillé dans je ne « sais quelle eau bénite de cette fabrique, il en « bassina la main droite de la patiente, et puis il « y présenta la pointe d'un gros clou carré en lui « demandant *si le temps était venu ?—Frappez*, lui « dit-elle, *frappez vite et fort !* Le clou fut enfoncé « dans la croix à travers la main, moyennant cinq « à six grands coups de maillet. Le visage de la « bienheureuse était d'une pâleur effrayante et « dans un état de crispation horrible à voir. Il en « fut pareillement de sa main gauche ; mais avant « de procéder à la torture des pieds il fallut dé-« clouer et rapprocher d'elle une sorte de bloc « ou morceau de bois en forme de console, sur « lequel on devait clouer ces deux extrémités du « corps, parce qu'il avait d'abord été placé trop « bas. Ce fut une opération qui dura plus de vingt « minutes pendant lesquelles sœur Françoise ne « décessa pas de catéchiser, de prophétiser et « même de chanter, ce dont elle s'acquitta fort « mal. Enfin les pieds furent mis à nu et cloués « sur la console, et la croix fut élevée debout « graduellement et par intervalles de dix minu-« tes en dix minutes, à partir de sa première po-« sition horizontale jusqu'à la verticale, ce qui ne « dura pas moins d'une heure un quart, au dire de « Durfort, qui a toujours, comme vous savez, sa

« montre à la main. Pour moi, j'étais obsédé par « la vision de cette scène sanglante, absorbé dans « la contemplation de ce fanatisme, et il me prit « en outre une inquiétude mortelle pour ce Ri- « chelieu que j'aime, dont j'attendais continuel- « lement quelque nouvelle diablerie et que je « voyais assommé, si ce n'est crucifié. Je ne doute « pas que les convulsions ne soient plus ou moins « épidémiques; le sage Durfort en a conservé de « l'ébranlement pendant quarante-huit heures, « au point d'en avoir perdu le sommeil et l'appé- « tit. Si la séance avait duré une heure de plus, « je ne doute pas que je ne fusse entré en con- « vulsions

« On découvrit le côté de cette crucifiée qui « avait demandé à y recevoir le soulagement d'un « coup de lance, car cette horrible parade était « encore une indigne parodie de la Passion de « Notre Seigneur. A défaut de lance, on usa d'une « lame de couteau qui fut emmanchée tant bien « que mal avec une canne de jonc et une jarre- « tière de serge prêtées par deux secouristes. Il « en découla du sang en abondance; on rétablit « la croix sur la ligne horizontale, et sœur Fran- « çoise se mit pour lors à réciter d'une assez fai- « ble voix l'évangile selon saint Jean. On fit bai- « ser à tout le monde un crucifix qui avait touché

« aux reliques du divin Pâris ; on nous aspergea
« d'une eau très sale, où l'on avait délayé de la
« terre du cimetière de Saint-Médard, et finale-
« ment on nous renvoya chacun chez nous, en
« nous disant d'y prier, d'y militer pour la bonne
« cause et d'y travailler sans relâche à démasquer
« ces cruels ennemis des saints qui se disent les
« compagnons de Jésus.

« Je n'oublierai jamais les déportemens san-
« guinaires et la farouche extravagance de ces
« fanatiques. »

Je reprends la parole afin d'ajouter à cette déclaration de mon mari que M. le Paige (un Conseiller au Parlement), ayant administré soixante et tant de coups de bûche à Mme son épouse, qui se trouvait enceinte, et ceci pour lui procurer par les secours et les mérites du saint Diacre une délivrance moins laborieuse, elle en mourut en accouchant d'un enfant mort avant terme, et voilà tout ce qu'il en fut ; tant les pratiques et les procédés jansénistes étaient respectables aux yeux des parlementaires.

Dix-huit mois après ceci, le Parlement de Paris rendit un arrêt qui supprimait l'ordre des jésuites. Les considérans de la sentence établissaient que c'était pour la quinzième fois qu'on les chassait du royaume, et ceci prouvait du

moins qu'on les y avait rappelés quatorze fois. Au mois d'octobre suivant, le Parlement rendit un autre arrêt qui défendait à tout *ci-devant et soi-disant* jésuite de monter en chaire et même de confesser dans le ressort de sa juridiction. Cet étrange et ridicule empiètement sur les droits épiscopaux donna matière à réclamation de la part de tous les Évêques de France. Il en résulta des mandemens en faveur des jésuites, il en résulta l'exil de M. l'Archevêque de Paris (le Parlement n'avait pas eu l'audace de le poursuivre), et la condamnation de l'Archevêque d'Auch, qui fut décrété de prise de corps et mis à l'amende de dix mille écus. On voit quelle sorte de scandales arrivèrent en conséquence de la doctrine janséniste, et par suite de l'implantation du jansénisme au cœur du Parlement. A la vérité, la même cour de justice a défendu, par un autre arrêt du 8 juin 1763, de se faire *inoculer*, sous peine de prison, d'amende et de bannissement en cas de récidive. N'est-ce pas le fait d'un corps de magistrats infiniment judicieux que d'avoir été prévoir *la récidive* en cas d'inoculation et de petite-vérole?

Pour en finir avec sainte Bergerat, j'ajouterai que je fus bien étonnée quand je vis paraître, au bout de vingt-cinq ans, une dissertation de M. de

la Condamine qui relatait scientifiquement aux académiciens, ses collègues, une autre opération crucificiale, où ladite sœur Françoise avait joué précisément le même rôle, en présence du signataire et de M. de la Tour-du-Pin-Gouvernet, il y avait de cela douze ou quinze jours. Je l'aurais cru morte en suite et résultat d'un pareil régime. Louis Racine, qui était passé de l'église militante dans l'église triomphante, avait eu soin de lui constituer une rente viagère de cent louis, mais elle avait continué de se faire bûcher, piétiner, enclouer, etc. tous les cinq ou six mois pendant vingt-sept ans. Ce n'est pas moi qui vous expliquerai ce merveilleux effet du jansénisme, au moyen de la dissertation philosophique de M. de la Condamine, car je n'ai jamais pu comprendre ni l'un ni l'autre (1).

Je ne veux pas oublier de vous dire, à propos de ce M. de la Condamine, qu'il était d'une incorrigible curiosité, et que lorsqu'on écrivait en sa présence il avait toujours soin d'aller se placer derrière vous pour regarder par-dessus votre épaule. Mme du Boccage en profita pour ajouter à la fin d'une de ses lettres : « Je vous en dirais « davantage si M. de la Condamine n'était pas

(1) Voyez à la fin de ce volume.

« derrière mon dos, lisant tout ce que j'écris. »
— *Allons donc*, s'écria-t-il, *je vous assure que je ne lisais pas!*

CHAPITRE X.

La Marquise d'Urfé. — Les alchimistes. — Le Comte de Saint-Germain, Cagliostro, Casanova. — Discussion de l'auteur avec Saint-Germain. — Fourberie découverte. — Le Cardinal de Créquy au concile de Trente. — La mèche de cheveux du Roi Hérode. — Le Père éternel et M. du Châtelet. — Autre discussion avec Saint-Germain. — Le Maréchal de Chastellux et ses descendans. — Souper chez M. Le Normand d'Étioles. — Détails donnés par Saint-Germain sur la maison de Chastellux. — Anciennes poésies. — Épigramme du XVe siècle par Alain Chartier. — Épigramme du XVIe siècle par Melin de Saint-Gelais. — Histoire du Prince de Craon sur la Comtesse de Sennecterre. — Effet de l'élixir de longue vie. — Ses inconvéniens pour les pères de famille. — Le charlatan mystifié.

Vous vous souviendrez peut-être de mon histoire du Noble-à-la-Rose avec Mme d'Urfé, qui continuait toujours à chercher la poudre de projection pour la transmutation du cuivre en or, et qui soufflait jour et nuit pour se distiller du baume de longue vie. Elle ne sortait presque plus de son laboratoire, où peu de personnes obtenaient la faveur d'être admises; sa société se bornait à des adeptes et des rose-croix; ses relations n'aboutissaient plus qu'à des fourneaux et des cornues, des alambics et des récipiens;

mais j'étais pourtant du petit nombre des personnes favorisées, ce dont je n'abusais pas, et j'éprouvais pour cette pauvre femme un sentiment de compassion véritable. Elle a travaillé pendant quatre ans sur la cabale et la pierre philosophale avec le prétendu Comte de Saint-Germain, ce qui n'a pas laissé de lui coûter cent mille écus. Le signor Alessandro Cagliostro lui fit dépenser, quelques années après, quatre ou cinq cent mille francs pour opérer l'évocation des ombres de Paracelse et de Moïlomut, qui devaient lui révéler la dernière Arcana-cana du Grand-œuvre. Elle a fini par tomber dans les mains d'un autre imposteur italien, nommé Casanova, lequel avait la délicatesse de ne jamais lui demander d'argent, mais seulement de riches pierreries pour en composer des *constellations*. Cet équitable procédé n'avait pas eu l'art de plaire à MM. du Châtelet, qui étaient les héritiers de Mme d'Urfé et qui firent chasser Casanova du royaume. Il avait trouvé moyen de faire accroire à cette femme (d'esprit s'il en fût jamais) qu'elle allait devenir enceinte (à soixante-treize ans) par l'influence des astres et l'action des nombres cabalistiques ; qu'elle en mourrait avant d'accoucher, mais qu'elle en renaîtrait *d'elle-même* et toute grande fille, au bout de septante-quatre jours, infailliblement et ni

plus ni moins. Il ne s'agissait que d'observer une chose, et c'était seulement de ne pas se laisser ensevelir avant terme et enterrer mal à propos. Voilà ce qui malheureusement ne fut pas possible à obtenir de MM. du Châtelet, qui, parmi leurs habitudes irrévérencieuses, avaient pris celle de considérer Mme leur grand'mère comme une folle insigne et M. le Chevalier Casanova comme un indigne voleur. Elle avait donc commencé par avoir des relations intimes et suivies avec le Comte de Saint-Germain, lequel avait été contemporain de N. S. Jésus-Christ ainsi que de l'Empereur Tibère et du Tétrarque Hérode de Galilée, dont il avait conservé une assez belle touffe de cheveux bruns. Il avait vu Ponce-Pilate, d'abord à Jérusalem, ensuite à Grenoble où il était exilé ; mais c'était un homme insipide et tellement insignifiant (avant la publication des SS. Évangiles), qu'il n'avait gardé de lui qu'un souvenir assez confus. Ces ridicules façons de parler me rappelaient toujours un certain livre d'histoire sur la première race, par M. l'Abbé Legendre, lequel observe, à propos de la Reine Brunehaut, *que, bien que cette Princesse eût des airs un peu fiers, elle avait néanmoins des manières à se faire aimer.*

Un beau jour où Mmes de Lorraine-Marsan et

de Rohan-Guémenée se trouvaient empêchées ou occupées d'un autre côté, j'allai prendre Mme de Brionne pour faire avec elle une tournée de visites. La Comtesse de Brionne était beaucoup plus jeune que moi. Il était usité pour lors qu'une mariée qui n'avait pas trente ans n'allât jamais faire de visites sans être accompagnée d'une autre femme. Pendant qu'on était jeune, on n'aurait jamais eu l'idée d'aller toute seule en aucun lieu public, à moins que ce ne fût à l'église. On n'allait pas même toute seule en voiture avec son mari, et beaucoup moins encore au spectacle, où l'on aurait pu supposer qu'une femme était une fille. Les flâneurs des rues et les godelureaux du parterre auraient porté leur attention sur le *couple heureux*; enfin, toutes nos habitudes extérieures étaient naturellement arrangées de manière à ne pouvoir accréditer aucune supposition scandaleuse, et l'on dirait véritablement que ces coutumes de la haute noblesse française avaient été calculées dans l'intérêt de la morale publique. C'était, je crois bien, le résultat d'une civilisation profondément religieuse à son origine, et non moins religieuse encore dans ses développemens. Ce sont les Évêques qui ont civilisé la France et les Bénédictins qui l'ont défrichée. Il est assez remarquable que la France ait été re-

plongée dans la barbarie tout aussitôt qu'elle a eu détruit ses évêchés et ses monastères de Bénédictins.

Mme de Brionne avait eu l'idée de faire écrire son nom à la porte de Mme d'Urfé, chez qui, je vous l'ai déjà dit, on ne laissait entrer presque personne. En voyant mes livrées, on nous ouvre la porte cochère; il faut monter chez cette alchimiste, on ne saurait s'en dédire, et nous faisons contre fortune bon cœur. On nous introduit sans nous annoncer; c'était une méthode adoptée dans cette habitation mystérieuse, et nous trouvons la Marquise assise au coin d'un grand feu (c'était au mois de juillet), vis-à-vis d'un homme habillé comme au temps du Roi Guillemot. Il avait sur la tête un grand chaperon galonné. Il ne s'était ni levé ni découvert, en voyant arriver Mme de Brionne, et la Comtesse de Brionne, si princesse et si scrupuleusement polie, en parut surprise au dernier point. — J'ai reçu hier une lettre de M. de Créquy-Canaples, me dit la Marquise d'Urfé; il se plaint du froid qu'il éprouve en Artois pendant la canicule; il paraît, ajouta-t-elle avec un air compatissant, que la cervelle est tout-à-fait dérangée? — Par ma foi! s'écria le Monsieur, d'une voix forte et brusque, il a de qui tenir! j'ai connu le vieux Car-

dinal de Créquy; je l'ai beaucoup vu pendant la première session du Concile de Trente, où il ne disait autre chose que des sottises, et je vous puis assurer que c'était un fameux extravagant! il était Évêque de Rennes alors.

Je devinai que ce devait être là ce M. de Saint-Germain dont les hâbleries mensongères et les récits qu'on en faisait m'avait toujours impatientée. Je me retournai vers lui d'un air ouvert et naïf, en lui disant : — Monsieur veut peut-être dire Évêque de Nantes? — Non, Madame, Évêque de Rennes, et de Rennes en Bretagne; je sais très bien de qui je parle, et je sais très bien ce que je dis! — Monsieur, lui répliquai-je avec une petite mine de légèreté, d'imprudence et d'enjouement téméraire, je suis bien sûre que vous ne savez pas à qui vous parlez? — MADAME!... reprit-il d'une voix tonnante, en jetant sur moi des yeux courroucés... — Ne vous fâchez donc pas, Monsieur, et puisque vous savez tant de choses, ayez la complaisance de nous dire comment je m'appelle? — Vous portez, entre autres noms, s'écria-t-il avec un ton d'hiérophante, un nom dont la racine est cufique, hébraïque et samaritaine, un nom béni; un nom victorieux, mais ensanglanté, dépouillé, précipitable!... — Ah! Monsieur, lui dis-je en l'interrompant avec

un air de reproche et de délicatesse outragée, un nom radicalement *cufique*, et *précipitable* surtout! C'est une chose dont vous ne me ferez convenir certainement pas!...

— Comme vous avez découvert qu'elle avait nom Victoire! lui dit Mme d'Urfé en le regardant avec un air d'admiration et d'attendrissement. — J'aurais préféré que Monsieur nous eût dit que j'étais Marquise de Créquy, repris-je alors avec un peu plus de sécheresse. Le Cardinal de Créquy, poursuivis-je, n'a jamais été qu'Évêque de Nantes et d'Amiens, Archevêque de Tyr, et Patriarche d'Alexandrie. L'épithète de *vieux Cardinal* ne lui va pas autrement bien, car il n'avait pas plus de 43 ans quand il est mort de la peste; et quant aux sottises qu'il aurait pu dire à la première session du Concile de Trente en 1545, il ne serait pas juste de les lui reprocher avec sévérité, car il ne devait être âgé que de cinq à six ans.— Madame, vous m'insultez!... — Non, Monsieur, je me borne à vous répondre, et je n'insulte pas non plus à la vérité, en vous répondant... — Je parie contre vous dix mille louis... — Monsieur, je ne vis que du blé de mes terres et je n'ai pas dix mille louis à mettre à l'enjeu pour vous les opposer. — Je parie cent louis alors... — Restez-en là, lui répliquai-je avec un ton d'autorité

qui lui fit ravaler ses impostures et ses brutalités familières. Il n'y a que des Anglais ou des laquais qui puissent défier une femme en lui disant *je parie, je parie*, et c'est toujours à défaut de bonnes raisons... M[me] d'Urfé, sur qui j'avais jeté les yeux, me parut dans un état de consternation risible. Elle me conjura de ne parler de rien, ni chez moi, ni chez les Breteuil, en frayeur du Cardinal de Fleury qui n'aimait pas les charlatans, et voilà ce que je lui promis sans difficulté. Tout ce qu'il en résulta, c'est que la porte de son laboratoire ne me fut plus qu'entr'ouverte, et à condition qu'elle s'y trouvât seule, encore.

Le Baron de Breteuil avait trouvé dans les archives de son ministère de la maison du Roi que ce prétendu Comte de Saint-Germain était le fils d'un médecin juif de Strasbourg, et que son nom véritable était Daniel Wolf; il était né en 1704, de sorte qu'il avait 68 ans lorqu'il se donnait pour être âgé de 1814 ans, grace à la vertu d'un élixir de longévité dont il avait dû la recette à sa haute faveur auprès de je ne sais quelle Reine de Judée. A 68 ans, il avait l'apparence d'un homme de son âge qui jouirait d'une santé robuste. Il était droit et marchait vite, parlant ferme et d'assez bon air, avec un peu d'accent alsacien, pourtant. Il avait le regard assuré, arrogant

même. Il avait la peau fraîche et brillante, avec une forêt de cheveux blancs, la plus belle barbe et des sourcils de même, ce qui avait fait dire à Mme d'Urfé qu'il ressemblait au Père éternel. — *Quand il était jeune*, ajouta le Chevalier du Châtelet, car en fait d'irrévérence et de philosophisme, celui-ci prenait toujours l'avance avec le haut du pavé sur M. le Marquis, son frère aîné.

Une autre bonne exécution pour dévoiler le charlatanisme et la fourberie du Saint-Germain fut celle de M. de Chastellux, qui fit grand bruit (leur dispute) et qui fut très divertissante. C'était chez M. Le Normand d'Etioles où se trouvait nombreuse compagnie. Saint-Germain s'était informé des personnages qui devaient y souper; il s'arrête au nom de Chastellux de préférence; il s'informe, il recherche, il feuillette, il eut bientôt fait son thème, et dès qu'il entendit annoncer le Comte de Chastellux, il se précipita dans ses bras, en lui demandant s'il n'était pas le petit-fils du Maréchal de Chastellux, qui était Gouverneur-Général de la Normandie au quatorzième siècle? — Mais, Monsieur, je m'en flatte, et je crois bien qu'il était notre aïeul au septième degré. — Votre illustre septaïeul était un héros, Monsieur! un héros dont le Roi paya la rançon deux mille deux cent cinquante livres en qua-

torze cent dix-huit! et je me souviendrai toute ma vie de l'avoir vu prendre séance au chœur de la cathédrale d'Auxerre, en qualité de Protecteur Avoué du chapitre et de Chanoine d'honneur. C'est à telles enseignes qu'il avait un surplis par-dessus sa cuirasse, une aumusse au bras et son bâton de Maréchal de France à la main! Et sa vénérable mère, Alix de Bourbon-Montpeyroux, qui était la cousine-germaine de son père? — Oui, Monsieur, ce digne Maréchal, votre ancêtre, était mon ami le plus intime, et j'aimais son fils comme la prunelle de mes yeux! Vous savez? son fils, Jean III de Beauvoir, Sire de Chastellux et Vicomte d'Avalon, qui avait épousé la fille du Seigneur d'Aulnay; je la vois d'ici et je vous proteste que c'était une charmante personne en 1493!... Il n'avait qu'un défaut, le jeune homme, il était panier-percé comme un reître, et quand il avait joué du hautbois dans vos forêts de Coulanges et de Baserne, son père en était furieux contre lui! —C'est qu'il était serré le vieux Maréchal! et je me souviens qu'un jour de Pâques, il ne voulut jamais laisser décarêmer sa famille et ses gens, parce qu'il était resté dans ses cuisines un excédant à la provision de poissons qu'il avait fait pêcher pour la semaine sainte.

—Permettez-moi, Monsieur, de vous faire

observer que vous confondez le grand-père avec le petit-fils, lui répondit M. de Chastellux d'un air de politesse noble et du plus beau sang-froid possible. Le Maréchal était magnifiquement généreux, et c'était Philippe II de Chastellux, son petit-fils, qui passait pour être... économe. Là-dessus, dissertation chronologique, citations réciproques, emportement de la part de l'aventurier et discussion toute à l'avantage du Comte de Chastellux et de la libéralité du Maréchal, son grand-père. On envoya chercher deux vieux livres dans la bibliothèque, et l'on produisit les autorités suivantes.

N° 1 « Le Mareschal de Beauvoyr
« Aura mangé nostre avoyne
« Advant qu'il ne puysse avoyr
« Assez d'escus par semaine,
« Comme il debvrait recevoyr
« Pour user à son vouloyr
« Et jecter à la centaine. »

N° 2. « Chastellus donne à déjeusner
« A six, pour moins d'un Carolus.
« Mais Chastellot donne à disner
« A huict, pour moins que Chastellus.
« Aprets tels repats dissolus,
« Chasqu'un s'en restourne fallot;
« Quy me perdra chez Chastellus
« Ne me cherche chez Chastellot! »

La première de ces deux épigrammes est d'Alain Chartier et l'autre est de Saint-Gelais, à 92 ans d'intervalle; ainsi fut-il avéré que M. le Comte de Saint-Germain n'était qu'un charlatan maladroit et mal avisé.

Une autre bonne histoire est celle du Prince de Craon dont M. de Saint-Germain ne connaissait pas la figure et qui tombe un jour à l'hôtel d'Uzès, au milieu d'un grand cercle où ledit Saint-Germain débitait ses menteries qu'on écoutait là, bouche béante. Il était question de Nicolas Flammel et de sa femme Pernelle, et de leur eau de Jouvence et de leur poudre de sympathie. —Mon Dieu! s'écria le prince de Craon, —vous ne savez pas ce qui vient d'arriver chez la Comtesse de Sennecterre! Quoi donc, quoi donc? demanda Saint-Germain qui lui avait *cédé* pour deux cents louis d'or (à prix coûtant) une petite fiole de son élixir. —Imaginez, Monsieur, lui répondit l'autre, que M. le Comte de Saint-Germain connaît beaucoup Mme de Sennecterre, et qu'il avait eu la générosité de lui donner un flacon de liqueur éthérée qui devait la rajeunir quand elle en prendrait un scrupule à l'âge de 50 ans; deux gouttes à 60 ans passés; quatre gouttes à 90, et ainsi de suite. Elle a voulu cacher la chose à son mari qui n'a que 71 ans; (apparem-

ment qu'elle ne le trouve que trop jeune, comme cela ?,..........) — Pas d'épigrammes et courons au fait, lui dit la Duchesse d'Uzès qui mourait d'impatience et d'inquiétude, attendu qu'elle avait bu de la même drogue.

— Mme de Sennecterre avait confié sa précieuse petite bouteille à Mlle Jacoby, personne âgée, prudente et soigneuse ; fille estimable, s'il en fût jamais ! — Mme de Sennecterre était allée hier au bal de l'hôtel de Soubise, et quand elle est rentrée dans son appartement, à cinq heures du matin, savez-vous ce qu'elle y a trouvé, Mesdames ? — Une petite fille de 7 à 8 ans qui grimpait sur tous les meubles et qui courait en sautant comme un cabri d'un bout de la chambre à l'autre. — Mais qu'est-ce que c'est qu'une pareille sauteuse, une petite effrontée ?.... — Où sont donc mes femmes ?... — Comment, Madame, a répondu la fillette avec une petite voix gaillarde et piaillarde, vous ne reconnaissez pas Mlle Jacoby, qui vous a élevée depuis l'âge de 4 ans ? Ah ! par exemple !... — Mais comment se fait-il ?... — Ah ! dame, j'avais la colique et j'ai voulu boire de l'eau de M. de Saint-Germain, qui m'a joliment guérie ! Je n'en ai pourtant pris qu'une petite gorgée... — C'est bien la moindre chose que vous en ayez laissé quelques gouttes pour moi dans

le fond de cette fiole, a dit Mme de Sennecterre avec un dépit qu'elle ne pouvait maîtriser. Envoyez-moi Julie pour me déshabiller, du moins. Où est donc Julie ? — La voilà, Madame, a repris son ancienne gouvernante, en riant comme une petite folle, et lui montrant sur le tapis un enfant qui n'avait pas l'air d'avoir plus de six semaines ou deux mois, et qui tétait son pouce. — C'est là Julie, qui a voulu tout boire ; elle a tout bu, Madame, et la voilà si rajeunie qu'elle en est devenue grosse comme rien.

— Je vous assure que l'administration de l'élixir de longévité nécessite une extrême prudence, poursuivit le Prince de Craon avec un sérieux incomparable ; M. de Saint-Germain nous met en danger de retomber en enfance ; et quand on a des procès, des affaires en litige ou des filles à marier, on n'est pas toujours bastant pour retourner à la bavette et la lisière ; ainsi, j'en conclus qu'on ne saurait apporter trop de précautions... M. de Saint-Germain s'était esquivé tout aussitôt qu'il avait aperçu que le Prince de Craon se moquait de lui.

Depuis ce moment-là, ce fut à qui se moquerait de M. de Saint-Germain, à qui le petit Maréchal (de Bièvres) allait faire des histoires comme à la tâche et à la journée. Je me souviens qu'un jour

il avait arrêté dans leur marche précipitée (c'est Daniel Wolf, dit Saint-Germain) M. de Créquy votre grand-père et le Comte de Boulainvillers qui se promenaient dans les Tuileries, et c'était pour leur demander ce qu'il y avait de réellement vrai dans la singulière aventure de la Marquise de Jaucourt. Ils n'en avaient rien ouï dire, et le voilà qui se met à leur conter comme quoi cette petite Marquise allait à Versailles en grand habit pour y faire sa cour, et qu'en suivant la rue de Bellechasse elle avait été soulevée par un cahot de sa voiture qui l'avait fait passer par la portière, en sorte que ses gens n'avaient plus rien trouvé dans le carrosse en arrivant au pied du grand escalier. Il avait fait une averse abominable, et, grace à ses énormes paniers, la petite coquette avait flotté majestueusement sur le ruisseau qui bat toujours les murailles dans cette rue de Bellechasse aussitôt qu'il pleut. Le Maréchal de Bièvres ajoutait qu'elle ne s'était arrêtée qu'au grillage de l'égoût, où M. l'Abbé Raynal avait eu la galanterie d'aller la prendre et lui proposer la main pour la faire monter dans un fiacre, etc. Ceci pour vous donner un échantillon de ces belles histoires, au moyen desquelles on allait mystifier ce mystificateur.

CHAPITRE XI.

La Comtesse de Brionne. — Les Princes de Lambesc et de Vaudémont. — Les anciens Comtes de Brienne et les Loménie. — Mme de Vaudémont, belle-fille de Mme de Brionne. — Sa naissance, son caractère, son goût pour les animaux. — Son voyage aux eaux de Bourbon. — Mme du Crest-Lancy. — Sa fille, Mme de Genlis. — Pélerinage à Saint-Hubert pour la rage. — Rancune étrange de Mme de Vaudémont. — Intrigues du Palais-Royal. — Le fils du Régent. — Ses prétentions au savoir. — On lui persuade qu'il a appris le grec et l'hébreu. — Le Kisouch-Emouna. — Les Exaples. — Retraite de ce Prince. — Sa rancune envers Louis XV. — Ses manies. — Sa mort. — Mademoiselle de Sens et les billets de Mme de Pompadour. — Le catafalque de Mademoiselle de Sens. — Scène étrange. — Croyance populaire à ce sujet. — Mlle Dupont, tante de Mme Roland. — Son opinion sur le docteur Bouvard. — Sa réponse à l'Évêque de Ruremonde. — Rancune des jansénistes contre Saint Vincent de Paul. — Le Marquis de Paulmy. — Le Duc de Luxembourg en capucin. — Le Duc d'Aumont. — Conseil que lui donne le Maréchal de Richelieu. — Le fils de l'auteur, alors Marquis de Canaples. — Sa réponse à un beau-parleur. — Panégyrique du Duc Louis d'Orléans. — Procès-verbal sur les convulsionnaires.

Mon ami, l'hiver dure, et ma plus douce étude
Est de vous raconter choses du temps passé.
Parlons un peu ce soir de Madame Gertrude;
Je n'ai jamais connu de plus aimable prude!

Louise-Julie-Constance-Yvonne-Bretagne de

Rohan-Guémenée, Comtesse de Brionne et Duchesse d'Elbœuf, « était la beauté même, et la sagesse infuse. »

Elle avait une taille admirablement bien prise et haute, avec un maintien digne, un air imposant, obligeant et doux. C'était une Junon chrétienne, héraldique, et toujours bien poudrée, bien appuyée sur ses hermines de Bretagne et mouchetée de croix de Lorraine à profusion. Elle avait une manière toute particulière de faire placer son rouge, c'est-à-dire en ligne absolument droite au plus près des yeux, dont cette couche de brillant carmin glacé d'argent ne diminuait certainement pas l'éclat, tandis que les trois autres lignes inférieure et latérales allaient s'arrondissant en courbe avec une grace parfaite, à distance égale du nez et des oreilles, et sans jamais tomber au-dessous du niveau de la bouche, ce qui donnait à tout son air de tête une grande distinction. Elle avait du bon sens avec un très bon goût, peu d'esprit avec une réserve charmante, et pour vous donner une idée de son caractère il est suffisant de vous en rapporter ce qui va suivre :

Elle n'était pas toujours également satisfaite de la bonne tenue de son mari (le Prince Louis de Lorraine, Grand-Écuyer de France), attendu

qu'il ne se montrait pas toujours en assez bonne compagnie; aussi lui dit-elle un jour en ma présence, avec un air solènnel et de parti pris : — Monsieur, si je vous rencontre encore dans les Tuileries avec MM. de Rivarol et de Champcenets, vous pouvez compter, et je vous donne ma parole d'honneur, que je leur ferai la révérence!!!...

Son fils aîné, le Prince de Lambesc, était un philanthrope admirable. En traversant votre ancien village de Poix en Boulonnais, il avise une chaumière embrasée, descend de voiture et se précipite à travers les feux et la fumée : il en arrache une bonne vieille paralytique dont les vêtemens étaient tout en flammes; il la jette au milieu d'une mare où barbottaient des canards, et il la noie.

M. de Vaudémont, son second fils, était bien assurément le garçon le plus dissimulé, le plus indiscret et le plus disparate; le frondeur le plus Guisard, le mari le plus tracassier, enfin le plus insupportable Prince dont la maison de Lorraine eût jamais gratifié la France! Il était si volontaire et si peu judicieux qu'il aurait aimé tout autant recevoir cent coups d'étrivières que cent mille écus par force; mais il était si faible de caractère et d'entendement, que nous disions toujours

qu'il suivrait le conseil de se tuer pourvu qu'on y mît de la suite. Quand il m'avait fait quelque tracasserie avec sa femme, qui venait me trouver pour s'en expliquer et quelquefois pour me le reprocher, je lui répondais toujours uniformément : — Votre mari a deux inconvéniens qui devraient s'exclure; il dit tout ce qu'il sait et il ne sait ce qu'il dit. Ils ont toujours fait mauvais ménage, et je me souviens que le mari voulait absolument inviter à dîner la belle Mme Pâter (1), tandis que sa femme voulait décidément prier à souper un jeune et joli M. d'Oraison. Le Prince ne voulait pas entendre parler de M. d'Oraison, et la Princesse ne voulait pas recevoir Mme Pâter, d'où venait qu'ils se contrariaient toute la journée. Comme ils étaient également et parfaitement déraisonnables, Mme de Guémenée disait toujours qu'ils ne pouvaient rien faire de plus raisonnable que de se disputer. Il est vrai qu'ils avaient toujours tort, à raison de ce qu'ils voulaient, et qu'ils avaient habituellement raison sur les choses qu'ils ne voulaient pas.

M. de Vaudémont avait entrepris, je ne sais

(1) Catherine de Newckerke de Nywenheim, femme d'un riche armateur hollandais. Elle a épousé un des frères Champcenets en secondes noces, et je crois bien qu'elle vit encore (1801).

(*Note de l'Auteur.*)

pourquoi, de me faire aller à l'hôtel de Brienne avec sa femme, et j'eus grand'peine à lui résister.

Je n'allais jamais chez les Brienne et par un singulier motif : j'étais choquée de voir ces Loménie établis sans réclamation dans la possession de ce grand nom de Brienne, qui ne devrait appartenir qu'à MM. de Conflans. Ces paperassiers de Loménie étaient du même acabit et dataient de la même époque que vos alliés et mes parens les Neuville de Villeroy; mais du moins les Neuville, en prenant ce nom de Villeroy, ne portaient que le nom d'un fief et n'avaient pris le nom d'aucune famille connue, tandis que dans ma pensée je ne pouvais jamais séparer ces nouveaux Brienne du titre de Porphyrogénète ou de Sébastocrator, et de la couronne impériale d'Orient qu'avaient portés leurs homonymes. Quand j'entendais annoncer M. LE COMTE ET Mme LA COMTESSE DE BRIENNE! et que je voyais apparaître une couple de Loménie, il me semblait qu'on me donnait un coup de sabot sur le nez.

Le Maréchal de Biron partageait si bien la même susceptibilité qu'il ne les appelait jamais que Loménie (de Brienne), en appuyant vocalement sur la parenthèse. Je suis naturellement juste et je suis amie de l'ordre. C'est une dispo-

sition qui ne rapporte pas plus de profit que de satisfaction ; — *Ma, che volete, sono così.*

A présent, nous allons passer à la Princesse de Vaudémont, qui vivra longues années, si Dieu le permet, car assurément celle-ci ne se tuera jamais avec intention de mourir. On la prêcherait furieusement long-temps avant de la décider à commettre un suicide, et c'est une inquiétude que ses amis n'auront jamais. Mme de Vaudémont n'est pas encore au bout de sa quenouille; Mme de Vaudémont pourra tourner un mauvais fuseau; elle ne mourra jamais assez vieille pour ne plus faire de sottises, et si je m'y prends d'aussi bonne heure à vous parler d'elle, c'est que je la trouve à la suite de sa belle-mère, où je la laisse. Il me semble aussi que c'est pour en finir et parce que je n'aurai plus besoin de vous en reparler. Quand vous l'aurez connue, vous comprendrez cette sorte d'empressement-là.

Mme de Vaudémont était la riche héritière des Montmorency de Flandre et de la maison de Wassenaar, dont elle a recueilli des trésors qu'elle a gaspillés le plus méthodiquement, le plus sérieusement et le plus tristement, on pourrait dire. On a su, par exemple, qu'elle avait fait faire à grands frais, pendant son émigration, une expertise avec des plans, des devis, des lavis, des

arpentages et des estimations à n'en pas finir, avec les relevés des produits des baux, réserves et redevances depuis plus de cent cinquante ans, pour une certaine terre du Waterland, dont elle venait d'hériter ; et quand elle fut bien au courant de la valeur de ce beau domaine, qui pouvait rapporter cent quarante mille livres de rente, elle s'empressa de le donner pour quatre cent mille francs, une fois payés, par la raison, disait-elle, que les digues du Zuiderzée et du lac Swallue, qui sont à soixante lieues de là, lui avaient paru d'une construction défectueuse, et parce que la Hollande allait être infailliblement et nécessairement engloutie sous les eaux de la mer. Voilà comme elle a toujours administré sa fortune, et voilà ce qui fait que nous la voyons réduite à vivre aujourd'hui du reste de ses capitaux qu'elle a mis en viager, après avoir hérité de cinq à six cent mille livres de rentes, en biens superbes.

Elle avait également hérité du chef de sa mère, qui était une Comtesse de Wassenaar (des Burgraves de Leyde), elle avait hérité d'une si grande quantité de vaisselle d'argent qu'on n'a jamais rien vu de pareil, à moins que ce ne soit chez des souverains, ou si ce n'est en Hollande, où la dignité consiste à ne jamais rien vendre et ne rien

échanger de son mobilier, auquel on peut ajouter, mais voilà tout. Elle avait en outre une admirable collection de tableaux flamands, avec un si grand nombre de chinoiseries précieuses et d'une telle rareté que le China-Kauffmann, à qui Mme de Vaudémont les vendit, en fit charger un bâtiment pour les reporter à la Chine, où ces sortes de curiosités nationales ont conservé cent fois plus de valeur qu'elles n'en ont en Europe. C'est du reste un commerce usité parmi les brocanteurs hollandais, qui sont toujours grands connaisseurs en fait de chinoiseries, et tout aussitôt qu'ils achètent une pièce curieuse, ils ont grand soin de la mettre de côté pour la renvoyer à la Chine, ce qui leur procure un bénéfice de trois à quatre cents pour cent. La pauvre Princesse n'a su conserver de tout cela qu'environ 80,000 livres de rentes viagères, avec un collier de perles dont on aurait bien de la peine à trouver plus de 60,000 francs. Je n'ai jamais connu de malheureuse femme qui se soit si follement abîmée, tout en faisant la personne rangée, la femme d'ordre, et la bonne ménagère, s'il vous plaît.

Ce qu'on aperçoit de prime-abord en elle est une étrange affection pour toutes sortes de bêtes, et c'est depuis les poissons rouges et les cochons-

d'Inde, les hiboux, les fouines et les tortues, jusqu'aux mouches à miel, aux marmottes et aux vers à soie. Vous la trouvez entourée de katacouas criards, de guenons vertes et de singes violets, de matous sournois, de chiens hargneux et de louveteaux goulus qui lui dévorent les mains. On dirait qu'elle ne les en aime que mieux. Vous arrivez chez elle à la campagne, où vous êtes assaillie par un escadron de chiens danois, lévriers, griffons, boule-dogues, épagneuls et bassets, qui sont coiffés avec des emplâtres de toile cirée, en forme de casquettes, et qui sont couverts avec des espèces de chabraques en poix de Bourgogne : on dirait des monstres mythologiques. Enfin vous entrez à grand'peine ; on s'assied, et vous entendez qu'on va donner l'émétique à des canards de Barbarie et à des pintades. On a mis un sinapisme à Brunet, qui est un chevreuil valétudinaire ; il est question de faire prendre aux lapins du clapier de l'élixir suédois ; enfin l'on entre en consultation pour administrer des clystères aux singes de la Princesse ; et c'est une des opérations les plus laborieuses et les plus épineuses de l'art vétérinaire, à ce qu'il paraît. C'est la Princesse qui tient les singes, et les morsures ne lui sont de rien, pourvu qu'elle espère entretenir en santé ces charmans

animaux. C'est M. de Caraman qui profite de cela pour administrer les remèdes, et voilà de ces lâchetés qui font mal au cœur!

Si vous jugiez Mme de Vaudémont d'après l'apparence de telle ou telle action de sa vie, vous la supposeriez avare, égoïste, impie, jacobine, ingrate et désordonnée; mais si vous la regardez d'un autre côté, vous la trouverez dévote jusqu'à la superstition, amie dévouée jusqu'à l'imprudence, et susceptible de procédés tellement généreux qu'on n'y saurait penser sans admiration! Voyez plutôt sa conduite envers cet indigne Saint-A..... et sa maîtresse Mme d'A..... qui lui ont filouté ses diamans pendant l'émigration, et contre lesquels elle a eu la noble délicatesse, la fermeté courageuse et la force d'arrêt de ne jamais proférer un seul mot de reproche, une seule parole de blâme, et ceci parce qu'elle avait eu de l'attachement pour eux, parce qu'ils avaient été de sa société, disait-elle froidement et simplement...

Mme de Vaudémont n'a jamais mérité les indignités qu'on a répandues contre elle; mais elle n'a pas mérité non plus l'importance et l'autorité qu'on aurait voulu donner à *son salon*, où, soit dit sans désobliger personne, il ne s'est jamais réuni, d'habitude et familièrement, que des gens d'une considération plus ou moins douteuse,

C'est un faux air avec un relief ambitieux qu'auraient voulu se donner certains habitués de sa coterie. Parmi les femmes qui ont vécu dans ses relations intimes, on n'a jamais aperçu que la P. C. de R... (1) qui fut ce qui s'appelle une honnête personne ; et du reste, il existe entre ces deux Princesses, si différentes à certains égards, une relation d'habitudes, à raison de la proche parenté, plutôt qu'une sympathie de caractère et d'affection réciproque. Si l'on a débité des infamies sur la Princesse de Vaudémont, c'est uniquement parce qu'elle voyait la plus mauvaise compagnie du monde, et c'était toujours de quelques familiers expulsés et mécontens que provenaient originairement toutes ces indignités, qui finissaient par se répandre dans le public. J'ai remarqué que, tel innocent qu'on soit ou si coupable que l'on puisse être, on est toujours calomnié quand on vit en mauvaise compagnie. Les mauvaises gens conçoivent les mauvaises pensées et tiennent les mauvais propos. On n'est

(1) On peut supposer que l'auteur a voulu parler ici de la Princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, veuve de M. le Duc d'Enghien, son cousin-germain. On dit que M. le Prince de Condé et M. le Duc de Bourbon, son fils, ne demandaient pas mieux que de reconnaître son mariage, mais que cette Princesse s'y est toujours refusée, pour ne pas se trouver assujétie à une étiquette trop sévère en qualité de *Princesse du sang*. (*Note de l'Éditeur.*)

sali que par la boue, dit le proverbe; j'irai plus loin que le proverbe, en disant qu'une personne de la naissance et de la consistance de Mme de Vaudémont n'aurait jamais été salie par la boue, si elle n'en avait pas recueilli dans son salon. N'étant pas d'humeur à se tenir tout-à-fait en bas, il avait fallu qu'elle en eût fait monter à sa portée pour en recevoir les éclaboussures.

Il est vrai qu'elle se trouve toujours naturellement portée du côté de la mauvaise société et du plus mauvais côté politique, ce qui provient d'une petite gloriole de patronage et de protection mal appliquée, et ce qui tient à la fausseté naturelle de son esprit, à l'infirmité de sa judiciaire, à sa *matérialité*, pourrait-on dire. Il est impossible qu'elle ne tourne pas et ne verse pas toujours à gauche; mais elle a beau manquer de jugement, le cœur lui reste. Il y a toujours de la noblesse et de l'héritière de Montmorency dans ses procédés; il y aura toujours de la Princesse de Lorraine et de la dignité dans tous ses rapports sociaux. Elle a mauvaise tête, elle est égoïste, inégale, irascible; mais elle ne fera jamais une trahison ni une noirceur, encore moins des lâchetés ou des bassesses! Je ne l'aime guère et je ne l'estime point, mais j'ai toujours été révolté de ces calomnies à l'égard d'une pauvre femme dont les princi-

paux torts ne sont jamais provenus que de sa passion pour l'indépendance et d'une fierté mal entendue.

Mme de Vaudémont est une créature toute négative ; elle n'a jamais été bossue, mais on n'a jamais pu dire qu'elle fût bien faite. Elle n'aura jamais d'esprit, et l'on est obligé de convenir qu'elle n'en manque pas. Elle n'est point méchante et n'est pas bonne, elle n'est ni supérieure ni commune, ni grossière ni délicate, ni sage ni folle, ni grande ni petite, ni belle ni laide ; je défierais qu'on pût lui dire avec la moindre apparence de justice et de raison : vous êtes quoi que ce soit, si ce n'est inconséquente à l'excès, et encore ne l'est-elle pas toujours également.

Je me souviens qu'en la voyant faire (avec son air sévère et préoccupé) une foule de choses les plus baroques et les plus ridicules, je lui disais toujours dans sa jeunesse : — Est-elle bizarre, est-elle Flamande ! — Il ferait beau voir que je ne fusse pas Flamande, répondait-elle en me regardant fixement avec ses deux gros yeux cataleptiques : le plus beau de mon visage en est fait, de mes grands-pères de Flandre, et je m'embarrasse pas mal de vos coutumes de Paris, moi !

Elle a toujours la prétention d'être le Chef de la maison de Montmorency, ce qui n'est pas

sans raison, puisqu'elle est issue de ce fameux Jean de Nivelle, que le Seigneur de Montmorency, son père, avait déshérité et traité de *chien*, pour avoir suivi le parti du Duc de Bourgogne, et pour s'être enfui *quand on l'appelait* pour le service du Roi; aussi le Chevalier de Boufflers expliquait-il la passion de Mme de Vaudémont pour les roquets par sa descendance de ce Jean de Nivelle, lequel était ce qu'on pourrait appeler un mauvais chien, suivant la tradition. Contre l'ordinaire de sa famille, elle ne songe aucunement à tirer vanité du nom de Montmorency; la naissance de son mari lui paraît, avec raison, bien autrement supérieure, et tous ses effets ne sont armoiriés ou marqués qu'avec des croix de Lorraine. Seulement quand ces cousins de Paris lui contestent son droit d'aînesse, elle en vient jusqu'à leur dire qu'ils ne sont pas de la maison de Montmorency, ce qui les met dans des colères abominables, et ce qui, du reste, n'a pas le sens commun.

On pourrait supposer que Mme de Vaudémont ne croit à rien; mais quand elle est mordue par un de ses chiens qui crève de la rage deux jours après, savez-vous ce qu'elle fait?... Elle met une robe verte, elle monte dans une voiture verte, il faut absolument que la voiture soit verte, et

elle en emprunte une verte, si les siennes sont brunes ou jaunes. Ensuite elle s'en va tranquillement en pélerinage à Saint-Hubert-en-Ardennes. En passant à Sainte-Ménéhould, elle éprouve un accès d'hydrophobie avec des convulsions pour faire crever un taureau; mais ce n'est pas là ce qui l'inquiète, et tout son embarras, c'est que le vent ne se tourne à l'ouest, à cause de l'humidité qui lui pourrait donner une fluxion sur les dents. Elle arrive à Saint-Hubert où elle boit un verre d'eau de la *source-noire*, on lui met la tête sous une étole verte, en récitant l'évangile *selon Saint-Jean*, et la voilà repartie, confiante et pimpante! On ne saurait douter que deux autres personnes (dont un enfant de 4 ans) ne soient mortes de la rage à la suite des morsures du maudit chien que sa maîtresse n'en a pas moins fait empailler pour adoucir l'amertume et la sensibilité de ses regrets. On en dira tout ce qu'on voudra, mais elle est encore vivante et bien portante au bout de 14 ans. Les physiciens ou les métaphysiciens expliqueront cela, s'ils le peuvent, et comme ils le voudront; mais toujours est-il que cette princesse est bien payée pour avoir confiance dans les pélerinages. On n'a jamais eu l'occasion de remarquer qu'elle eût croyance dans l'utilité d'aucune autre pratique religieuse

que celle du voyage à Saint-Hubert, et ceci témoigne assez quelle est la sûreté de sa judiciaire et la portée de son esprit.

Elle avait rapporté de sa Flandre une tradition d'histoire ou de légende, au sujet d'un de vos grands-pères à je ne sais quel degré, lequel avait tué, dans je ne sais quelle bataille, un de ses aïeux maternels, un comte de Halwin, il y avait de cela deux ou trois cents ans.

Elle avait eu de la peine à me voir avec indulgence à cause de cela; mais la Comtesse de Brionne, sa belle-mère, en avait découvert la cause, et nous en faisions de tels rires avec Mme de Brionne et les autres princesses de Lorraine, que la pauvre Vaudémont avait fini par en prendre son parti. Mais il ne fallut pas songer à la réconcilier avec les *mâles* de votre maison, à qui elle en portait une rancune du diable! C'est un enfantillage que je lui rappelais, il y a quatre ou cinq mois, et jugez si je fus étonnée de la voir me répondre avec un air vindicatif et d'un ton courroucé : — Ne parlons pas de cela, s'il vous plaît! — Je crus que j'en allais mourir de rire, et Mme de Fleury, qui était bien malade, et chez qui la scène se passait, en eut des convulsions qui faillirent la tuer.

Je me souviendrai toute ma vie d'une entrevue

que nous eûmes ensemble avec la mère de la Marquise de Sillery, et ce que je vous en dirai pourra suffire à vous donner une idée positive et précise de ces deux étranges personnes (la Princesse et Mme du Crest).

La Princesse avait été très malade, et d'une singulière maladie, car elle restait quelquefois quarante-huit heures sans donner aucun signe de vie, et puis elle se réveillait et se relevait subitement pour aller se casser la tête contre les murs, ce qui détermina sa belle-mère à faire matelasser toutes les parois de son appartement où personne ne put la voir pendant cinq à six mois. Les médecins l'envoyèrent ensuite aux eaux de Bourbon-Lancy, où j'étais allée de mon côté, et où Mme de Brionne m'avait fait supplier de la surveiller pour son régime et de la chapitrer pour le surplus. J'y perdis mon temps, mes paroles et ma patience, car elle ne mangea que des raves, et ne voulut jamais boire autre chose que du lait de beurre : voilà pour le régime ; et quant au surplus, elle ne voulut jamais aller faire une visite qu'elle aurait dû rendre à la Présidente Molé (1), parce qu'elle avait *la peau trop*

(1) Bonne Bernard, fille du fameux Samuel Bernard, et femme de Mathieu-François Molé, Président au Parlement de Paris.

jaune et qu'elle lui *faisait mal à voir*, me disait-elle en faisant des bâillemens désordonnés. Les bâillemens sont toujours épidémiques, et surtout auprès de Mme de Vaudémont ; mais ils sont véritablement endémiques à ces tristes eaux de Lancy, comme à toutes les autres fontaines thermales de la Bourgogne. On dirait que c'est une malédiction du dieu des raisins contre les buveurs d'eau !

Je m'étais informée sur les lieux de ce que c'était effectivement que la famille de Mme de Sillery (1). J'appris par les gentilshommes cancа-

(1) Stéphanie-Félicité-Julie du Crest de Lancy, d'abord Comtesse de Genlis, ensuite Marquise de Sillery, et gouvernante des enfans d'Orléans. Elle a repris son premier nom de Genlis à son retour de l'émigration, suivant la coutume de sa folle de mère, qui se faisait appeler et annoncer tantôt Mme du Crest, ou Mme de Lancy, ou Mme de Saint-Aubin, et finalement Mme d'Andelot. Elle était sœur de Mme de Montesson, qu'elle exécrait, et qui le lui rendait libéralement. M. de Sillery, du nom du Bruslard, était le descendant et l'héritier de Nicolas Bruslard, Marquis de Sillery et de Puysieux, Chancelier de France et de Navarre sous le règne de Henri IV. Il n'avait pas hérité de la capacité de son aïeul, et n'avait d'autre volonté que celle de sa femme. Il était devenu le confident et l'agent de Philippe-Égalité, qu'il a suivi sur l'échafaud. On dit alors qu'il s'était confessé dans la prison de la Conciergerie à l'abbé Fauchet qui avait abjuré ses erreurs, et dont il reçut l'absolution ; mais toujours est-il qu'il est mort en criant : *Vive la République !* exemple qui fut suivi par les autres girondins, ses consorts. Je n'ai pu m'expliquer comment ni pourquoi cet orléaniste avait été classé parmi les utopistes de la Gironde.

(*Note de l'Auteur.*)

niers et les caillettes du pays que MM. du Crest étaient assurément des gens de condition, qu'ils étaient originaires de Savoie, et qu'on avait fait preuve de huit quartiers de noblesse pour Mme de Sillery, que son père avait fait recevoir Chanoinesse dans un des chapitres du Lyonnais. Les plus anciens buveurs d'eau minérales et les femmes les plus rhumatisées se souvenaient encore de l'avoir entendu nommer dans son enfance « la Comtesse Félicité de Lancy », parce que son père était Seigneur et Patron de cette petite ville. Il était encore Seigneur haut justicier de Saint-Aubin-sur-Loire ; mais parce que sa femme et lui auraient dévoré deux royaumes, tous les droits utiles de ces deux seigneuries étaient engagés pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Ils n'en avaient conservé que l'encens et les prières nominales qui ne leur profitaient pas à grand'chose, le pain bénit qui ne les rassasiait guère, et l'eau bénite qui ne leur suffisait pas. On a dit et publié (par animosité contre Mme de Sillery) que sa mère avait eu l'indignité de lui faire jouer de la harpe à des concerts publics, et qu'on les faisait venir à nos soirées moyennant rétribution, ce qui n'est pas vrai le moins du monde. D'abord aucune personne *comme il faut* n'aurait voulu participer à cet avilissement d'une famille noble

et d'une fille de condition ; ensuite Mme du Crest avait deux fortes pensions sur les états et le clergé de Bourgogne, sans compter l'argent qu'on allait solliciter pour elle et qu'on obtenait toujours de M. le Prince de Condé, gouverneur de sa province. A ma connaissance, et jusqu'au mariage de sa fille, au moins, elle n'a jamais dépensé dans une année moins de quinze à dix-huit mille francs honorablement perçus. Enfin, son caractère était justement l'opposé d'une pareille conduite ; et quand nous avions donné quelque bagatelle à sa fille, elle ne manquait jamais de faire apporter chez nous un panier du crû de Montrachet, que nous appelions, à cause de cela, *le vin des Etats de Bourgogne.* — Vous me ruinez, nous disait-elle, avec vos cadeaux ; et si vous avez compassion de moi, ayez la bonté de ne jamais nous en faire !... A tout prendre, c'était bien la plus spirituellement imprévue, la plus naturellement étrange et la plus divertissante créature que j'aie jamais rencontrée. Sa fille ne lui rendait pas justice et n'était frappée que de ses bizarreries dont elle avait à souffrir ; mais si cette pauvre femme avait eu le bonheur d'épouser un homme raisonnable, elle aurait été sur le pinacle des réputations en fait d'esprit et d'originalité piquante. Un autre inconvénient de cette posi-

tion, c'est que Mme de Genlis en est restée toute inclinée vers le pédantisme et la pédagogie. Sitôt qu'elle a taillé sa plume, elle devient gourmée, didactique et prêcheuse; mais c'est seulement dans ses livres, car elle est toujours bien autrement aimable et spirituelle en parlant qu'en écrivant. Jamais un auteur n'a moins ressemblé à ses ouvrages; jamais femme d'esprit n'a fait plus de sottises; mais aussi, jamais femme intrigante ne s'est trouvée plus déçue, et jamais femme orgueilleuse n'a été si décriée ni si diffamée que Mme de Sillery! — Mon Dieu! me disait-elle une fois, moitié ricanant et pleurnichant, excepté la Marquise de Brinvilliers, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu femme de condition dont on ait dit autant de mal que de moi! — Allons donc, vous êtes bien de votre province, avec la Brinvilliers, lui répondis-je, enflammée de courroux aristocratique et possédée par le démon de l'orgueil nobiliaire! la Brinvilliers n'était pas autre chose qu'une bourgeoise dont le mari avait acheté le domaine utile de ce marquisat de Brinvilliers. C'était M. le Prince de Conty qui en était resté titulaire, et son fils en prend encore aujourd'hui la qualité dans tous les actes.—Mais je n'ai pas vu cela dans les *Causes célèbres*... — Belle autorité que vos *Causes célèbres*, où tous

les arrêts sont dénaturés et tous les noms estropiés ! Voyez de quel air et dans quels termes Mme de Sévigné parle de cette femme-là ? Faites-vous montrer au greffe du Parlement les pièces de son procès, et vous verrez si la Brinvilliers était ce que vous appelez une *Marquise !* — Ce que vous dites là me fait bien de la peine, répondit la Marquise de Sillery en éclatant de rire, voilà que vous me reprochez mon ignorance, au lieu de compatir à mon affliction... Je serais bien fâchée d'être aussi savante et aussi peu sensible que vous ! — Il est vrai, lui dis-je en riant à l'unisson, que je viens de vous faire une sortie bien intempestive et bien extravagante ! mais chacun a ses manies et ses infirmités ; que voulez-vous ? j'entre toujours en colère et j'étouffe de rage aussitôt que j'entends donner à la femme de Jean Gobelin, conseiller de la Table-de-Marbre et seigneur du marquisat de Brinvilliers, le même titre qu'à moi !... J'en reviens à Mme du Crest de Lancy, qui m'a toujours paru non moins spirituelle et bien autrement divertissante que sa fille.

Elle était revenue dans son domaine engagé, pour y prendre les eaux minérales, et pour le moment elle s'appelait Mme la Baronne d'Andelot. Nous la trouvâmes établie au coin d'un bois, sous un grand arbre, où elle s'était fait construire une

hutte en feuillage. Elle était assise sur un siége de mousse et de fougère; elle y mangeait sa soupe dans une grande coquille avec une petite cuillère de buis; la bergère qui la servait était une petite bourbonichone de huit à neuf ans, et l'on voyait dans un coin de la cabane un jeune agneau blanc, qui était attaché par un ruban rose à une branche d'arbre. La Baronne avait pour son compte une pelisse de satin gris garnie de fourrure, un bonnet à papillons sous une coiffe noire, un pied de rouge, un éventail de la Chine, et les pieds sur un manchon. Je crois me souvenir aussi qu'elle avait sur la tempe une de ces grandes emplâtres sympathiques en taffetas gommé, qu'on faisait border avec des pointes d'acier ou de petits grenats, ce qui, de toutes les modes de la régence, était sans contredit la plus extravagante (à mes yeux du moins)! — Est-il possible que vous couchiez ici? m'écriai-je! — Mais pourquoi donc pas? dit-elle; on est toujours dans l'innocence et la paix, l'abondance et la perfection, sous la feuillée!... Vous avez un défaut que j'ai bien de la peine à vous pardonner, c'est que vous n'aimez pas assez l'églogue et la bucolique!

Elle nous dit ensuite que ce bon ménager de M. du Crest avait fait abattre leur château de

Lancy pour en vendre les briques et les boiseries. — Je vous dirai que j'ai l'horreur des puces et des punaises, ajouta-t-elle, et voilà pourquoi je n'ai pas voulu me loger dans ma petite ville de Lancy, où je n'aurais pu fermer l'œil. Voulez-vous que je vous fasse bâtir une jolie cabane à côté de celle-ci ? — Non pas, s'il vous plaît, lui répliquai-je ; j'ai l'horreur des couleuvres et des crapauds ! — Comment donc cela, s'écria Mme de Vaudémont, est-ce qu'il y a des crapauds ici ?... Je veux m'en aller ! je veux m'en aller tout de suite ! — Partez, Princesse ! allez, lui répondit Mme du Crest, en lui riant au nez de tout son cœur ! — Voulez-vous me prêter votre agneau ? lui dit cette étrange Vaudémont avec un sérieux inconcevable ; si vous voulez me le prêter, je vous le renverrai demain matin par mon Écuyer, qui est très soigneux. — Oh ! je ne puis pas, lui répondit l'autre en manœuvrant de son éventail ; je n'ai pas ici d'autre société que celle de mon tendre agneau ! J'en ai besoin pour ma promenade du matin ; la petite fille que vous voyez là est bête comme une oie, et puis d'ailleurs elle est sourde et muette (ce qui est vrai) ; ensuite elle se mit à chanter :

Les soins de mon agneau m'occupent tout entière,
C'est de mon seul agneau que dépend mon bonheur.

Quand j'ai trouvé pour lui quelque fontaine claire,
S'il est content, s'il est content,
Rien ne manque à mon cœur!
Rien ne manque à mon cœur!

Pendant tout le reste de la conversation, qui fut également solide et sensée, Mme de Vaudémont s'était éprise d'un tel enthousiasme pour Mme du Crest que, plus de vingt ans après, elle me disait à propos de Mme de Genlis : — Elle n'approchera jamais de sa mère, qui était une femme supérieure, s'il en fût jamais, celle-là! Une femme de tête, qui n'en faisait jamais qu'à sa fantaisie, et qui ne s'embarrassait guère du qu'en dira-t-on!... On est bien heureuse d'avoir un caractère comme ça! Vous souvenez-vous comme elle était joliment aménagée dans un taillis avec une petite sourde et un grand coquillage, qui lui servaient de femme de chambre et d'assiette?—Ne savez-vous pas aussi qu'elle avait un agneau, lui dis-je, un agneau blanc? — Voilà, par exemple, me dit-elle, une chose dont je ne me souviens pas du tout; j'en ai tant vu depuis ce temps-là, des moutons blancs!... Comment se fait-il que vous vous en souveniez si bien, vous qui n'aimez pas du tout les bêtes?... Ma nièce de Matignon, à qui j'avais conté l'histoire et qui nous écoutait, en partit d'un tel éclat de rire qu'elle en fit

scandale, et que la princesse de Vaudémont s'en fâcha sans savoir pourquoi?

C'est en compagnie de Mme du Crest que je vais m'en aller faire une excursion, une petite pointe en avant, comme on dirait, en écartant les mois et les années jusqu'en 1778. Je reviendrai tout à l'heure, afin de vous dire un mot sur Mgr le duc d'Orléans (fils du régent), qui venait de mourir dans une petite chambre à l'abbaye Sainte-Geneviève, où il s'était retiré pour y fulminer des anathèmes contre les juifs et les comédiens. Nous sommes censés à l'époque où florissait Mme de Montesson, sœur de Mme du Crest, côte à côte avec le quatrième Duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité.

Quoique je n'eusse aucune relation familière avec le Palais-Royal, non plus qu'avec la coterie des encyclopédistes, ils imaginèrent de se servir de moi pour acquérir la protection du Duc d'Orléans. J'avais su que d'Alembert était allé trouver la femme du Marquis de Sillery pour l'engager à solliciter Mme la Duchesse de Chartres, afin qu'elle voulût bien s'interposer entre M. le Duc de Penthièvre, son père et le philosophe Condorcet. Il lui toucha quelques mots (à Mme de Sillery) sur la convenance et l'utilité d'un traité d'alliance offensive et défensive, à condition

qu'elle ne cabalerait pas avec les *dévots*, et surtout qu'elle ne s'attaquerait jamais aux écrivains de l'Encyclopédie. M. de Schomberg avait prévenu Diderot que Mme de Sillery se préparait à écrire contre eux, ce qui les effraya beaucoup, à cause de l'opinion du grand monde et de la cour du Palais-Royal dont Mme de Sillery était devenue l'oracle, et surtout à cause des Évêques et des parlementaires qui n'attendaient qu'une occasion pour instrumenter contre l'Encyclopédie. En outre, ils auraient voulu capter en sa personne la nièce de Mme de Montesson, qui avait épousé le Duc d'Orléans, secrètement à la vérité, mais le moins secrètement qu'elle avait pu.

D'Alembert alla jusqu'à proposer à Mme de Sillery de la faire recevoir de l'*Académie française*, avec Mme de Montesson, Mme d'Angivillers, Mme Necker et moi (par-dessus le marché). Nous lui aurions servi de satellites, et, pour ainsi dire, d'encadrement. Me voyez-vous sur la même ligne que Mme de Montesson, qui était la plus ridicule personne du monde et la fille d'un capitaine négrier? que Mme d'Angivillers, veuve d'un valet de chambre du Roi? et que Mme Necker, *née Churchod?* Lorsque le Commandeur de Villeneuve était venu me faire part de ce beau projet, je l'avais tourné tellement en dérision que

mon nom fut tout aussitôt rayé de la liste des *candidates* à l'Académie française. Mmes de Montesson et d'Angivillers ne manquaient ni d'une certaine habileté ni de prétentions. Mme Necker avait assez de vanité, j'espère ! et malheureusement pour la France elle avait alors assez de crédit pour y faire opérer des innovations qui pussent tourner à son profit ou son agrément personnel. Enfin les encyclopédistes avaient compté sur l'appui du duc d'Orléans, à qui des honneurs académiques rendus à Mme de Montesson, qui l'avait ensorcelé, auraient paru la chose du monde la plus délicieuse ; et si le projet qu'ils avaient conçu doit paraître bizarre, on est obligé de convenir qu'il n'était pas inexécutable. J'ai su par Mme de Genlis qu'après une heure et demie d'insinuations philosophiques d'une part, et d'argumentations religieuses de l'autre, d'Alembert avait fini par dire à Mme de Genlis, avec un air contraint : « Vous aurez toujours la grace de votre côté, Madame, mais vous n'aurez pas la force. » — Monsieur, répondit-elle en souriant, *les femmes n'en ont pas besoin*. D'Alembert composa quelques mois après, sous le nom de l'*Abbé Rémy*, le premier pamphlet qu'on ait publié contre les ouvrages et la personne de Mme de Genlis.

A propos des Montesson, je vous dirai qu'ils se donnaient des airs de traditions séculaires et de rancune héréditaire contre votre maison, en disant toujours que les Montesson et les Créquy étaient ennemis jurés, ce que personne ne pouvait comprendre et ce qui faisait rire tout le monde à leurs dépens. — Eh! vraiment, nous dit un jour la vieille Comtesse du Guesclin, qui était Créquy, je me souviens très bien de leur affaire avec nous autres, et vous allez voir qu'ils ont grand tort de s'en souvenir. Elle nous dit alors qu'à l'époque où le pillage des titres s'était établi parmi la noblesse du deuxième et du troisième ordre, l'aîné des Montesson s'était emparé du titre de Marquis, que le parlement lui fit quitter la première fois qu'il fut mis en cause. Je crois vous avoir dit que le dernier Maréchal de Créquy était horriblement bourru (sans être bienfaisant), et voilà qu'un jour de bataille, un jeune officier lui vint apporter une lettre dont l'écriture et la signature étaient indéchiffrables. — Comment s'appelle le diable qui a griffonné ceci? dit le Maréchal en jurant. — Monsieur le Maréchal, répondit l'officier d'un ton suffisant et confiant, c'est le Marquis de Montesson, mon père et votre ami! — Monsieur de Montesson n'est ni marquis, ni votre père, ni mon ami, répliqua le Maréchal

avec une férocité dont votre grand-père et mon fils n'auraient jamais été capables. Ce qu'il y a de curieux, c'est que j'en étais restée solidaire envers les Montesson, qui croyaient toujours que je devais les détester! Défiez-vous de ces gens-là, s'il en existe encore et si vous les rencontrez jamais (1).

En fait de belles acerbités de notre François premier du nom, en voici deux que je tiens de Mme de Coulanges et que je ne veux pas laisser perdre. Mme de Coulanges les tenait de sa vieille tante, Mme de Choisy, la mère de cet Abbé *Comtesse des Barres*, et ceci nous ramène au jeune temps du Maréchal de Créquy, qualifié pour lors Duc de Lesdiguières, ou Prince de Poix, car il avait porté ces deux noms avant la mort de son grand-oncle Charles II. Toujours est-il que le Cardinal de Richelieu se trouvait en grande com-

(1) « Ne sont-ils pas des gens de qualité? me disait un jour MADAME. — Oh! des gens de condition, tout au plus, répondit MONSIEUR. Ils descendent de la vieille Dallard, nourrice de Louis XIV, à qui la Reine-Mère avait donné la seigneurie de cette petite paroisse de Montesson qui est auprès de Versailles; et quant à ces Girardins qui soutiennent votre adversaire M. Lejeune, je vous dirai qu'ils tirent leur origine d'un paysan d'Argenteuil dont il est question dans l'Abbé Lebœuf, tome 4, page 46. Il fut assassiné par les Huguenots; et c'est le plus beau de leur histoire. De quoi se mêlent-ils, à propos d'héraldique et de généalogies! »

(*Extrait d'une lettre du Mis de Créquy, fils de l'Auteur.*)

pagnie sur un échafaudage élevé dans le port de Marseille, afin d'y voir lancer à la mer un vaisseau de l'amirauté ; il venait de tendre la main à ce jeune garçon qui marchait pour s'en aller en riant aux anges et qui venait de trébucher sur les degrés de l'échafaud. — Grand merci, Monsieur, lui dit ce petit crêté, et d'autant plus que je suis le seul homme de qualité que vous en ayez fait descendre. — Holà ho ! mon beau page sans barbe, lui dit la terrible Éminence, êtes-vous encore ou déjà Connétable de Lesdiguières pour être si haut à la main vis-à-vis d'un prêtre ? — J'ai là vos deux cousins de La Porte qui sont mes pages et je ne le suis de personne, lui répliqua l'autre ; mais voici mon oncle l'Archevêque qui vous répondra pour le mieux. — J'y vais, j'y vais, cria-t-il à son gouverneur. — C'était M. le Cardinal avec qui j'étais en civilités sur le fait des gentilshommes et des échafauds.

— Bien lui valut de n'être qu'un écolier, disait Mme de Coulanges, et sa pauvre mère en frémissait encore au bout de quarante ans, après la mort du Cardinal.

L'autre histoire de Mme de Coulanges était que la Reine Anne d'Autriche parlait un jour de tout ce qu'elle avait souffert pendant sa première grossesse, c'est-à-dire celle de Louis XIV, qui

n'avait, disait-elle, fait autre chose que de la trépigner comme un enragé. — Il est fils du Roi Louis XIII, se prit à dire M. de Poix; il avait de qui tenir pour donner des coups de pied dans le ventre à sa mère......

Pour en finir avec toutes les sorties de ce Maréchal, je vous en vais rapporter une que je crois inédite et que mon oncle de Froulay tenait de ce bon la Quintinie, lequel avait été présent à cette espèce de scène. Vous saurez donc que le Maréchal de Créquy se trouvait un jour à côté du Roi Louis XIV sur la grande terrasse du château de Versailles, et que c'était par un temps sauvage.

— Ne vous rappelez-vous point, Messieurs, dit S. M., qu'en place de cette belle façade il y avait jadis un moulin à vent? — Si le moulin a disparu, le vent est resté, répondit le Maréchal. — Couvrez-vous, mon Cousin, répliqua vivement S. M. Pour vous garantir des fluxions, il ne suffit pas des lauriers que vous avez rapportés de Kochberg et de Fribourg. Mettez votre chapeau; je vous l'ordonne. Le Maréchal n'en voulut rien faire; il objecta brusquement qu'il n'était ni plus décrépit ni plus grand seigneur que son cousin le Duc d'Albret; que ce serait lui donner un ridicule à tout jamais, si personne autre que le Roi et lui n'étaient couverts, et qu'il n'en resterait pas

moins chapeau bas si M. d'Albret ne se couvrait point, ainsi que M. le Duc de la Meilleraye, ajouta-t-il en se retournant et s'inclinant avec une méchanceté cruelle. — Je n'aime que les beaux pays et les anciens châteaux, poursuivit-il en ruchonnant ; vous aurez beau faire avec votre Versailles, vous n'en ferez jamais qu'un favori sans mérite.

Rentrons au plus tôt dans le cycle solaire et les indictions de l'année 1752, où Mathieu Laensberg avait prédit qu'il mourrait un *grand de la terre en état d'enfance et d'infirmité mentale.*

Le duc d'Orléans, neveu de Louis XIV et Régent de France, était mort à 49 ans dans la décrépitude. Son fils mourut à 48 ans et quelques mois, dans un état d'affaiblissement complet du corps et de l'esprit. Il avait toujours été nigaud, bigot, maniaque et souffreteux, brèche-dent, caliborgnon, punais. (Il avait eu pour femme une petite princesse de Baden, qui en était morte à la peine.) Il était devenu follement scrupuleux et risiblement pédant.

Après avoir appris quelques mots de grec, on lui persuada sans difficulté qu'il était un savant helléniste, et après s'être donné bien de la peine pour apprendre à lire, tant bien que mal, l'alphabet de la langue hébraïque, il se crut un fameux docteur, un père de l'église, un Saint-

Grégoire de Nazianze. Il avait mis sur la liste de ses pensionnaires un ou deux cuistres, au nombre desquels était un M. Ladvocat, dont les flagorneries achevèrent de lui tourner la cervelle.

Imaginez que, pour édifier son monde au Palais-Royal, il se rendait de sa chambre à sa chapelle en se traînant à genoux sur les parquets. Lorsqu'il rencontrait dans les rues de Paris le saint viatique, il descendait de son carrosse et s'agenouillait, ce qui jusque là n'aurait eu rien d'étonnant, puisqu'il n'aurait fait que se conformer à l'usage de nos princes; mais c'est qu'il voulait ensuite accompagner le Saint-Sacrement chez tous les malades; il entrait dans leurs chambres avec le confesseur et les saintes Huiles; il se mettait à leur débiter des homélies. (On leur disait que c'était Monseigneur le Duc d'Orléans.) Les uns s'en impatientaient, les autres en avaient peur, et le plus grand nombre en étaient surpris et distraits au point d'en inquiéter les parens chrétiens et tous les ecclésiastiques ayant charge d'ames. M. l'Archevêque en porta plainte au Cardinal de Fleury, et le Roi se crut obligé de lui défendre expressément d'aller s'impatroniser de la sorte au chevet des pauvres mourans pour les prêcher sans mission, avec une ardeur de zèle aussi peu profitable à la sanctification des ames qu'à la santé corporelle.

Ce fut un grand coup d'échec qui décida le Duc d'Orléans à se retirer tout-à-fait du monde, et jusqu'à sa mort il en a tenu constamment rigueur à S. M. Il alla bientôt s'établir dans un vilain petit réduit qui touchait d'un côté à l'église de Saint-Etienne-du-Mont, et qui communiquait de l'autre à la vieille église de Sainte-Geneviève. Il se fit pratiquer des trouées aboutissantes à deux tribunes qu'il fit construire dans les deux églises; il ne voulait plus sortir de là, sinon pour assister à son conseil, qu'il faisait tenir dans une salle basse de l'abbaye de Sainte-Geneviève; il y passa dix-neuf années consécutives, et à l'époque de sa mort il y avait bien sept à huit ans qu'il n'avait remis les pieds chez le Roi, ni dans le Palais-Royal d'Orléans, ni dans aucune autre habitation de son apanage. On n'aurait pas imaginé ce qu'il y pouvait faire; mais de temps à autre on voyait pointer une lettre édifiante en forme de relation niaise et boursouflée qui soulevait un coin du voile, et l'on apprenait que S. A. S. *mettait habituellement de l'eau dans sa soupe sous prétexte de la refroidir, mais, en effet, par un principe de mortification* (1). Une autre fois on avait la satisfaction d'être in-

(1) *Voyez* l'abbé Ladvocat, Dictionn. historique portatif. Moréri, art. Louis. Le Prince-Vertueux. Le supplément aux Nouvelles de Paris, etc.

formé par la même voie que ce grand Prince avait eu la générosité d'acquérir la fameuse recette du sieur Briochat contre les punaises, et celle du Roi de Benin contre la morsure des scorpions; ce qu'on allait publier incessamment dans l'intérêt des sujets français: —*méridionaux*, ajouta la Reine de France, au sujet des scorpions. Il avait griffonné pour le moins quarante volumes de rapsodies, sur le *Kisouch Emouna*, sur les *Exaples* et sur la *Chaîne* du Père Cordier, sans compter des paraphrases et des dissertations sur la *somme* de saint Thomas, avec des écritures à n'en plus finir contre les spectacles et les bals masqués. On voit qu'il se penchait et qu'il avait versé d'un autre côté que M. son père. Il avait légué tous ces beaux ouvrages au couvent des jacobins de la rue Saint-Dominique; mais ces bons religieux lui ont rendu le service de n'en pas faire imprimer une ligne. Enfin sa manie prédominante était de ne pas vouloir accorder ni se laisser dire que personne fût mort. Ses gens d'affaires en étaient souvent embarrassés, et tout le monde a su comment il avait fait une scène à son avocat Tâchereau, parce que celui-ci avait osé parler devant lui d'une réclamation de feu Monseigneur le Régent contre le feu Roi d'Espagne.

Qu'appelez-vous, Monsieur, le *feu* Roi?... Le *feu* Duc d'Orléans?... Que voulez-vous dire avec ce mot *feu?* Ces deux Princes ne sont point morts, Monsieur! Il n'y a de mort en eux que leur enveloppe charnelle; leur ame n'est point morte et ne mourra jamais! Prenez garde à ce que vous direz contre l'immortalité de l'ame en ma présence, et sachez bien que si je vous entends blasphémer de la sorte encore une autre fois, je ne me contenterai pas de vous éloigner de mon conseil, mais j'irai vous dénoncer moi-même au Procureur-Général, à M. le Cardinal, au Roi, s'il le faut! au Roi lui-même!

Il est assez curieux que cette étrange manie de M. le Duc d'Orléans se soit propagée sur une de ses nièces, Mademoiselle de Sens, à qui l'on n'osait jamais remettre ses lettres et billets, parce qu'il y avait toujours à craindre qu'ils ne lui apprissent la mort de quelqu'un; n'importe qui? Aussi brûlait-on journellement ses lettres et sans les ouvrir, à moins qu'elles ne lui fussent adressées DE PAR LE ROI, ce qui n'arrivait pas souvent. On n'y faisait chez elle aucune sorte d'exception; pas même pour les billets de M. le Duc de Bourbon, son frère, lequel en témoignait souvent beaucoup d'impatience.

Mademoiselle de Sens avait eu pourtant la pré-

caution d'ordonner qu'on lui présentât certaines lettres où l'on verrait des *poissons* sur le cachet. C'était dans la flatteuse espérance de recevoir quelques mots bienveillans de Madame de Pompadour, dont les armes parlantes étaient, comme on sait, *trois poissons d'or en champ d'azur;* mais cette Marquise était morte depuis long-temps avant qu'on eût osé l'annoncer à la Princesse.

Il arriva la plus singulière chose du monde à ses funérailles, où tout le monde affirmait qu'elle avait remué les bras et levé les mains pour se moucher pendant tout le temps qu'elle était restée exposée sur son lit de parade. Il se trouva que c'était une manœuvre de femmes de chambre, afin de pas laisser gâter les beaux habits dont on avait revêtu son cadavre, et parce qu'elle était morte d'un abcès au cerveau qui lui coulait par le nez. Une de ses filles de garde-robe était cachée derrière le catafalque, et passait de temps en temps, sous le beau peignoir de dentelle de sa maîtresse, une main gantée qui tenait un mouchoir; et puis elle essuyait le visage de la défunte, afin de remédier autant que possible à cet inconvénient qui mettait les héritières de sa garde-robe au désespoir. On disait que rien n'avait été d'un plus étrange effet que cette vision, dont le peuple de notre quartier n'a jamais voulu rece-

voir, accueillir, ni même écouter aucune explication raisonnable. Mlle Dupont vous dira quand vous voudrez que la vieille Princesse de Sens avait beau faire signe que son mal était dans sa tête, qu'on n'a pas eu l'air d'y prendre garde et que le Docteur Bouvard l'a fait enterrer vivante. Etait-ce opiniâtreté pure et simple, était-ce excès de méchanceté? Voilà tout ce qui reste en discussion. Mlle Dupont ne doute pas que ce ne fût par malice (1).

Les erreurs favorables, si nombreuses qu'elles soient, font encore moins de dupes que la calomnie, et, du reste, on revient toujours des premières avec assez de facilité. Vous avez pu remarquer que ladite demoiselle Dupont ne manque pas d'esprit naturel, et je me souviendrai toujours d'une réponse qu'elle osa faire à l'Évêque de Ruremonde, en sortant du catéchisme. — Mon enfant, qu'est-ce que vous portez là? lui demanda-t-il. (Elle avait une image encadrée dans la main avec 9 ou 10 ans sur la tête.) Ah! ah! c'est un portrait de M. Vincent? reprit le vieux janséniste. C'est un bel objet que votre M. Vincent?

(1) Le nom de Mlle Dupont reviendra souvent dans la partie de ces Mémoires qui se rapporte à la révolution française et à l'époque de la terreur. On verra qu'elle était la femme d'un valet de chambre de Mme de Créquy, et tante de la célèbre Mme Roland.

— Mais, Monseigneur, il est aussi respectable que votre M. Pâris, et pour le moins! lui répliqua-t-elle, avec autant d'équité que de présence d'esprit.

Je vous préviens que tous les Quesnellistes en sont restés là sur le Bienheureux Vincent de Paul, dont ils ne veulent jamais admettre ni la sainteté ni la canonisation. Ils ne sauraient lui pardonner sa déclaration contre *l'Augustinus*, et si vous en voulez faire l'épreuve, il est suffisant d'en parler avec le premier venu des jansénistes : vous verrez qu'il en est encore à *monsieur Vincent*.

Les seules personnes avec qui le Duc Louis d'Orléans fût resté en relations plus ou moins fréquentes étaient le Marquis de Paulmy, à qui ce prince écrivait continuellement pour le questionner, parce qu'il était (M. de Paulmy) *père temporel* des capucins de Paris, c'est-à-dire administrateur de leurs maisons, du produit de leurs quêtes et du reste de leur pécule (1). M. de

(1) Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, Marquis de Paulmy, Chancelier garde-des-sceaux et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, l'un des 40 de l'Académie française, etc. C'était un savant très gauche, un entêté bibliomane, et du reste un très digne homme. Il a marié sa fille unique, Adélaïde-Geneviève de Voyer, au Duc de Luxembourg, ce dont il est résulté deux enfans,

Paulmy lui répondait toujours qu'il n'entendait rien à la théologique, et ceci n'empêchait pas le Duc d'Orléans de lui soumettre encore des problèmes tels que ceux-ci, par exemple : « *La* « *Grace est-elle chrétienne ?* et comment faut-il en-« tendre la maxime de saint Paul, *il vaux mieux* « *se marier que de brûler ?* » Remariez-vous, lui répondait M. de Paulmy. Mais ceci n'aurait pas fait le compte de notre pédant, qui ne voulait qu'argumenter sur la Vulgate et la version des Septante.

L'autre confident de cet imbécile de Prince était le vieux Duc d'Aumont qui faisait le puriste, et auquel il ne manquait jamais de soumettre toutes sortes de difficultés grammaticales. (En fait de beaux parleurs, je me souviendrai toujours d'un huissier de la chambre du Roi qui disait un jour à mon fils, lequel avait failli se trouver mal et s'appuyait contre un pilastre du lit de S. M. — Je vous observe, Monsieur le Marquis, que vous *profanisez* la chambre du Roi. — Monsieur, lui

savoir : une fille mariée avec Don Louis de Portugal, Duc de Cadaval, et un fils qu'on élevait à l'Arsenal, chez M. de Paulmy, son grand-père, où il a passé toute son enfance habillé en capucin. C'est le jeune M. de Luxembourg d'aujourd'hui. Vous ne vous en seriez sûrement pas douté ; mais je ne doute pas qu'il ne s'en souvienne.

(*Note de l'Auteur*, 1802.)

dit votre père, en reprenant sa vivacité naturelle avec son aplomb, je ne manquerai pas de *préconer* votre zèle auprès de M. le Duc d'Aumont.) On n'a jamais rien vu d'aussi ridiculement prétentieux que ce premier Gentilhomme de la chambre, dont le Maréchal de Richelieu, son collègue, se raillait à la journée. Indépendamment de sa recherche habituelle en fait d'expressions techniques et de périphraséologie scientifique, c'était encore un amateur distingué pour les curiosités de bric-à-brac et pour toutes sortes de vieilleries; mais bien qu'il eût acheté quatre colonnes de stuc pour du marbre antique, et bien qu'il eût payé des morceaux de verre de couleur pour des pierres précieuses, il ne s'en croyait pas moins un habile antiquaire. Il avait une voix du haut en bas, d'abord aiguë, perçante et criarde, et puis sourdement étouffée, ce qui faisait dire au Duc de Noailles que, pendant que sa mère était grosse de lui, elle avait eu envie de la machine de Marly; et du reste il était horriblement négligé dans sa toilette, à dessein d'avoir la mine d'un savant. Le Maréchal de Richelieu lui disait un jour : — Duc d'Aumont, Dieu t'a fait bon gentilhomme et le Roi t'a fait Duc et Pair; M. le Duc de Bourbon t'a fait cornard et c'est Mme la Duchesse d'Orléans qui t'a fait faire cordon-bleu. C'est moi qui t'a-

vais fait et reçu Chevalier de Saint-Louis, à telle enseigne que je t'ai embrassé ce jour-là, mon bon ami! fais donc quelque chose pour toi; fais-toi la barbe.

SUR LA VIE ET LA MORT

DE TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET SÉRÉNISSIME PRINCE

Monseigneur LOUIS D'ORLÉANS,

Premier Prince du sang Royal et premier Pair de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours, de Montpensier, etc., Prince de Joinville, Marquis de Coucy et de Follembray, Comte de Soissons et de Romorentin, Vicomte de Dourdan, Seigneur de Montargis, etc., etc., Chevelier des ordres du Roi et de l'ordre insigne de la Toison-d'or, Grand-Maître des ordres militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, Gouverneur du Dauphiné, ci-devant Colonel-Général de l'infanterie française et étrangère, etc., etc., etc. (1)

« Louis Duc d'Orléans, premier Prince du sang, « était un des plus savans et des plus vénérables

(1) L'Éditeur a pensé que la reproduction de cette pièce du temps serait mieux à sa place à la fin de ce volume que parmi les autres pièces justificatives à la fin de l'ouvrage. D'après une note marginale de Mme de Créquy, il paraît que cet opuscule avait été considéré comme une *sorte d'oraison funèbre au petit pied*. C'est une brochure en trois feuilles in-12, imprimée chez Hérissan père, libraire de LL. AA. SS. Mgr. LE DUC ET Mme LA DUCHESSE D'ORLÉANS. PARIS, M. DCC. LIII.

La relation suivante, qui se rapporte aux convulsionnaires, nous

« Princes qui aient jamais paru sur la scène du
« monde. Il naquit à Versailles le 4 août 1703,
« de Philippe Duc d'Orléans, depuis Régent, et
« de Marie-Françoise de Bourbon. Il fit paraître
« dès son enfance une si forte inclination pour la
« vertu et pour la science, que ses gouverneurs
« et précepteurs furent obligés de modérer l'ar-
« deur de son zèle et d'interrompre ses travaux,
« à cause de la faiblesse de son tempérament et
« des fréquentes maladies auxquelles il était su-
« jet. Il parut à la cour lorsque son illustre père
« devint Régent du Royaume. Après la mort de
« ce grand Prince, il épousa, en 1724, la Prin-
« cesse Augustine-Marie de Bade, et cet auguste
« mariage forma entre ces deux époux l'union la
« plus tendre. Dieu fit bientôt voir qu'il bénissait
« cette alliance en donnant à la France, en 1725,
« un Prince qui la console de la perte de ceux
« qui lui ont donné le jour. La Princesse de Bade,
« Duchesse d'Orléans, mourut l'année suivante,
« et sembla n'avoir été montrée à la cour, dont
« elle était le plus bel ornement, que pour lui
« laisser des regrets éternels. Une mort si préma-
« turée, jointe à celle de Mgr le Régent, son père,

paraît aussi beaucoup mieux placée dans ce tome II qu'elle ne l'aurait été dans le dernier volume de ces Mémoires.

« et à celle de la duchesse de Berry, son auguste « sœur, fit faire à Mgr le Duc d'Orléans de sérieuses « réflexions sur le néant des grandeurs humaines, « et il se proposa pour lors un nouveau réglement « de vie dont il ne se relâcha jamais. Il prit en « 1729, à l'abbaye royale de Sainte-Geneviève, « un appartement, si l'on peut décorer de ce nom « un logement reculé, gênant, étroit et très in- « commode; mais il était placé entre les deux « églises de Sainte-Geneviève et de Saint-Étienne, « sur lesquelles il avait des tribunes; il tenait à la « maison de Dieu, et c'était assez qu'il en fût en « quelque sorte une portion pour que Mgr le « Duc d'Orléans le préférât aux plus beaux palais. « Il avait commencé par y faire des retraites aux « fêtes solennelles, mais ensuite il y fixa tout-à- « fait sa demeure, et depuis sa conversion, c'est « ainsi qu'il appelait son changement de vie, il y « pratiqua les austérités les plus mortifiantes. Il « couchait sur une simple paillasse et souvent sans « draps. Il se levait à quatre heures du matin, se « privait de feu durant les hivers les plus rudes « et ne buvait que de l'eau; privations qu'il disait « lui coûter beaucoup, surtout celle du vin. Né- « gligé, vêtu comme un homme du commun, ses « meubles et sa table étaient de la pauvreté la « plus édifiante. Il était en tout un modèle de la

« pénitence chrétienne. Depuis longues années,
« il récitait exactement le bréviaire de Paris, pas-
« sait huit heures à l'église les jours de fête et
« dimanche, ce qu'il continua dans sa dernière
« maladie, et recevait fréquemment le sacrement
« de nos autels, qu'il accompagnait souvent chez
« les malades du quartier de la Montagne, dont
« il ne sortait plus. Que Dieu pardonne aux ins-
« tigateurs de certaines contrariétés dont ce reli-
« gieux Prince avait été l'objet! On l'a vu, dans
« la quinzaine de Pâques, monter plusieurs fois,
« quoique incommodé et quasi perclus de ses
« rhumatismes, jusqu'à des cinquièmes et sixièmes
« étages à la suite des sœurs de la Charité. Animé
« d'un esprit d'adoration, de gémissement et de
« prière, on le surprenait souvent, dans l'inté-
« rieur de son appartement, le corps prosterné et
« le visage appliqué contre terre. Il ne perdit
« rien dans sa solitude de son profond respect et
« de son attachement pour Sa Majesté. On sait
« avec quelle douleur il apprit sa maladie qui lui
« fit verser des larmes, et peut-être est-ce à l'as-
« siduité et la ferveur des prières de ce grand
« Prince que la France est redevable de la con-
« servation de son Roi. Souvent on lui entendait
« dire : *Le Roi est notre maître, nous sommes ses*
« *sujets, ainsi nous lui devons respect, attachement*

« *et obéissance.* Il témoigna une joie extrême à la « naissance de Monseigneur le Dauphin. Une « tendresse respectueuse l'attacha toujours à « S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, sa « mère, morte en 1745. Il aima toujours tendre- « ment Monseigneur le Duc de Chartres, aujour- « d'hui Duc d'Orléans. Il en entendait parler « avec joie, et si l'on ne dit pas avec orgueil, « c'est parce que sa piété lui interdisait un pareil « sentiment. On s'apercevait néanmoins de la sa- « tisfaction qu'il ressentait lorsqu'on s'entretenait « des grandes qualités de ce Prince, et surtout de « la manière dont il s'était signalé dans nos ar- « mées à la journée d'Ettingen. Mais ce qui ren- « dra sa mémoire à jamais précieuse et chérie de « la France entière, c'était son zèle éclairé pour « le bien public et pour les malheureux. De « quelque âge et de quelque sexe qu'ils fussent, « ils étaient assurés de trouver de la compassion « dans le cœur de ce Prince. Quatre fois la se- « maine, il donnait audience à tous les pauvres « de Paris dans le cloître de Sainte-Geneviève. « Tous y étaient admis, et lorsqu'il ne pouvait « les renvoyer satisfaits, on voyait que son cœur « leur accordait ce que l'état de ses affaires et la « nécessité l'obligeaient de leur refuser. Son cœur « embrassait les nécessiteux de tous les pays, jus-

« ques à ceux de la Suisse et de Berlin en Prusse,
« auxquels il a fait tenir des aumônes.

« Monseigneur le Duc d'Orléans a fondé en « plusieurs endroits des écoles de charité pour « l'instruction de la jeunesse. Il a fondé le collége « de Versailles (1), ainsi qu'un établissement « pour former des sages-femmes à Orléans. Il a « fait travailler des hommes habiles à découvrir « de nouveaux remèdes, à perfectionner les arts « libéraux, l'agriculture et les manufactures. Il a « acheté plusieurs secrets très importans qu'il a « fait publier pour l'avantage du public; il avait « fait venir des pays lointains des simples rares « pour soulager les malades. Il a doté plusieurs « filles afin de les faire entrer en religion, car en « mariage il aurait cru ne pas agir suivant les rè- « gles de la prudence, et bien prévenu qu'il était « que le célibat est le plus excellent des états, il

(1) Le panégyriste du Duc Louis d'Orléans vient précisément de recevoir un démenti relativement à la fondation de ce collége, et voici ce qu'on trouve dans un ouvrage qui vient de paraître sous le titre de *Recherches historiques et critiques sur Versailles*, par M. ECKARD

« Ce Prince, d'un caractère faible et singulier, n'a jamais été le « fondateur du collége de Versailles, qui dut sa formation aux Curés « de Notre-Dame; mais en 1740 il lui fit don d'une rente de « *trois mille soixante-six livres cinq sous*, sur l'Hôtel-de-Ville; et « sous la condition, qui fut exécutée, que le collége porterait son nom. »

(*Note de l'Éditeur.*)

« n'a jamais voulu se mêler ni s'entremettre avec
« témérité dans les incertitudes d'aucune alliance
« humaine. L'occupation de sa charité et la pra-
« tique des œuvres de miséricorde ne l'empê-
« chèrent point de devenir très savant. Il s'appli-
« qua avec une ardeur et un succès incroyable à
« l'étude de Saint-Thomas, d'Estius, et des au-
« tres théologiens les plus renommés, et il en vint
« à ce point élevé de la science qu'il avait la con-
« solation de pouvoir lire les livres saints dans le
« texte original. Il donnait en même temps quel-
« que application à l'étude de l'histoire, de la
« géographie, de la physique, de la botanique,
« de la chimie, de l'histoire naturelle et de la
« peinture, toutes sciences utiles. Plusieurs sa-
« vans, prévenus contre les grandes lumières at-
« tribuées à Monseigneur le Duc d'Orléans, sont
« allés s'en assurer par eux-mêmes, et ont avoué
« que l'étendue de ses connaissances les avait
« surpris d'étonnement et d'admiration. Ils peu-
« vent attester la vérité de ce que nous en disons
« ici, mais nous ne voudrions pas citer leurs
« noms sans leur aveu ; il faut espérer que leur
« esprit d'équité les portera d'eux-mêmes à se
« faire connaître, afin de rendre justice à celui
« que nous pleurons. On en sera moins surpris,
« si l'on veut bien considérer que Monseigneur

« le Duc d'Orléans a employé pendant ving-sept « ans de sa vie un temps considérable à l'étude, « et qu'il employait ses récréations à converser « de ce qu'il avait appris. Il aimait la société des « autres savans, qu'il honorait de sa protection « et qu'il encourageait de ses bienfaits, en préfé- « rant comme de juste ceux dont les travaux « avaient pour but la gloire de la religion ou le « bien public. Il avait accordé une pension à « M. l'Abbé François, qu'il a eu soin de lui con- « server par le codicille de son testament, et voici « les propres termes dans lesquels il s'en explique: « *Voulant prendre sur moi la reconnaissance de « l'obligation qu'a le public au sieur Abbé Fran- « çois, auteur d'un ouvrage récent sur les preuves « de notre religion, et le mettre en état de continuer « des travaux aussi utiles, je donne et lègue audit « sieur Abbé François cinq cents livres de rente en « pension viagère.* » Il est vrai que ceux qui « n'excellaient que dans les belles-lettres ou la « poésie avaient peu d'accès et point de faveur « auprès de ce Prince. Ennemi des louanges, il « craignait par-dessus tout de se voir célébré par « les poètes et les autres panégyristes de notre « époque. Ses austérités et son application lui « causèrent une douloureuse maladie qui n'a pas « duré moins de quatorze ans, et, si mal qu'il fût,

« on n'a jamais pu le décider à laisser changer le « coucher de son lit. Quand on lui représenta « que les médecins regardaient cet adoucisse- « ment comme nécessaire, et que sa faiblesse « exigeait un lit plus commode que celui dont « il usait ordinairement, il répondit que *les mé- « decins ne songent point assez à l'ame; que plus « on approche du terme de la pénitence et plus on « doit redoubler de zèle; qu'il avait toujours mis « son devoir à se tenir dans une situation gênante, « et qu'il y voulait persévérer jusqu'au dernier « soupir*. Dans ses derniers momens, il ne vou- « lut plus s'occuper que de Dieu et de Monsei- « gneur le Duc de Chartres. « *Je laisse un fils*, « disait-il, *que je vais recommander à Dieu. Je « vais lui demander que ses vertus naturelles de- « viennent des vertus chrétiennes, et que tant de « grandes qualités qui le font aimer deviennent « utiles à son salut, ainsi qu'à la sanctification de « notre postérité*. Enfin, après avoir persévéré « dans une règle de vie toujours constante, et « toujours animé du bien public et de la reli- « gion, et sans s'être jamais écarté, ne fût-ce « qu'une seule fois, du réglement qu'il s'était « prescrit, il est mort le 4 février de cette pré- « sente année, à l'âge de 48 ans et demi, regretté « des malheureux et d'une infinité de gens de

« bien. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages
« de sa composition qu'il a légués aux RR. Pères
« de l'ordre de Saint-Dominique, en leur laissant
« la liberté d'ajouter, de retrancher, de suppri-
« mer et même d'employer ses immenses travaux
« comme de simples matériaux dans les ouvrages
« que ces religieux pourraient entreprendre.

« Les principaux de ceux que nous avons vus
« sont :

« 1° Des traductions littérales, des paraphrases
« et des commentaires sur une partie de l'Ancien-
« Testament et notamment sur l'Exode et les Pa-
« ralipomènes.

« 2° Plusieurs cahiers de commentaires sur
« l'Apocalypse.

« 3° Une traduction des psaumes de David,
« avec des notes un peu singulières, au senti-
« ment de plusieurs, mais, dans tous les cas,
« fort savantes. Cet ouvrage était un de ceux
« dont cet habile Prince était le plus préoccupé.
« Il y travaillait encore pendant sa dernière ma-
« ladie, et il y mit la dernière main peu de jours
« avant sa mort.

« 4° Une belle dissertation pour établir que les
« notes attribuées par le père Cordier à Théodore
« d'Héraclée sont de Théodore de Mopsueste ;
« découverte que Monseigneur le Duc d'Orléans

« a faite le premier et qui est due à sa pénétration
« et à ses recherches.

« 5° Plusieurs cahiers de manuscrits contre
« les juifs et le judaïsme, pour servir de réfuta-
« tion à la nouvelle traduction du fameux livre
« intitulé *Kisouch-Emouna*, c'est-à-dire *le bouclier*
« *de la foi*. Monseigneur le Duc d'Orléans, n'étant
« point content de la réfutation de ce livre par le
« Père Gousset, entreprit de le réfuter lui-même,
« et malheureusement il n'a pas eu le temps de
« terminer ce bel ouvrage, où les juifs auraient
« été traités comme ils le méritent.

« 6° Une traduction littérale des épîtres de saint
« Paul, avec des explications, des notes et des
« réflexions de piété.

« 7° Une dissertation contre les spectacles, sui-
« vie d'une exhortation aux comédiens pour les
« exhorter à changer d'état. Ce seul ouvrage four-
« nirait deux forts volumes in-4°, et il renferme,
« au dehors de la discussion, plusieurs anecdotes
« intéressantes, notamment la conversion édi-
« fiante du sieur Violard et de la demoiselle Mau-
« rigny, dite la Billière, anciens danseurs de
« corde.

« 8° Une réfutation solide du gros ouvrage fran-
« çais intitulé les *Hexaples*.

« 9° Un traité sur l'abstinence des œufs en ca-

« rême, sur l'abstinence du lait et sur l'abstinence « du beurre, lesquels produits animaux ne sau- « raient, suivant l'opinion de Monseigneur le Duc « d'Orléans, être considérés consciencieusement « comme nourriture maigre, à cause de leur ori- « gine; ce Prince, humble autant que pieux et « savant, déclarant, au surplus, qu'il entend qu'on « s'en rapporte à l'autorité diocésaine, et qu'il « conseille de s'en tenir à la décision de l'ordi- « naire à l'égard de ces prescriptions.

« 10° Un traité d'éclaircissement sur la conti- « nence en état de mariage et sur l'abstinence « qu'on doit y pratiquer, afin de vivre sainte- « ment.

« 11° Que le roi d'Abyssinie ne saurait se donner « pour héritier légitime de Salomon, vu que la « Reine de Saba n'a jamais été mariée avec ce « monarque.

« 12° Comment ce n'est pas la lampe d'Epictète « qui a été trouvée dans les fouilles du grand « bassin de St.-Cloud, ladite lampe qui est un « lacrymatoire, étant marquée d'une croix grec- « que et d'un monogramme de la Saint-Vierge, « composé d'un P et d'un M. *Panagia Maria*, « Marie toute sainte.

« 13° Que les pélerins de Sichée n'étaient pas « des Israélites; et autres observations *contra* « van Espen Antuerpensis.

« 14° Comme quoi le cheval d'Alexandre, Bu-« céphale, ne saurait avoir coûté treize talens at-« tiques, ce qui ferait soixante et douze mille fr. « de notre monnaie, somme exorbitante pour « la monture d'un jeune Prince assez mal apa-« nagé.

« 15° Approbation de cet ancien jugement de « l'Académie française contre Virgile, motivée « sur ce que ce poète doit être blâmé, non-seu-« lement pour avoir péché contre l'honneur et la « morale en altérant la vérité de l'histoire, mais « encore pour avoir péché contre les bonnes « mœurs et la justice à l'égard de Didon, Reine « de Carthage, en diffamant cette Princesse, qui « avait mieux aimé mourir que de vivre diffamée !

« 16° Réfutation de cette étrange remarque de « Joseph Scaliger, qui consiste à dire que les « singes et les guenons sont ordinairement sujets « et sujettes à être de mauvaise foi ; ensuite de « laquelle est une critique enjouée sur cet écri-« vain, pour avoir cru nous faire une description suffisante de la ville d'Agen, en se contentant « de nous dire qu'elle est moitié plus grande et « plus belle que La Rochelle.

« 17° Une vingtaine de fragmens sur divers su-« jets, tant de science ou d'histoire que de théo-« logie, sans compter un nombre infini de notes

« en abréviation, avec renvois de l'une à l'autre,
« et dont la clef n'était compréhensible que pour
« leur auteur.

« Ce pieux et docte Prince avait une estime
« particulière pour la Somme de Saint-Thomas-
« d'Aquin, estime qu'il a fait paraître jusque
« dans son testament. »

RELATION

DE M. DUDOYER DUGASTET,

TOUCHANT

LES CONVULSIONNAIRES ET LA SÉANCE DE CES JANSÉNISTES, LE VENDREDI-SAINT DE L'ANNÉE 1760.

(*Extrait de sa lettre adressée à M. le Président Nicolaï.*)

J'avais voulu m'introduire au mois d'août 1759 chez les sœurs Félicité et Madelon. Un médecin qui les connaissait m'avait donné pour l'une d'elles une boîte de pilules et une lettre où il exaltait ma piété et mon attachement à l'œuvre de Dieu. Sœur Madelon était absente lorsque je me présentai chez elle; M. de la Barre, son directeur, reçut la boîte, et nous ne parlâmes de rien. Je ne lui communiquai pas la lettre du médecin. J'allai chez sœur Félicité, à qui j'en fis la lecture; elle sourit, me parla avec bonté, me dit « que « pour le présent elles et ses compagnes ne re« cevaient point de secours, parce que Dieu avait « changé leur état extérieur en un état intérieur;

« qu'elle me ferait avertir quand il y aurait quel-
« que chose; qu'elles étaient trois; que l'une
« d'elles représentait l'Église, l'autre la synago-
« gue, la dernière le peuple élu... » Je me recommandai à ses prières, et je la perdis de vue jusqu'au mois de mars 1760, que l'envie me prit de renouer connaissance.

J'allai donc, un des premiers jours du mois de mars, rue Phelipeaux, chez M. de la Barre. Il sourit en me voyant; il se rappela qui j'étais et la visite que je lui avais faite l'an passé. Je lui témoignai le désir que j'avais de voir la portion de l'œuvre de Dieu dont il était chargé. Pour m'insinuer mieux dans son esprit, je glissai quelques mots contre la sœur Françoise et le P. Cottu. Cela fit le meilleur effet du monde; il m'avoua que Françoise disait beaucoup de choses qui étaient contre elle; qu'elle était dépourvue de sens; que le P. Cottu était étourdi, sans théologie, sans principes; qu'il avait un peu de vanité; qu'il aimait la bonne chère; qu'il avait laissé voir ces deux vices en mangeant trop souvent chez des seigneurs et des gens opulens qui avaient désiré de voir l'œuvre....... « Ce qui me
« choque le plus, dis-je à M. de la Barre, c'est
« que le P. Cottu s'imagine avoir un droit ex-
« clusif aux bontés de Dieu; il veut absolument

« qu'on voye Françoise et qu'on ne voye qu'elle ;
« cette partialité m'a toujours révolté... — C'est
« une marque de votre bon esprit, me répondit-il ;
« en effet, Dieu varie ses dons ; l'œuvre des con-
« vulsions est faite pour représenter l'état actuel
« de l'Église et la future conversion des juifs ; les
« différens états des convulsionnaires sont autant
« de symboles ; l'une est exposée à des brasiers
« ardens, l'autre reçoit des coups énormes ; l'une
« parle avec éloquence, l'autre s'exprime avec
« toute la naïveté de l'enfance ; tous ces différens
« états sont divins, et on ne doit pas élever l'un
« aux dépens des autres... — Monsieur, il m'est
« venu plusieurs fois une idée que je soumets à
« vos lumières. Les convulsions ne peignent-elles
« pas au naturel l'état de la primitive Église ?
« J'imagine que les premiers chrétiens étaient
« bien semblables aux convulsionnaires... —
« Vous avez raison, s'écria M. de la Barre ; on ne
« peut pas mieux rencontrer. Quelques disciples
« avaient le don des langues, d'autres celui de
« prophétie ; ceux-ci discernaient les esprits,
« ceux-là chassaient les démons ; les dons étaient
« variés et se réunissaient tous pour ne faire
« qu'une seule œuvre... — Mais de plus, mon-
« sieur, leurs miracles n'avaient-ils pas bien du
« rapport avec ceux des convulsions ? — Sans

« doute; Jésus-Christ ne dit-il pas que ses apôtres « avaleront du poison et qu'il ne leur fera pas « de mal? Eh bien! nous avons une sœur qui « avale de la cendre, du tabac et des excrémens « délayés dans du vinaigre, et elle rend du lait... « — Je le sais, lui dis-je, et on voit plusieurs fioles « de ce lait chez M. le Paige, avocat, un de ceux « que le Parlement a choisis pour examiner « l'*Encyclopédie*. Et le genre de vie des premiers « chrétiens n'est-il pas assez prouvé par le silence « des auteurs païens sur leur compte? Pour moi, « ce qui m'enchante quand je vais aux convul- « sions, c'est que je m'imagine toujours aller aux « assemblées de la primitive Église...... — Ah! « monsieur, que Dieu vous a fait de grace de vous « développer ainsi le plan et l'économie de son « œuvre! Je n'ai rencontré encore personne qui « en eût des idées aussi grandes et aussi exactes. « Que je serais charmé de vous avoir pour coopé- « rateur dans la portion que Dieu m'a confiée!... « — J'en suis indigne; je vous prie seulement de « m'admettre comme témoin, et de vouloir bien « me faire part de vos lumières... » M. de la Barre se recueillit un instant, puis il me dit d'un ton affectueux : « Ah! monsieur, que les dons de « Françoise sont au-dessous de ceux que vous « verrez parmi nous! D'abord Françoise a un jar-

« gon inintelligible; sœur Sion, au contraire, a « des discours d'une beauté et d'un sublime ad- « mirables. Je fais des opérations qui coûtent à « la nature; mais il faut sacrifier sa répugnance; « quelquefois je fais des incisions cruciales à la « langue; d'autres fois, par le moyen d'un tour- « niquet, je mets la sœur Marie en presse; c'est « moi qui ai inventé cette machine; les frères « étaient trop fatigués de presser cette sœur, et « ne la pressaient pas assez fort; enfin, rebuté de « voir que ce secours n'était pas donné comme il « faut, il me vint en pensée de faire un tourni- « quet; je vous le montrerais bien, mais je l'ai « déjà fait porter dans un autre logement où je « serai dans quelques jours. Outre ces secours, « nous avons les crucifiemens. Dieu ordonne quel- « quefois d'en crucifier trois à la fois. Il y en a « une qui est aux pieds de l'autre. On ne peut pas « s'empêcher d'être touché; cela fait un spectacle « réellement bien joli. Souvent Dieu les rend « petites; elles sont comme des enfans; elles se « traînent sur les genoux; elles se jettent sur un « lit; on leur donne des joujoux; on leur fait « manger de la bouillie; il y a des personnes qui « jettent sur ces actions un regard de mépris; ils « condamnent avec encore plus de hauteur tout « ce qui a l'air de l'indécence; mais ces gens-là

« n'ont pas lu l'Écriture-Sainte ; s'ils la lisaient, « ils verraient que Dieu ordonne à un prophète « de manger des excrémens, à l'autre de lui faire « des enfans de fornications. Isaïe, par l'ordre de « Dieu, court tout nu dans les rues de Jérusa- « lem... — Et Judith, ajoutai-je, ne se pare- « t-elle pas pour exciter des mouvemens charnels « dans un homme qu'elle a dessein d'assassiner ? « — Nous ne finirions pas, me dit-il, si nous « rapportions toutes les actions irrégulières des « prophètes. Ces prétendus critiques les approu- « vent dans l'Écriture, et condamnent, dans les « convulsions, des choses beaucoup moins indé- « centes. »

Je témoignai à M. de la Barre combien j'étais éloigné d'être de ces gens-là. Je lui témoignai l'empressement le plus vif et le plus ardent pour l'œuvre. Il me dit qu'il ne se passerait rien d'ici à quelques jours ; qu'il me ferait avertir dès qu'il y aurait quelque chose, et que, selon toute apparence, ce serait dans une quinzaine. Je le quittai. M. de la Barre est avocat au parlement de Rouen, fils unique d'un greffier en chef du même parlement. C'est un homme de cinq pieds trois à quatre pouces, maigre, brun, qui porte ses cheveux. Il a le coup d'œil et le sourire gracieux ; sa physionomie respire la douceur, la bonté et la sa-

gesse ; il paraît avoir quarante à quarante-cinq ans.

Le Dimanche des Rameaux, j'allai rue de Touraine, au Marais, chez M. de Vauville ; c'est le nom actuel de M. de la Barre ; je le rencontrai dans la rue ; je montai avec lui ; nous entrâmes au premier, dans un appartement composé de trois pièces, deux chambres et un cabinet ; le tout décent et meublé proprement. Je fis, par habitude, un compliment banal : « Monsieur, « vous êtes fort bien logé. — Assez bien, répon- « dit M. de Vauville ; mais ce que j'en aime le « plus, c'est que je suis fort bien pour ma be- « sogne. Je suis au large, et je n'ai personne sous « moi ni à côté. » Nous nous assîmes, et bientôt entrèrent deux femmes, l'une habillée en domestique et l'autre en demoiselle. Celle-ci paraît avoir trente-cinq à quarante ans. Elle est d'une taille médiocre, ni grasse ni maigre, brune, l'œil grand et bien fendu, la bouche laide et les dents mal ; sa coiffure, sa robe, ses manchettes, tout était simple, mais propre. Elle est connue, dans le troisième volume de M. de Montgeron, sous le nom de sœur Madelon ; elle se nomme aujourd'hui sœur Sion ; elle représente l'église. Nous parlâmes de l'œuvre de Dieu ; la domestique se tut ; M. de la Barre dit quelques mots et la sœur

Sion parla beaucoup, Je faisais des questions avec modestie. Elle avait la bonté de me répondre. Tout ce qu'elle me disait était accompagné d'un regard et d'un sourire qui sont le raffinement de la coquetterie mystique ; la tendresse et la dignité réglaient ses gestes et ses paroles. Après une explication détaillée des dons des convulsionnaires, elle finit ainsi : « Et ne croyez pas que nous soyons « pour cela des saintes ; les convulsions sont des « graces gratuites et non pas des graces sancti- « fiantes ; et il est arrivé plus d'une fois qu'une « convulsionnaire est tombée dans des fautes, et a « eu des faiblesses qui doivent nous humilier. » Lorsque je pris congé d'elle, elle se recommanda à mes prières ; la domestique, qui n'est autre que sœur Félicité, m'éclaira, et voulut absolument m'accompagner jusqu'à la porte de la rue, quelques instances que je lui fisse pour l'en empêcher.

Enfin, le vendredi-saint, je recueillis le fruit de mes deux visites. J'arrivai à deux heures un quart chez M. de Vauville, où je vis une nombreuse assemblée. Je ne reconnus que mademoiselle Bihéron et Dubourg. Voici les noms des autres personnes, tels que M. Dubourg me les dit à la fin de la séance : la princesse de Kinski, le prince de Monaco, le comte de Staremberg,

le marquis de Bousoles, le chevalier de Sarsfield, le chevalier de Forbin, M. d'Albaret, officier de marine, M. Vars, officier dans les troupes détachées de la marine. Outre ces profanes, il y avait quatre ou cinq sœurs qui paraissaient de bas étage; quatre frères, un arpenteur, nommé Descoutures; M. Batissier, conseiller au Châtelet; M. de Laurès, ex-oratorien; M. Pinault, ex-oratorien et ex-convulsionnaire (son nom de convulsionnaire était frère Pierre).

La sœur Rachel et la sœur Félicité étaient en croix depuis un quart-d'heure. La croix de sœur Félicité était étendue à plate terre; celle de sœur Rachel était droite, assez inclinée pourtant pour être appuyée contre la muraille. Elle avait les mains clouées presque horizontalement, et les bras assez peu étendus pour que les muscles n'eussent pas une tension fatigante; elle était coiffée d'un toquet de soie bleue à fleurs blanches, et d'un bourrelet. Elle est laide, petite, brune et âgée de trente-trois ans; ses pieds et ses mains rendaient un peu de sang; sa tête était penchée, ses yeux fermés; la pâleur de la mort peinte sur son visage. Les spectateurs voyaient couler une sueur froide qui les effrayait; M. de Vauville s'avance, tire un mouchoir de sa poche, essuie à plusieurs reprises le visage de Rachel, et nous

dit, pour nous rassurer, qu'elle représente l'agonie de Jésus-Christ. Je m'approchai de Rachel, et je lui demandai pourquoi elle fermait les yeux, elle me répondit qu'elle faisait *dodo*. Cet état de crise dura un quart-d'heure; peu à peu la sueur se dissipa, ainsi que la pâleur; les yeux de Rachel s'ouvrirent; elle nous regarda d'un air riant, bégaya quelques paroles enfantines, tutoya la princesse de Kinski, appela son papa. Elle adressa souvent la parole à M. Dubourg, lui disant que la faculté voulait expliquer ces miracles, mais qu'elle n'y entendait rien; que Dieu la mettrait sous ses *petons*. M. Dubourg lui montra des bonbons, et lui dit qu'elle n'en aurait point puisqu'elle le grondait. Elle répondit que lorsque ses *meniches* seraient libres, elle les lui prendrait. Après toutes ces misères, il parut que Rachel retombait en faiblesse; elle se taisait, pâlissait. Sion dit d'un air empressé et inquiet: « Mon cher « père, il est temps de l'ôter. » M. de Vauville s'approche, la tenaille à la main, et tire les cloux. A chaque clou qu'on arrachait, Rachel souffrait une vive douleur; les mouvemens convulsifs de son visage et surtout de ses lèvres faisaient frissonner. La princesse de Kinski se cachait les yeux de ses mains. Il sortit des plaies beaucoup de sang; on lava, à plusieurs reprises, les pieds et

les mains avec de l'eau tirée à la fontaine de la cuisine par mademoiselle Bihéron ; enfin le sang parut étanché ; elle enveloppa chaque pied d'un linge, et se chaussa. On ne mit point de linge à ses mains. Elle a resté une heure en croix. Cependant la croix de sœur Félicité était étendue sur le carreau, au bas de la croix de Rachel ; malgré les avertissemens et les précautions de la sœur Sion, Rachel, en marchant, effleura de sa robe les doigts de Félicité, qui jeta un cri. Le visage de celle-ci était ardent et enflammé ; ses yeux étincelaient ; elle gardait le silence. Elle fut sur la croix un quart-d'heure de plus que sa compagne, donna les mêmes signes de douleur quand on arracha les clous, et rendit comme elle beaucoup de sang. A peine Rachel était-elle descendue de la croix qu'elle était allée vers M. Dubourg, marchant sur les genoux, et lui avait pris les bonbons ; de là, se traînant vers madame de Kinski, elle avait appuyé sa tête sur les genoux de cette princesse, et elle lui faisait des caresses enfantines. M. de Vauville nous dit qu'elle allait dîner ; qu'elle avait été le matin à pied au mont Valérien et en était revenue sans manger. Il était trois heures. Alors Rachel fit trois grands bâillemens, qu'on me dit être la fin de sa convulsion. En effet, après ces bâillemens, elle fut une

grande fille ; on lui ôta son bourrelet ; on lui mit une coiffure ordinaire ; elle mangea du riz au lait et des huîtres marinées. Je ne sais si elle but du vin.

Secours de Marie.

Pendant ce temps était entrée sœur Marie; c'est une grande fille vigoureuse, âgée de trente à trente-cinq ans, qui est en condition. M. de Vauville étendit à terre un matelas, dans un coin de la chambre; sœur Marie s'y coucha sur le ventre. M. de Vauville lui piétina le dos légèrement et avec vigueur : elle se tourna et se coucha sur le dos ; on lui piétina le ventre ; on lui administra sur la poitrine et sur le sein un grand nombre de coups d'une bûche d'un pied et demi de hauteur sur cinq pouces de largeur. «Les coups, disait « M. de Vauville, ne blessent pas son sein, pour « marquer que le sein de l'Église est toujours in« tact, quelques persécutions et quelques traverses « qu'elle éprouve... » — « Soyez sûrs, criait la « sœur Sion, qu'elle ne souffre pas, quoiqu'elle « paraisse souffrir ; personne ne peut mieux vous « en répondre que moi. On me donne souvent de « pareils coups, et je ne sens aucune douleur. » Plusieurs personnes engagèrent la princesse de

Kinski à examiner le sein de la sœur; elle le fit, et nous dit, d'une voix basse, qu'elle n'avait point de gorge. Je ne fais point mention de quelques légers secours, comme de lui marcher sur les mains, les bras, etc. M. de Vauville lui donna, avec une bûchette de neuf pouces de longueur sur deux et demi de largeur, un nombre de coups faibles et ménagés sur le crâne, et il disait : « Nos têtes sont bien dures... — Pas si dures « que vous pensez, dit un chevalier de Saint-« Louis, et je ne voudrais pas recevoir ces coups-« là... — Ce n'est pas des têtes matérielles que « je parle; je parle de nos ames, dont la dureté « est représentée par la dureté de la tête de cette « convulsionnaire. » Venons au secours qui caractérise sœur Marie : c'est d'être souffletée.

La sœur Marie était assise sur le matelas. M. de Vauville avait à peine donné deux coups de poing sur chaque joue qu'il entre sept à huit personnes; j'entends dire : *De par le roi*, et je vois un grand et gros homme, avec une redingote grise, se placer près de moi. Je ne devinai point ce que cela signifiait; mais bientôt le manteau gris tombe, et on voit une robe et un rabat : c'était le commissaire Rochebrune, accompagné de l'exempt d'Emery et de son escorte. Tout alors parut dans l'agitation; sœur Félicité et sœur

Rachel étaient dans le trouble et dans les larmes ; la sœur Sion, tremblante et consternée, se désolait, pleurait, joignait les mains, frappait du pied ; sœur Marie était toujours dans la même attitude, assise sur son matelas, et M. de Vauville, calme au milieu du trouble général, lui donnait de très bons soufflets en récitant le *Miserere*. Le commissaire, droit comme un terme, le considérait. Je faisais de même, et, sans prendre garde à ce qui se passait dans la première chambre, j'examinais M. de Vauville et sœur Marie, dont les joues étaient enflées, fort rouges, et bleues en quelques endroits. A la fin, je m'aperçus que j'étais presque seul ; l'exempt s'avança, et dit à M. de Vauville : « En voilà assez, M. de la Barre ; « vous auriez dû finir dès que nous sommes en« trés.—Je ne fais aucun mal, a répondu M. de « la Barre ; au contraire, je fais mon devoir. » Il conserva toujours le même sang-froid, reprit la sœur Sion de son découragement, lui dit qu'on était trop heureux de souffrir pour Jésus-Christ. L'exempt reprocha à M. de la Barre d'avoir tenu assemblée, quoiqu'il lui eût fait dire de n'en pas tenir. M. de la Barre répondit que c'était à son corps défendant qu'il recevait du monde, et qu'il voudrait bien n'en pas recevoir. L'exempt s'approcha de moi, me demanda si je voulais sortir,

et ajouta qu'il ne fallait pour cela que donner son nom et son adresse; je les donnai, comme avaient fait les autres, et je sortis. Jai su aujourd'hui, samedi, que le troupeau et le pasteur avaient été emmenés à la Bastille, hier à dix heures du soir; que les sœurs étaient dans la désolation; que la sœur Sion ne voulait pas monter dans la voiture, et qu'elle y était entrée moitié de gré, moitié de force; mais que M. de la Barre avait toujours conservé une constance et une fermeté héroïques. Ce rapport m'a été fait par une dévote des convulsions, à qui un officier de police l'a dit ce matin, en lui apportant les clefs de M. de la Barre.

P. S. Je vous dirai encore, Monsieur, qu'hier sur les deux heures et demie du soir, M. Antoine Bonnaire, huissier à verge au Châtelet de Paris, m'a donné fort poliment un petit exploit en conséquence duquel j'ai été récollé et reconfronté avec les quatre sœurs et leur père. Sœur Félicité a signé que ma déposition était entièrement vraie; elle a avoué en pleurant qu'elle avait été séduite; que M. de la Barre lui avait réglé ses convulsions à trois par semaine, mais qu'à chaque fois qu'elle recevait les mêmes coups, ils lui

faisaient beaucoup de mal. Elle a accusé (tout cela devant moi) M. de la Barre, sœur Madelon, sœur Rachel, de l'avoir entraînée et trompée. Madelon, Rachel, Marie et la Barre ont parlé de divin et de miraculeux. Les trois filles ont dit que les circonstances de douleur, de visage allumé, de pâleur, leur étaient inconnues, qu'elles n'y avaient pas pris garde; mais elles ne les ont pas niées; j'ai presque fait la fonction de lieutenant criminel. J'ai interrogé les sœurs de la Barre; je leur ai prouvé qu'elles étaient ou trompeuses ou trompées; mais je n'en ai rien tiré que ce que je vous ai dit. Le lieutenant criminel est jeune, aimable, poli, mais fort embarrassé, je crois, de la tournure qu'il faut donner à ce procès. Le médecin Dubourg sera assigné ce soir.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

Pages.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.



	DATE DUE		